

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VIOLENCE DANS LES RELATIONS INTIMES ET AMOUREUSES LESBOQUEERS :
EXPÉRIENCES DU SOUTIEN REÇU DES SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR
GABRIELLE RIOUX

JUIN 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

En sept ans de doctorat, tant de personnes m'ont accompagnée et m'ont fait grandir. Il serait difficile de toutes les nommer. À toutes ces personnes, sachez que vos mots et encouragements m'ont été si précieux. C'est grâce à vous – votre camaraderie, votre gentillesse et votre intérêt authentique pour ma thèse – que j'ai la chance aujourd'hui d'écrire ces remerciements.

Je commencerai bien sûr par remercier la première personne qui a cru en moi, mon directeur de thèse, Thomas Delawarde-Saïas. Tu m'as tout appris, de mes premiers balbutiements sur NVivo à l'écriture d'une conclusion de thèse. En neuf ans de collaboration, ton soutien ne m'a jamais fait défaut. Tu as toujours été à l'écoute et tu m'as laissé la liberté de faire les choses à ma manière. Tu as su m'apaiser face à l'immense travail qui m'attendait. C'est la magie d'avoir un directeur qui souhaite avant tout notre épanouissement, qui nous recommande de prendre des marches et de faire confiance au processus. Pour tout cela, je te suis infiniment reconnaissante.

Merci ensuite à Valérie Roy, ma codirectrice. Quand je suis tombée par hasard sur tes recherches, je n'en croyais pas mes yeux. Tu menais des travaux qui résonnaient profondément avec mes valeurs et ce que j'essayais d'accomplir en recherche. Le plus beau cadeau que tu m'auras fait, c'est ta grande générosité. Tu m'as ouvert grand les bras dans l'équipe du RAIV et m'as tant appris sur le métier de chercheuse – sur son importance pour changer les choses, mais aussi sur le soin et le souci que requiert une recherche efficace et pertinente. Merci pour ton intelligence, ta bienveillance et ton ouverture tout au long de ce parcours.

Merci aux participant·es de cette recherche pour leur confiance et leur générosité. J'espère de tout cœur avoir rendu justice à la richesse de leur contribution.

Merci aux collègues du Labo Epione : Caro Clavel, Coralie, Élo, Émilie, Fatima, Grâce, Janie, Johanna, Judith, Kai, Océane, Rose, Sam, Sarrah et Stella. Vous avez vu ce projet grandir de son idéation à sa défense en soutenance. Vos lumières et vos encouragements m'ont tant apporté. Un merci tout particulier à Sam, toujours quelques pas devant moi, pour la justesse de ses conseils.

Merci également à tous mes collègues et ami·es au doctorat en psychologie à l'UQAM, notamment à la *gang* du CARPH. Mathilde, tu fais partie des premières personnes que j'ai rencontrées au bac, il y a maintenant dix ans. C'est un honneur d'apprendre ce beau métier qui est le nôtre aux côtés de ton grand cœur et de ta vivacité d'esprit. Arianne J.-T., tu as fait d'un petit bureau au 2^e étage de l'Hôpital général de Montréal un havre de lumière. Merci pour toutes les discussions et les fous rires.

Merci à Simon pour tes révisions, mais surtout pour ton amitié.

Merci à Avery, Jeanne L., Lola, Lysandre, Lucas et Luca pour les *sleepovers* et les quatre cents coups outre-Atlantique.

Merci à mes superviseur·es de stages Danielle, Richard et Karine qui ont, à travers l'écriture de cette thèse, fait de moi une psychologue.

Merci à mes patient·es, qui, je crois, ne se doutent pas à quel point leur simple présence est un cadeau. Leur force et le bonheur que j'ai à les accompagner m'ont donné la détermination nécessaire pour mener à bien cette thèse.

Merci à Cléo pour sa présence douce et ronronnante tout au long des corrections de cette thèse.

Depuis mon entrée au doctorat, et bien plus longtemps encore, j'ai eu la chance d'avoir une *gang* d'exception. Des amies qui savaient me faire parler quand je n'en avais pas envie, qui m'ont remonté le moral lorsque j'étais épuisée par la rédaction. Mais surtout, des amies qui m'apprennent le bonheur de faire partie d'une communauté forte et tissée serrée, avec qui je me vois m'épanouir à chaque étape de la vie. Mille mercis à Adèle, Alice, Axelle, Emma, Jeanne M.-T., Marie, Marie-Laure, Michèle, Nadia, Sabrina et Yasmin pour avoir fait de ce rêve une réalité. Votre amour m'a portée plus loin que je n'aurais osé l'espérer.

Merci à Jeanne M.-T. Tes suggestions et réflexions sur la justice ont enrichi cette thèse autant qu'elles m'ont enrichie personnellement. Quel cadeau de partager des discussions avec une amie si généreuse de cœur et d'esprit!

Merci à Adèle, Marie, Emma et Yasmin pour les *cocoon diners*, mais surtout pour votre amitié sans faille. Grâce à nos échanges quotidiens, je ne me suis jamais sentie seule. Vous m’avez fait rire à en oublier ma thèse.

Merci à Axelle et Marie-Laure, mes colocs, mes voisines. Je ne veux jamais être loin de vous, de nos discussions, de nos petits rituels. Chaque crème glacée aux Givrés, chaque discussion collées sur le sofa du salon ont une place précieuse dans mon cœur.

Merci à Isa de m’avoir offert la plus belle saison de ma vie. Ton amour est mon horizon, où s’ouvrent chaque jour de nouveaux paysages.

Merci à mes sœurs MH et AL. Vous êtes mes premières et mes meilleures amies. Sans vous, ce monde serait bien moins beau et bien moins grand.

Merci à mon papa. Ta sagesse m’élève un peu chaque jour. Ton amour me rend plus curieuse, plus courageuse.

Merci à ma maman. L’empathie, je l’ai apprise dans ton regard. Tu m’apprends chaque jour la plus grande force qui soit – l’amour inconditionnel.

DÉDICACE

À la personne qui a subi de la violence,

« [j]e voudrais te dire qu'il n'est pas besoin de
savoir pour comprendre, qu'un instinct nous
indique plein de vies parallèles qui se propulsent
en nous, qui nous prolongent à la verticale, à
chaque instant une pensée va puiser hors de tout
doute dans un temps aboli où s'apprêtent les
parfums, les couleurs et les rythmes. Ce n'est pas
du mysticisme, c'est de l'amour. »

— Marie Uguay, Journal (2005)

C'est par l'amour — celui qui soigne, celui qui écoute — que l'on résiste et que l'on se
reconstruit.

AVANT-PROPOS

Mon premier emploi d'intervenante a été dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. J'y ai entendu des récits d'une violence indicible, des histoires dont je n'ai oublié aucun détail à ce jour. J'y ai rencontré des femmes d'une force remarquable qui m'ont inspiré tant de solidarité.

En quatre ans et demi à y travailler de façon intermittente, je peux compter sur les doigts d'une main les femmes de minorités sexuelles que j'y ai croisées. Je ne me souviens que d'une seule qui était là en raison de la violence exercée par une autre femme.

Longtemps, j'ai cru que cela signifiait simplement qu'il y avait peu ou pas de violence dans les relations lesboqueers. Au moment de choisir mon sujet de thèse, mes lectures sur les approches intersectionnelles m'ont conduite à m'intéresser à la prévalence des violences entre partenaires intimes chez les populations lesboqueers. Ces chiffres, comparables – voire parfois plus élevés – que ceux observés chez les femmes hétérosexuelles m'ont bouleversée. Si j'avais pu accompagner tant de femmes à mettre fin aux abus qu'elles subissaient, pourquoi celles issues des minorités sexuelles ne le faisaient-elles pas, ou si peu, statistiquement parlant?

Après avoir choisi ce sujet, j'ai commencé à en parler autour de moi – à des amies, des collègues, des inconnues croisées lors d'événements lesbiens et queers. Spontanément, certaines poussaient un soupir de soulagement : « Ah, si j'avais su que ça existait avant! J'aurais eu besoin d'en parler. Moi aussi, j'ai vécu ça. » D'autres, plus méfiantes, me mettaient en garde : « Ne crains-tu pas que ce soit récupéré par les masculinistes? Pourquoi y aurait-il autant de violence entre nous? »

Des questions auxquelles je n'avais pas de réponse. Peut-être que je ne les ai toujours pas entièrement. Mais j'essaierai, au moins, d'éclairer un peu plus le phénomène – pour ma communauté et pour toutes celles qui, avant moi, ont lutté pour faire entendre cette cause.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE.....	v
AVANT-PROPOS	vi
LISTE DES FIGURES.....	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xiii
RÉSUMÉ.....	xiv
ABSTRACT	xvi
INTRODUCTION.....	1
1.1 Structure de la thèse.....	6
CHAPITRE 1 ÉTAT DES CONNAISSANCES	7
1.1 Comprendre la violence entre partenaires intimes lesboqueers.....	7
1.1.1 Définition de la violence entre partenaires intimes.....	8
1.1.2 Caractéristiques de la violence entre partenaires intimes lesboqueers.....	10
1.1.3 Facteurs et conséquences associés à la VPI	12
1.1.4 Ancrage féministe et sociohistorique en matière de VPI.....	14
1.1.4.1 Modèles théoriques sur la violence entre partenaires lesboqueers.....	15
1.1.4.2 Histoire de la recherche sur la VPI dans les relations lesboqueers et les débats sur le rôle du genre	16
1.1.4.3 Cadre théorique féministe	18
1.1.4.4 Description historique et démographique de la communauté lesboqueer au Québec ..	20
1.2 Portrait des services en matière de violence entre partenaires intimes et des lacunes à leur accessibilité et leur qualité	22
1.2.1 Les services publics et communautaires et leurs modalités d'intervention en VPI	22
1.2.1.1 L'intervention psychosociale au sein des services communautaires.....	25
1.2.1.2 L'intervention policière et judiciaire au sein des services publics au Québec.....	28
1.2.2 Barrières individuelles, interpersonnelles et communautaires à l'accessibilité des services en VPI pour les personnes lesboqueers	29
1.2.3 Modèles théoriques pour mieux comprendre les expériences de soutien	31
1.2.3.1 Modèle de Mary Dixon-Woods.....	31
1.2.3.2 Modèle de Angie C. Kennedy	32
1.3 Synthèse de la recension des écrits.....	33
CHAPITRE 2 MÉTHODOLOGIE	34

2.1	Positionnement paradigmatique et épistémologique	34
2.2	Choix d'une recherche qualitative	34
2.3	Population et échantillonnage.....	36
2.4	Méthodes de recrutement.....	38
2.5	Présentation de l'échantillon.....	39
2.6	Procédure et déroulement des entretiens	42
2.7	Méthode d'analyse.....	43
2.8	Considérations quant à la rigueur	45
2.9	Considérations éthiques	47

CHAPITRE 3 ARTICLE I : Violence entre partenaires intimes chez les personnes lesboqueers : perspectives des victimes sur l'accès aux services de soutien

3.1	Introduction.....	49
3.1.1	La violence entre partenaires intimes (VPI) lesboqueers.....	49
3.1.2	Caractéristiques et difficultés spécifiques de la VPI au sein des relations lesboqueers..	50
3.1.3	Barrières à l'accès aux services dans la littérature	52
3.1.4	Modèle théorique	53
3.2	Méthodologie.....	55
3.2.1	Participant.es	56
3.2.2	Méthode de collecte et d'analyse des données.....	56
3.3	Résultats.....	61
3.3.1	Identification de l'admissibilité.....	61
3.3.2	Navigation et perméabilité	62
3.3.3	Présence dans les services et jugement	64
3.3.4	Résistance à l'offre des services	65
3.3.5	Conditions opérationnelles et production locale de l'admissibilité	66
3.4	Discussion.....	68
3.4.1	Limites.....	72
3.5	Conclusion	72
3.6	Références.....	74

CHAPITRE 4 ARTICLE II : Qualité des services de soutien et confiance institutionnelle : expériences des victimes lesboqueers de violence entre partenaires intimes au Québec.....

4.1	Introduction.....	83
4.1.1	Problématique	83
4.1.2	La violence entre partenaires intimes lesboqueers.....	84
4.1.3	L'offre de services et les barrières d'accès : la réalité québécoise actuelle	85
4.1.4	Pourquoi la qualité des services est-elle cruciale ?	88
4.2	Méthodologie.....	90

4.2.1	Approche épistémologique et théorique.....	90
4.2.2	Participant·es.....	90
4.2.3	Méthode de collecte de données et procédure.....	91
4.2.4	Méthode d'analyse	92
4.3	Résultats.....	94
4.3.1	Accueil initial ajusté et empathique	94
4.3.2	Soutien émotionnel et psychologique	96
4.3.3	Environnement de confiance et de sécurité.....	97
4.3.4	Une intervention adaptée aux réalités lesboqueers	99
4.4	Discussion.....	101
4.5	Références.....	108
	CHAPITRE 5 DISCUSSION GÉNÉRALE.....	116
5.1	Compréhension intégrative des résultats	117
5.1.1	Synthèse des résultats des articles.....	117
5.1.2	Constats	119
5.1.2.1	Importance de la relation entre les services et les victimes.....	120
5.1.2.2	Nécessité d'adapter les services aux réalités lesboqueers	121
5.1.2.3	Réflexions sur les orientations de l'offre de services en VPI.....	124
5.2	Apports empiriques et implications pratiques	129
5.2.1	Axe 1 : Prévenir la violence entre partenaires lesboqueers en agissant sur ses causes structurelles.....	130
5.2.2	Axe 2 : Déployer des campagnes de sensibilisation à l'échelle provinciale.....	130
5.2.3	Axe 3 : Renforcer la place du soutien psychosocial dans les interventions en matière de VPI	131
5.2.4	Axe 4 : Former les professionnel·les non spécialisé·es et soutenir adéquatement les services spécialisés	133
5.2.5	Axe 5 : Explorer des formes de justice alternatives aux cadres traditionnels	134
5.3	Limites et réflexivité.....	135
5.4	Pistes de recherche futures.....	137
	CONCLUSION	139
	ANNEXE A CANEVAS D'ENTREVUE – ÉCHANTILLON I.....	144
	ANNEXE B QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE – ÉCHANTILLON I	148
	ANNEXE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ÉCHANTILLON I.....	149
	ANNEXE D FEUILLE DE RESSOURCES – ÉCHANTILLON I	152
	ANNEXE E CANEVAS D'ENTREVUE - ÉCHANTILLON II.....	154
	ANNEXE F FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ÉCHANTILLON II.....	165

RÉFÉRENCES.....169

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1 – Processus de la collecte de données, de l'échantillonnage et des entretiens	58
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 – Définitions adaptées des composantes du modèle de Mary Dixon-Woods	54
Tableau 3.2 – Données sociodémographiques des participant·es	59

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

VPI	Violence entre partenaires intimes
LGBTQIA+	Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles, trans, queers, bispirituelles, intersexes, asexuelles, non-binaires et de la pluralité de genre.
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
UQAM	Université du Québec à Montréal
CSL	Centre de solidarité lesbienne
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
RLQ	Réseau des lesbiennes du Québec

RÉSUMÉ

Une enquête pancanadienne révèle, en 2021, que deux femmes sur trois issues des minorités sexuelles ont été victimes de violence entre partenaires intimes (VPI) au cours de leur vie (Jaffray, 2021). Malgré la haute prévalence du phénomène, cette problématique demeure souvent minimisée, tant dans les discours sociaux qu’au sein des services (Messinger, 2017d ; Thibault, 2008). Plusieurs études internationales rapportent que les victimes lesboqueers se disent moins bien accueillies et accompagnées au sein de ces derniers, percevant que leurs réalités sont banalisées, voire carrément discriminées en raison de leur orientation sexuelle (Calton *et al.*, 2016a ; Laliga-Mollá *et al.*, 2025). Peu d’études ont toutefois exploré, jusqu’à présent, comment les victimes lesboqueers au Québec évaluent le soutien offert par les services publics et communautaires en VPI, ni quelles composantes du soutien contribuent à ce que ces services soient vécus comme adaptés à leurs réalités.

Cette thèse vise donc à explorer les expériences de soutien vécues au sein des institutions publiques et des services communautaires par des personnes lesboqueers ayant vécu de la VPI, notamment en ce qui a trait à la qualité et à l’accessibilité des services. Pour ce faire, une analyse qualitative de 24 entrevues avec des personnes lesboqueers a été réalisée à l’aide de la méthode d’analyse thématique réflexive de Virginia Braun et Victoria Clarke (2006). Afin de permettre une analyse située de ces expériences, la recherche s’est concentrée sur des personnes s’identifiant à l’identité de genre « femme » et ayant vécu de la violence au sein d’une relation lesboqueer.

La thèse est composée de deux articles. Le premier explore les barrières à l’accès aux services en s’appuyant sur le modèle de Mary Dixon-Woods (2006), qui permet de mieux comprendre les multiples composantes d’un accès équitable aux services en VPI. Les résultats de cet article suggèrent que les victimes lesboqueers au Québec peinent à se reconnaître comme victimes de violence, perçoivent les services comme inadaptés à leurs besoins et expriment le désir d’être en lien avec des intervenant·es mieux formé·es à leurs réalités. On y discute l’importance de la sensibilisation ainsi que d’une formation adéquate des professionnel·les en VPI fondée sur le savoir-être et la compétence culturelle, soit la capacité d’adapter les interventions aux réalités sociales, identitaires et relationnelles des personnes lesboqueers.

Le second article s’intéresse aux conditions qui favorisent l’appréciation du soutien offert par les services, en portant une attention à la relation entre les victimes et les intervenant·es. Le modèle d’Angie C. Kennedy (2024), qui conceptualise la confiance institutionnelle par les notions de bienveillance, d’équité et de compétence, permet d’étayer notre compréhension de la qualité des services, notamment en identifiant les composantes du soutien susceptibles de favoriser un sentiment de soutien adéquat chez les victimes. Les résultats suggèrent que, du point de vue des participant·es, un service de qualité en VPI repose sur un accueil bienveillant, un soutien psychosocial, un environnement de service sécuritaire, ainsi que sur une intervention adaptée aux réalités lesboqueers. La discussion souligne l’importance d’une posture d’intervention appropriée et propose des réflexions sur l’arrimage entre les services offerts dans le système judiciaire et les besoins des victimes lesboqueers.

La discussion des résultats met en lumière les inégalités d'accès aux services en VPI rapportées par les participant·es, que nous mettons en dialogue avec celles documentées dans la littérature. Nous y soulignons, entre autres, l'importance de la relation, à la fois directe et symbolique, entre les services et les bénéficiaires. À la lumière de nos résultats, l'adaptation des services semble passer par la formation, la sensibilisation et une remise en question des orientations actuelles du gouvernement québécois en matière de VPI. Cela implique notamment de réfléchir à l'attribution des ressources pour soutenir davantage les services réellement adaptés aux réalités des victimes lesboqueers.

Pour conclure, des pistes de réflexion sont proposées afin de repenser les pratiques en VPI au Québec, tant au sein des services que dans les politiques publiques, pour les rendre plus inclusives et mieux adaptées aux besoins des communautés lesboqueers. Parmi ces pistes, nous soulignons l'urgence d'agir sur les causes structurelles de la VPI en améliorant les conditions matérielles des populations, l'offre d'un meilleur accès à un soutien psychosocial en dehors du système judiciaire et l'exploration de formes de justice alternative.

Mots-clés : Violence conjugale, lesbienne, accès aux services, compétence culturelle, féminisme, LGBTQ, organismes communautaires, justice, Québec.

ABSTRACT

Thesis title (English) : Intimate Partner Violence in Lesboqueer Relationships: Help Seeking Experiences in Public and Community Services

In 2021, a Canada-wide survey revealed that two out of three women from sexual minorities were victims of intimate partner violence (IPV) during their lifetime (Jaffray, 2021). Despite its high prevalence, this issue often remains neglected, both in social discourses and within social services (Messinger, 2017d ; Thibault, 2008). Several international studies suggest that lesboqueer victims experience less adequate intake experience and support, with some reporting their realities were trivialized, or even outright discriminated against because of their sexual orientation (Calton *et al.*, 2016a ; Laliga-Mollá *et al.*, 2025). However, few studies have so far explored how lesboqueer victims in Quebec evaluate the support offered by public and community services in IPV, or which components of that support contribute to these services being experienced as being adapted to their realities.

This thesis therefore aims to explore the help seeking experiences lived within public institutions and community services by lesboqueer people who have experienced IPV, particularly regarding the quality and accessibility of services. To do so, a qualitative analysis of 24 interviews with lesboqueer people, from two samples, was conducted using Braun and Clarke's method of reflexive thematic analysis (Braun et Clarke, 2006). In order to provide a situated analysis of these experiences, the research focused on people identifying with the gender identity "woman" and who experienced violence within a lesboqueer relationship.

The thesis comprises two articles. The first examines barriers to accessing services through Mary Dixon-Woods' (2006) model, which breaks down the conditions under which access to IPV services becomes equitable. Three findings emerge: participants struggled to recognize themselves as victims of violence; they perceived services as poorly suited to their needs; and many wished they could have worked with professionals familiar with their realities. It concludes on the importance of awareness and adequate training for IPV professionals, with a focus on relational skills and cultural competence, i.e., the ability to adapt interventions to the social, identity-related, and relational realities of lesboqueer individuals.

The second article focuses on the conditions that promote appreciation of the support offered by services, notably through the analysis of the relationship between victims and professionals. The model of Angie C. Kennedy (2024), which conceptualizes provider trustworthiness through the notions of benevolence, equity, and competence, serves as a valuable framework for our understanding of service quality. The results show that quality IPV services rely on a benevolent initial reception, psychosocial support, a safe care environment, as well as an intervention tailored to lesboqueer realities. The discussion stresses the need for appropriate intervention strategies and questions whether judicial services adequately address lesboqueer victims' needs.

Through its discussion, this thesis sheds light on the inequalities in access to IPV services reported by the participants, which we compare with those documented in the literature. We

underscore the importance of the relationship, both direct and symbolic, between services and victims. Based on our findings, meaningful service adaptation requires better training for professionals, more robust awareness efforts and a thorough re-evaluation of the Quebec government's current approach to IPV care. This involves considering how resources are allocated in order to offer better support for services that are adapted to the realities of lesboqueer victims.

To conclude, avenues for further reflection are proposed in order to rethink IPV practices in Quebec, both across service delivery and in public policy, and make them more responsive to the needs of lesboqueer communities. These include urgently addressing the structural causes of IPV by improving the material conditions of these populations, enhancing access to psychosocial support beyond the judicial system, and exploring alternative justice models.

Keywords: Intimate partner violence, lesbian, access to services, cultural competence, feminism, LGBTQ, community services, justice, Quebec.

INTRODUCTION

I speak into the silence. I toss the stone of my story into a vast crevice;
measure the emptiness by its small sound.

— Carmen Maria Machado, *In the Dream House* (2019)

Pourquoi une femme lesboqueer¹ victime de violence, lorsqu'elle brise le silence et cherche de l'aide, ne trouve-t-elle d'écho que dans trop peu de ressources? Cette thèse s'intéresse à l'expérience de soutien vécu par les femmes victimes de violence dans les relations intimes et amoureuses lesboqueers et à l'accessibilité et la qualité des services publics et communautaires qui leur sont offerts. Au Québec, le taux d'infractions commises en contexte conjugal a connu une hausse de 26,4 % entre 2013 et 2022, les femmes représentant 75% des victimes (Ministère de la Sécurité publique, 2024). La plus récente *Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* (ESEPP) de Statistique Canada estime que les deux tiers des femmes de minorité sexuelle interrogées ont été victimes de violence entre partenaires intimes (VPI)² au courant de leur vie (Jaffray, 2021). Le taux de victimisation des femmes lesbiennes (66 %) est supérieur à celui des femmes hétérosexuelles (44 %), les premières étant proportionnellement plus nombreuses à rapporter des agressions physiques (35 % contre 23 %), sexuelles (12 % contre 11 %) et psychologiques (59 % contre 42 %)³. De plus, les personnes lesboqueers sont non seulement autant, voire davantage exposées à la violence, mais elles sont également confrontées à des manifestations spécifiques, telles que l'abus identitaire, qui peut se manifester par le contrôle de l'expression de genre, le dénigrement ou l'instrumentalisation de leur identité sexuelle ou de genre (Donovan et Barnes, 2019 ; Woulfe et Goodman, 2018).

¹ Le terme *lesboqueer* sera utilisé pour désigner les femmes et les relations lesbiennes de manière inclusive des personnes s'identifiant comme queers, bisexuelles ou pansexuelles. Le terme *LGBTQIA+* sera utilisé pour regrouper plus globalement les populations lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles, trans, queers, bispirituelles, intersexes, asexuelles, non binaires et de la pluralité de genre.

² Le terme « violence conjugale » a été historiquement associé aux couples mariés hétérosexuels (Sorenson et Thomas, 2009). Le terme « violence entre partenaires intimes » (VPI) sera privilégié afin de refléter la diversité des configurations relationnelles, notamment les relations polyamoureuses, les fréquentations, les relations strictement sexuelles ou non conjugales.

³ Il est à noter que le genre des auteur·rices présumés de la violence n'est pas connu, puisque cette information n'est pas recueillie dans le cadre de l'ESEPP.

Les victimes de VPI, indépendamment de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, sont plus à risque de développer plusieurs troubles liés à leur santé psychologique, physique et sexuelle : dépression, idéations suicidaires, problèmes liés à la consommation d'alcool et de drogue, douleurs chroniques, limitations fonctionnelles, etc. (Dillon *et al.*, 2013 ; Laforest *et al.*, 2018 ; World Health Organization, 2013). Chez les femmes de la diversité sexuelle et de genre, s'ajoute à ces risques une plus haute prévalence de troubles de santé mentale et de problématiques diverses que chez leurs pairs cisgenres et hétérosexuels, que l'on comprend généralement comme une conséquence de la discrimination liée à leur appartenance à un groupe minoritaire (Meyer, 2010 ; Statistique Canada, 2019).

Certain·es auteur·rices soulignent que l'accès à des services adaptés aux besoins des victimes LGBTQIA+ peut favoriser la sortie d'une relation violente et prévenir la revictimisation dans les relations ultérieures (Alhusen *et al.*, 2010 ; Carvalho *et al.*, 2011 ; Lim *et al.*, 2023). Les services peuvent également réduire les impacts à long terme de la violence sur leur santé mentale et physique, leur vie sociale et professionnelle, ainsi que sur leur situation financière (Bermea et Henderson, 2024). Pour les personnes lesboqueers, ces services jouent également un rôle crucial pour contrer les effets d'isolement, de honte et de culpabilité qui sont exacerbés par la faible reconnaissance sociale de leurs réalités (Messinger, 2017b ; Thibault, 2008).

Or, pour accéder à ces services, les personnes lesboqueers rapportent rencontrer des obstacles à plusieurs niveaux. D'abord, il existe très peu de représentations ou de discours sur la violence au sein de relations lesboqueers dans l'espace public (Barnes, 2011 ; Harden *et al.*, 2022 ; Thibault, 2008 ; Turell et Herrmann, 2008a). Même au sein des communautés lesboqueers, ces réalités sont peu mises de l'avant par crainte d'ajouter à la stigmatisation vécue par celles-ci (Barnes, 2011 ; Harden *et al.*, 2022). Ensuite, lorsqu'elles entreprennent des démarches pour obtenir de l'aide, plusieurs victimes lesboqueers rapportent ne pas se reconnaître dans l'offre de services en VPI, que ce soit en raison de discours, de formulaires et d'affichages rarement inclusifs ou par crainte d'y être invisibilisées et jugées par les intervenant·es (Calton *et al.*, 2016a ; Donovan et Barnes, 2020b ; Furman *et al.*, 2017).

L'inadéquation des services de VPI avec les réalités lesboqueers a été maintes fois soulignée : plusieurs chercheur·euses dénoncent les fondements hétérocisnormatifs de l'approche dominante,

qui tend à homogénéiser les discours sur la violence et à être centrée sur le schéma homme-agresseur et femme-victime. Cela empêcherait non seulement les personnes ayant vécu de la violence dans une relation lesbienne d'être reconnues par les services, mais nuit également à leur propre reconnaissance de la violence qu'elles subissent (Davis et Glass, 2011). Même lorsqu'elles sont accueillies dans les services, des interventions qui prennent l'hétérosexualité pour norme se révèlent souvent inappropriées pour appréhender les dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans leurs relations (Cannon, 2015 ; Subirana-Malaret *et al.*, 2019). Plusieurs auteur·rices soutiennent à ce titre que le genre ne devrait pas être la seule lunette d'analyse pour comprendre la violence dans les relations intimes et amoureuses chez les personnes LGBTQIA+ et soulignent l'importance de considérer des variables telles que l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale et les dynamiques de pouvoir au sein des relations (Cannon, 2015 ; Davis et Glass, 2011 ; Harden *et al.*, 2022 ; Subirana-Malaret *et al.*, 2019).

Au Canada et au Québec, quelques études commencent à souligner le manque d'adaptation des services publics de santé aux réalités des femmes des minorités sexuelles, particulièrement dans les services sociaux et les soins en santé sexuelle et physique (Feugé *et al.*, 2017, Jakubiec *et al.*, 2023 ; Wassef *et al.*, 2025). La plus récente de ces recherches au Québec, menée auprès de 55 femmes et personnes lesbiennes, bissexuelles, pansexuelles et queers, identifie plusieurs obstacles systémiques aux soins de qualité, tels que le manque de formation des professionnel·les à leurs réalités, le refus de soins par le service, la méconnaissance des réalités trans et queer ainsi que le coût élevé des services en santé mentale (Wassef *et al.*, 2025). Il apparaît pertinent de se demander si ces barrières sont présentes dans les services québécois en matière de violence dans les relations intimes.

Dans cette recherche, l'expression « services publics et communautaires » désignera l'ensemble des dispositifs institutionnels qui interviennent en matière de VPI. Ces dispositifs comprennent les services publics, où nous examinerons surtout l'intervention policière et judiciaire au Québec, ainsi que les services communautaires. Ces derniers renvoient notamment aux organismes spécialisés en VPI ou auprès des populations LGBTQIA+, qui offrent principalement une intervention psychosociale. Quoique les limites entre ces deux types de services ne soient pas toujours claires (par exemple, les CAVAC offrent majoritairement de l'intervention

psychosociale, mais leur financement est en grande partie assumé par le ministère de la Justice (Dufour, 2013), nous les distinguerons en deux grandes catégories pour l'analyse.

Bien qu'il soit l'une des premières juridictions à avoir reconnu la violence entre partenaires lesboqueers dans sa *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* de 1995, le gouvernement du Québec n'a pas inclus cette réalité dans ses efforts de sensibilisation des dernières années (Côté et Lavoie, 2018 ; Roy et al., 2024d ; Thibault et al., 2022b). Rappelons que des politiques publiques et des services inéquitables ont un impact réel sur la vie des victimes de violence. À l'international, certain·es auteur·rices observent que les inégalités d'accès contribuent à la manière dont la violence s'est installée dans certaines relations intimes, notamment en laissant la dynamique de contrôle s'intensifier faute d'intervention appropriée (Donovan et Hester, 2014). Loin de réduire les inégalités, les services peuvent ainsi, lorsqu'ils sont inadéquats, contribuer à les creuser (Cannon et Buttell, 2016).

Afin de mieux comprendre ces enjeux, notre analyse de la qualité et de l'accessibilité des services en VPI s'appuiera sur deux cadres théoriques. D'abord, l'analyse de l'expérience dans les services des victimes lesboqueers de VPI mobilisera le modèle d'accessibilité de Mary Dixon-Woods (2006) qui, par le concept d'admissibilité (traduction du terme *eligibility*), décrit le processus par lequel une personne est perçue ou non comme admissible à des soins. Ce modèle distingue plusieurs étapes dans l'accès : l'identification de l'admissibilité, la navigation dans le système, le jugement d'admissibilité par les professionnel·les et la disponibilité des ressources. Il décrit ainsi les multiples mécanismes d'inclusion et d'exclusion par lesquels l'admissibilité est coconstruite et négociée entre les individus et les institutions.

Ensuite, le concept de confiance institutionnelle, initialement défini par Mayer et al. (1995) puis retravaillé par Angie C. Kennedy (2024), sera articulé pour construire une lecture de la qualité des services non pas comme une caractéristique inhérente aux services, mais comme un processus dynamique entre les victimes et les institutions. Cet article ne vise pas à évaluer la qualité des services québécois, mais plutôt à explorer la perception qu'ont les personnes participant·es des éléments d'un service de qualité. Il s'agit de comprendre ce qui, selon elles, contribue à ce qu'un soutien soit vécu comme adéquat ou non. L'expression « qualité des services » fait donc référence à cette qualité perçue et définie par les victimes. Ces perceptions

seront mises en relation avec les trois grandes dimensions du modèle de Kennedy : la bienveillance (chaleur, écoute, orientation vers les besoins des victimes), l'équité (accessibilité sans discrimination, cohérence entre les politiques et les pratiques concrètes) et la compétence (interventions efficaces, pertinence pour les populations concernées, pratiques fondées sur les données probantes). Cette approche permet d'éclairer que le non-recours aux services, même lorsqu'ils sont théoriquement accessibles, peut s'expliquer par des facteurs structurels et relationnels influençant la manière dont leur qualité est perçue.

Seuls 3 % des études publiées sur la VPI à l'international portent spécifiquement sur les populations LGBTQIA+ (Addington, 2020) ; un manque de recherche également constaté au Canada (Wathen *et al.*, 2025). Ce déficit de connaissances pourrait contribuer à la persistance de certains mythes, notamment celui selon lequel la violence entre personnes lesboqueers serait rare ou mutuelle (Badenes-Ribera *et al.*, 2015 ; Gerstenberger *et al.*, 2019 ; Martin et Kotian, 2023 ; Wathen *et al.*, 2025). À ce jour, très peu d'études en français se sont penchées sur l'expérience des femmes victimes de VPI dans les services publics et communautaires québécois en contexte de relations non hétérosexuelles. Cette recherche vise donc à combler ce manque dans la littérature et à offrir un espace où les personnes lesboqueers pourront nous informer sur l'accessibilité et la qualité du soutien reçu en VPI au Québec.

Nous tenterons de répondre à la question suivante : quelle est l'expérience de soutien reçu par les personnes lesboqueers victimes de VPI auprès des services publics et communautaires? De façon plus spécifique, la thèse cherche à :

1. Décrire l'expérience du soutien vécue par les personnes lesboqueers au sein des services publics et communautaires;
2. Identifier et décrire les composantes du soutien qui influencent la perception de la qualité et de l'accessibilité de ce soutien;
3. Mieux comprendre les barrières qui limitent l'accès aux services, telles qu'elles sont vécues par les victimes.

1.1 Structure de la thèse

Le premier chapitre propose un état des connaissances sur la violence dans les relations intimes lesboqueers. Il offre une description des services en VPI au Québec, ainsi qu'une synthèse des lacunes identifiées dans la littérature quant à l'accessibilité et à la qualité des services publics et communautaires. Il permet également de passer en revue les principales conceptualisations de la VPI au sein des relations lesboqueers, ainsi que de poser l'ancrage féministe de cette recherche.

Le deuxième chapitre présente la méthodologie de l'étude ainsi que les considérations éthiques au cœur du projet. Il justifie le choix d'une démarche qualitative et décrit l'épistémologie, le processus de recrutement et la méthode de collecte et d'analyse des données.

Le troisième chapitre présente un premier article, soumis le 18 juin 2025 à la revue *Préfix*, révisée par les pairs. Cet article propose une exploration des barrières d'accès aux services au prisme du modèle de Dixon-Woods (2006). Des difficultés d'accès sont mises en évidence, notamment en ce qui concerne les obstacles à la reconnaissance de la VPI au sein des relations lesboqueers et les mécanismes institutionnels qui, selon les participant·es, freinent le recours aux services.

Le quatrième chapitre comprend un deuxième article publié en décembre 2025 à la revue *Psychologies, Genre et Société*, révisée par les pairs. À partir de l'analyse des propos recueillis, cet article mobilise le modèle de Kennedy (2024) pour examiner la perception de la qualité des services offerts aux personnes lesboqueers et les conditions d'un soutien vécu comme adéquat. L'écart entre les besoins exprimés par les victimes et l'offre institutionnelle sera mis en évidence, tout comme les expériences de discrimination vécues dans certains dispositifs de soin.

Enfin, le cinquième chapitre est une discussion générale qui présente la synthèse des deux articles et en analyse les résultats de façon transversale. Des pistes de réflexion sont proposées pour les recherches futures et les politiques publiques en matière de services en VPI. Ce chapitre se conclut par une présentation des limites de la recherche.

CHAPITRE 1

ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce chapitre propose un état des connaissances sur la violence dans les relations intimes lesboqueers et sur les services offerts aux victimes⁴ au Québec. Puisque cette thèse s'intéresse à l'expérience de soutien vécue par les victimes lesboqueers de violence dans les relations intimes, la VPI est d'abord définie, puis les caractéristiques spécifiques qu'elle peut prendre dans les relations lesboqueers sont explorées. La section suivante offre un aperçu des facteurs qui sont associés à la victimisation en contexte amoureux et intime, ainsi que les conséquences qu'elle peut engendrer chez les victimes lesboqueers. Ces précisions permettent de mieux comprendre les besoins de celles-ci dans leurs expériences des services. Les principaux modèles théoriques en VPI sont ensuite mobilisés, suivis d'un survol de l'ancrage féministe et sociohistorique de cette thèse. Ensuite, suit une présentation des différents services offerts au Québec à la lumière de la littérature scientifique et grise. Cette mise en contexte permet d'examiner les services actuellement disponibles. Le chapitre se conclut par une présentation des différents modèles théoriques que nous utilisons pour analyser l'accessibilité et la qualité du soutien.

1.1 Comprendre la violence entre partenaires intimes lesboqueers

Nous proposons un tour d'horizon des principales dimensions de la violence entre partenaires intimes dans les communautés lesboqueers. Nous aborderons d'abord les définitions de la VPI, ses caractéristiques spécifiques, les facteurs influençant la victimisation, ainsi que ses conséquences. Ensuite, nous reviendrons sur les modèles théoriques sur la violence entre partenaires lesboqueers, l'histoire de la recherche sur la VPI chez les femmes lesboqueers, les cadres théoriques féministes, ainsi que l'histoire des communautés lesboqueers. Ces facteurs ont un impact direct sur la manière dont la violence est reconnue et prise en charge, tant dans les services publics que communautaires.

⁴ Bien que le terme « survivant·es » soit parfois préféré pour éviter la stigmatisation associée à celui de « victimes », il véhicule une posture héroïque qui peut invisibiliser celles qui restent dans une relation violente ou y perdent la vie (Albertín Carbó, 2017 ; Laliga-Mollá *et al.*, 2025). Pour cette raison, nous utilisons le terme « victimes » dans une perspective critique, comme un état transitoire où les besoins de reconnaissance par les institutions s'inscrivent dans un processus d'empouvoirement des victimes.

1.1.1 Définition de la violence entre partenaires intimes

La VPI est un phénomène complexe qui fait l'objet de plusieurs cadres théoriques, certains la définissant par des comportements, d'autres par une compréhension plus relationnelle du phénomène.

L'Organisation mondiale de la Santé adopte l'approche comportementale en définissant la VPI comme « tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination » (OMS, 2021).

En 1986, Barbara J. Hart, avocate, militante et chercheuse féministe, propose quant à elle une définition de la VPI dans les relations lesbiennes qui insiste sur les dynamiques relationnelles : « la violence conjugale lesbienne est un ensemble de comportements violents et coercitifs par lesquels une lesbienne cherche à contrôler les pensées, les croyances et la conduite de sa partenaire intime ou à punir cette dernière pour avoir résisté à son contrôle » [notre traduction] (Hart, 1986, p. 173). La violence conjugale lesbienne serait marquée par des dynamiques de hiérarchie, de pouvoir, de propriété et de contrôle. Elle entraîne également chez la victime une tendance à protéger son agresseur·euse des conséquences de sa violence.

Au Québec, la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* propose en 1995, dans cette perspective, une définition à la fois axée sur la domination et les actes violents :

La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. [...] La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles, ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. (Gouvernement du Québec, 1995, p. 18).

Cette approche insiste sur la dynamique de contrôle qui structure la relation violente, en particulier dans les rapports sociaux historiquement inégalitaires entre les hommes et les femmes (Gouvernement du Québec, 2018 ; Laforest *et al.*, 2018).

Dans les années 2000, Stark (2007) propose le concept de contrôle coercitif pour mettre davantage l'accent sur le schéma de domination dans les relations. Plutôt que de définir la VPI par des comportements spécifiques, le contrôle coercitif appréhende la violence comme l'accumulation de stratégies qui restreignent la liberté de la victime et assurent à l'auteur·rice de violence son emprise sur elle (Côté *et al.*, 2025 ; Stark, 2007). La VPI est donc comprise comme un schéma de domination qui se construit dans le temps et de manière insidieuse, si bien qu'il est difficile de la réduire à des actes ou épisodes de violence précis.

Bien que le concept de contrôle coercitif (Stark, 2007) enrichisse la compréhension théorique de la VPI, il n'a pas encore été intégré de façon explicite et uniforme aux politiques en matière de VPI au Québec. Plusieurs organisations et regroupements féministes, notamment les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, utilisent néanmoins le concept de contrôle coercitif dans leurs cadres d'intervention afin de mettre en lumière les stratégies de domination exercées par les auteur·rices de violence (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2023).

Les organisations féministes mobilisent également l'approche du continuum de la violence pour rendre compte de l'accumulation et l'imbrication des violences faites aux femmes (Dobash et al., 1998 ; RéQEF, 2026 ; Scheper-Hughes et Bourgois, 2004 ; Yoshihama et Bybee, 2011). Développé par Liz Kelly (1987)⁵, le concept de continuum de la violence permet de faire le lien entre différentes formes de violence, qui, peu importe leurs variations d'intensité ou de fréquence, découlent de la domination masculine. Cette manière de comprendre la violence permet de situer la violence entre partenaires intimes, le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles sur un même continuum – qu'elles surviennent ou non en contexte conjugal, ces violences sont comprises comme des expériences interreliées et ancrées dans des rapports de pouvoir (Dobash et al., 1998 ; RéQEF, 2026 ; Scheper-Hughes et Bourgois, 2004 ; Yoshihama et Bybee, 2011). Celles-ci ne sont donc pas hiérarchisées selon leur gravité, car ce sont des phénomènes qui, dans leur ensemble, affectent l'autonomie et la sécurité des femmes et minorités de genre (Kelly,

⁵ Pour une traduction française de l'article fondateur sur le continuum de la violence, voir Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du Genre*, 66(1), 17-36. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>

1987). Le continuum de violence met donc en lumière la nature intrinsèquement violente de comportements courants, mais souvent banalisés et minimisés.

Dans le cadre de cette recherche, ce sera principalement la définition du gouvernement du Québec qui sera mobilisée, car elle structure l'organisation et les pratiques des services publics et communautaires en matière de VPI au Québec. Elle constitue donc un cadre pertinent pour situer l'expérience des personnes lesboqueers au sein des dispositifs auxquels elles peuvent avoir recours. De plus, comme il sera question dans la section *1.1.4 Ancrage féministe et sociohistorique en matière de VPI*, notre approche conçoit la violence entre partenaires intimes comme une pratique de pouvoir inscrite dans les rapports sociaux de genre, en cohérence avec la définition du gouvernement du Québec et les apports des concepts de continuum de violence et de contrôle coercitif.

1.1.2 Caractéristiques de la violence entre partenaires intimes lesboqueers

La littérature recense plusieurs formes de violence, notamment la violence physique (ex. : pousser, frapper, gifler, utiliser des armes, tirer les cheveux), psychologique (ex. : critiques excessives, jalousie, chantage, surveillance, humiliation, fausses accusations, menace de suicide, harcèlement), verbale (ex. : cris, insultes), sociale (ex. : isolement des ami·es, de la communauté), économique (ex. : endettement, vol d'argent, contrôle excessif de l'argent) et sexuelle (ex. : coercition, viol) (Badenes-Ribera *et al.*, 2015 ; Bermea *et al.*, 2019 ; Messinger, 2017e ; Ristock, 2003 ; Walters, 2011).

Les différentes méta-analyses et enquêtes reconnaissent que la forme de violence la plus fréquente entre partenaires lesboqueers est la violence psychologique : la majorité des lesbiennes en auraient d'ailleurs été victimes au cours de leur vie (Badenes-Ribera *et al.*, 2015 ; Jaffray, 2021 ; Lejbowicz, 2022). Il importe toutefois de rappeler que les recherches récentes ne concluent pas pour autant à une faible prévalence de la violence physique chez les personnes lesboqueers. Selon la plus récente enquête pancanadienne sur la question, les femmes des minorités sexuelles seraient trois fois plus à risque que les femmes hétérosexuelles d'avoir subi

de la violence physique ou sexuelle au cours de la dernière année (17%, contre 6%)⁶ (Jaffray, 2021).

Bien que toutes les formes de violence soient présentes tant chez les populations LGBTQIA+ qu'hétérosexuelles, elles se manifestent de façon particulière dans les expériences des personnes de la diversité sexuelle et de genre. Parmi celles-ci, une manifestation de violence psychologique est, quant à elle, unique aux relations lesboqueers et aux relations LGBTQIA+ en général – l'abus identitaire (Woulfe et Goodman, 2018). Ce type de violence peut se manifester de diverses façons : la menace de révéler ou la révélation de l'orientation sexuelle du partenaire à son entourage (*outing*), la négation ou le dénigrement de l'identité (« tu n'es pas une vraie lesbienne »), l'utilisation d'insultes homophobes, la menace d'isoler la victime de son cercle *queer* ou de sa famille choisie et le contrôle de l'expression de genre (Badenes-Ribera *et al.*, 2015 ; Bermea *et al.*, 2019 ; Woulfe et Goodman, 2018). Cette forme d'abus exploite la honte que peut ressentir la victime face à son identité pour la manipuler et la contrôler – elle peut ainsi se traduire, par exemple, par des propos niant la possibilité pour la victime d'obtenir de l'aide, affirmant que personne ne la croira ou qu'elle mérite la violence du fait qu'elle est lesbienne (Antebi-Gruszka et Scheer, 2021 ; Badenes-Ribera *et al.*, 2015 ; Parry et O'Neal, 2015).

D'autres manifestations spécifiques sont observées dans le registre des violences sexuelles. Par exemple, le rapport de recherche de Dorais et Gervais (2018) recense certaines expériences de violence sexuelles vécues par les femmes LGBTQIA+, lesquelles peuvent se manifester dans une relation comme outils de domination (par exemple, dans des situations de fétichisation ou de viol correctif d'une partenaire bisexuelle). Pour les personnes lesboqueers racisées, l'abus peut également prendre des dimensions particulières et se manifester par des microagressions raciales ou par une exotisation (Ummak *et al.*, 2024). Par exemple, Lane-Steele (2011) montre que les lesbiennes masculines noires – dites *studs* – sont confrontées à une hypersexualisation qui relève à la fois des stéréotypes au sujet des femmes noires et ceux associés aux personnes lesbiennes.

⁶ Rappelons que le genre des auteur·rices présumé·es de ces violences n'est cependant pas précisé.

1.1.3 Facteurs et conséquences associés à la VPI

Comme le rappelle Messinger (2017g), les théories sur la VPI au sein des relations LGBTQIA+ doivent refléter la complexité des réalités vécues, plutôt que les simplifier. Il importe de distinguer les conséquences – qui exigent un soutien adapté de la part des services de soutien – des facteurs qui influencent la victimisation à la VPI (ou facteurs de risque⁷) – qui nous informent sur les actions de prévention vers lesquelles orienter nos ressources. Notons toutefois que plusieurs éléments présentés dans la section suivante relèvent à la fois des conséquences et des facteurs influençant la victimisation à la VPI. C'est en raison de ces imbrications que cette section nous semble pertinente dans le cadre de cette recherche : identifier ces dynamiques permet de mieux comprendre comment les services peuvent répondre plus adéquatement aux besoins des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres victimes de VPI, à la fois en matière de prévention et de prise en charge.

Pour commencer, seront présentés ici certains facteurs qualifiés d'« individuels ». Il convient toutefois de souligner que ces facteurs sont souvent en interaction avec des dynamiques structurelles, telles que l'hétérocisnormativité, les inégalités de classe et le racisme systémique. Parmi les facteurs individuels, le fait de ne pas avoir fait son *coming out* peut accroître l'isolement social et ainsi augmenter la vulnérabilité face à la violence, surtout lorsque cela s'explique par des contextes familiaux et communautaires hostiles à la diversité sexuelle et de genre (Register, 2018). D'autres facteurs incluent la victimisation à la violence ou les expériences de victimisation dans l'enfance, qui peuvent altérer la perception du danger ou augmenter les seuils de tolérance face à des comportements violents (Alhusen *et al.*, 2010), la présence de troubles de santé mentale qui affectent la régulation émotionnelle et la gestion des conflits (dépression, trouble de stress post-traumatique, trouble de la personnalité) (Spencer *et al.*, 2017), ainsi que la consommation d'alcool et de drogues (Lehavot et Simoni, 2011 ; Renzetti, 1992a ; Scheer et Mereish, 2021).

⁷ Le terme facteurs de risque ne sera pas utilisé, car cette formulation peut suggérer une responsabilité aux victimes. Nous parlerons plutôt de facteurs qui influencent la victimisation à la VPI ou ses conséquences, en cohérence avec notre approche féministe.

Sur le plan relationnel, certains auteur·rices notent que les relations entre femmes peuvent être marquées par une forte fusion émotionnelle et un isolement social (Lewis *et al.*, 2014 ; Messinger, 2017g). L'isolement social peut d'ailleurs rendre difficile la reconnaissance ou la remise en question de dynamiques relationnelles problématiques et renforcer la fusion relationnelle. Ce phénomène a été documenté dans les travaux de Renzetti (1992a), qui avait interrogé 100 femmes lesbiennes à propos de la violence dans leurs relations intimes. Parmi les répondantes, 52 % identifiaient leur désir d'indépendance comme une source majeure de conflit et 70 % considéraient la jalousie comme un problème important dans leur relation. Une analyse de régression multiple menée à partir de ces données a révélé que six variables – la dépendance émotionnelle, la jalousie, les différences de classe, le niveau d'instruction, la dépendance économique et l'écart de revenu – expliquaient 53 % de la variance de la sévérité de la violence (Renzetti, 1992a). La dépendance émotionnelle et la jalousie, les deux facteurs plus fortement associés à la sévérité de la violence, tendent aujourd'hui à être analysées au prisme de dynamiques plus larges, comme les normes hétérocisnormatives, l'âge, la classe, la santé mentale ou l'exclusion sociale (Lejbowicz, 2022 ; Scodellaro *et al.*, 2024 ; Souza *et al.*, 2021).

Certaines populations lesboqueers sont particulièrement exposées à la violence entre partenaires intimes. Par exemple, les personnes trans lesboqueers présentent des taux plus élevés de victimisation en contexte intime que leurs pairs cisgenres, une réalité largement sous-documentée dans la littérature scientifique (Peitzmeier *et al.*, 2020). Les personnes lesboqueers racisées vivent, quant à elles, de la marginalisation à l'intersection de rapports de pouvoir multiples – notamment le racisme, le colonialisme, l'hétérosexisme et la cisnormativité, ce qui peut d'autant plus les mettre à risque de violence (Harden *et al.*, 2022 ; Ristock *et al.*, 2019 ; Simpson et Helfrich, 2014). Une étude qualitative menée auprès de 50 participant·es autochtones au Manitoba et en Colombie-Britannique révèle que la VPI au sein des communautés bispirituelles et LGBTQIA+ est souvent associée à d'autres vécus de violences systémiques, telle que le racisme, l'itinérance, le chômage ou la pauvreté (Ristock *et al.*, 2019), soulignant la pertinence des perspectives intersectionnelles pour analyser l'imbrication des rapports de pouvoir.

Sur le plan des conséquences, les victimes lesboqueers de violence dans les relations intimes présentent des taux élevés de TSPT (Antebi-Gruszka et Scheer, 2021 ; Messinger, 2017e), de dépression, d'anxiété (Reuter *et al.*, 2017 ; Woulfe et Goodman, 2018), de difficultés de

régulation émotionnelle (Scheer et Mereish, 2021) et de symptômes somatiques (Scheer et Baams, 2019). Plusieurs victimes ressentent de la honte, un sentiment de trahison, ainsi que la peur d'être à nouveau victimisées, ce qui peut favoriser l'isolement social ou des comportements d'évitement (Antebi-Gruszka et Scheer, 2021 ; Baker *et al.*, 2013 ; Scheer *et al.*, 2022 ; Turell et Herrmann, 2008a). La crainte d'être jugée pour avoir vécu de la VPI de la part d'une femme, souvent exacerbée par les tabous au sujet de la diversité sexuelle et de genre dans l'entourage, est également fréquente (Donovan et Barnes, 2019 ; Laliga-Mollá *et al.*, 2025 ; Turell et Herrmann, 2008a).

Les conséquences physiques de la VPI incluent des blessures (allant parfois même jusqu'à entraîner la mort), des douleurs chroniques, des troubles du sommeil ou des problèmes gynécologiques, tels que des infections transmissibles sexuellement et par le sang (Furman *et al.*, 2017 ; Johnson, 2010 ; Kelly et Johnson, 2008 ; Lapierre et Côté, 2014 ; Ogbe *et al.*, 2020). L'usage d'alcool ou de drogues comme moyen de gestion du trauma est courant, tout comme certains comportements sexuels à risque (Hatzenbuehler, 2009 ; Parsons *et al.*, 2018). Enfin, les conséquences économiques, comme la perte d'emploi, la précarité et l'itinérance, peuvent limiter les possibilités de quitter la relation ou d'obtenir de l'aide (Lapierre et Côté, 2014 ; Messinger, 2017e). Une étude menée en 2001 révèle que, pour 60% des femmes lesboqueers enquêtées, le manque de ressources matérielles a été la raison déterminante de ne pas quitter leur conjointe violente (Balsam, 2001 ; Rollé *et al.*, 2018).

Ces facteurs mettent en lumière l'urgence d'offrir un soutien à la hauteur de la gravité des situations de VPI, lesquelles s'inscrivent dans des dynamiques sociales que divers modèles théoriques ont tâché d'identifier.

1.1.4 Ancrage féministe et sociohistorique en matière de VPI

Sortir d'un paradigme hétérocentré quant à la VPI au sein de relations lesboqueers vient ébranler certaines assises féministes, notamment l'idée qu'elle aurait principalement pour cause la domination masculine (Subirana-Malaret *et al.*, 2019). Dans un premier temps, les principaux modèles en VPI seront présentés afin d'offrir un ancrage théorique général. Un survol de l'histoire des recherches dans ce champ nous permettra ensuite de constater l'évolution des

conceptualisations théoriques de cette violence et des débats entourant le rôle du genre. Ces débats ne sont pas uniquement théoriques – ils ont des répercussions directes sur la manière dont la VPI est reconnue dans les politiques publiques et dans les pratiques d'intervention sur le terrain.

1.1.4.1 Modèles théoriques sur la violence entre partenaires lesbiens

Parmi les modèles les plus influents en VPI au cours des dernières décennies figure la typologie de la violence conjugale proposée par Johnson (2008). Cet auteur distingue plusieurs types de violence: la violence situationnelle (des conflits ponctuels qui dégénèrent, sans dynamique de contrôle), le terrorisme intime (empreinte d'une dynamique de contrôle de la part d'un·e partenaire) et la violence de résistance (des comportements violents commis pour se défendre de la violence exercée par un·e partenaire) (Bermea et al., 2019 ; Johnson, 2008, 2011 ; Lapierre et Côté, 2014). Johnson (2008) suggère que les enquêtes populationnelles saisissent principalement la violence situationnelle, tandis qu'elles sous-représentent le terrorisme intime, plus sévère, mais aussi plus rare, qui apparaît davantage dans les données cliniques, policières ou dans les recherches qualitatives. Cette typologie veut ainsi clarifier les débats portant sur les taux élevés de violence en apparence « symétrique » au sein des études populationnelles, et ce, peu importe le genre des partenaires (Bermea et van Eeden-Moorefield, 2024 ; Cares *et al.*, 2024).

Si la typologie de Johnson permet de distinguer différents types de VPI – notamment la violence situationnelle liée à des conflits interpersonnels, le terrorisme intime ancré dans une logique de domination, et la violence de résistance en réponse à des violences subies –, elle n'apporte toutefois pas de réponse quant à la surreprésentation de la VPI dans les communautés LGBTQ+. C'est ici que la théorie du stress minoritaire développée par Ilan Meyer (2003, 2010) s'avère pertinente : elle permet d'expliquer la prévalence élevée de problématiques sociales au sein de groupes stigmatisés, notamment en ce qui concerne les troubles de santé mentale ou, dans ce cas-ci, le risque d'être victime ou auteur·rice de VPI. Il postule que ces populations sont exposées à des sources chroniques de stress : *externes*, par la discrimination, la violence et la stigmatisation; *anticipées*, en étant dans la peur constante d'être rejetées ou marginalisées; et *intériorisées*, sous forme de honte et de haine de soi, qualifiées dans ce modèle d'homophobie intériorisée.

Dans le contexte de démarches auprès de services sociaux ou judiciaires, la littérature suggère que ces formes de stress peuvent se traduire chez les victimes lesbiennes de VPI par une réticence à chercher de l'aide, une méfiance envers les institutions ou des expériences de revictimisation lorsqu'elles sont confrontées à des attitudes lesbophobes ou sexistes (Balsam, 2001 ; Carvalho *et al.*, 2011 ; Lewis *et al.*, 2014). Lewis et ses coauteurs (2014) montrent que l'homophobie intériorisée peut aussi contribuer à la perpétration de la violence, ce qui souligne l'importance de mieux comprendre les liens entre les vécus d'oppression liés à l'identité sexuelle, la VPI et l'accès à un soutien adapté. D'autres auteur·rices soutiennent d'ailleurs que les expériences de VPI peuvent également renforcer la haine de soi et exacerber les difficultés dans la recherche de soutien (Carvalho *et al.*, 2011). En ce sens, la théorie du stress minoritaire nous sera utile pour contextualiser les défis que rencontrent les personnes lesbiennes dans leur recherche de soutien. Toutefois, comprendre pleinement les enjeux liés à la VPI dans ces contextes exige également de penser sa composante genrée à partir d'un ancrage féministe et sociohistorique.

1.1.4.2 Histoire de la recherche sur la VPI dans les relations lesbiennes et les débats sur le rôle du genre

Les premières recherches sur la VPI dans les relations lesbiennes ont joué un rôle crucial non seulement dans la légitimation de la problématique, mais aussi dans la revendication d'espaces de soutien capables d'accueillir les expériences des victimes en dehors d'un cadre hétérocentré. La recherche sur cette problématique s'amorce dans les années 1980, notamment grâce aux travaux de Kerry Lobel (1986) et de Claire Renzetti (1988) qui dénoncent le double tabou auquel sont confrontées les victimes lesbiennes de VPI : leur orientation sexuelle et leur vécu de violence. Cette problématique demeure toutefois plutôt marginale dans les sphères académique et publique. Les premières recherches sont tantôt critiquées par certaines féministes parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans le narratif de la violence fondée sur le genre, tantôt récupérées par les mouvements masculinistes, comme dans le cas des travaux de Renzetti, cités par un chroniqueur conservateur pour discréditer une candidate politique lesbienne et « prouver » que la violence des femmes lesbiennes était « chronique et vicieuse » (Renzetti, 1998).

Malgré cette réception ambivalente, les années 1990 marquent l'affirmation de ce champ de recherche, porté par des chercheuses féministes, telles que Gwat-Yong Lie et Sabrina

Gentlewarrier (1991) et le travail continu de Claire Renzetti (1992c), ainsi que par l'essor des études de genre et des théories queers avec les autrices Judith Butler (1990) et Eve Kosofsky Sedgwick (1990). Au tournant des années 2000, plusieurs études indiquent une prévalence équivalente, voire supérieure, de la violence dans les couples lesboqueers comparativement aux couples hétérosexuels (Balsam et Szymanski, 2005 ; Turell, 2000). Les travaux de Ristock (2002), et ceux qui suivront, appellent alors à reconnaître la violence dans les relations intimes entre personnes de la diversité sexuelle et de genre et critiquent d'ailleurs les cadres explicatifs hétérocisnormatifs qui échouent à intégrer ces réalités dans leurs modèles et invisibilisent davantage les victimes lesboqueers.

Aujourd'hui, comme depuis le début des recherches sur le sujet, plusieurs postures analytiques animent les débats sur le rôle du genre dans la VPI. Dans une monographie sur la violence dans les relations intimes LGBTQIA+, Messinger (2017g) recense trois grandes approches théoriques à ce sujet. La première consiste à carrément rejeter les théories genrées, notamment celles qui expliquent la violence par une dynamique patriarcale homme-agresseur / femme-victime. Cette posture est toutefois critiquée, notamment par les chercheur·euses féministes qui mettent en garde contre une dépolitisation de l'enjeu (Flynn *et al.*, 2018 ; Lapierre et Côté, 2014 ; Messinger, 2017g). Les données de la Sécurité publique du Québec (2024) illustrent d'ailleurs l'importance du caractère genré : en 2022, les femmes représentaient 75,3 % des victimes de crime en contexte conjugal, 96 % des victimes d'agressions sexuelles et la totalité des victimes d'homicides conjugaux⁸. Les hommes constituaient 75,9% des auteurs présumés pour l'ensemble des crimes conjugaux, 100% pour les homicides et 98 % pour les agressions sexuelles.

Une seconde approche consiste à appliquer les théories genrées uniquement aux couples hétérosexuels, en supposant que les dynamiques relationnelles LGBTQIA+ seraient trop différentes pour y être comparées (Messinger, 2017g). Cette position amène certain·es chercheur·euses à ne pas considérer la VPI entre femmes comme similaire à celle exercée par des hommes hétérosexuels, une position qui, pour d'autres, risque de minimiser la gravité de la

⁸ Nous utilisons le terme *homicides conjugaux* ici par cohérence avec la formulation utilisée par le ministère de la Sécurité publique. Le terme féminicide est préférable pour désigner ces homicides, afin de souligner leur dimension genrée (Conseil du statut de la femme, 2024).

violence entre personnes lesboqueers et d'occulter la manière dont le genre est intrinsèque aux formes spécifiques de VPI comme l'abus identitaire (Cannon, 2015 ; Lehavot et Simoni, 2011).

Enfin, une troisième perspective, qui sera notre approche, propose une réinterprétation critique des théories genrées dans une lecture *queer*, féministe et intersectionnelle. Ainsi, les rapports de domination peuvent se reproduire dans des contextes non hétérosexuels, à l'intersection du genre, de la classe, de l'âge ou d'une identité racialisée. Cette approche ne considère pas le genre comme une variable fixe, mais plutôt comme un système constitué socialement par des dynamiques et pratiques de pouvoir (Messinger, 2017g). Cela signifie, entre autres, que la VPI peut changer de forme ou d'intensité au fil de la relation, selon le contexte et les positions sociales des partenaires. Toutefois, ces changements s'inscrivent toujours dans des rapports sociaux de pouvoir. Par exemple, et comme souligné plus tôt, certaines autrices de violence à l'apparence plus féminine peuvent échapper aux soupçons de la police, leur partenaire *butch*⁹ étant plus facilement identifiée comme l'agresseur par son expression de genre plus masculine (Martin et Kotian, 2023 ; Walters, 2011). D'ailleurs, le mythe selon lequel les personnes lesboqueers ayant une expression de genre plus masculine seraient plus susceptibles d'être violentes persiste dans les recherches et les services, bien qu'aucune corrélation n'ait été établie avec le rôle joué dans la dynamique de violence (Balsam et Szymanski, 2005). Cette observation nous indique que la VPI au sein des relations lesboqueers ne suit pas nécessairement les scripts de genre de manière mécanique. Les normes hétérocisnormatives s'y reflèteraient plutôt de manière déformée et insidieuse, lesquelles peuvent se manifester dans les enjeux identitaires, la précarité sociale ou encore la stigmatisation vécue par ces couples (Cannon, 2015 ; Laliga-Mollá *et al.*, 2025 ; Lejbowicz, 2022 ; Messinger, 2017g).

1.1.4.3 Cadre théorique féministe

Le cadre théorique de cette recherche s'appuie à la fois sur les apports du féminisme matérialiste et les approches intersectionnelles. Chez Monique Wittig (1970; 1980) et Colette Guillaumin (1978), le sexe s'analyse comme un rapport social de domination – une construction historique et politique qui constitue les femmes en une classe au service des intérêts des hommes. Lue à

⁹ Qualificatif utilisé pour décrire, généralement chez des personnes lesboqueers, une expression de genre plus masculine (Martin et Kotian, 2023)

travers cette lunette, la violence ne se réduit pas à des actes précis : elle opère comme une modalité d'appropriation des corps des femmes, y compris dans les relations intimes (Federici, 2017; Lejbowicz, 2022).

En ce qui a trait à notre problématique, le féminisme matérialiste permet de reconnaître que les identités lesbiennes, bisexuelles, pansexuelles et queers sont le produit de rapports sociaux, et non des catégories naturelles – celles-ci ne préexistent pas les rapports de pouvoir, mais émergent plutôt des dispositifs politiques, médicaux, juridiques et discursifs qui produisent ces catégories (Wittig, 1980). Dans cette idée, la catégorie « femme » elle-même est intrinsèque à un ordre social fondé sur l'hétérosexualité, dont les personnes lesbiennes sont partiellement exclues (Wittig, 1980). Ainsi, nous postulons que les vécus de violence et les relations aux services de soutien ne peuvent être compris sans analyser la manière dont les institutions sont historiquement constituées pour reconnaître certaines violences, certaines identités et certaines relations, au détriment d'autres (Dorlin, 2019 ; Lamble, 2009 ; Simpson et Helfrich, 2014).

Collectivement élaboré par des militantes et intellectuelles afro-américaines (Collins, 1990 ; Combahee River Collective, 1977 ; Flynn *et al.*, 2014 ; Subirana-Malaret *et al.*, 2019) puis théorisé par la juriste Kimberlé Williams Crenshaw (1989), le concept d'intersectionnalité décrit comment les différents systèmes d'oppression, tels que le sexisme, le racisme, l'hétérocisnormativité, le capacitisme et le classisme, interagissent et se renforcent mutuellement pour maintenir la domination de certains groupes sociaux sur d'autres. Par exemple, dans le cas des personnes lesboqueers racisées, cette approche met en lumière comment l'hégémonie du stéréotype de la victime de VPI – blanche, cisgenre et hétérosexuelle – conduit à invisibiliser leurs réalités : la violence qu'elles vivent est peu reconnue et leur parole est souvent remise en doute par les professionnel·les (Bermea *et al.*, 2019 ; Bilge *et al.*, 2023 ; Davis, 2008 ; Ruti, 2017).

Dans le champ de la recherche en VPI, les approches intersectionnelles permettent de nuancer une lecture du genre comme unique facteur explicatif de la violence (Flynn *et al.*, 2014 ; Sokoloff et Dupont, 2005). Elles offrent un cadre d'analyse idéal pour comprendre comment d'autres systèmes d'oppression que le patriarcat peuvent influencer les conditions matérielles et sociales des femmes (Lie et Gentlewarrior, 1991 ; Thibault *et al.*, 2022). Pour mieux situer ces conditions

dans leur contexte sociohistorique, nous nous intéresserons à l'histoire des communautés lesboqueers au Québec, notamment aux luttes qu'elles ont menées pour mettre fin à leur marginalisation¹⁰.

1.1.4.4 Description historique et démographique de la communauté lesboqueer au Québec

C'est dans cette perspective que seront présentées les grandes lignes de l'histoire et de la démographie des communautés lesboqueers au Québec. Cette section vise à fournir un cadre contextuel sur les communautés lesboqueers au Québec et leur histoire au croisement des luttes féministes et LGBTQIA+ (Demczuk et Remiggi, 1998). Des événements marquants, comme le Sex Garage en 1990, souvent qualifié de « Stonewall montréalais », ont catalysé la politisation des communautés *queers*, notamment la population lesboqueer (Lapointe, 2023). Dès lors, des groupes communautaires, tels que le *Centre de solidarité lesbienne (CSL)* ou le *Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ)* ont créé des lieux de socialisation, de soutien psychosocial et de mobilisation (Centre de Solidarité Lesbienne, 2025 ; Vaillancourt, 2022). Influencées par des théoriciennes comme Adrienne Rich (1980) et Monique Wittig (1980), ces communautés ont nourri une tradition critique de l'hétérosexisme et du patriarcat, comme en témoigne la revue *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, qui a incarné une praxis radicale au sein des pensées lesbiennes francophones au Québec (Bergeron, 2022).

Les communautés lesboqueers ne constituent cependant pas une entité homogène, mais se composent plutôt de plusieurs communautés imbriquées, définies par des espaces (bars, événements, lieux historiques et culturels), des générations et des appartenances raciales, sociales et économiques diversifiées (Esterberg, 1997 ; Walters, 2009). Notons d'ailleurs que les identifications lesbiennes, queer, bisexuelles et pansexuelles varient fortement selon la langue, l'âge et la culture. Au Québec, le RLQ, qui mène des enquêtes pancanadiennes afin de mieux comprendre la réalité démographique et sociale des communautés lesboqueers, note en 2024 (n = 2246) que 57,7 % de leurs répondant·es francophones se disent lesbiennes, contre 40,8 % des anglophones. L'appellation *queer* est davantage utilisée dans les communautés anglophones

¹⁰ Pour en savoir plus sur l'histoire des communautés lesbiennes, tant au Québec qu'à l'international, nous recommandons le riche ouvrage de référence produit par le Réseau des lesbiennes du Québec : *Archives lesbiennes* (Vaillancourt, 2022).

(31,6 %) que dans les communautés francophones (14,5 %). Chez les plus jeunes générations, l'identification lesbienne tend à reculer au profit d'identifications plus larges comme bisexuel·le, pansexuel·le et *queer* (Chanady *et al.*, 2025).

Toujours selon le dernier rapport du RLQ, une majorité des répondant·es, soit 85 %, détiennent un diplôme postsecondaire (Chanady *et al.*, 2025). Ce taux est légèrement supérieur à celui observé dans la plus récente *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (2015–2018), où 77 % des personnes lesbiennes et 68% des personnes bisexuelles âgées de 25 à 64 ans ont atteint ce niveau de scolarité, contre 72% de la population hétérosexuelle.

Malgré un taux de scolarisation postsecondaire élevé, les revenus des personnes lesboqueers demeurent statistiquement comparables à ceux des femmes hétérosexuelles et bien en deçà de ceux des hommes hétérosexuels. Les femmes lesbiennes gagnent en moyenne 48 600\$ par an, contre 47 300\$ pour les femmes hétérosexuelles et 38 500\$ pour les femmes bisexuelles. À titre comparatif, les hommes hétérosexuels occupant un emploi déclarent un revenu médian de 61 400\$ (Statistique Canada, 2022a).

Le rapport du RLQ indique également que les personnes lesboqueers sont particulièrement exposées à la violence sexuelle dans les espaces publics : 68,7 % en auraient été victimes au cours des 12 derniers mois, comparativement à 30,5 % des femmes hétérosexuelles (Chanady *et al.*, 2025 ; Jaffray, 2021). Elles font aussi l'objet de discriminations importantes dans les milieux scolaires et professionnels : une personne sur trois (33%) rapporte avoir été discriminée en raison de son orientation sexuelle, et près d'une sur deux (45%) en raison de son genre (Chanady *et al.*, 2025).

En matière de santé mentale, les femmes lesbiennes, bisexuelles et queers sont plus à risque de détresse psychologique, de dépression et d'anxiété que les femmes hétérosexuelles (Ehlke *et al.*, 2020 ; Wassef *et al.*, 2025). Dans l'enquête du RLQ, 66 % des répondant·es indiquaient vivre des enjeux de santé mentale, diagnostiqués ou non (Chanady *et al.*, 2025). Ce constat est cohérent avec des données plus larges de l'*Enquête sur la santé mentale et l'accès aux soins* de 2022 au Canada, qui révèlent que 56 % des jeunes LGBTQIA+ présentent au moins un trouble de santé mentale, contre 29 % chez leurs pairs cisgenres hétérosexuels, des écarts qui persistent même

après l'ajustement pour les variables démographiques et les facteurs sociaux (Kingsbury et Findlay, 2024).

Cette première section de la recension des écrits a exploré différentes facettes de la VPI chez les personnes lesboqueers en termes de définitions, de caractéristiques, de facteurs et de conséquences associés. Nous avons également exploré les débats et enjeux théoriques qui caractérisent ce sujet d'étude et comment concilier les perspectives féministes avec ceux-ci. Nous nous concentrerons maintenant sur les services en matière de violence entre partenaires intimes.

1.2 Portrait des services en matière de violence entre partenaires intimes et des lacunes à leur accessibilité et leur qualité

La deuxième section de ce chapitre constitue le cœur de notre problématique, puisque nous nous attarderons aux services offerts aux victimes de VPI et aux limites qu'ils comportent pour les personnes lesboqueers. Les organismes québécois venant en aide aux victimes de VPI et aux communautés LGBTQIA+ seront brièvement présentés afin de dresser un portrait de l'offre de services. Les lacunes observées dans la littérature, notamment sur le plan de l'accessibilité et de la qualité, seront également étayées par service. Nous examinerons les services communautaires en ce qui a trait à l'intervention psychosociale, ainsi que les services publics quant à l'intervention policière et judiciaire, puisqu'ils constituent les formes de soutien principalement évoquées par les participant·es au sein de notre recherche. Enfin, afin de mieux comprendre les difficultés vécues par les victimes lesboqueers dans l'expérience des services en VPI, nous présenterons les modèles de Dixon-Woods et al. (2005) et Kennedy et ses collègues (2024), lesquels structurent l'analyse des résultats.

1.2.1 Les services publics et communautaires et leurs modalités d'intervention en VPI

Les services publics et communautaires occupent une place importante dans la prise en charge de la VPI au Québec, notamment à travers les interventions policière, judiciaire et psychosociale. Leur développement a été fortement influencé par les groupes féministes qui, depuis les années 1970 et 1980, ont contribué à faire de la VPI une préoccupation politique (Lapierre et Côté, 2014). Ce militantisme aboutit à une première reconnaissance politique avec l'adoption de la *Politique*

d'aide aux femmes violentées en 1985 et de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* en 1986, qui marquent le début de la reconnaissance de la violence conjugale comme un crime et introduisent le modèle d'action concertée en VPI entre différentes institutions au Québec (Gouvernement du Québec, 2018 ; Lalande, 2018).

Les revendications féministes trouvent un écho d'autant plus important en 1993, lorsque Statistique Canada publie une enquête populationnelle révélant qu'une femme sur quatre a été victime de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie (Lapierre et Côté, 2014 ; Statistique Canada, 1993). Le Québec adopte, deux ans plus tard, la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*, fruit du travail des groupes communautaires, des chercheur·euses et des militantes féministes (Gouvernement du Québec, 1995). Cette politique formalise son approche d'intervention pour lutter contre la VPI, qui repose sur l'action concertée de trois acteurs clés – les établissements publics de santé et de services sociaux, les services communautaires et les corps policiers (Gouvernement du Québec, 2018). Cette politique réaffirme le caractère politique de la violence conjugale, qu'elle situe dans les rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes (Lalande, 2018). Son existence au sein des relations lesbiennes est également reconnue, qualifiée de « réalité particulière » (Gouvernement du Québec, 1995).

Toutefois, plusieurs autrices soulignent que la néolibéralisation des services publics tend à affaiblir l'approche structurelle autrefois adoptée par le gouvernement face à la violence, l'amenant aujourd'hui à plutôt individualiser la problématique de la VPI et à subordonner l'intervention en VPI à des logiques de performance (Flynn *et al.*, 2018 ; Yelle, 2022). Par exemple, l'action communautaire féministe, pourtant centrale dans la politique de 1995, est de plus en plus instrumentalisée dans les plans d'action gouvernementaux en matière de VPI. Elle se voit contrainte de répondre à des logiques de gestion publique axées sur la reddition de comptes et la standardisation des interventions, au détriment de sa mission de transformation des rapports de pouvoir (Flynn *et al.*, 2018).

Parallèlement, la vague #MoiAussi a provoqué une onde de choc au Québec et a suscité une mobilisation politique contre les violences faites aux femmes. Lancé en 2006 aux États-Unis par Tarana Burke pour soutenir les femmes racisées victimes de violence sexuelle, le mouvement #MeToo a pris une ampleur mondiale après l'affaire Weinstein en 2017 (INSPQ, 2024). Au

Québec, plusieurs campagnes de dénonciation en ligne, telles que #AgressionNonDénoncée (2014), #OnVousCroît (2015) ou #StopCultureDuViol (2016), avaient, dans les dernières années, mis en lumière les défis auxquels sont confrontées les victimes de violence sexuelle face à un système judiciaire inadapté à leurs besoins (INSPQ, 2024). La particularité de ces mouvements réside dans le recours des victimes aux médias sociaux pour chercher justice et se saisir du narratif sur leur vécu (INSPQ, 2024). En mars 2019, un comité transpartisan composé de quatre élues de l'Assemblée nationale – Isabelle Charest, Isabelle Melançon, Christine Labrie et Véronique Hivon – est formé et mandate un groupe d'expert·es coprésidé par Élisabeth Corte et Julie Desrosiers pour répondre à la crise de confiance envers le système judiciaire (Gouvernement du Québec, 2020)

Le rapport *Rebâtir la confiance* qui en découle est publié en 2020 et comprend 190 recommandations visant à améliorer l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. On y suggère notamment la création d'un *Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale*, projet qui sera adopté par l'Assemblée nationale en novembre 2021 (Corte et Desrosiers, 2020). En ce qui concerne les communautés LGBTQIA+, le rapport souligne sur la base de leurs consultations qu'elles ne sont pas servies adéquatement et recommande en ce sens d'adapter et de renforcer les interventions policière, judiciaire et psychosociale (Corte et Desrosiers, 2020, pp. 3, 12). Ces recommandations ont été partiellement reprises dans la *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 (Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance)*, qui constitue le plan d'action du gouvernement pour concrétiser certaines des recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* et qui alloue des ressources à leur mise en œuvre (Gouvernement du Québec, 2022).

Dans les sections suivantes, nous analyserons les structures d'accompagnement en fonction des types de services, ainsi que les lacunes identifiées pour chacun d'eux, tant au Québec qu'à l'international. Nous ferons ainsi une distinction entre l'intervention psychosociale et l'intervention policière ainsi que judiciaire, s'inspirant de la distinction mise de l'avant dans les plans d'action gouvernementaux depuis 1995. Il est à noter, cependant, que les délimitations entre les services sont parfois floues et que certaines barrières, comme les pratiques discriminatoires ou le manque de formation, se manifestent dans tous les types d'intervention. La distinction imparfaite entre l'intervention psychosociale et l'intervention policière ainsi que

judiciaire vise à dégager certaines tendances liées aux logiques d'intervention spécifiques et à examiner comment la structuration de certains services influence la prise en charge des réalités des personnes lésées. Nous chercherons également à identifier les similarités dans les expériences rapportées par les participant·es, indépendamment du type de service mobilisé.

1.2.1.1 L'intervention psychosociale au sein des services communautaires

Au Québec, bien que certains services sociaux et de santé, tels que les CIUSSS et les hôpitaux, offrent un soutien psychosocial, ces services proposent généralement une intervention plus généraliste. En complément, des services spécialisés en matière de VPI sont offerts par le milieu communautaire, notamment par l'organisme *SOS violence conjugale*, qui offre des services d'information, de sensibilisation et de référence, ainsi que les organismes membres de deux grands regroupements de maisons d'hébergement : la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes* et le *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale*. Ces maisons d'hébergements offrent des services d'urgence, de l'hébergement, des suivis psychosociaux, des groupes de soutien et d'autres services connexes (Marchand *et al.*, 2022 ; Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes en violence conjugale, 2018).

Les CAVAC proposent du soutien aux personnes victimes d'actes criminels, incluant celles dont les expériences relèvent de la VPI. Leur intervention se concentre principalement sur l'accompagnement dans les démarches judiciaires, mais peut également inclure un soutien psychosocial, et ce, qu'une plainte ait été déposée ou non. Bien qu'ils fassent partie du réseau communautaire, les CAVAC sont étroitement liés au système judiciaire (Dufour, 2013) et sont d'ailleurs intégrés à l'intervention des Tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et conjugale, où ils assurent un rôle d'accompagnement psychosocial des victimes au long du processus judiciaire (Gouvernement du Québec, 2025).

Les CALACS, quant à eux, offrent des services aux victimes de violence à caractère sexuel, ce qui peut inclure ou non des situations de VPI. Ces centres proposent de l'aide directe aux victimes (accompagnement individuel, groupes de soutien, soutien dans les démarches judiciaires), ainsi que des activités de prévention, de sensibilisation et de défense collective des droits (RQCALACS, 2025).

L'hétérocisnormativité est identifiée dans la littérature comme l'une des principales barrières à la prise en charge de la violence dans les relations lesboqueers au sein de ces services (Bornstein *et al.*, 2006 ; Donovan et Barnes, 2020b ; Lim *et al.*, 2023 ; Martin et Kotian, 2023). Ce concept renvoie à la présomption que l'hétérosexualité et la cisidentité constituent la norme relationnelle et sociale, et qu'elles sont supérieures ou plus souhaitables (Furman *et al.*, 2017 ; Hardesty *et al.*, 2009 ; Lie et Gentlewarrier, 1991 ; Lim *et al.*, 2023 ; Moe et Sparkman, 2015). Cette norme implicite influence les pratiques d'intervention : Walters (2009) souligne, dans une étude réalisée aux États-Unis, que bien que les maisons d'hébergement soient théoriquement accessibles à toutes les femmes, leur fonctionnement est centré sur l'hétérosexualité des bénéficiaires. Cette orientation s'explique notamment par le développement historique de ces ressources, conçues pour répondre aux besoins bien réels des femmes hétérosexuelles, qui peinaient à faire reconnaître la violence conjugale. Néanmoins, une inadéquation est ressentie par les victimes lesboqueers : plusieurs études rapportent que ces services sont perçus comme peu inclusifs, voire non destinés aux femmes lesboqueers (Lim *et al.*, 2023 ; Martin et Kotian, 2023). Par exemple, une recherche-action aux États-Unis par Bornstein et ses collègues (2006) indique que l'ensemble des participantes lesbiennes, bissexuelles et trans de leur étude n'ont pas eu recours aux maisons d'hébergement lors de situations de violence, par crainte d'être exclues par les intervenant·es ou que leur partenaire violent·e y soit également admis·e. Dans *The Coral Project*, une étude britannique sur les violences dans les relations LGBTQIA+, une participante rapporte s'être fait refuser de l'aide parce que son agresseur·e était une femme : « [u]ne femme s'est retournée et m'a demandé à quoi ressemblait l'homme [qui m'a fait violence]. J'ai répondu que c'était une femme et elle a dit : "Oh, une femme ne frappe pas une autre femme, on ne peut pas vraiment vous aider." » [notre traduction] (Donovan et Barnes, 2020b) Le stéréotype selon lequel les femmes ne seraient pas violentes au sein des services amène d'ailleurs fréquemment les personnes lesboqueers à douter de leur propre vécu (Campo et Tayton, 2015).

Sur le plan de la formation, des études révèlent que certaines intervenantes en maisons d'hébergement aux États-Unis et au Canada se disent peu outillées pour travailler la violence lesboqueer (Bermea *et al.*, 2019 ; Ristock, 2001). En Californie, une étude chiffre le problème : le quart des intervenant·es en violence dans les relations intimes n'avaient reçu aucune formation pour travailler auprès des clientèles LGBTQIA+ (Ford *et al.*, 2013). Parmi les personnes ayant

suivi une formation, la moitié ont indiqué que celle-ci portait principalement sur l'orientation des personnes vers des organismes LGBTQIA+, plutôt que sur l'adaptation des services eux-mêmes (Bermea *et al.*, 2019 ; Ford *et al.*, 2013).

Peu de données existent au Québec sur la qualité de ces services offerts aux femmes lesboqueers. Dans son mémoire de maîtrise, Asselin-Mailloux (2020) met en lumière la discrimination vécue par les femmes trans dans ces ressources au Québec et en Ontario, allant de l'invisibilisation de leurs besoins à des traitements ouvertement transphobes. Asselin-Mailloux relève que des femmes trans se voient même refuser des services. Certaines maisons d'hébergement au Québec se sont toutefois adaptées et ont affirmé l'inclusivité de leur ressource, comme Inter-Val 1175 à Montréal ou La Débrouille à Rimouski, qui accueillent les femmes cis ainsi que les personnes non binaires et trans victimes de violence (Inter-Val 1175, 2026 ; La Débrouille, 2025).

L'offre de services en VPI pour les femmes lesboqueers passe aussi par les organismes communautaires LGBTQIA. Plusieurs interviennent directement auprès des personnes de la diversité sexuelle et de genre vivant de la violence par des activités sociales, de l'écoute, du soutien : c'est le cas du Centre de solidarité lesbienne, d'Interligne, d'Aide aux Trans du Québec, de la Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue ou encore du Réseau des allié·e·s des diversités sexuelles en Gaspésie. D'autres, comme le Réseau des lesbiennes du Québec, le GRIS, la Coalition des familles LGBT ou le Conseil québécois LGBT, agissent plutôt en soutien aux organismes, font de la représentation politique et de la sensibilisation aux réalités LGBTQIA+ (Gouvernement du Québec, 2021).

Dans la littérature, on note que les organismes LGBTQIA+ ont plus d'expérience avec les personnes de la diversité sexuelle et de genre et sont parfois mieux outillés pour offrir un soutien aux victimes de VPI au sein d'une relation LGBTQIA+ et ce, même si ce n'est pas leur champ d'expertise (Bermea *et al.*, 2019 ; Moe et Sparkman, 2015). Certain·es usager·ères seraient plus à l'aise de solliciter leur aide que celle des organismes spécialisés en VPI (Bermea *et al.*, 2019).

Le Centre de solidarité lesbienne constitue, à notre connaissance, la principale ressource qui offre des services en VPI spécifiquement aux communautés lesboqueers au Québec. Cependant, son action demeure circonscrite au niveau local, à Montréal. Cette portée restreinte fait écho à ce que

souligne la littérature, à savoir que les barrières d'accès à ces services tiennent en grande partie à la rareté, voire à l'absence, de services spécifiquement adaptés aux personnes lesboqueers, ainsi qu'à une méconnaissance de leur existence lorsqu'ils sont disponibles (Bermea *et al.*, 2019 ; Bornstein *et al.*, 2006).

1.2.1.2 L'intervention policière et judiciaire au sein des services publics au Québec

L'accessibilité et la qualité des services judiciaires et policiers constituent une dimension centrale à l'expérience de soutien des victimes. Le corps policier est souvent le premier représentant de l'État à entrer en contact avec les victimes (Walters, 2011). Toutefois, les victimes lesboqueers ou LGBTQIA+ de VPI manifestent de la méfiance à l'égard des services policiers due à la violente histoire de répression de leurs communautés par la police (Addington, 2020 ; Messinger, 2017e ; Owen *et al.*, 2018). Certaines personnes craignent de ne pas être prises au sérieux ou d'être confrontées à des attitudes homophobes ou transphobes (Addington, 2020 ; Donovan et Barnes, 2019). Plusieurs études documentent en effet des expériences de stigmatisation de la part du corps policier, notamment des moqueries, des interventions discriminatoires ou même des refus d'intervention (Alhusen *et al.*, 2010 ; Jennings-Fitz-Gerald *et al.*, 2024).

À notre connaissance, il n'y a pas d'études sur les attitudes des policiers et policières à l'égard des victimes non hétérosexuelles de VPI au Québec. Une étude en 2019 aux États-Unis soutient que les membres du corps policier ayant des croyances homophobes et des idées hétéronormatives au sujet de la VPI offriraient des services de moins bonne qualité aux populations LGBTQIA+ (Franklin *et al.*, 2019). Leurs données suggèrent que les attitudes homophobes entravent la mobilisation de ressources appropriées pour les victimes, telles que de la protection légale, et retardent l'obtention d'un suivi psychosocial. Certaines études montrent que les interventions policières auprès de personnes lesboqueers sont influencées par des stéréotypes de genre et peuvent conduire indûment à l'arrestation de la victime : les personnes plus grandes ou perçues comme moins féminines sont plus souvent considérées comme les autrices de la violence (Gerstenberger *et al.*, 2019 ; Hassounah et Glass, 2008 ; Jennings-Fitz-Gerald *et al.*, 2024 ; Martin et Kotian, 2023). Chez les personnes lesboqueers, les situations de VPI seraient souvent perçues à tort comme des conflits mutuels ou sans danger pour les victimes par les policier·ières (Walters, 2009 ; Workman et Dune, 2019).

Au Québec, un rapport de Thibault, Pagé et Boulebsol (2022), mené avec des groupes communautaires et recueillant les perspectives de 60 intervenant·es, documente ce que vivent les femmes marginalisées, dont les femmes lesboqueers, dans leur accès à la justice : du mégenrage, de la banalisation des violences vécues, du profilage et de la brutalité policière. Autant d'obstacles systémiques qui relèvent de violences institutionnelles. Au-delà de l'intervention policière, le rapport met en lumière la présence de biais et de stéréotypes chez différents acteurs du système judiciaire. Dans le même esprit, une autre étude québécoise, en collaboration avec les organismes GRIS Montréal et GRIS Québec, révèle la présence de mythes hétérocisnormatifs chez certain·es professionnel·les en justice, notamment la croyance qu'une agression sans pénétration pénienne ne constitue pas une « vraie » agression ou que l'orientation sexuelle lesbienne ou l'identité trans découlerait d'un traumatisme sexuel (Dorais et Gervais, 2018).

Il importe de rappeler que les services policiers, judiciaires et correctionnels ont une place centrale dans la réponse institutionnelle à la VPI, mais leur mission diffère de celle des services psychosociaux. Les services policiers, par exemple, ont pour mandat d'appliquer la loi et de protéger les victimes (Gouvernement du Québec 1995, 2018, Lalande 2018). Il est donc important de se rappeler que leur rôle n'est pas d'offrir un soutien psychosocial, ce qui peut influencer la perception des victimes quant à leurs services.

1.2.2 Barrières individuelles, interpersonnelles et communautaires à l'accessibilité des services en VPI pour les personnes lesboqueers

Dans cette sous-section, nous chercherons à nommer certaines des barrières qui relèvent un peu moins des services, non pas pour responsabiliser les victimes, mais afin de présenter de manière plus exhaustive les raisons ayant freiné leurs démarches de recherche d'aide, telles que rapportées par plusieurs études qualitatives (Alhusen *et al.*, 2010 ; Harden *et al.*, 2022 ; Walters, 2011). Parmi ces raisons, et comme mentionné plus haut, la peur d'être discriminées amène plusieurs personnes lesboqueers à considérer les services en matière de VPI, comme la police ou les maisons d'hébergement, en dernier recours, soit en situation de danger extrême ou de survie (Addington, 2020 ; Alhusen *et al.*, 2010 ; Martin et Kotian, 2023). Lorsqu'elles décident d'y avoir recours, certaines autrices rapportent que des victimes préfèrent demander à leurs proches de contacter les services à leur place pour avoir plus de crédibilité (Donovan et Hester, 2014).

D'autres barrières identifiées incluent la honte et la peur d'être rejetée (Laliga-Mollá *et al.*, 2025 ; Walters, 2009). La peur d'avoir à dévoiler son orientation sexuelle et qu'elle soit ensuite révélée (*outée*) constitue un obstacle important, en particulier pour les jeunes ou pour les personnes vivant leur première relation non hétérosexuelle (Bornstein *et al.*, 2006 ; Donovan et Barnes, 2019). Certaines personnes peuvent également minimiser la violence subie afin de protéger leur partenaire, ou encore pour préserver l'image de leur relation et de leur communauté (Alhusen *et al.*, 2010 ; Harden *et al.*, 2022 ; Parry et O'Neal, 2015 ; Register, 2018).

À cet égard, certaines rapportent avoir ressenti une pression quant à « l'utopie lesbienne » – cette idée selon laquelle les relations lesbiennes seraient libres de toute logique de domination et de violence. Ce mythe crée alors un décalage entre leur expérience réelle et l'idéal véhiculé au sein de leur communauté, ce qui peut amener les victimes à avoir honte et se blâmer d'autant plus pour la violence (Barnes, 2011 ; Harden *et al.*, 2022 ; Martin et Kotian, 2023). Certaines victimes nomment d'ailleurs ne pas avoir été crues par leurs proches, avoir vu leur expérience minimisée ou encore avoir senti que leur témoignage était perçu par leurs pairs comme une trahison envers leur communauté (Ristock, 2001 ; Soares *et al.*, 2024 ; Walters, 2011).

Si ces dynamiques révèlent la difficulté de briser le silence sur la violence vécue en tant que personne lesboqueer, elles ne sauraient pour autant justifier que la responsabilité de déconstruire les mythes liés à la VPI au sein des communautés lesboqueers repose uniquement sur celles-ci (Lobel, 1986). Comme le souligne Hart (1993), surmonter ces obstacles nécessite une construction collective d'espaces sécuritaires pour les personnes lesboqueers, afin qu'elles puissent réfléchir à leurs relations en dehors des stéréotypes et des normes de genre qui leur sont imposées. Cet effort doit donc impliquer l'ensemble de la société.

Ainsi, si l'analyse des barrières individuelles, interpersonnelles et communautaires met en évidence les obstacles rencontrés par les personnes lesboqueers dans l'accès aux services, il importe maintenant de mobiliser des modèles théoriques permettant de mieux comprendre ces barrières dans une perspective institutionnelle et systémique.

1.2.3 Modèles théoriques pour mieux comprendre les expériences de soutien

L'analyse proposée dans cette thèse se concentre sur l'expérience de soutien telle qu'elle est vécue dans les services formels en VPI. Pour ce faire, deux modèles théoriques seront mobilisés : celui de Mary Dixon-Woods (2006) et celui d'Angie C. Kennedy (2024). Bien que les barrières présentées dans la section précédente soient importantes, notre approche considère qu'elles ne sont pas aussi déterminantes que les barrières institutionnelles (par exemple, les logiques organisationnelles) et systémiques (par exemple, l'hétéronormativité), particulièrement lorsqu'elles sont analysées dans une perspective intersectionnelle. En effet, ces dernières structurent l'organisation des services et les pratiques professionnelles et influencent de manière transversale l'expérience des victimes. Ces modèles seront davantage développés dans les articles qui composent les chapitres de résultats, mais nous en présentons les grandes lignes ici afin de poser plus précisément le cadre théorique de notre analyse des données.

1.2.3.1 Modèle de Mary Dixon-Woods

Dans le premier article, qui présente nos résultats sur l'accessibilité, nous nous appuyons sur le modèle de Mary Dixon-Woods (2005, 2006). Issu d'une synthèse interprétative critique sur l'accessibilité des services de santé pour les populations de milieux socioéconomiques défavorisés au Royaume-Uni, ce modèle a eu un impact majeur sur le champ de la santé publique et a opérationnalisé l'amélioration de l'accès aux services pour diverses populations (Mackenzie, 2013). Le concept d'admissibilité décrit la façon dont l'accès est négocié entre les bénéficiaires et les services. D'abord, les individus et les communautés identifient un besoin et mobilisent un service; puis, des professionnel·les évaluent ce besoin et allouent des ressources en fonction des contextes sociopolitiques. Comme le souligne Mackenzie (2013) dans son évaluation du concept d'admissibilité, le modèle de Dixon-Woods est cohérent avec les théories ainsi qu'avec les données probantes sur les inégalités d'accès à ces services, ce qui en fait, entre autres, un cadre pertinent pour l'étude des services en VPI.

Plus spécifiquement, le modèle se décline en sept étapes : l'identification de l'admissibilité (la personne est-elle jugée admissible au service?), la navigation (la personne sait-elle comment accéder au service?), la perméabilité (le service se laisse-t-il mobiliser plus ou moins facilement par les bénéficiaires?), la présence dans les services (la personne dispose-t-elle des conditions

nécessaires pour se déplacer et être présente physiquement?) et l’affirmation de l’admissibilité (la personne peut-elle s’affirmer de manière à obtenir le service?), le jugement (est-ce que les professionnel·les évaluent les bénéficiaires selon des critères plus ou moins discriminants?), la résistance à l’offre de service (lorsque le service est accessible, les personnes choisissent-elles de le solliciter?) ainsi que les conditions opérationnelles et la production locale de l’admissibilité (quelles sont les conditions macrosystémiques influençant l’accessibilité du service, comme l’allocation des ressources dans les organisations?).

Selon ce modèle, l’admissibilité ne relève donc pas uniquement de facteurs individuels, mais bien de dynamiques produites par les structures institutionnelles, ce qui est cohérent avec notre approche pour appréhender les expériences de soutien de personnes lesboqueers.

1.2.3.2 Modèle de Angie C. Kennedy

Dans le deuxième article, notre analyse s’appuie sur le modèle de Angie C. Kennedy et al. (2024) qui ont réalisé une revue intégrative de 114 études sur la VPI. Ces auteur·rices ont adapté un cadre issu de la psychologie organisationnelle et des sciences managériales, à savoir le modèle de confiance institutionnelle (*provider trustworthiness* en anglais) de Mayer et al. (1995), approfondi par Schoorman et al. (2007). Ce modèle permet d’analyser les services selon trois dimensions interdépendantes fondées sur des valeurs : la bienveillance, l’équité et la compétence. Ce modèle a été retenu pour notre recherche parce qu’il offre un regard plus relationnel sur les dynamiques au sein des services et qu’il met l’accent sur la philosophie sous-jacente aux interventions en VPI, un angle complémentaire à notre autre modèle.

La première composante, la bienveillance, renvoie à la disposition des prestataires de service à intervenir avec chaleur et considération envers les bénéficiaires. Kennedy et al. (2024) soulignent d’ailleurs que l’absence de services pour une communauté donnée traduit un manque de bienveillance, c’est-à-dire une absence de reconnaissance sociale des victimes – ce qui rejoint les constats formulés précédemment à l’égard des victimes de VPI dans les relations lesboqueers. La deuxième composante, l’équité, concerne l’accès non discriminatoire aux services, l’égalité de traitement entre les victimes et la cohérence entre les politiques et leur application sur le terrain. Cet aspect nous apparaît particulièrement pertinent en lien avec le rapport *Rebâtir la confiance*

(Gouvernement du Québec, 2020), qui s'inscrit dans la continuité des plans d'action en VPI visant l'adaptation des services à tou·tes, sans toutefois qu'une évaluation des pratiques n'ait été menée à notre connaissance. Enfin, la composante de la compétence décrit la capacité des services à offrir une aide efficace, culturellement adaptée et répondant aux besoins des victimes tels que définis par celles-ci. Le manque de formation des intervenant·es et les pratiques inadaptées relèvent de cette dimension.

Ce modèle est pertinent en ce qu'il évite de rendre les victimes responsables de leur non-recours aux services et attribue plutôt cette responsabilité aux organisations et aux systèmes. De plus, il permet non seulement d'analyser les pratiques d'intervention à un niveau individuel, mais aussi d'interroger la philosophie et l'orientation de l'offre de services.

1.3 Synthèse de la recension des écrits

Cette recension a permis d'explorer les obstacles à des services de qualité pour les victimes de violence dans les relations lesboqueers : hétérocisnormativité, stéréotypes de genre, manque de formation des professionnel·les, invisibilisation des violences. Parallèlement, si les conceptualisations théoriques de la VPI sont nombreuses, les spécificités liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre restent peu intégrées dans les pratiques, tant à l'international qu'au Québec. Plusieurs auteur·rices appellent à inscrire l'intervention en VPI dans une perspective véritablement intersectionnelle, en décentrant la question du genre pour y intégrer d'autres rapports sociaux de pouvoir. Notre analyse mobilisera à la fois le modèle d'accessibilité aux services de Dixon-Woods et al. (2006) et le modèle sur la qualité du soutien proposé par Kennedy et al. (2024) afin d'éclairer l'expérience des participant·es dans les services en VPI. Ces éléments dessinent le contexte structurel dans lequel les femmes lesboqueers font l'expérience, ou non, des services de soutien en matière de VPI, et nous invitent désormais à préciser la démarche méthodologique que nous utiliserons pour mieux comprendre ces enjeux dans le contexte québécois.

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente l'épistémologie et les méthodes de cette recherche, en détaillant le positionnement épistémologique et paradigmatique, le choix d'une recherche qualitative, la population, la méthode de recrutement, la présentation de l'échantillon, la procédure d'entrevue, la méthode d'analyse, ainsi que les considérations quant à la rigueur et à l'éthique.

2.1 Positionnement paradigmatique et épistémologique

Afin de mieux comprendre l'expérience du soutien reçu par les personnes lesboqueers de la part des institutions publiques et des services communautaires, cette recherche adopte une posture constructiviste : les réalités sociales y sont conçues comme situées historiquement et culturellement, et construites à travers les interactions entre les victimes et les structures sociales (Tracy, 2013). Les vécus de soutien sont compris non pas comme des réalités objectives qu'il s'agirait de révéler, mais comme des expériences subjectives, indissociables du sens que leur attribuent les personnes qui les vivent (Clavel *et al.*, 2024 ; Morrow, 2005 ; Ponterotto, 2005). La visée de cette recherche est à la fois *émique*, c'est-à-dire centrée sur le point de vue des participant·es, et *idiographique*, en ce qu'elle considère chaque individu comme une entité complexe dont l'expérience mérite d'être comprise dans sa singularité (Mehan, 2002 ; Ponterotto, 2005). D'un point de vue épistémologique, c'est-à-dire en ce qui concerne la constitution des connaissances, la production de savoirs est envisagée comme une coconstruction émergeant de la rencontre entre la chercheuse et les participant·es (Santiago-Delefosse *et al.*, 2015).

2.2 Choix d'une recherche qualitative

Le choix d'une méthodologie qualitative vise d'abord à mettre de l'avant les voix des personnes lesboqueers, à travers une exploration de leur expérience de soutien qui reconnaît également le rôle de la subjectivité de la chercheuse dans le processus de recherche (Paillé et Mucchielli, 2016b). Ainsi, la subjectivité de la chercheuse n'est pas appréhendée comme un biais à neutraliser, mais comme une ressource épistémique qui, par la réflexivité du travail qualitatif, permet de dévoiler les angles morts des savoirs dominants (Fonte et Lelaurain, 2024).

Contrairement aux méthodes quantitatives, les approches qualitatives privilégient la compréhension d'un phénomène à partir des observations recueillies sur le terrain, plutôt que par la validation ou l'infirmerie d'hypothèses (Santiago-Delefosse *et al.*, 2015 ; Tracy, 2013). Ce type de méthode a été privilégié pour atteindre nos objectifs, car il permet de rendre compte de la complexité des relations entre les participant·es et les services, et ce, à travers leurs mots, ce qu'une approche quantitative ne pourrait réaliser avec autant de profondeur (Donovan et Barnes, 2019). De plus, les méthodes qualitatives permettent de saisir avec nuance les réalités propres aux différentes communautés marginalisées, ce qui correspond à nos objectifs quant à la population lesboqueer. Plusieurs auteur·rices insistent également sur l'importance de produire des données spécifiques aux différents sous-groupes au sein des communautés LGBTQIA+, plutôt que de les traiter comme un tout homogène (Calton *et al.*, 2016a ; Furman *et al.*, 2017 ; Messinger, 2017a ; Thibault *et al.*, 2022). Dans cette optique, cette recherche se concentre spécifiquement sur les expériences des personnes lesboqueers pour produire des données distinctes et culturellement pertinentes pour ces communautés.

Le choix d'une méthode qualitative s'inscrit dans un positionnement constructiviste qui se reflète dans l'ensemble des orientations méthodologiques de cette recherche, notamment le choix de la méthode d'analyse thématique de Virginia Braun et de Victoria Clarke (2006, 2019, 2021), qui propose une lecture située et réflexive des données. Dans leur méthode, les autrices envisagent les thèmes en méthodes qualitatives comme des récits interprétés à l'intersection des données, des cadres théoriques mobilisés et de la subjectivité de la chercheuse (Braun et Clarke, 2019). La flexibilité de cette méthode permet d'articuler inductif et déductif, de relever le contenu plus sémantique vs latent et d'adopter une posture critique – une orientation qui nous semble essentielle dans l'étude des services institutionnels et de leurs lacunes.

Finalement, d'un point de vue théorique, le choix d'une analyse portée sur les institutions plutôt que sur les individus s'appuie sur une critique formulée par Kennedy *et al.* (2024), selon laquelle la littérature portant sur les victimes de violence entre partenaires intimes tend à se focaliser sur les comportements individuels de recherche d'aide. Or, considérer les difficultés d'accès au soutien comme des défis personnels occulte la responsabilité des organisations communautaires et des systèmes publics dans la réduction des barrières systémiques à l'accessibilité (Calton *et al.*, 2016a ; Kennedy *et al.*, 2024). Notre recherche vise à comprendre comment la structure, la

compétence culturelle et la qualité des services influencent les expériences de soutien des femmes lesboqueers, dans une perspective d'amélioration de ces services, et ce, à partir du point de vue des personnes qui en sont bénéficiaires.

2.3 Population et échantillonnage

La population visée par cette recherche est composée de femmes et de personnes lesboqueers qui ont vécu des violences dans leurs relations intimes et qui ont eu recours, ou ont envisagé de recourir, à des services publics ou communautaires. Cette recherche repose sur un échantillonnage non probabiliste et est constituée de deux échantillons distincts. Le premier échantillon est constitué de participantes recrutées dans le cadre du projet doctoral initial. Malgré les démarches de recrutement dans divers milieux, seuls cinq entretiens avaient été réalisés en 18 mois par la chercheuse principale.

L'intégration de Valérie Roy, professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, à la codirection de la thèse à l'été 2023 a donc permis d'inclure un second échantillon, composé de 19 personnes participantes. Ces données ont été recueillies dans le cadre d'un projet de recherche portant plus spécifiquement sur les expériences de violence entre partenaires intimes chez les personnes LGBTQIA+, mais ayant un volet sur l'accès aux services. La fusion de données, courante dans les recherches portant sur des réalités peu documentées, permet d'enrichir la base de données en combinant des corpus différents, à condition d'en assurer la cohérence théorique et l'interprétation rigoureuse (Lejbowicz, 2022 ; Tsai *et al.*, 2016). Ainsi, les guides d'entretien des deux échantillons ont été comparés, afin d'en vérifier la compatibilité – ce qui s'est avéré concluant. Bien qu'il y ait des différences dans la formulation des questions, les objectifs de recherche et la profondeur des questions de clarification, nous avons considéré que les guides d'entretien se recoupaient suffisamment pour permettre une analyse intégrée des deux corpus. Par exemple, les deux guides explorent les parcours de recours aux services par des questions sur les démarches entreprises, le type de ressources consultées, les perceptions du soutien reçu et les obstacles rencontrés¹¹. Cette contribution a permis une plus grande diversité

¹¹ Ces changements méthodologiques ont été soumis au Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) associé au projet de l'étudiante à l'UQAM, qui a donné son approbation à la nouvelle mouture du projet de recherche doctoral le 11 octobre 2023.

des témoignages, ce qui est un ajout non négligeable compte tenu du peu de données disponibles sur le sujet au Québec.

Les critères d'inclusion pour le premier échantillon étaient de :

- 1) s'identifier comme femme;
- 2) déclarer avoir été victime de VPI dans le cadre d'une relation lesbienne.

Par femme, il est entendu toute personne s'identifiant comme telle. La relation lesbienne est comprise comme toute relation non hétérosexuelle entre une femme et une personne qui n'est pas un homme cisgenre. Aucune limite temporelle n'a été appliquée quant au moment où les violences ont été vécues, bien que la plupart des participantes ont rapporté avoir vécu leur expérience de violence au cours de la dernière décennie.

S'intéresser aux expériences de soutien en VPI est un vaste chantier. Il aurait été possible d'inclure plusieurs groupes en situation de marginalisation. Notre choix de limiter l'échantillon de cette recherche aux femmes visait à mettre en lumière les spécificités de la communauté lesbienne au sein de ces services, sans ouvrir à un échantillon qui aurait davantage été défini par des enjeux distincts, comme ceux liés à la transphobie (par exemple, la manière dont les personnes transmasculines sont perçues dans les services).

Cependant, au moment des entrevues du premier échantillon, il s'est avéré que certaines personnes ne s'identifiaient pas exclusivement comme femmes et ont plutôt exprimé des identifications de genre plus fluides. Ces participantes ont été maintenues dans l'échantillon dans la mesure où elles se reconnaissaient dans le terme lesbienne et que leurs expériences correspondaient à l'objet de la recherche. Or, bien que certaines personnes participantes puissent être concernées par les enjeux de transphobie dans les services, ces enjeux n'ont pas fait l'objet d'analyses dans le cadre de cette recherche. Cette question est fort pertinente, mais elle dépassait le cadre spécifique de cette thèse et aurait risqué de produire des données moins ciblées. Ce choix s'inscrit dans une littérature qui souligne l'importance de circonscrire les populations dans les analyses afin de créer des données sur les dynamiques spécifiques sur celles-ci (Bornstein et al., 2006, Simpson et Helfrich, 2014).

Comme le rappelle Badenes-Ribera et al. (2015), présumer qu'une personne s'identifiant comme lesbienne a nécessairement vécu de la violence de la part d'une femme peut introduire des biais dans l'analyse. Il est donc essentiel de ne pas se fier à l'orientation sexuelle des participant·es pour déterminer le genre de la personne autrice de la violence, mais de plutôt l'aborder explicitement dans les entrevues, ce qui a été le cas des deux recherches desquelles sont issues l'échantillon de la thèse.

Concernant le deuxième échantillon, les critères de participation au projet par Valérie Roy et ses collègues permettaient l'inclusion de l'ensemble des personnes de la diversité sexuelle et de genre ayant vécu de la VPI. Étant donné que les données du projet étaient organisées en fonction de l'orientation sexuelle plutôt que du genre, on peut observer une plus grande diversité des identités de genre au sein de ce deuxième échantillon. Or, indépendamment de leur genre, seules les personnes s'étant autoidentifiées comme lesbiennes, bisexuelles ou pansexuelles ayant vécu de la violence dans une relation lesboqueer ont été retenues pour l'analyse dans le cadre de cette thèse.

Pour les deux échantillons, étant donné l'accent mis sur les services, la présente thèse s'est concentrée sur les expériences de soutien où ni la victime ni l'auteur·rice de la violence n'étaient des hommes cisgenres, ce qui constituait de fait un critère d'exclusion. Cela a conduit à l'exclusion, au sein du second sous-échantillon, des femmes bisexuelles et pansexuelles ayant vécu de la violence de la part d'un homme cisgenre. Les personnes bisexuelles et pansexuelles du premier échantillon ont toutefois été incluses, leur situation répondant aux critères d'inclusion. Lorsque les témoignages des participant·es faisaient état de violences exercées par des personnes de genre différent (par exemple, une expérience de violence impliquant un homme et une autre impliquant une femme), l'analyse s'est concentrée exclusivement sur les situations de violence survenues dans les relations lesboqueers.

2.4 Méthodes de recrutement

Pour le premier groupe de participant·es, le recrutement a été réalisé à partir d'un appel à participation diffusé en 2021 et 2022 sur les réseaux sociaux de deux organismes offrant des services aux personnes lesboqueers, soit le Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ) et le Centre

de solidarité lesbienne (CSL). D'autres organismes ont également été sollicités, sans toutefois donner suite à notre demande de diffusion de l'affiche. La présence de la chercheuse principale lors de certaines activités en présentiel du Centre de solidarité lesbienne a également permis de recruter quelques participant·es.

Le second échantillon provient d'un projet intitulé « Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux » mené par une équipe de recherche composée de Valérie Roy (Université Laval), Line Chamberland (UQAM), Sylvie Thibault (UQO), Denise Medico (UQAM) et Kévin Lavoie (Université Laval), de RÉZO, du Centre de Solidarité Lesbienne, du Conseil québécois LGBT, de Divergenres, ainsi que d'autres organismes en diversité sexuelle et de genre. Le recrutement a été effectué au sein de ces organismes, ainsi que par le biais d'affiches ciblées aux groupes visés, de publications sur les réseaux sociaux et de bulletins professionnels.

2.5 Présentation de l'échantillon

Cette recherche est composée donc de deux échantillons : l'un de 5 participant·es, l'autre de 19 participant·es, pour un total de 24 participant·es.

Dans notre corpus, 17 participant·es s'identifient comme femmes cisgenres, 2 comme fluides dans le genre, 2 comme personnes non binaires, 1 comme femme queer, 1 comme femme en questionnement et 1 comme femme trans non binaire.

Comme évoqué en introduction, en l'absence de données officielles sur la composition des communautés lesboqueers dans les recensements canadiens, les résultats du volet francophone de l'enquête pancanadienne Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ) (n = 690) sur les communautés lesboqueers offrent un repère pour comparer notre échantillon quant à l'identité de genre de participant·es. Selon le portrait de la population lesboqueer du RLQ, 54,9 % des personnes s'identifient comme femmes cis, 17,5 % comme femmes queers, 14,4 % comme personnes non binaires, 8,4 % comme genderqueer, 4,4 % comme femmes trans, et de plus petites proportions comme butch (3,2 %), en questionnement (2,5 %) ou hommes trans (2,6 %). Nous constatons

donc que les personnes cisgenres sont surreprésentées dans notre échantillon, un biais qui peut s'expliquer par l'exclusion de certaines personnes trans dont la relation au moment de la recherche ne correspondait pas à notre définition de relation lesboqueer, bien qu'elles puissent s'identifier à ce terme.

En ce qui concerne l'orientation sexuelle des participant·es, 18 s'identifient comme lesbiennes (75%), 3 personnes bisexuelles ou pansexuelles (12,5%), 2 personnes queers (8,3%) et 1 personne s'identifiant à la fois comme lesbienne et queer (4,1%). Si l'on compare ces données aux résultats de l'enquête du RLQ, où 57,7 % des répondant·es s'identifient comme lesbiennes, 19,7 % comme bisexuel·les, 14,2 % comme pansexuel·les et 14,5 % comme queers, l'identité lesbienne apparaît ici surreprésentée. Toutefois, cette différence s'explique à nouveau par l'exclusion des personnes dont la relation, selon nos critères, ne correspondait pas à une relation lesboqueer.

Quant à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle des partenaires identifié·es comme auteur·rices de violence, les données rapportées par les participant·es indiquent 14 femmes cisgenres lesbiennes, 4 femmes cisgenres bisexuelles ou pansexuelles, 1 femme cisgenre hétérosexuelle, 1 femme trans, 1 personne non binaire pansexuelle, ainsi que 3 femmes cisgenres dont l'orientation sexuelle n'a pas été précisée.

Quant au revenu¹², quatre participant·es (21,0 %) avaient un revenu inférieur à 20 000 \$, ce qui est légèrement en dessous des proportions observées auprès des femmes canadiennes dans le dernier recensement (environ 26,0 %) (Statistique Canada, 2021). Trois (15,7 %) gagnaient entre 30 000 \$ et 39 999 \$, et six (31,5 %) entre 40 000 \$ et 49 999 \$, une tranche de revenu qui est surreprésentée comparativement aux statistiques canadiennes (12,6 %). Cinq participant·es (26,3 %) déclaraient un revenu supérieur à 50 000 \$, soit une proportion un peu plus élevée que la moyenne nationale (20,0 %). Bien que l'échantillon comprenne des personnes à faible revenu, la surreprésentation de participant·es ayant un revenu supérieur à 40 000 \$ pourrait refléter un biais

¹² Les données sociodémographiques sur le revenu et le niveau de diplomation ne sont disponibles que pour le second échantillon de 19 personnes participantes.

de sélection dans les méthodes de recrutement, principalement effectuées en ligne et par l'entremise de réseaux communautaires.

En ce qui a trait au parcours scolaire, l'échantillon se compose principalement de personnes ayant réalisé des études postsecondaires : la majorité des participant·es avaient entrepris des études collégiales ou au baccalauréat et une minorité avait étudié aux cycles supérieurs. En comparaison avec l'enquête du RLQ, les répondant·es avaient également majoritairement une scolarité postsecondaire.

Les participant·es à l'étude étaient réparties sur plusieurs régions du Québec, bien que la moitié résidaient à Montréal. Les autres participant·es provenaient de l'Outaouais (n=2), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (n=2), de la banlieue de Montréal (n=2), de la Mauricie (n=1), du Bas-Saint-Laurent (n=1) et de la région de la Capitale-Nationale (n=1). Étant donné que la majorité des participant·es habitent à proximité des centres urbains, il n'a pas été possible dans l'analyse d'identifier des spécificités dans l'accès aux ressources en VPI selon les régions du Québec.

Du point de vue de l'âge, l'échantillon couvre plusieurs générations de personnes lesboqueers, allant de la vingtaine à la cinquantaine. Sept participant·es avaient entre 20 et 29 ans, huit autres entre 30 et 39 ans, six entre 40 et 49 ans et trois entre 50 et 60 ans.

Sur les 24 participant·es, 17 étaient d'origine ethnoculturelle québécoise. Cinq participant·es étaient originaires d'Europe de l'Ouest. Une participante s'identifiait d'ascendance partielle caribéenne et une autre comme étant d'Afrique du Nord. Ces informations sont basées sur l'auto-identification ethnoculturelle et ne permettent pas de documenter les expériences de racialisation. Ce choix méthodologique visait à éviter d'imposer aux participants de se placer dans des catégories sociales de domination, mais il limite l'analyse. La faible diversité ethnoculturelle de l'échantillon met en lumière les lacunes dans nos méthodes de recrutement, considérant que nous contribuons indirectement à la sous-représentation des perspectives en contexte migratoire et des groupes racisés dans les recherches sur la VPI (Bryant, 2018).

Bien que les violences vécues n'aient pas été documentées de façon systématique dans l'ensemble du corpus, les récits recueillis auprès des participant·es, sollicités dans le second échantillon,

partagés plus spontanément dans le premier, permettent d'en esquisser un bref portrait. La violence psychologique (dénigrement, manipulation, contrôle, jalousie, surveillance), traverse la quasi-totalité des témoignages (n=23). Plusieurs participantes rapportent également des violences physiques, allant de la poussée aux coups répétés, jusqu'à la séquestration et la strangulation (n=9). Le harcèlement après la séparation (n=6), les violences économiques (n=6) et les menaces suicidaires de la partenaire, vécues comme un mécanisme de contrôle (n=5), sont également mentionnés. Des menaces de mort (n=3), des violences sexuelles (n=3) et de la violence sur les animaux de compagnie (n=2) sont aussi rapportées. Enfin, des manifestations d'abus identitaire, tels que l'invalidation de l'identité ou le *outing*, sont également relatés (n=3).

2.6 Procédure et déroulement des entretiens

Les entretiens du premier échantillon ont été réalisés par visioconférence entre novembre 2021 et décembre 2022 par la chercheuse principale. Une compensation de 20 \$ a été offerte aux participant·es. À l'aide d'un canevas d'entrevue semi-dirigée, les entretiens, d'une durée variant d'une heure à une heure trente, portaient sur les parcours de soutien des participant·es en contexte de VPI. La grille (voir Annexe A) comportait des questions sur les ressources mobilisées au sein des services psychosociaux et judiciaires, les obstacles rencontrés dans leurs démarches, les dimensions du soutien qui en facilitaient ou décourageait l'utilisation, les pistes d'amélioration des services ainsi que l'appréciation de l'aide reçue. Les liens perçus entre l'expérience de soutien et l'orientation sexuelle étaient abordés, en plus de questions complémentaires posées spontanément au fil de la rencontre entre la chercheuse et les participant·es.

L'attitude phénoménologique a été privilégiée tout au long de l'entrevue. Même si la méthode d'analyse n'est pas à proprement dit phénoménologique, l'intention était tout de même de s'inspirer de ses principes d'écoute et d'empathie (Paillé et Mucchielli, 2016a). Une attitude phénoménologique, notamment par la suspension du jugement – l'époché –, nous amène à nous intéresser aux choses telles qu'elles nous viennent, telles qu'elles se présentent à nous (Paillé et Mucchielli, 2016a). Le respect de la subjectivité et de la narrativité utilisée des participant·es était donc au cœur du processus. Ces entrevues ont été enregistrées et retranscrites, puis anonymisées.

Pour le deuxième échantillon, les entretiens, menés entre janvier 2020 et juillet 2021, ont été réalisés par des chercheur·euses ou auxiliaires de recherche formé·es aux réalités LGBTQIA+ et à la VPI. Une compensation de 50\$ était offerte aux participant·es. La durée des entretiens était d'en moyenne trois heures, variant d'une à cinq heures. Un guide d'entretien (voir Annexe E) coconstruit avec les partenaires des organismes communautaires était composé de questions ouvertes qui permettaient aux participant·es de raconter librement et spontanément leur vécu (Roulston et Choi, 2018). Les thèmes explorés portaient notamment sur les différentes formes de violence vécues ou exercées, les expériences liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, ainsi que les trajectoires de dévoilement, les expériences de recherche de soutien, tant formel qu'informel. Les segments des entrevues choisis aux fins des analyses de cette thèse concernaient les démarches auprès de services communautaires et publics, notamment la qualité de l'accueil reçu et la satisfaction quant au soutien.

2.7 Méthode d'analyse

La méthode d'analyse choisie est l'analyse thématique de Braun et Clarke (2006), qui comprend six étapes clés de déconstruction, reconstruction et réorganisation des unités de sens. Pour soutenir ce processus, le logiciel NVivo 12 a été utilisé afin de faciliter l'analyse des entretiens, notamment par un codage rapide et itératif d'un volume important de données. Les différentes étapes de cette méthode seront détaillées ci-dessous.

Les transcriptions des entrevues ont d'abord été relues de façon « flottante », afin de permettre à la chercheuse de s'imprégner du contenu. Cette immersion dans les données visait à en comprendre la complexité et la profondeur. Dès cette étape, des idées préliminaires et des pistes d'analyse ont été notées. Les transcriptions ont ensuite été importées dans NVivo 12.

Un premier codage a été effectué sur l'ensemble des transcriptions, produisant 486 codes¹³ auxquels ont été associées environ 2000 références¹⁴. Dès cette étape, l'arbre thématique s'est structuré autour de deux grands axes, desquels s'inspirent les thèmes des articles : les obstacles à

¹³ Étiquette analytique représentant une idée ou un thème dans les extraits.

¹⁴ Extraits de texte, segments précis dans la transcription de l'entrevue.

l'accessibilité et l'appréciation des services, catégories desquelles relevaient une majorité des codes et des thèmes. Les codes ayant trait à la perception de l'appréciation des services (par exemple, minimisation de l'expérience de violence) ont été analysés de manière plus inductive. Les codes se rapportant au concept d'accessibilité ont, quant à eux, été analysés de manière plus déductive en s'inspirant directement du modèle Dixon-Woods (par exemple, difficulté à se percevoir comme une victime de VPI).

Ensuite, la majorité des codes ont été réorganisés en thèmes (par exemple, la méconnaissance des ressources, les refus de services, l'accueil perçu comme aidant ou invalidant, les propositions d'amélioration formulées par les participant·es). Ces thèmes ont ensuite été révisés et affinés au plus près des données. L'arbre thématique a été revu et comparé au codage initial de 486 codes, dans un souci d'homogénéité interne (la cohérence entre les données regroupées sous un même thème) et d'hétérogénéité externe (la distinction claire entre les différents thèmes) (Patton, 1990). Les transcriptions brutes ont été alors relues dans le but de s'assurer de la fidélité de l'analyse en rapport aux propos des participant·es.

Les thèmes ont ensuite été définis et renommés. À l'issue de l'analyse, l'arbre thématique était composé de onze thèmes. Les données ont alors été une fois de plus recodées dans cet arbre thématique final, afin d'assurer l'uniformité de l'analyse. Les sept premiers relèvent des barrières structurelles à l'accès aux services et sont inspirés des catégories du modèle de Mary Dixon-Woods. Ils comprennent : l'identification des besoins d'aide, la capacité à se repérer dans le système, la facilité d'accès aux services, la possibilité de se présenter et d'affirmer son admissibilité, le jugement des professionnel·les, le refus des services par les bénéficiaires, ainsi que les contraintes liées à la structure des services. Les quatre derniers thèmes concernent la qualité des services : l'accueil, le soutien émotionnel, la sécurité de l'environnement et l'adaptation des interventions. Ce sont les dimensions les plus saillantes de la qualité du soutien et celles où les participant·es nomment le plus nettement la tensions entre leur réalité et l'offre de services actuelle.

C'est à partir de cet arbre thématique que les résultats ont finalement été rédigés, sous la forme de deux articles scientifiques consacrés l'un à l'accessibilité, l'autre à la qualité du soutien. Certains

extraits bruts des données ont été sélectionnés pour appuyer les interprétations proposées dans ces articles.

2.8 Considérations quant à la rigueur

Il existe plusieurs critères de rigueur pouvant assurer la qualité d'une recherche qualitative. Tracy (2010) propose huit critères permettant d'évaluer celle-ci : 1) un sujet de valeur, soit un sujet pertinent, significatif et intéressant ; 2) une rigueur riche appuyée sur des construits théoriques complexes et appropriés ; 3) une sincérité ancrée dans la réflexivité et la transparence ; 4) une crédibilité, qui nécessite des descriptions riches et de la triangulation; 5) une résonance auprès des communautés impliquées ou du lectorat ciblé ; 6) une contribution significative à la recherche, notamment au niveau théorique, moral, pratique et heuristique ; 7) une éthique relationnelle et ancrée culturellement et 8) une cohérence, soit une capacité à atteindre ses objectifs (Tracy, 2010). Plusieurs stratégies s'inspirant de ces critères ont été mises en œuvre dans cette recherche pour en assurer la rigueur méthodologique.

En ce qui concerne la crédibilité, les analyses ont fait l'objet d'échanges visant à assurer la justesse des interprétations en collaboration avec le directeur de thèse, notamment par une relecture de plusieurs verbatims et des échanges sur les codes et les thèmes identifiés lors des analyses préliminaires. Afin de veiller à la résonance de la thèse auprès des communautés concernées, la chercheuse principale a présenté les résultats préliminaires dans divers colloques, notamment au Colloque en recherche lesbienne organisé en mars 2024 par le RLQ, au Congrès de l'Institut du genre¹⁵ en juillet 2023 à Toulouse et au congrès *New Directions in the Humanities*¹⁶ à Rome en juin 2024. Cette démarche a permis d'intégrer des rétroactions tant de la communauté LGBTQIA+ que de la communauté de recherche à l'international et de renforcer la pertinence communautaire et scientifique des analyses. Ces échanges ont souligné l'importance d'aborder les résultats sous un angle plus critique, notamment en remettant en question l'idée que les réponses judiciaires punitives équivalent à une intervention efficace en matière de VPI. Ces

¹⁵L'Institut du Genre est une structure nationale française créée en 2012 pour soutenir, visibiliser et coordonner la recherche en études de genre et en étude des sexualités en France (Institut du Genre, 2025).

¹⁶ New Directions in the Humanities est un colloque annuel international en sciences humaines depuis 2003, organisé par un réseau de chercheur·euse·s à travers le monde (New Directions in the Humanities Research Network, 2025).

idées sont d'ailleurs davantage développées dans la discussion des articles et la discussion générale.

Finalement, suivant des principes d'éthique relationnelle, la chercheuse a validé les résultats auprès des participant·es. Dans le formulaire du consentement du premier échantillon, il a été demandé si les participant·es voulaient être consulté·es pour valider les résultats. Les résultats préliminaires, ainsi que les extraits de leurs témoignages, leur ont été envoyés en juin 2025 afin qu'elles puissent donner leur avis sur les interprétations de la chercheuse principale. La synthèse préliminaire des résultats et les segments retenus ont été approuvés par les participant·es. Ces échanges ont tous eu lieu par courriel ou par visioconférence. Une version finale des résultats leur sera également envoyée, sous la forme d'un résumé de recherche à la fin du projet. Cette démarche n'a toutefois pas pu être réalisée auprès du second échantillon; les autorisations éthiques obtenues ne permettant pas un suivi après le premier entretien.

Il était essentiel pour la chercheuse principale que cette recherche soit culturellement ancrée et qu'elle réponde véritablement aux besoins des femmes lesboqueers. Le souci d'éthique relationnelle a été placé au cœur du processus, notamment en réponse à l'instrumentalisation historique des communautés LGBTQIA+ par la recherche scientifique, et à la méfiance légitime que certaines personnes peuvent entretenir à l'égard des milieux académiques (de Vries, 2015). Les valeurs au cœur de la recherche ont été présentées en début d'entrevue et l'appartenance de la chercheuse principale à la communauté lesboqueer a été dévoilée aux participant·es¹⁷. Cette approche a été choisie de manière à être transparente avec les personnes participantes sur l'ancrage théorique avec lequel leurs expériences allaient être analysées. Ce positionnement a pu influencer leurs témoignages et favoriser une expression plus libre et honnête de leurs ressentis. Cela pourrait toutefois avoir incité les personnes participantes à partager des vécus perçus comme cohérents avec le positionnement de la recherche. Par exemple, certaines personnes ont pu mettre davantage l'accent sur des dimensions comme l'hétérocisnormativité ou les lacunes des services. Elles ont aussi pu supposer un certain niveau de compréhension implicite et omettre d'explicitier certains éléments de leur vécu.

¹⁷ Seulement auprès du premier échantillon.

2.9 Considérations éthiques

Dans les deux échantillons, les personnes participantes ont pris connaissance du formulaire de consentement et l'ont signé. Celles-ci ont reçu une liste de ressources psychosociales et ont été informées de la confidentialité de leur participation et des données, ainsi que de leur droit de se retirer à tout moment.

Afin d'assurer la confidentialité, des pseudonymes ne permettant pas de les identifier ont été attribués à toutes les participant·es. Un soin particulier a été accordé à la sécurité des participant·es, en raison de la nature sensible du sujet abordé. À notre connaissance, cette recherche n'a pas exposé les participant·es à des représailles de qui que ce soit. Toute information permettant de les identifier a été modifiée afin d'assurer leur sécurité. Toutes les données sensibles sont entreposées sur un serveur sécurisé de l'UQAM et seront détruites cinq ans après la fin du projet.

La chercheuse principale a suivi le Didacticiel EPTC 2 : Formation en éthique de la recherche (FER) du gouvernement du Canada quant au bien-être des personnes participantes. Le projet de recherche a été évalué par le comité éthique de l'UQAM (CERPÉ) et renouvelé annuellement. Les changements apportés à la méthodologie ont été déclarés et modifiés dans le projet sur le portail en ligne du CERPÉ.

L'approbation éthique du projet « Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux » a été renouvelée par le comité d'éthique de l'Université Laval tout au long de cette recherche. Cette approbation autorisait que les données recueillies puissent être utilisées par des personnes réalisant un projet de recherche aux cycles supérieurs sur le sujet de l'étude. Aucun amendement n'a été nécessaire pour la présente thèse, puisque la participation de la chercheuse au projet, sous la codirection de Valérie Roy, était conforme aux modalités approuvées.

CHAPITRE 3

ARTICLE I : Violence entre partenaires intimes chez les personnes lesboqueers : perspectives des victimes sur l'accès aux services de soutien

Auteur·rices : Rioux, Gabrielle, Roy, Valérie et Delawarde-Saïas, Thomas

Résumé : Cet article explore les obstacles rencontrés par les femmes lesboqueers victimes de violence entre partenaires intimes (VPI) dans leur accès aux services de soutien québécois. Bien que la littérature scientifique documente la prévalence et les spécificités des violences vécues par celles-ci, leurs besoins restent peu pris en compte dans les réflexions entourant l'amélioration du soutien en matière de VPI au Québec. Une analyse thématique de 24 entretiens qualitatifs auprès de victimes de VPI au sein d'une relation non hétérosexuelle est réalisée et mobilise le modèle d'accessibilité aux services de Mary Dixon-Woods. Les résultats mettent en lumière que les participant·es peinent à s'identifier comme victimes de violence, notamment en raison des représentations hétérocisnormatives de la VPI. L'inadéquation perçue entre les services et leurs réalités, les discriminations anticipées ou vécues au sein de ceux-ci ainsi que le manque de ressources culturellement compétentes freinent leur recours au soutien disponible. L'article souligne l'importance d'une meilleure formation des intervenant·es, d'une diversification des représentations sociales de la VPI et de politiques publiques qui mettent en place des solutions concrètes pour améliorer l'inclusivité des services. Les auteur·rices insistent sur la nécessité de garantir une réelle équité dans l'accès aux services pour les personnes lesboqueers.

Mots clés : Lesbienne, violence entre partenaires intimes, violence conjugale, accessibilité des services, hétéronormativité, barrières d'accès.

Référence de l'article : Rioux, Gabrielle, Roy, Valérie et Delawarde-Saïas, Thomas (Soumis). Violence entre partenaires intimes chez les personnes lesboqueers : perspectives des victimes sur l'accès aux services de soutien. *Préfix*.

3.1 Introduction

3.1.1 La violence entre partenaires intimes (VPI) lesboqueers¹⁸

Bien que la violence entre partenaires intimes soit reconnue comme un problème social majeur dans la plupart des pays occidentaux, les réalités lesboqueers demeurent invisibilisées dans le discours social (Workman et Dune, 2019). Cette invisibilisation n'est pas sans conséquence : elle limite la capacité des victimes à s'identifier comme telles et à accéder aux services en VPI. Pourtant, une enquête pancanadienne de Statistique Canada révèle que les deux tiers des femmes de minorité sexuelle ont été victimes de violence de la part d'un·e partenaire intime au cours de leur vie (Jaffray, 2021), un taux similaire à ceux observés à l'international (Badenes-Ribera *et al.*, 2015 ; Bermea *et al.*, 2019).

Au cours des années 1970, les mouvements et théories féministes ont permis de situer la VPI comme modalité d'appropriation des corps des femmes, utilisée par les hommes pour maintenir leur domination (Federici, 2017 ; Lejbowicz, 2022). Cette lecture a été centrale dans le développement de pratiques d'intervention et de services destinés aux victimes (Bermea *et al.*, 2019 ; Davis et Glass, 2011 ; Franklin *et al.*, 2019). Dans la continuité de ces mouvements, le continuum des violences de Liz Kelly (1987) a permis de montrer que différentes formes de violences, allant du harcèlement de rue aux agressions sexuelles intra ou extra-conjugales, en passant par la VPI, s'inscrivent dans un même système de rapports de pouvoir genrés. Ces violences ne sont pas comprises de manière isolée; elles découlent de normes sociales et de pratiques qui contribuent à leur banalisation (Dobash et al., 1998 ; Kelly, 1987 ; RéQEF, 2026 ; Scheper-Hughes et Bourgois, 2004 ; Yoshihama et Bybee, 2011). Ces constats restent pertinents. En 2022, au Québec, les femmes sont toujours le groupe le plus victimisé en contexte intime et les hommes représentent au moins 75% des auteur·rices présumé·es, proportion qui atteint 98% pour les infractions sexuelles et 100% pour les homicides conjugaux¹⁹ – une tendance stable

¹⁸ À noter que le terme lesboqueer sera utilisé pour décrire les femmes et les relations lesbiennes dans un sens large et inclusif. Il englobe ainsi les personnes queers, bisexuelles, pansexuelles et trans qui s'identifient au terme lesbienne ou queer.

¹⁹ Pour des raisons de cohérence avec la terminologie du ministère de la Sécurité publique, nous utilisons ici le terme « homicides conjugaux ». Cependant, le terme « féminicide » est préférable pour souligner la dimension genrée de ces homicides (Conseil du statut de la femme, 2024).

depuis plusieurs années, comme en témoigne un récent rapport du ministère de la Sécurité publique du Québec (Ministère de la Sécurité publique, 2024).

Toutefois, l’ancrage des cadres d’intervention dans une lecture principalement hétérosexuelle de la VPI montre ses limites lorsqu’il s’agit de rendre compte des expériences des personnes lesboqueers (Bermea et al., 2019 ; Davis et Glass, 2011 ; Franklin et al., 2019). Lorsque l’auteur·rice de violence n’est pas un homme cisgenre, il peut être difficile de faire sens de la situation, tant pour les victimes que pour les intervenant·es, et cela peut nuire à l’identification des besoins et l’accès aux services appropriés (Alhusen et al., 2010 ; Harden et al., 2022 ; Parry et O’Neal, 2015 ; Register, 2018).

3.1.2 Caractéristiques et difficultés spécifiques de la VPI au sein des relations lesboqueers

Le gouvernement du Québec (2018, p. 11-12) définit la violence conjugale comme « une série d’actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante, [...] [comprenant] les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles, ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d’une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l’autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. » Si les formes de VPI mentionnées dans cette définition, comme la violence psychologique, physique, économique et sexuelle, peuvent être présentes dans tous les types de relations, il existe des manifestations spécifiques de violence dans les relations lesboqueers et plus largement au sein des communautés LGBTQIA+²⁰. Parmi celles-ci, l’abus identitaire, relevant de la violence psychologique, consiste à instrumentaliser ou à invalider l’identité sexuelle ou de genre de la victime, par exemple en la menaçant de dévoiler son orientation sexuelle ou son identité de genre (la *outer*), en contrôlant son expression de genre, en niant la validité de son identité ou en l’empêchant d’accéder à des ressources ou événements des communautés LGBTQIA+ (Messinger, 2017a ; Woulfe et Goodman, 2018).

²⁰ Le terme LGBTQIA+ est employé pour désigner la communauté queer dans son ensemble, incluant les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles, trans, non-binaires, queers, intersexes, asexuelles, ainsi que toute autre personne faisant partie de la diversité sexuelle et de genre.

Malgré leurs enjeux spécifiques, plusieurs études suggèrent que les personnes lesboqueers vivent des difficultés à reconnaître qu'elles vivent de l'abus dans leur relation ; un phénomène qui fait malheureusement obstacle à leur recours aux services (Alhusen et al., 2010 ; Martin et Kotian, 2023 ; Register, 2018). Par exemple, une étude australienne montre que la proportion de personnes LGBTQIA+ déclarant avoir vécu de la violence est significativement inférieure à celle des personnes hétérosexuelles rapportant avoir subi des comportements violents (Bourne et al., 2023). Bien que la difficulté à identifier la violence vécue soit également documentée chez les femmes hétérosexuelles (Francis *et al.*, 2017 ; Leisenring, 2006 ; Neale, 2023), elle serait accentuée chez les personnes lesboqueers.

Plusieurs facteurs permettent d'éclairer cette difficulté. D'une part, la rareté des représentations sociales de la VPI en dehors du schéma où l'homme est agresseur et la femme la victime, peut complexifier les processus d'identification à des expériences de violence (Calton *et al.*, 2016b ; Jordan *et al.*, 2020 ; Ristock, 2001). D'autre part, les violences envers les personnes LGBTQIA+, telles que la discrimination vécue dans des contextes comme l'intimidation à l'école ou le *coming out*, tendent à être banalisées, au point d'être perçues comme des étapes normales d'un parcours d'affirmation (Bourne *et al.*, 2023 ; Payne et Smith, 2014).

La théorie du stress minoritaire de Meyer (2003) offre des pistes de compréhension des difficultés à reconnaître la violence et à recourir aux services: elle suggère que les personnes issues de groupes minoritaires sont confrontées à des stressseurs chroniques, tels que la stigmatisation, la discrimination et l'isolement. Ces stressseurs, à la fois externes (intimidation, insultes), anticipés (peur d'être rejeté ou discriminé) et intériorisés (homophobie intériorisée), peuvent entraîner une diminution de l'estime de soi, de la honte, voire une haine de soi, ainsi qu'une plus grande difficulté à identifier et nommer la violence (Meyer, 2003 ; Lewis *et al.*, 2014). Même lorsque ces personnes parviennent à identifier la violence et envisagent solliciter de l'aide, plusieurs études suggèrent qu'elles rencontrent d'autres obstacles au sein même des services (Lim et al., 2023 ; Martin et Kotian, 2023).

3.1.3 Barrières à l'accès aux services dans la littérature

L'accès aux services en VPI repose sur différentes institutions mobilisées pour y répondre, comme les services psychosociaux (par exemple, maisons d'hébergement, intervention psychosociale d'un organisme communautaire), ainsi que les services policiers et judiciaires. Ces instances répondent à des mandats distincts, mais sont amenées à travailler conjointement dans le soutien et la prise en charge des victimes (Gouvernement du Québec 1995, 2018; Lalande 2018).

Plusieurs recherches indiquent que l'un des obstacles spécifiques à l'accès des personnes LGBTQIA+ aux services réside dans la discrimination, plus particulièrement dans son anticipation (Lim *et al.*, 2023). En effet, plusieurs hésitent à utiliser les services, car elles appréhendent des réactions invalidantes ou discriminatoires de la part des prestataires (Addington, 2020 ; Donovan et Barnes, 2019). La littérature scientifique révèle que ces craintes peuvent être fondées : des études documentent que des interventions inappropriées, comme de suggérer que les femmes ne peuvent être violentes entre elles ou que l'orientation sexuelle lesbienne ou bisexuelle serait la conséquence d'une agression sexuelle, s'avèrent encore présentes auprès de certain·es acteur·rices du système judiciaire (Dorais et Gervais, 2018 ; Rollè *et al.*, 2018). Ces expériences peuvent être comprises, à la lumière de la théorie du stress minoritaire (Meyer, 2003), comme des sources additionnelles de stressseurs externes,

Toutefois, l'inadéquation de certaines pratiques d'intervention peut parfois se manifester de manière plus subtile. Par exemple, des études soutiennent que certains intervenant·es sont moins enclins à percevoir les femmes en relation lesboqueer comme des victimes et à dépister la VPI de la même manière que pour des femmes hétérosexuelles (Basow et Thompson, 2012 ; Furman *et al.*, 2017 ; Rollè *et al.*, 2018). Certaines victimes lesboqueers rapportent également que leur vécu a été minimisé ou qu'elles n'ont pas été orientées vers les ressources appropriées lors de leurs interactions avec les services policiers (Franklin *et al.*, 2019 ; Harden *et al.*, 2022).

Par ailleurs, certaines victimes hésitent à solliciter du soutien de peur d'ajouter à la stigmatisation de leur communauté et de nuire à leurs pairs (Harden *et al.*, 2022 ; Kurbatfinski et al., 2024b ; Martin et Kotian, 2023). D'autres rapportent que le mythe selon lequel les relations lesboqueers

seraient exemptes de violence les amène à se blâmer pour la violence vécue et rend d'autant plus difficile le fait de la nommer (Ristock, 2001 ; Soares et al., 2024 ; Walters, 2011).

Au Québec, les travaux portant sur les obstacles d'accès aux services en VPI pour les victimes lesboqueers demeurent limités. Or, des recherches menées auprès de femmes ayant porté plainte au sein du système judiciaire montrent que certaines interventions peuvent entraîner une victimisation secondaire, où la victime se sent doublement dépossédée, à la fois par la personne agresseuse et par un processus de reprise de justice sur lequel elle a peu de pouvoir (Frenette *et al.*, 2018). En outre, une étude québécoise sur le parcours des femmes issues de l'immigration, racisées, autochtones, en situation de handicap, sourdes et des minorités sexuelles et de genre souligne que leur expérience du système judiciaire est marquée par des discriminations – ce qui constitue un obstacle significatif à leur accès à la justice (Thibault *et al.*, 2022).

En ce sens, une approche intersectionnelle, théorisée par la juriste Kimberlé Williams Crenshaw (1989) et élaborée par des militantes et intellectuelles afro-américaines (Collins, 1990 ; Combahee River Collective, 1977) permet d'analyser les expériences de VPI et l'accès aux services en considérant comment l'imbrication des rapports sociaux de genre et d'orientation sexuelle produit des expériences spécifiques de marginalisation. Appliquée au champ de la VPI, elle met en lumière la manière dont les pratiques et les cadres d'intervention peuvent, parfois de manière implicite, reproduire certaines formes d'exclusion. Face à ces constats, il importe de mobiliser un modèle théorique pour mieux saisir les mécanismes influençant l'accès aux services en VPI.

3.1.4 Modèle théorique

Le modèle d'accessibilité aux services de Mary Dixon-Woods (2005, 2006) peut être utile pour éclairer ces obstacles. Élaboré à partir d'une synthèse interprétative critique²¹ portant sur l'accès aux soins de santé chez des populations socioéconomiquement défavorisées, ce modèle a initialement été développé dans le champ de la sociologie de la santé afin de développer une conceptualisation théorique de l'accès aux soins (Dixon-Woods, 2005). Reposant sur le concept

²¹ Méthode de recension systématique qui interprète et synthétise un grand nombre d'études de manière critique (Dixon-Woods *et al.*, 2006 ; Béchard, 2016)

d'admissibilité (traduction du concept *eligibility*), ce modèle décrit en sept composantes l'accès aux services, qui est défini comme un processus dynamique qui se négocie dans les interactions entre les individus, le personnel d'intervention et les structures institutionnelles (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 – Définitions adaptées des composantes du modèle de Mary Dixon-Woods

Composantes	Description
Identification de l'admissibilité	Processus au cours duquel les individus jugent si leurs symptômes nécessitent une intervention, souvent freiné par le déni ou la minimisation de leurs difficultés.
Navigation	Processus par lequel les individus accèdent aux services, nécessitant la connaissance des services, la capacité à mobiliser de ressources pour y accéder (déplacement, accès internet) et la gestion des coûts liés au processus d'aide.
Perméabilité	Facilité d'accès et d'utilisation des services modulée par le nombre et la nature des critères à remplir pour y accéder.
Présence dans les services et affirmation de l'admissibilité	Processus par lequel les individus doivent se présenter aux services, affirmer leur droit à recevoir de l'aide, composer avec des dynamiques de pouvoir parfois intimidantes et s'exposer ainsi à des risques de discrimination liée à l'identité sexuelle ou de genre.
Jugement	Validation de l'admissibilité par les professionnel·les, influençant les offres de services ultérieures. Des personnes qui demandent des services peuvent être perçues comme « méritantes » ou non et ainsi référées à des services spécialisés ou non.
Résistance à l'offre de service	Refus du service par l'individu à divers stades de son parcours de soins.
Conditions opérationnelles et production locale de l'admissibilité	Contraintes à l'accès aux soins dues aux questions de capacité et d'offre. Le manque de ressources, les variations de qualité, les différences régionales dans l'allocation des ressources et certaines configurations de services peuvent influencer cette composante.

D'après le modèle de Dixon-Woods (2006), l'accessibilité des services est donc influencée par divers facteurs, notamment le milieu d'intervention, les dynamiques sociales, les aspects identitaires (comme l'orientation sexuelle et le genre) ainsi que la disponibilité des ressources institutionnelles, sociopolitiques et économiques.

À l'aide du modèle Dixon-Woods, cet article vise à interroger l'accessibilité des services pour les femmes lesboqueers victimes de VPI dans le contexte québécois. Cette recherche tente de combler une lacune observée dans une récente revue de littérature canadienne quant au manque significatif de données sur les expériences de VPI dans les communautés de la diversité sexuelle et de genre (Wathen *et al.*, 2025). Nous répondrons donc à la question suivante : quels obstacles les personnes lesboqueers victimes de violence entre partenaires intimes rencontrent-elles dans leur accès aux services communautaires et publics au Québec?

3.2 Méthodologie

Cet article s'inscrit dans une thèse doctorale portant sur les expériences de soutien offertes par les services publics et communautaires aux personnes lesboqueers victimes de violence entre partenaires intimes, dans le champ de la psychologie communautaire. Une analyse qualitative a été choisie afin de permettre aux victimes de raconter leur histoire à leur manière (Calton *et al.*, 2016). La recherche inclut deux échantillons²², constitués dans des contextes de recherche complémentaires. Le premier échantillon de données a été collecté dans le cadre du projet doctoral de la première autrice, Gabrielle Rioux. Le second échantillon provient d'un projet de recherche plus large, sur lequel la première autrice a travaillé à titre d'auxiliaire de recherche au sein d'une équipe multidisciplinaire dirigée par la codirectrice de recherche de la première autrice, Valérie Roy, professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval²³.

²² Ces échantillons ont été constitués dans le respect des autorisations éthiques de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Montréal.

²³ Gabrielle Rioux a réalisé la collecte du premier échantillon, l'analyse des données et la rédaction de l'article. Valérie Roy a dirigé le projet de recherche dont découle le deuxième échantillon et contribué à la révision du manuscrit et à la codirection de la thèse. Thomas Delawarde-Saias a participé à la révision du manuscrit et à la direction de la thèse.

3.2.1 Participantes

L'échantillon est composé de deux groupes de participant·es : le premier regroupe 5 personnes, tandis que le second en comprend 19, pour un total de 24 personnes. Dans les deux groupes, les critères d'inclusion étaient de :

- 1) s'identifier comme femme²⁴;
- 2) avoir été victime de VPI dans le cadre d'une relation lesbienne.

3.2.2 Méthode de collecte et d'analyse des données

La collecte de données s'est organisée en deux temps : en raison de difficultés de recrutement dans le projet initial, un second échantillon a été ajouté afin d'enrichir l'analyse. Pour constituer le premier échantillon, un appel à la participation a été lancé en 2021 et 2022 sur les réseaux sociaux d'organismes offrant des services aux personnes lesbiennes, notamment le Réseau des lesbiennes du Québec et le Centre de solidarité lesbienne. Malgré ces démarches, le recrutement s'est avéré insuffisant pour atteindre la cible de 20 participantes qu'avait la première autrice. Cette difficulté peut s'expliquer par la sensibilité du sujet et le recours à des canaux de diffusion de l'appel à participation relativement restreint, faute de moyens.

Ainsi, face à cette impasse, un second échantillon a été intégré au projet doctoral de la première autrice. Les guides d'entretien des deux corpus de données ont été comparés pour vérifier la compatibilité des thématiques abordées et la possibilité d'une analyse conjointe des données. Ce second échantillon est issu d'un projet financé par l'Agence de la santé publique du Canada nommé « Violence entre partenaires intimes chez les populations LGBTQ+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux »²⁵. L'équipe de recherche était composée de Valérie Roy (Université Laval), Line Chamberland (UQAM), Sylvie Thibault (UQO), Denise Medico (UQAM) et Kévin Lavoie (Université Laval), de RÉZO, du Centre de Solidarité Lesbienne, du Conseil québécois LGBT, de

²⁴ Il est important de noter que, parmi les participant·es, certain·es s'identifiaient à plusieurs identités de genre simultanément, faisant ainsi de l'identité « femme » une parmi d'autres et non l'identité principale.

²⁵ Pour plus de détails sur la méthodologie de ce projet, veuillez consulter la référence suivante : Roy, V., Gagné, S., Thibault, S., Angele, R., & Fournier, C. (2024c). « Je n'avais personne d'autre qu'elle » : Facteurs influençant la violence entre partenaires intimes chez les personnes de la diversité sexuelle et de genre. *Travail social*, 70(1), 245-270. <https://doi.org/10.7202/1117809ar>.

Divergenres, ainsi que d'autres organismes en diversité sexuelle et de genre. Le recrutement a été réalisé à l'aide d'affiches, de publications sur les réseaux sociaux et de bulletins professionnels. Bien que l'échantillon complet du projet comprenne des participant·es aux identités LGBTQIA+ variées, le présent article s'appuie uniquement sur l'analyse du sous-échantillon de personnes s'identifiant comme lesbiennes, bisexuelles ou pansexuelles ayant vécu une expérience de violence de la part d'une personne qui n'est pas un homme cisgenre.

La figure 3.1 et le tableau 3.2 présentent respectivement les étapes de la collecte de données et les données sociodémographiques de l'échantillon sur lequel se base le présent article. Ces variables, auto-déclarées lors des entretiens, permettent de situer les caractéristiques générales du corpus, bien qu'elles ne fassent pas l'objet d'analyses différenciées dans le cadre du présent article.

Figure 3.1 – Processus de la collecte de données, de l'échantillonnage et des entretiens

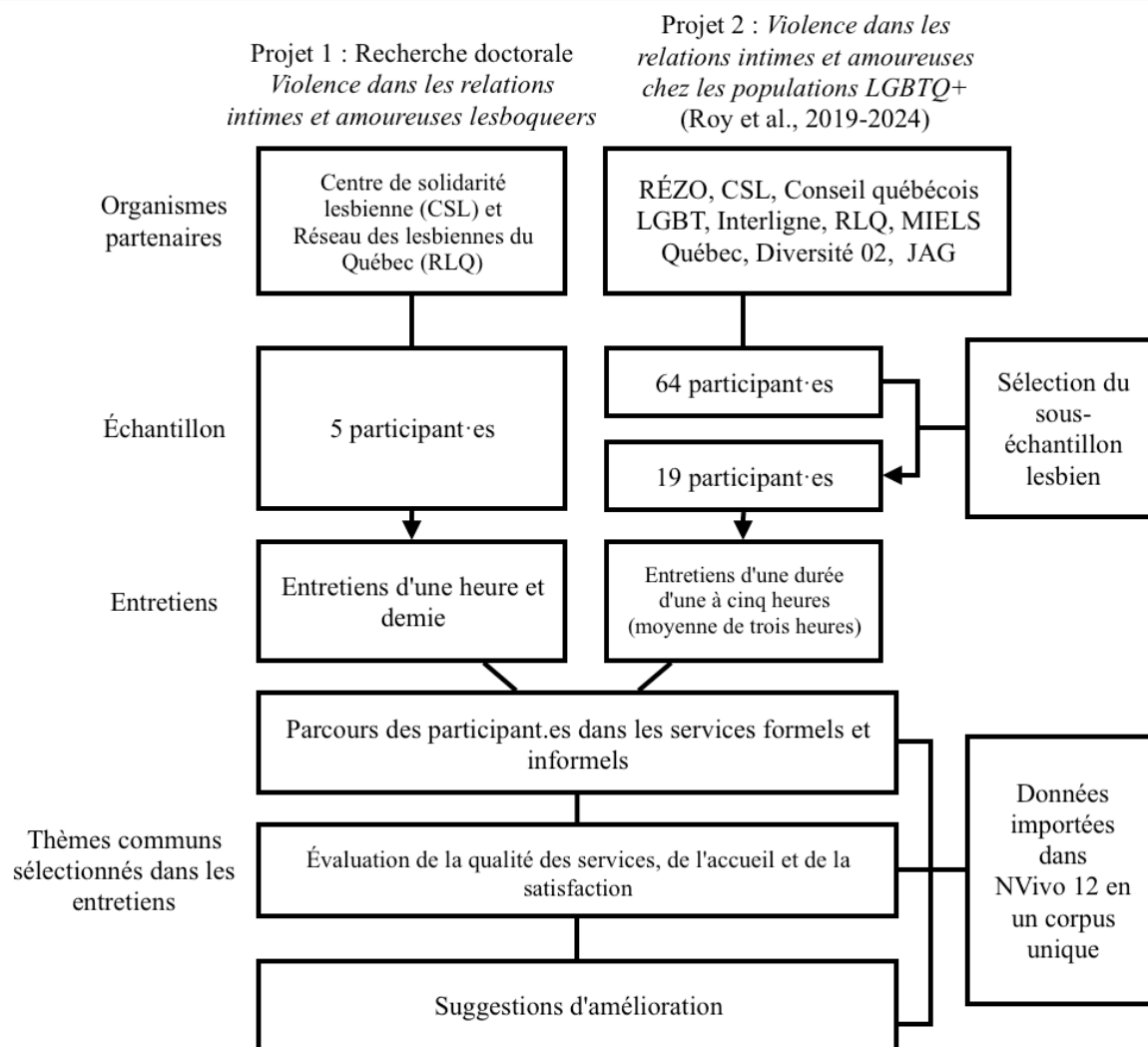


Tableau 3.2 – Données sociodémographiques des participant·es

Identité de genre	n
Femme cisgenre	17
Femme genderfluid	2
Femme et personne non-binaire	2
Femme en questionnement	1
Femme queer	1
Femme trans non-binaire	1
Orientation sexuelle	n
Lesbienne	18
Bisexuel·le ou pansexuel·le	3
Queer	2
Lesbienne et queer	1
Identité de genre et orientation sexuelle des partenaires ayant exercé la violence	n
Femme cisgenre lesbienne	14
Femme cisgenre bisexuelle ou pansexuelle	4
Femme cisgenre hétérosexuelle	1
Personne non-binaire pansexuelle	1
Femme cisgenre, orientation sexuelle inconnue	3
Femme trans, orientation sexuelle inconnue	1
Âges des participant·es	n
Entre 20 et 29 ans	7
Entre 30 et 39 ans	8
Entre 40 et 49 ans	6
Entre 50 et 60 ans	3

Les entretiens du premier échantillon ont été réalisés entre 2021 et 2022 par visioconférence. Une compensation de 20\$ a été versée aux participant·es pour leur contribution au projet de recherche. Les questions étaient structurées par un canevas d’entrevue ouvert et flexible, afin de favoriser l’exploration de thèmes sensibles, comme la violence, au rythme des participant·es et de laisser cours à une coconstruction entre la chercheuse et les participant·es sur la thématique (Paillé et Mucchielli, 2016b). Les entretiens portaient, entre autres, sur les ressources mobilisées par celles-ci, les obstacles qu’elles ont ressentis dans leur expérience des services, les facteurs facilitant l’accès et la qualité des services reçus. En ce qui a trait au deuxième échantillon, les entrevues ont été réalisées en 2020 et 2021 par des chercheur·es et auxiliaires de recherche formées aux entretiens qualitatifs, à la VPI et aux réalités des personnes de la diversité de genre et sexuelle. Les thèmes abordés étaient la VPI vécue et ses conséquences, les facteurs de risque et de protection, ainsi que l’expérience dans les services.

La méthode d’analyse retenue est l’analyse thématique selon Virginia Braun et Victoria Clarke (2006). Les données des deux échantillons ont été importées dans NVivo 12 et traitées comme un corpus unique. Elles ont d’abord été transcrites, anonymisées²⁶ et lues plusieurs fois. Un premier codage a permis de dégager un ensemble de codes initiaux. L’analyse a ensuite été plus déductive, les codes ayant été regroupés par thèmes à la lumière de catégories préétablies, notamment les composantes du modèle de Dixon-Woods, pour former un arbre thématique. Les onze thèmes issus de l’analyse sont présentés dans deux articles distincts : le premier, le présent article, explore les obstacles à l’accessibilité des services, soit les barrières d’accès comprises à travers les dimensions du modèle de Dixon-Woods (2006) ; le second porte sur la qualité du soutien reçu, notamment à travers les thèmes de l’accueil dans les services, du soutien psychologique, du sentiment de sécurité et de l’adaptation des interventions. Ce second article a fait l’objet d’une analyse de type plus inductif.

²⁶ Les noms utilisés dans cet article sont des pseudonymes pour préserver l’anonymat des participant·es.

3.3 Résultats

La section suivante présente les résultats analysés au prisme des composantes du modèle de Mary Dixon-Woods (2006). Certains extraits se situent au chevauchement de plusieurs composantes; ils ont été intégrés dans la catégorie la plus représentative.

3.3.1 Identification de l'admissibilité

L'identification de l'admissibilité décrit comment les individus se considèrent ou peinent à se considérer comme des candidats légitimes pour un service, une expérience relevée dans une majorité des témoignages (n=20). Certain·es estimaient que les représentations hétéronormatives de la VPI les avaient amené·es à douter de la légitimité de leur expérience, ce qui rendait difficile en amont leur identification comme victimes et, par conséquent, leur perception d'admissibilité aux services.

Je ne pouvais pas me reconnaître [dans les représentations hétérosexuelles de la VPI]. C'est trop unilatéral, c'est trop monolithique. Je suis sûre que c'est le cas pour plein de femmes hétérosexuelles, mais je pense que dans les contextes queers, c'est encore plus exacerbé. (Daphné, femme cisgenre, lesbienne et queer)

En parallèle, plusieurs participant·es (n=19) ont également souligné un manque de sensibilisation aux violences dans les relations lesboqueers. Harleen, une femme cis lesbienne, mentionne ainsi avoir minimisé la possibilité que de la violence puisse avoir lieu entre femmes.

Moi je dis que [les campagnes de sensibilisation sur la VPI] devraient peut-être donner d'autres exemples. Deux femmes, deux hommes. Parce que la violence conjugale, ça existe, il y en a plus que l'on pense entre femmes. [...] Moi, je ne savais pas que c'était de la violence conjugale, peut-être parce que c'est une femme [...]. On a peut-être tendance à minimiser ça, étant donné que c'est entre deux femmes. (Harleen, femme cis, lesbienne)

Certain·es participant·es ont évoqué le déni et la minimisation de leurs expériences pour expliquer leur difficulté à se considérer admissibles aux services.

J'ai tout le temps l'impression, comme je te disais au début, que ça fait lamenteux. Puis, ça fait genre : « mon Dieu, il y a du monde que c'est tellement pire la violence

qu'ils vivent ». Moi, trois morsures... Je me suis sentie pas assez violentée pour dire que je suis une femme battue. (Charlie, femme cis, lesbienne, 30 ans)

Certaines mentionnent qu'un service non spécialisé aurait été utile pour les aider à surmonter les obstacles au fait de ne pas se percevoir comme des victimes.

Parler à quelqu'un d'extérieur qui, sans jugement, pourrait peut-être m'aider à voir plus clair. [...] Une psychologue [pour] m'aider à analyser et comprendre ce que j'ai vécu, ce qui m'appartient là-dedans et ce qui ne m'appartient pas. [...] Parce que comme j'ai dit dans le début – je ne me sens pas victime. Fait que je ne serais pas allée me chercher de l'aide pour les victimes de violence. (Sabrina, femme cis, lesbienne)

Par ailleurs, certaines personnes soulèvent qu'elles ont d'autant plus douté de leur admissibilité aux services lorsque certains comportements abusifs avaient été réciproques. Sabrina (femme cis, lesbienne, 29 ans) exprime ainsi son hésitation :

Moi, je considère que j'ai embarqué dans ces violences-là. À un certain moment, je peux avoir été perçue comme celle qui en faisait vivre. [...] Je ne me considérais pas comme une victime, fait que je n'aurais pas été [dans une ressource en VPI]. Je me dis qu'elle aussi, ma blonde, aurait pu aller [dans une ressource en VPI]. On aurait pu se ramasser les deux un temps là. [...] Ces ressources-là, je ne sais pas si elles sont adaptées réellement.

Cette crainte n'est pas propre aux populations lesboqueers. Toutefois, ces extraits illustrent combien la minimisation des violences et les normes sociales entourant leur définition peuvent complexifier l'identification de soi comme victime et comme personne éligible à un service en VPI, considérant que la violence ne constitue pas toujours une réalité univoque.

3.3.2 Navigation et perméabilité

La navigation désigne la capacité à identifier un service accessible et à le consulter, une étape fréquemment freinée par des contraintes matérielles, comme l'absence de transport ou les coûts. Certain·es participant·es ont évoqué de telles difficultés (n=11) et ont exprimé une méconnaissance des ressources disponibles, ce qui a ainsi limité leur capacité à en tirer pleinement parti. C'est le cas de Célia (femme cis, lesbienne), qui mentionne qu'elle ne savait pas vers quel type de ressources se diriger.

Même si je devais trouver quelqu'un, je ne sais pas vers qui je me tournerais, en fait. Comme je le disais tout à l'heure, est-ce que je vais voir un psy, un juriste... Je ne sais pas qui je dois aller voir, à qui je dois en parler.

Pour certaines participant·es, l'offre limitée de services spécifiquement destinés aux personnes lesboqueers renforce leur sentiment qu'il leur serait difficile de trouver un soutien adapté à leurs besoins.

J'ai trouvé que les ressources pour la violence dans les couples homosexuels étaient un peu inexistantes en fait. [...] Ça me [confirmait] en plus dans mon truc de dire « c'est sûr que personne ne va me croire parce que c'est banalisé, personne n'en parle ». (Pamela, femme cis, lesbienne)

De plus, les contraintes logistiques, comme le transport et les coûts financiers, peuvent poser problème, notamment dans l'accès à des ressources spécialisées auprès des populations LGBTQIA+, souvent recherchées par les participant·es.

J'ai demandé [à ma psychologue] de me référer [un·e thérapeute de couple] qui était LGBT et poly-friendly, puis elle m'a référé [...] une psy de [quartier], full poly-friendly, mais [...] qui charge 165 dollars de l'heure pour une thérapie individuelle. (Léonie, femme cis, lesbienne)

Ainsi, même lorsqu'une orientation vers des services spécialisés est possible, ceux-ci relèvent du secteur privé et l'accès à ces ressources adaptées est ainsi restreint par des contraintes financières. Outre les difficultés logistiques et financières, d'autres facteurs peuvent influencer la perméabilité des services, soit leur facilité d'accès, notamment la complexité des systèmes de référencement (n=10). Par exemple, dans l'urgence d'une situation de VPI, les services en relation d'aide semblent particulièrement difficiles d'accès. Les longs délais d'attente découragent les victimes de violence d'aller chercher cette aide spécialisée.

L'attente... C'est tellement long au public pour des travailleurs sociaux, des psy, que je vais juste laisser faire. (Béatrice, femme genderfluid, pansexuelle)

Certains services sont quant à eux considérés très perméables, mais la qualité du soutien reçu y est parfois jugée inconstante ou insuffisante.

Au niveau de l'accessibilité [d'un organisme en violence conjugale], c'est A1²⁷. Je pense juste que [les intervenantes] n'[ont] pas toute la même formation, [...] les mêmes compétences et l'expérience. [...] Il devrait quand même y avoir des standards. (Béatrice, femme genderfluid, pansexuelle)

Même si ces services sont disponibles, la qualité perçue du soutien peut décourager leur utilisation, un point qui sera exploré plus en détail dans la catégorie sur la résistance à l'offre des services.

3.3.3 Présence dans les services et jugement

La capacité d'une personne à affirmer son admissibilité en se présentant aux services et en exprimant clairement sa demande de soutien, soit la présence dans les services, est une composante qui a spontanément été moins abordée dans les entrevues (n=5). Pour certaines personnes (n=8), c'est plutôt le jugement des personnes chargées d'évaluer la légitimité de leur demande qui a été perçu comme un obstacle majeur. Le fait d'avoir à convaincre le ou la prestataire de service renforce leur impression que l'aide n'est accordée qu'à condition d'être crue.

Libérer la parole, c'est une chose. [...] Mais après, de convaincre la personne qui est en face de toi, non, ça, [...] ça fait pas partie du *package*, là. Tu vois? [...] Et c'est pas la personne qui est en face de toi qui va décider si c'est vrai ou pas. Donc, non, non, non, c'est pour ça [...] qu'il m'aura fallu un petit peu de temps pour [...] déposer plainte chez les flics. (Barbara, femme cis, lesbienne)

Cette négociation de leur admissibilité et de leur accès aux services semble rendre l'expérience non seulement difficile et désagréable, mais pourrait ralentir, voire décourager, les victimes d'aller chercher les services. De plus, le sentiment que le genre des victimes et de leur partenaire peut parfois influencer négativement l'intervention constitue un obstacle supplémentaire. Dans cet extrait, Mélissa (femme cis, lesbienne) exprime ses doutes à la suite d'une intervention policière :

²⁷ Mot emprunté de l'anglais signifiant « excellent »

Puis, [les policiers] avaient l'air de se dire : « Bon! Elles vont se calmer les filles. Ça va se relaxer. » Je n'ai pas senti qu'ils me traitaient comme une victime vraiment. J'ai plus senti qu'ils essayaient d'éteindre le feu. C'est tout. [...] Ils avaient l'air un peu blasés. Ça n'avait pas l'air d'être une situation alarmante pour eux. Puis, c'est peut-être moi qui a fait le lien, mais on dirait que c'était relié au fait que c'était deux femmes ou qu'elle soit plus petite que moi [...] J'ai senti que leur intervention était teintée. (Melissa, femme cis, lesbienne)

Ces interventions semblent miner le sentiment de légitimité des victimes au sein des services, surtout quand les normes de genre entravent une interprétation juste de la situation de violence.

3.3.4 Résistance à l'offre des services

Plusieurs raisons peuvent dissuader les personnes informées des services disponibles d'y recourir. Les participant·es ont évoqué la honte, la peur de ne pas être crues ou l'inconfort envers certains services. La résistance à l'offre des services, mentionnée par une majorité de participant·es (n=20), concerne particulièrement les services judiciaires. De façon similaire au jugement à l'admissibilité aux services, où la nécessité de prouver la réalité de leur situation peut ralentir la demande d'aide, l'exigence de fournir des preuves peut peser si lourdement sur les victimes qu'elles renoncent à demander des services, même lorsque ceux-ci sont disponibles.

La première chose qu'on va me dire, c'est de prouver tout ça. [...] Au niveau légal, la première chose qu'on vous demande, c'est les preuves. Il n'y a aucune preuve de tout ça. Il y a rien. Ça ne laisse pas de trace. Un coup, ça laisse une trace. Une insulte ou une menace, ça ne laisse [rien]... (Célia, femme cis, lesbienne)

La crainte de subir de la queerophobie ou que les services soient inadéquats pour les personnes LGBTQIA+ est également un facteur dissuasif à recourir aux services. Daphné (femme cisgenre, lesbienne et queer) explique pourquoi elle n'a pas contacté la police, même après avoir vécu de la violence physique :

J'ai l'impression que si la police [...] était venue, ça aurait été comme : « LOL! Les p'tites filles qui se tapochent! Ha! Ha! » Tu sais, il n'y aurait aucun... J'ai pas l'impression que ça aurait été pris au sérieux.

Enfin, certaines personnes refusent ou évitent certains services, en raison d'un décalage entre leurs besoins et le type de soutien proposé.

Quand bien même que la police est là pour aider, ce n'est pas le genre d'aide [que je voulais]. Ce n'est pas que les policiers ne sont pas formés – ils le sont formés [...], mais ce n'est pas assez spécifique comme aide. Je pense qu'avoir su que [un centre de crise] avait ce genre de ressources: venir faire une rencontre à la maison, puis se déplacer. Ça aurait été plus ça pour moi que la police. [...] Le centre de crise, [j'y ai eu recours] après la relation Eux autres, c'était de me faire comprendre le cycle [de la violence]. (Anouck, femme cis, lesbienne)

Ces extraits montrent que, même si ces services ne sont pas toujours offerts directement aux personnes, ils sont néanmoins connus et envisagés par les participant·es comme des options possibles. Plusieurs expriment donc une réticence à utiliser certains d'entre eux, soit à cause des risques de discrimination perçus, soit à cause de l'inadéquation entre leur besoin et leur compréhension de l'offre de service.

3.3.5 Conditions opérationnelles et production locale de l'admissibilité

Les conditions opérationnelles et la production locale de l'admissibilité englobent les facteurs qui influencent l'accès aux services en fonction des ressources qui leur sont allouées. Le manque de financement, les disparités dans la qualité des services, leur organisation et surtout le manque de formation des intervenant·es peuvent affecter la capacité des personnes à être considérées comme éligibles pour ces services ou à vouloir en bénéficier. Ce thème, dégagé dans 14 des 24 entrevues, relie les enjeux macro, comme les politiques de financement et l'articulation des services, à leur impact concret sur le soutien offert. Dans cet extrait, Maxim (femme non-binaire, queer ou autres OS) déplore le manque de liens entre les services :

Oui, j'aurais voulu qu'ils [policiers] offrent l'aide côté plus mental. [...] Me demander comment ça va, t'sais, comment je *cope*, puis peut-être juste faire un petit suivi pour faire sûr que je suis correcte. Je ne peux pas croire que tu amènes [une situation de harcèlement et de menaces de mort] à des policiers puis... [Ils auraient pu] juste me guider vers les [bonnes] personnes.

La crainte de vivre des interventions empreintes de préjugés à l'endroit des personnes lesboqueers est une barrière importante à l'accès selon les participant·es. Cela suggère que, même si les ressources sont théoriquement accessibles, la stigmatisation au niveau local peut limiter leur efficacité et dissuader les personnes concernées de les solliciter. Celle-ci ne se manifeste pas

toujours par des attitudes ouvertement discriminatoires, mais peut également prendre la forme d'une minimisation ou d'une banalisation de la violence.

J'ai entendu la policière dire que « la madame gère mal la rupture ». Ce n'est pas juste ça. [...] C'est n'importe quoi. Il y aurait fallu que j'aie un soutien à partir de là. J'aurais pu aller en cour... Mes délais sont tous passés. [...] Aujourd'hui, je serais prête à ce que [l'autrice de violence] se lève à la cour, puis que quelqu'un, la loi, lui dise que ce qu'elle a fait, c'est de la violence conjugale. (Kelly, femme cis, lesbienne)

Dans cet extrait, la policière, du point de vue de la participante, comprend la situation comme une mauvaise gestion émotionnelle plutôt que comme un épisode de violence conjugale. Cette interprétation aurait contribué à invisibiliser la violence vécue et, selon la participante, a retardé ses démarches judiciaires.

L'inadéquation des services peut aussi résulter d'une méconnaissance des dynamiques spécifiques aux couples LGBTQIA+ de la part des prestataires des services, possiblement liés à des lacunes en termes de formation et de sensibilisation. Mélissa exprime une frustration à cet égard:

[Les policiers] n'avaient pas l'air de croire que c'était elle qui me frappait. Avec la différence de poids, puis de carrure, ils n'étaient pas bien impressionnés. [...] C'est quand même une façon de penser, je pense, que les couples gais, ça se chicane tout le temps. (Mélissa, femme cis, lesbienne)

Ce segment illustre combien certaines représentations peuvent influencer négativement la qualité de l'évaluation des situations par les intervenant·es. À ce titre, certain·es participant·es évoquent un manque d'adaptation des services en VPI aux réalités lesboqueers et soulignent un déficit de ressources appropriées. En revanche, les services au sein des organismes LGBTQIA+ sont perçus par les participant·es comme mieux adaptés aux besoins spécifiques des victimes lesboqueers.

[L'intervenante] ne s'est pas présentée à mes rendez-vous [en disant] « je suis lesbienne ». [M]ais [...] quand je lui parle d'une situation, elle la comprend. Elle est capable de se mettre dans ma peau. [...] Il y a un sentiment d'appartenance qui est plus grand et le lien de confiance se solidifie. (Béatrice, femme genderfluid, pansexuelle)

Treize participant·es sur les vingt-quatre soulignent d'ailleurs l'importance de former et de sensibiliser les professionnel·les.

Il faut que les intervenants soient formés dans des milieux comme les [organismes pour] femmes. Il faut que les intervenants soient formés pour reconnaître l'impact des réalités LGBT sur les relations intimes, la violence, puis tout ça. Il manque de formation. Il manque de connaissances. Puis, une formation, ce n'est pas assez. Il faut que tu sois en contact avec la communauté. (Arielle, personne non-binaire, lesbienne)

Arielle semble suggérer ici le rôle central de la formation dans sa vision de l'amélioration des services et une articulation plus étroite des services entre les organismes pour femmes et les communautés LGBTQIA+. À défaut de cela, elle met de l'avant la nécessité de renforcer les liens entre les intervenant·es et les communautés LGBTQIA+. Plusieurs participant·es réclament également des services spécialisés, ou du moins des services mieux adaptés à leur réalité.

J'ai comme cette envie de changer les choses, et de faire en sorte qu'il y ait plus de ressources et de soutien pour les victimes qui sont issues des communautés LGBTQ+, parce qu'il n'y a pas... [...] Je trouve qu'il n'y a pas assez de soutien. En tout cas, les ressources qui existent sont souvent très hétérocentrées. (Amélie, femme cis, bisexuelle)

Dans l'ensemble, ces éléments mettent en évidence que les conditions opérationnelles des services, comme la formation ou la sensibilisation aux réalités lesbiennes, influencent la perception de l'accessibilité des victimes, ainsi que leur engagement dans leur propre trajectoire au sein des services.

3.4 Discussion

L'objectif de cet article était de documenter les obstacles rencontrés par les femmes lesboqueers dans leur accès aux services en VPI. En prenant appui sur le modèle d'accessibilité aux services de Mary Dixon-Woods, trois grands constats émergent des résultats: 1) la plupart des participant·es ont de la difficulté à se reconnaître comme telles (n=20), 2) certaines hésitent ou n'ont pas eu recours aux services auxquels elles ont droit à cause de l'inadéquation perçue ou vécue entre ces services et leurs besoins (n= 20) et 3) certaines souhaitent bénéficier de

ressources spécialisées ou de professionnel·les ayant été formé·es aux spécificités de leurs réalités (n=13).

La difficulté qu'éprouvent les personnes lesboqueers à se reconnaître comme victimes de VPI, rapportée par la majorité des participant·es, rejoint les résultats d'autres recherches, menées tant au Québec qu'à l'international, qui l'associent à une sous-représentation de leurs réalités dans l'espace public et au sein des services (Harden *et al.*, 2022 ; Roy *et al.*, 2024c ; Santoniccolo *et al.*, 2021 ; Thibault, 2011 ; Queyroi, 2021). La difficulté à reconnaître la violence subie et à entreprendre des démarches pour y mettre fin peut être comprise comme relevant du cadre social, qui ne permet pas aux victimes de se percevoir comme légitimes et « méritantes » d'un soutien. Au Québec, la *Stratégie gouvernementale pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* propose de « mener des campagnes et soutenir des activités de sensibilisation en s'assurant qu'elles sont adaptées aux réalités de certains groupes, avec une attention particulière pour les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre » (Gouvernement du Québec, 2022a, p. 29). Nos résultats vont dans le sens de cette proposition, puisque la grande majorité des participant·es ont exprimé le souhait d'une plus grande sensibilisation aux violences dans les relations lesboqueers, tant pour la population générale qu'auprès des professionnel·les amené·es à travailler avec les victimes.

À titre d'exemple, l'organisme Les 3 sex* (2023)²⁸ a réalisé la campagne *Te reconnais-tu? Tu peux faire mieux. Choisis la non-violence.*, qui propose une série de capsules vidéo mettant en scène les différentes formes de violence pouvant se manifester dans les relations entre personnes LGBTQIA+. Un des aspects particulièrement innovants de cette campagne est que, bien qu'elle permette aux victimes d'identifier la violence qu'elles vivent, elle cible également les personnes agresseuses en leur offrant des outils sur la page du projet. Cette initiative rejoint les besoins exprimés par les participant·es et gagnerait à être déployée plus largement. L'outil travaille d'ailleurs sur deux fronts à la fois : il aide les victimes à se reconnaître, et il familiarise les professionnel·les avec les manifestations de la violence dans les relations lesboqueers et LGBTQIA+.

²⁸ Les 3 sex* est un organisme montréalais de défense des droits sexuels et de la santé sexuelle des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre (2023).

Un deuxième constat porte sur le fait que plusieurs participant·es ont hésité à recourir aux services publics et communautaires, non pas en raison d'un manque d'offre, mais parce qu'elles percevaient ces services comme peu adaptés à leurs réalités. Il est par ailleurs frappant de constater cette perception d'inadéquation des services, sachant que les personnes gaies et lesbiennes sont reconnues depuis 1995 dans la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*. Comment expliquer que, trente ans plus tard, ces services soient encore perçus par certaines participant·es comme peu adaptés à leurs réalités? Cette réalité est d'autant plus préoccupante considérant les risques élevés pour l'intégrité psychologique et physique des victimes de violence en contexte intime (Ministère de la Sécurité publique, 2024). Nos résultats suggèrent que des interventions inappropriées peuvent avoir eu un effet dissuasif sur l'utilisation des services par les participant·es, s'ajoutant aux stressseurs externes déjà vécus par les personnes lesboqueers (Meyer, 2003). Lim et al. (2023) identifie également que la méfiance à l'égard des services à la suite de mauvaises expériences contribue au désengagement des bénéficiaires, ce qui soulève des interrogations sur l'inclusivité réelle de certains services offerts. La méfiance rapportée par les participant·es nous semble découler moins de dispositions individuelles que de contextes sociopolitiques où les réalités lesboqueers sont stigmatisées et invalidées. Il nous faut donc réfléchir à la manière dont les services institutionnels échouent à prendre en charge ces victimes, plutôt que de porter notre regard sur le désengagement des victimes lesboqueers des services.

Lim et al. (2024) soulignent que la reconnaissance politique limitée, marquée par des cibles d'action floues et un manque de directives claires sur l'inclusivité, nuit à la mise en œuvre de services compétents pour les personnes LGBTQIA+. Dans la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* (Gouvernement du Québec, 2022b), bien que les violences faites aux femmes soient abordées, les personnes de la diversité sexuelle ne sont que brièvement mentionnées, notamment à travers une « veille active » pour lutter contre la lesbophobie. Toutefois, cette « veille active » ne s'accompagne d'aucune mesure concrète pour améliorer l'adaptation des services aux réalités des femmes lesboqueers.

Un troisième constat qui se dégage de cette recherche est le souhait exprimé par plusieurs participant·es de pouvoir compter sur des ressources spécialisées ou sur des professionnel·les formé·es aux réalités lesboqueers. Comme observé dans d'autres études, nos résultats révèlent

que certaines personnes apprécient les services offerts au sein des communautés LGBTQIA+ pour leur compétence culturelle, soit leur capacité d'adaptation, leurs connaissances des réalités LGBTQIA+ et leur savoir-être, qui favorise une posture adaptée (Kirmayer, 2012 ; Pratt-Chapman et al., 2022 ; Santoniccolo et al., 2021). Bien que le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028* mette de l'avant le financement, par le ministère de la Justice du Québec, du Centre de solidarité lesbienne – un organisme communautaire offrant depuis plusieurs années des services en VPI adaptés aux réalités lesboqueers – cette initiative demeure locale et s'inscrit dans une histoire militante et communautaire de longue date. Elle va néanmoins dans le sens de l'importance accordée à la compétence culturelle par les participant·es dans leurs témoignages.

Nous estimons donc qu'une meilleure formation sur ces enjeux en matière de compétence culturelle peut permettre une meilleure adéquation des services aux besoins des victimes de VPI lesboqueers. Cette recommandation est également soutenue par d'autres auteur·rices (Harden et al., 2022 ; Messenger, 2017b, 2017c ; Ogbe et al., 2020), qui soulignent une fois de plus que les professionnel·les doivent être sensibilisé·es aux réalités de la violence dans les relations LGBTQIA+ et travailler à combattre leurs propres perspectives hétérosexistes. Concrètement, cela peut passer par des formations axées sur la compréhension des caractéristiques spécifiques de la violence au sein des relations lesboqueers, notamment sur leur reconnaissance et les manifestations spécifiques liées à l'abus identitaire ainsi que l'intégration de pratiques inclusives dans l'accueil et l'accompagnement des victimes. L'utilisation d'un langage inclusif ou le fait de souligner les discriminations et barrières supplémentaires surmontées par les bénéficiaires peuvent, par exemple, contribuer à la confiance des victimes envers les services. Rappelons que celles-ci ont souvent à faire face à un double, voire un triple, dévoilement : la violence vécue, leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Il apparaît essentiel que l'ensemble des institutions publiques et communautaires²⁹ soient en mesure d'offrir des services accessibles et compétents culturellement, sans que les personnes concernées soient contraintes à se limiter aux ressources proposées par les communautés LGBTQIA+.

²⁹ Cela dit, les milieux communautaires sont confrontés à plusieurs contraintes structurelles, notamment financières et liées à la rétention du personnel (Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, 2025). Ces contraintes peuvent freiner la mise en place de certaines pratiques et formations.

3.4.1 Limites

Notre étude présente plusieurs limites. D’abord, le choix d’échantillon de convenance, dû à la difficulté d’atteindre la population cible, limite la transférabilité des résultats à l’ensemble de la population lesboqueer. De plus, l’assemblage de deux échantillons peut amener des variations contextuelles, notamment quant au niveau d’expérience de l’intervieweur·euse et au contexte d’entrevue. La majorité des participant·es étant cisgenres, nous n’avons pas analysé l’expérience spécifique des personnes lesboqueers non binaires et trans, identifiées dans la littérature comme vivant des barrières particulières – une piste de recherche à approfondir (Calton *et al.*, 2016).

Cette étude était de nature exploratoire et se penchait avant tout sur l’expérience subjective des victimes. Nos données ne nous ont pas permis de discerner finement l’impact des différentes logiques d’intervention sur leurs trajectoires. Étant donné que certaines tendances ont émergé du discours des participant·es, il serait pertinent, dans de futures recherches, de documenter plus précisément les expériences selon les types de services consultés et de préciser les sources d’insatisfaction associées à chacun, afin de mieux saisir les écarts entre les besoins exprimés et les réponses institutionnelles.

3.5 Conclusion

En s’intéressant à l’expérience des personnes lesboqueers et à leurs perceptions, cette étude permet de mieux comprendre les obstacles systémiques rencontrés par les victimes dans leur trajectoire au sein des services et contribue aux réflexions sur les enjeux d’accessibilité aux services en VPI. Les résultats soulignent que les participant·es accordent une importance à la représentation de leurs réalités et à la sensibilisation des intervenant·es des milieux en VPI dans leur perception de l’accès aux services. Il serait pertinent de croiser ces résultats avec les témoignages d’intervenant·es des services psychosociaux et judiciaires. De telles recherches permettraient de mieux orienter l’adaptation et le développement des services en VPI. Il est crucial de compléter l’offre actuelle, sans négliger les besoins toujours présents des femmes hétérosexuelles, afin de la rendre véritablement inclusive.

Comme le suggère Mhairi Mackenzie (2013), les problèmes d’admissibilité ne seront pas résolus tant qu’on ne s’attaquera pas aux racines des inégalités envers les populations lesboqueers. Qu’un

service existe formellement ne suffit pas : encore faut-il que les femmes et personnes lesbiennes puissent s'y percevoir comme éligibles, et que les services soient en mesure de les accueillir dans des espaces exempts de jugement. Cela implique tant d'adapter les pratiques professionnelles que de remettre en question les rapports de pouvoir qui conditionnent la reconnaissance de la VPI, tels que le racisme, les inégalités socioéconomiques et l'hétérocinormativité. Cette approche plus globale permettrait de promouvoir une réelle équité dans l'accès aux services.

3.6 Références

- Alhusen, J. L., Lucea, M. B. et Glass, N. (2010). Perceptions of and experience with system responses to female same-sex intimate partner violence. *Partner abuse*, 1(4), 443-462. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.1.4.443>
- Addington, L. A. (2020). Police response to same-sex intimate partner violence in the marriage equality era. *Criminal Justice Studies*, 33(3), 213-230. <https://doi.org/10.1080/1478601X.2020.1786277>
- Badenes-Ribera, L., Frias-Navarro, D., Bonilla-Campos, A., Pons-Salvador, G. et Monterde-i-Bort, H. (2015). Intimate partner violence in self-identified lesbians: A meta-analysis of its prevalence. *Sexuality Research and Social Policy*, 12(1), 47-59. <https://doi.org/10.1007/s13178-014-0164-7>
- Basow, S. A. et Thompson, J. (2012). Service providers' reactions to intimate partner violence as a function of victim sexual orientation and type of abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(7), 1225-1241. <https://doi.org/10.1177/0886260511425241>
- Béchar, J.-P. (2016). Chapitre 2. Vers une synthèse interprétative critique. Dans *Penser la formation en gestion : Repères pour l'enseignement supérieur* (p. 37-54). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.2865>
- Bermea, A. M., Eeden-Moorefield, B. van et Khaw, L. (2019). Serving queer survivors of intimate partner violence through diversity, inclusion and social justice. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 31(4), 521-545. <https://doi.org/10.1080/10538720.2019.1653805>
- Bourne, A., Amos, N., Donovan, C., Carman, M., Parsons, M., Lusby, S., Lyons, A. et Hill, A. O. (2023). Naming and recognition of intimate partner violence and family of origin violence among lgbtq communities in australia. *Journal of Interpersonal Violence*, 38(5-6), 4589-4615. <https://doi.org/10.1177/08862605221119722>
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Calton, J. M., Cattaneo, L. B. et Gebhard, K. T. (2016). Barriers to help seeking for lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer survivors of intimate partner violence. *Trauma, Violence & Abuse*, 17(5), 585-600. <https://doi.org/10.1177/1524838015585318>

- Conseil du statut de la femme. (2024). Féminicide - Définition [Gouvernement du Québec].
Conseil du statut de la femme.
<https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/bibliotheque-des-violences-faites-aux-femmes/feminicide/>
- Davis, K. et Glass, N. (2011). Reframing the heteronormative constructions of lesbian partner violence. Dans J. Ristock, *Intimate Partner Violence in LGBTQ Lives*. Routledge.
- Dixon-Woods, M., Cavers, D., Agarwal, S., Annandale, E., Arthur, A., Harvey, J., Hsu, R., Katbamna, S., Olsen, R., Smith, L., Riley, R. et Sutton, A. J. (2006). Conducting a critical interpretive synthesis of the literature on access to healthcare by vulnerable groups. *BMC Medical Research Methodology*, 6(1), 35. <https://doi.org/10.1186/1471-2288-6-35>
- Dobash, R., Kelly, L. et Radford, J. (1998). Sexual violence against women and girls: an approach to an international overview (p. 53-76). SAGE Publications, Inc.
<https://doi.org/10.4135/9781452243306.n3>
- Donovan, C. et Barnes, R. (2019). Domestic violence and abuse in lesbian, gay, bisexual and/or transgender (LGB and/or T) relationships. *Sexualities*, 22(5-6), 741-750.
<https://doi.org/10.1177/1363460716681491>
- Dorais, M. et Gervais, M.-J. (2018). Documenter la problématique des violences sexuelles commises envers les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT). Université Laval.
- Federici, S. (2017). *Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive* (2e édition, J. Guazzini, trad.). Entremonde ; Senonevero.
- Francis, L., Loxton, D. et James, C. (2017). The culture of pretence: a hidden barrier to recognising, disclosing and ending domestic violence. *Journal of Clinical Nursing*, 26(15-16), 2202-2214. <https://doi.org/10.1111/jocn.13501>
- Franklin, C. A., Goodson, A. et Garza, A. D. (2019). Intimate partner violence among sexual minorities: predicting police officer arrest decisions. *Criminal Justice and Behavior*, 46(8), 1181-1199. <https://doi.org/10.1177/0093854819834722>
- Frenette, M., Boulebsol, C., Lampron, È.-M., Chagnon, R., Dubé, M.-M. C. M., Lapierre, S. et Sheehy, E. (2018). Femmes victimes de violence et système de justice pénale : expériences, obstacles et pistes de solution. Regroupement des maisons pour femmes

victimes de violence conjugale, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement québécois des CALACS, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.

Furman, E., Barata, P., Wilson, C. et Fante-Coleman, T. (2017). "It's a gap in awareness": Exploring service provision for LGBTQ2S survivors of intimate partner violence in Ontario, Canada. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 29(4), 362-377. <https://doi.org/10.1080/10538720.2017.1365672>

Gouvernement du Québec. (2018). Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale. Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec. (2022a). Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance : Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/STR-strategie-violence-sexuelle-conjugale-2022-2027-maj2024-SCF.pdf>

Gouvernement du Québec. (2022b). Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes – 2022-2027. Gouvernement du Québec.

Harden, J., McAllister, P., Spencer, C. M. et Stith, S. M. (2022). The dark side of the rainbow: Queer women's experiences of intimate partner violence. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(1), 301-313. <https://doi.org/10.1177/1524838020933869>

Jaffray, B. (2021, 26 avril). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, 2018. Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00005-fra.htm>

Jordan, S. P., Mehrotra, G. R. et Fujikawa, K. A. (2020). Mandating inclusion: Critical trans perspectives on domestic and sexual violence advocacy. *Violence Against Women*, 26(6-7), 531-554. <https://doi.org/10.1177/1077801219836728>

Kirmayer, L. J. (2012). Rethinking cultural competence. *Transcultural Psychiatry*, 49(2), 149-164. <https://doi.org/10.1177/1363461512444673>

Kurbatfinski, S., Nixon, K., Marshall, S., Novick, J., McBride, D. et Letourneau, N. (2024). "That was terrifying!": when 2SLGBTQQ+ individuals and rural women experiencing

intimate partner violence are stalked. AIMS Medical Science.
<https://doi.org/10.3934/medsci.2024020>

Leisenring, A. (2006). Confronting “victim” discourses: The identity work of battered women. *Symbolic Interaction*, 29(3), 307-330. <https://doi.org/10.1525/si.2006.29.3.307>

Lejbowicz, T. (2022). Les écarts de déclaration de violences conjugales entre les femmes lesbiennes, bisexuelles et hétérosexuelles. *Population*, 77(4), 615-644.
<https://doi.org/10.3917/popu.2204.0615>

Lewis, R. J., Millettich, R. J., Derlega, V. J. et Padilla, M. A. (2014). Sexual minority stressors and psychological aggression in lesbian women’s intimate relationships: The mediating roles of rumination and relationship satisfaction. *Psychology of Women Quarterly*, 38(4), 535-550. <https://doi.org/10.1177/0361684313517866>

Les 3 sex*. (2023). Te reconnais-tu? Tu peux faire mieux. Choisis la non-violence. Les 3 sex*.
<https://les3sex.com/fr/tereconnaistu>

Lim, G., Lusby, S., Carman, M. et Bourne, A. (2023). LGBTQ victim-survivors’ experiences and negotiations of service worker and service system discrimination. *Journal of Family Violence*. <https://doi.org/10.1007/s10896-023-00554-2>

Lim, G., Lusby, S., Carman, M. et Bourne, A. (2024). On the structural conditions shaping implementation of lesbian, gay, bisexual, transgender and queer (lgbtq)-inclusive practices within intimate partner services in australia. *Journal of Family Violence*. <https://doi.org/10.1007/s10896-023-00629-0>

Mackenzie, M., Conway, E., Hastings, A., Munro, M. et O’Donnell, C. (2013). Is ‘candidacy’ a useful concept for understanding journeys through public services? A critical interpretive literature synthesis. *Social Policy & Administration*, 47(7), 806-825.
<https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.2012.00864.x>

Martin, M. et Kotian, A. (2023). The broken promises of the lesbian utopia: Woman to woman intimate partner abuse. *HPHR Journal*, (49). <https://doi.org/10.54111/0001/xx1>

Messinger, A. M. (2017a). What is LGBTQ intimate partner violence (IPV)? Dans A. M. Messinger (dir.), *LGBTQ Intimate Partner Violence: Lessons for Policy, Practice, and Research* (p. 61-94). University of California Press.
<https://doi.org/10.1525/california/9780520286054.003.0003>

- Messinger, A. M. (2017b). How can we improve nongovernmental responses? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1^{re} éd., p. 128-168). University of California Press.
<https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.10>
- Messinger, A. M. (2017c). How can we improve government responses? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1^{re} éd., p. 169-194). University of California Press.
<https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.11>
- Meyer, I. H. (2003). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay, and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychological bulletin*, 129(5), 674.
<https://doi.org/10.1037/0033-2909.129.5.674>
- Ministère de la Sécurité publique. (2024). Criminalité au Québec — Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2022.
- Neale, J. (2023). Identity erasure: women's experiences of living with domestic violence and abuse. *Journal of Gender-Based Violence*, 7(2), 271-287.
<https://doi.org/10.1332/239868021X16757857695474>
- Ogbe, E., Harmon, S., Van Den Bergh, R. et Degomme, O. (2020). a systematic review of intimate partner violence interventions focused on improving social support and mental health outcomes of survivors. *PLOS ONE*, 15(6), e0235177.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0235177>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd). Malakoff : Armand Colin.
- Parry, M. M. et O'Neal, E. N. (2015). Help-seeking behavior among same-sex intimate partner violence victims: An intersectional argument. *Criminal Justice*, 16(1), 51-67.
- Payne, E. et Smith, M. (2014). LGBTQ kids, school safety, and missing the big picture: How the dominant bullying discourse prevents school professionals from thinking about systemic marginalization or . . . Why we need to rethink LGBTQ bullying. *QED: A Journal in GLBTQ Worldmaking*, 0, 1-36. <https://doi.org/10.1353/qed.2013.0012>
- Pratt-Chapman, M. L., Eckstrand, K., Robinson, A., Beach, L., Kamen, C., Keuroghlian, A., Cook, S., Radix, A., Bidell, M. P., Bruner, D. et Margolies, L. (2022). Developing standards for cultural competency training for health care providers to care for lesbian, gay, bisexual, transgender, queer, intersex, and asexual persons: Consensus

- recommendations from a national panel. *LGBT Health*, 9, 340-347.
<https://doi.org/10.1089/lgbt.2021.0464>
- Queyroi, I. (2021). *Des bleus sur l'arc-en-ciel : Archéologie des dynamiques de violence dans le couple lesbien* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus.
<https://umontreal.scholaris.ca/items/99fc8753-d87c-4d89-aedb-9e51fb516f15>
- RéQEF. (2026). *Le continuum des violences*. Réseau québécois en études féministes.
https://reqef.uqam.ca/wp-content/uploads/Pole-Vio_capsule3_v4.pdf
- Ristock, J. (2001). Decentering heterosexuality: Responses of feminist counselors to abuse in lesbian relationships. *Women & Therapy*, 23(3), 59-72.
https://doi.org/10.1300/J015v23n03_05
- Rollé, L., Giardina, G., Caldarera, A. M., Gerino, E. et Brustia, P. (2018). When intimate partner violence meets same sex couples: A review of same sex intimate partner violence. *Frontiers in Psychology*, 9, 1506. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.01506>
- Roy, V., Fournier, C., Thibault, S., Tudeau, M. et Dumont-Blais, A. (2024a). Factors shaping gay men's experience of intimate partner violence: An ecological view. *Journal of Homosexuality*, 71(8), 1945-1969. <https://doi.org/10.1080/00918369.2023.2217515>
- Roy, V., Gagné, S., Thibault, S., Angele, R. et Fournier, C. (2024b). « Je n'avais personne d'autre qu'elle » : facteurs influençant la violence entre partenaires intimes chez les personnes de la diversité sexuelle et de genre. *Travail social*, 70(1), 245-270.
<https://doi.org/10.7202/1117809ar>
- Santoniccolo, F., Trombetta, T. et Rollé, L. (2021). The help-seeking process in same-sex intimate partner violence: A systematic review. *Sexuality Research and Social Policy*, 20, 391-411. <https://doi.org/10.1007/s13178-021-00629-z>
- Scheper-Hughes, N. et Bourgois, P. (2004). Introduction: Making sense of violence. Dans *Violence in War and Peace: An Anthology* (p. 1-32). Blackwell Publishing.
- Thibault, S. (2008). *Les représentations sociales de la violence conjugale chez les couples de lesbiennes: points de vue d'actrices sociales qui contribuent à leur construction* [thèse de doctorat, Université McGill]. eScholarship@McGill.
<https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/6w924g208>

- Ummak, E., Toplu-Demirtaş, E. et Aracı-İyiaydın, A. (2023). Internalized heterosexism and exposed psychological intimate partner violence: Experiences of lesbian and bisexual women in turkey and denmark. *Violence and Victims*, 38(2), 213-233. <https://doi.org/10.1891/VV-2021-0128>
- Wathen, C. N., MacGregor, J. C. D., Burd, C., Naeemzadah, N., Ogunpitan, Y. A. et Canie, J. (2025). A scoping review of intimate partner violence research in canada. *Trauma, Violence, & Abuse*, 26(1), 73-85. <https://doi.org/10.1177/15248380241275979>
- Workman, A. et Dune, T. (2019). A systematic review on lgbtiq intimate partner violence from a western perspective. *Journal of Community Safety and Well-Being*, 4(2), 22-31. <https://doi.org/10.35502/jcswb.96>
- Woulfe, J. M. et Goodman, L. A. (2018). Identity abuse as a tactic of violence in lgbtq communities: Initial validation of the identity abuse measure. *Journal of Interpersonal Violence*, 1(21), 22.
- Yoshihama, M. et Bybee, D. (2011). The life history calendar method and multilevel modeling: Application to research on intimate partner violence. *Violence Against Women*, 17(3), 295-308. <https://doi.org/10.1177/1077801211398229>

CHAPITRE 4

ARTICLE II : Qualité des services de soutien et confiance institutionnelle : expériences des victimes lesboqueers de violence entre partenaires intimes au Québec

Auteur·rices : Rioux, Gabrielle, Delawarde-Saïas, Thomas et Roy, Valérie

Résumé : La violence entre partenaires intimes (VPI) a fait l'objet de plusieurs recherches, toutefois les expériences des victimes lesboqueers restent peu documentées, notamment au sein des services de soutien québécois. Cet article examine la perception de la qualité de ces services à partir d'une analyse qualitative des témoignages de 24 participant·es. Quatre composantes d'une intervention de qualité sont identifiées : un accueil initial empathique, un soutien émotionnel et psychologique, un climat de confiance et de sécurité, ainsi qu'une intervention adaptée aux réalités lesboqueers. La discussion met en lumière les tensions entre les logiques institutionnelles et les besoins des victimes, en soulignant l'importance de la compétence culturelle et de l'accompagnement psychosocial. Ces enjeux sont analysés à travers le cadre de la confiance institutionnelle (Kennedy *et al.*, 2024) afin de comprendre comment la perception de la bienveillance, de l'équité et de la compétence influence le recours aux services. En conclusion, l'article interroge l'importance accordée au système judiciaire comme principal vecteur de justice.

Mots-clés : Accompagnement, santé communautaire, violences conjugales, victimisation, présomption d'hétérosexualité.

Référence de l'article : Rioux, Gabrielle, Delawarde-Saïas, Thomas et Roy, Valérie (décembre 2025). Qualité des services de soutien et confiance institutionnelle : expériences des victimes lesboqueers de violence entre partenaires intimes au Québec. *Psychologies, Genre et Société*, 5.

Title en anglais : Quality of Support Services and Provider Trustworthiness: Experiences of Lesboqueer Victims of Intimate Partner Violence in Quebec

Résumé en anglais : Although intimate partner violence (IPV) has been the subject of extensive research, the experiences of lesboqueer victims remain under-documented, particularly within Quebec support services. This article examines on perceptions of service quality based on a qualitative analysis of 24 testimonies. Four key components of quality intervention are identified: an appropriate and empathetic initial welcome, emotional and psychological support, a climate of trust and safety, and an intervention adapted to lesboqueer realities. The discussion highlights the tensions between institutional practices and victims' needs, emphasizing the importance of cultural competence and psychosocial support. These issues are analyzed through the framework of provider trustworthiness (Kennedy *et al.*, 2024) in order to understand how perceptions of benevolence, fairness and competence influence engagement with services. In conclusion, the article questions the role attributed to the justice system as the main avenue for achieving justice.

Keywords : Support, community health, partner abuse, victimization, presumption of heterosexuality.

4.1 Introduction

4.1.1 Problématique

Au Québec comme ailleurs, la violence entre partenaires intimes³⁰ (VPI) est reconnue comme un enjeu de santé publique (Laforest *et al.*, 2018). Ces dernières années, plusieurs rapports gouvernementaux, dont *Rebâtir la confiance* (Corte et Desrosiers, 2020) et la *Stratégie gouvernementale intégrée en matière de violence sexuelle, conjugale et entre partenaires intimes 2022–2027* (Gouvernement du Québec, 2022a), ont souligné les lacunes dans la qualité et l'accès équitable aux services, notamment pour les personnes lesboqueers. On y insiste sur l'importance de rebâtir la confiance à l'égard des institutions – une condition qui serait essentielle à l'adhésion des victimes aux services de soutien.

Malgré ces avancées, les expériences des personnes lesboqueers dans les services en VPI au Québec restent peu documentées (INSPQ, 2025). Pourtant, des données pancanadiennes indiquent qu'environ deux femmes sur trois issues de minorités sexuelles ont vécu de la VPI au cours de leur vie (Jaffray, 2021). Bien que le gouvernement du Québec (2018) reconnaisse que la VPI peut concerner toutes les personnes, peu importe leur sexe ou leur identité de genre, on peut se demander si les interventions mises en place au Québec sont bien adaptées aux réalités lesboqueers (Furman *et al.*, 2017 ; INSPQ, 2025 ; Lorenzetti *et al.*, 2017). La littérature scientifique internationale suggère en effet que certaines victimes lesboqueers hésitent à recourir aux services de soutien de peur d'y être mal comprises, discriminées ou à nouveau victimisées (Badenes-Ribera *et al.*, 2015 ; Furman *et al.*, 2017; Turell et Herrmann, 2008). Dans cet article, nous tenterons de mieux comprendre l'expérience des personnes lesboqueers en lien avec la qualité des services de soutien, ainsi que les conditions qui influencent la perception d'un service adapté.

³⁰ La formulation « violence entre partenaires intimes » sera privilégiée à la formulation « violence conjugale » dans cet article afin de refléter la diversité des configurations relationnelles, notamment les relations polyamoureuses, les fréquentations, les relations strictement sexuelles ou non conjugales.

4.1.2 La violence entre partenaires intimes lesboqueers

Dans son *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale*, le gouvernement du Québec (2018, p. 11-12) définit la violence conjugale comme « une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. [...] Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle ». Nous définirons donc la violence dans les relations lesboqueers comme l'ensemble des dynamiques de pouvoir, de contrôle et de coercition pouvant survenir dans des relations intimes et amoureuses entre femmes, personnes non binaires ou queer. Cette définition s'inscrit dans l'approche des travaux de Donovan et Hester (2014), qui ont montré que les violences dans les relations lesboqueers sont caractérisées par des logiques de domination et de contrôle, telles que théorisées par les approches féministes au sujet des relations hétérosexuelles. La nature de ces violences peut être physique, psychologique, sexuelle, économique ou sociale (Badenes-Ribera et al., 2015 ; Bermea et al., 2019 ; INSPQ, 2025).

Certaines formes de violence sont spécifiques aux relations lesboqueers et se trouvent ainsi invisibilisées dans le cadre d'intervention dominant, qui prend l'hétérosexualité pour norme (Davis et Glass, 2011 ; Donovan et Hester, 2014). Elles prennent souvent la forme de violences identitaires, c'est-à-dire directement liées à l'identité de genre ou à l'orientation sexuelle de la victime de VPI (Woulfe et Goodman, 2018). Ces violences peuvent inclure des menaces de révéler l'orientation sexuelle du partenaire (*outing*), l'usage d'insultes homophobes ou transphobes, le contrôle de l'expression de genre pour dissimuler l'identité sexuelle ou, encore, des tentatives d'isoler la victime de son réseau queer ou de sa famille choisie (Badenes-Ribera et al., 2015 ; Bermea et al., 2019 ; Calton, 2016 ; Ristock, 2003 ; Woulfe et Goodman, 2018). Ces violences peuvent être exacerbées par l'homophobie ou la transphobie intériorisée des victimes ou la peur d'être exclu·e des espaces queer ou féministes – des milieux particulièrement importants pour des personnes vivant des formes de marginalisation (Lorenzetti et al., 2017 ; Messinger, 2017a ; Pratt-Chapman et al., 2022).

La VPI chez les personnes lesboqueers ne peut être cependant comprise en vase clos : ces relations existent dans un contexte sociohistorique marqué par l'hétérocisnormativité et la marginalisation des identités lesbienne, queer et trans (Donovan et Barnes, 2020 ; Simpson et

Helfrich, 2014). Les personnes lesboqueers font face à des discriminations qui, à plusieurs égards, distinguent leur expérience de celle des relations hétérosexuelles. En effet, l'homophobie, la stigmatisation ou l'invisibilisation peuvent fragiliser leurs réseaux de soutien – entraînant par exemple, un rejet familial ou de l'isolement – et affecter leurs ressources psychologiques comme l'estime de soi ou la régulation émotionnelle (Messinger, 2017g). Selon Carvalho et al. (2011), le stress lié à l'appartenance à une minorité est corrélé à des hauts niveaux d'émotions négatives, lesquelles peuvent augmenter le risque de perpétrer ou de subir des comportements violents. Inversement, ce stress peut aussi décourager les personnes LGBTQIA+³¹ victimes de VPI à recourir aux services de soutien (Furman et al., 2017 ; Meyer, 2010). Finalement, la littérature, qu'elle provienne des recherches sur la VPI lesboqueer ou des théories sur l'intersectionnalité, souligne que les personnes lesboqueers peuvent hésiter à dénoncer la violence subie, par crainte d'alimenter la stigmatisation ou les stéréotypes envers leur communauté (par exemple, celui de la « lesbienne agressive ») (Collins, 1990 ; Kurbatfinski et al., 2024).

Il importe dès lors de mieux comprendre la réalité méconnue et pourtant prévalente des personnes lesboqueers victimes de violence en contexte intime pour éviter leur marginalisation dans les services de soutien et mieux adapter les ressources à leurs besoins.

4.1.3 L'offre de services et les barrières d'accès : la réalité québécoise actuelle

Au Québec, les services en VPI reposent sur une collaboration entre les services communautaires, les services de santé et services sociaux et le système judiciaire (Lalande *et al.*, 2019). La majorité des services communautaires spécialisés en VPI sont offerts par des membres de deux regroupements de maisons d'hébergement pour femmes, la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF)* et le *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale*, tandis que certains organismes communautaires LGBTQIA+ proposent du soutien bien qu'il ne s'agisse pas de leur mandat principal (FMHF, 2020 ; Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes en violence conjugale, 2018). Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) accompagnent quant à eux les victimes dans leurs

³¹ Cette formulation inclut notamment les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles, trans, non-binaires, queers, fluides dans le genre, intersexes et asexuelles.

démarches au sein du système judiciaire criminel et offrent également un suivi psychosocial, indépendamment de celles-ci (Dufour, 2013). Les données sur la qualité des services offerts aux femmes lesboqueers dans ces milieux sont rares. À l'international, des études suggèrent que les services communautaires spécialisés en VPI s'avèrent moins bien adaptés aux réalités queers que les services en VPI offerts dans les organismes LGBTQIA+ (Bermea et al., 2019 ; Moe et Sparkman, 2015 ; Ristock, 2001).

Historiquement, les mouvements féministes, tant dans les milieux académiques, militants que communautaires, ont mis en lumière que la VPI était à la fois une conséquence et un mécanisme de reproduction de la domination patriarcale (Bermea et al., 2019 ; Messing et al., 2015 ; Moe et Sparkman, 2015). Cette perspective a façonné les politiques publiques québécoises, et le Québec s'est doté en 1995 d'une politique interministérielle d'intervention en matière de VPI, suivie de plusieurs plans d'action visant à protéger les intérêts des victimes et prévenir la violence (Gouvernement du Québec, 2018 ; Lalande et al., 2019). Au Québec comme à l'international, les interventions judiciaires ont été mises de l'avant dans les plans d'action en VPI afin de renforcer le pouvoir des femmes sur leurs agresseurs par l'entremise de l'autorité de l'État (Belknap et Grant, 2021 ; Gouvernement du Québec, 2018 ; Messing et al., 2015).

Or, l'efficacité du système de justice a réellement donner du pouvoir aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ est incertaine, particulièrement si celles-ci sont noires, de couleur ou membres des Premiers Peuples (Belknap et Grant, 2021 ; Furman et al., 2017). Bien que plusieurs victimes de VPI lesboqueers puissent en principe bénéficier des services communautaires pour femmes, certaines expriment aussi des réticences à y recourir, de la même manière qu'elles peuvent hésiter à s'adresser aux services policiers ou judiciaires. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ces appréhensions s'expliquent notamment par la crainte de ne pas être cru·es, d'être discriminé·es ou de faire face à des attitudes homophobes ou transphobes de la part des intervenant·es (Calton, 2016 ; Donovan et Barnes, 2019 ; Donovan et Hester, 2014 ; Ristock, 2002). Les besoins des personnes victimes de VPI, qu'elles soient lesboqueers ou non, sont pourtant réels et multiples : elles souhaitent être entendues, soutenues, protégées et accompagnées (Messing *et al.*, 2015).

Plusieurs études ont mis en lumière les barrières structurelles qui entravent l'accès des femmes lesboqueers aux services de soutien en contexte de VPI. Selon la littérature, la persistance de normes hétérocisnormatives dans l'intervention et la faible compétence culturelle du personnel d'intervention limiteraient la capacité des services à offrir un soutien ajusté aux réalités lesboqueers (Calton, 2016 ; Laliga-Mollá et al., 2025 ; Santos et al., 2023 ; Simpson et Helfrich, 2014). Kirmayer (2012) définit la compétence culturelle comme un ensemble de connaissances, de savoir-être et de capacités d'adaptation permettant aux services de travailler efficacement auprès de différentes communautés culturelles. Autrement dit, il s'agit de la capacité à offrir une intervention cohérente avec les valeurs, les croyances et les besoins de ces communautés, et ce, de manière sensible à l'impact des vécus minoritaires sur le bien-être des personnes qui reçoivent les services (Kirmayer, 2012 ; Nowaskie et Sowinski, 2018).

En Ontario, des intervenant·es travaillant auprès de victimes de VPI ont témoigné dans le cadre d'une étude d'un manque substantiel de formations sur la compétence culturelle auprès des personnes LGBTQIA+ (Furman *et al.*, 2017). Certain·es ont également exprimé des préoccupations quant au caractère superficiel des formations offertes ou à leur faible impact sur les pratiques de leurs collègues (Furman *et al.*, 2017). Des auteur·rices ont par ailleurs relevé la persistance d'attitudes discriminantes à l'égard de personnes LGBTQIA+, particulièrement au sein des services policiers et judiciaires (Workman et Dune, 2019).

Commandé par le gouvernement du Québec, le rapport *Rebâtir la confiance* (Corte et Desrosiers, 2020) formule des recommandations quant à l'expérience des victimes dans les services institutionnels en VPI. Le rapport a notamment mené à la mise en place en 2021 d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale (Gouvernement du Québec, 2025). Ses auteur·rices suggèrent aussi au gouvernement du Québec l'implantation d'un accompagnement psychosocial³² et judiciaire continu dès le moment où est dévoilée la violence ainsi qu'un financement accru des organismes en VPI. Ces derniers insistent sur la nécessité d'assurer l'accès

³² Le soutien psychosocial en VPI décrit les interventions visant à améliorer le bien-être émotionnel, social et mental des personnes victimes, incluant l'écoute, la relation d'aide, la psychothérapie ou le soutien par les pairs (Micklitz *et al.*, 2023).

équitable aux services pour les personnes vivant de la marginalisation, dont les personnes LGBTQIA+.

Dans le sillon de ce rapport, la *Stratégie gouvernementale intégrée en matière de violence sexuelle, de violence conjugale et de violence entre partenaires intimes 2022–2027* réaffirme l’engagement du gouvernement à poser des mesures concrètes en matière de violence conjugale ou intime comme la bonification de l’offre de services psychosociaux, l’amélioration de l’accompagnement des personnes victimes au sein du système judiciaire et le développement de formations pour les professionnel·les du milieu. On y reconnaît une fois de plus la vulnérabilité de plusieurs groupes face à la VPI, y compris les personnes LGBTQIA+, mais aussi les personnes immigrantes, les femmes autochtones, les personnes en situation de handicap ou vivant dans la précarité.

Cependant, au Québec comme ailleurs, des auteur·rices et voix féministes ont exprimé leur insatisfaction face à la réponse de l’État en matière de VPI, notamment du fait qu’elle peut reproduire la violence subie, qu’elle impose aux victimes la charge de se défendre et qu’elle tend à individualiser – et ainsi dépolitiser les violences (Möser et Tillous, 2020; Thibault et al., 2022). Notre recherche s’inscrit dans le prolongement de ces réflexions critiques, en portant un regard sur la satisfaction des victimes face à la qualité de services offerts et en contestant leur adéquation avec leurs besoins spécifiques.

4.1.4 Pourquoi la qualité des services est-elle cruciale ?

La qualité de l’intervention en VPI a un impact direct sur les trajectoires des victimes : elle influence leur propension à demander de l’aide, mais aussi la manière dont elles reconstruisent du sens autour de la violence qu’elles ont vécue (Kennedy *et al.*, 2024). Karakurt et al. (2022) ont montré que les interventions en VPI pouvaient améliorer de nombreux indicateurs de bien-être, notamment la santé mentale, la sécurité et l’estime de soi. À l’inverse, les symptômes post-traumatiques et dépressifs contribuent à augmenter le risque de revictimisation, faisant de l’accès à un soutien psychosocial de qualité un enjeu crucial dans la prévention de la VPI.

Parmi les outils théoriques qui nous permettent de réfléchir à la qualité des services, nous avons retenu pour notre analyse le concept de la confiance institutionnelle (*provider trustworthiness*)

développé par Angie C. Kennedy et al. (2024), qui fait écho aux orientations des stratégies gouvernementales en VPI ces cinq dernières années. Kennedy et ses collègues s'appuient sur les travaux de Mayer et al. (1995) et de Schoorman et al. (2007) sur la confiance organisationnelle et l'adaptent au contexte des services en VPI. Le modèle qui en résulte repose sur trois dimensions: la bienveillance (*benevolence*), l'équité (*fairness*) et la compétence (*competence*).

Chacune de ces dimensions renvoie à des enjeux concrets : une bienveillance élevée suppose que les services en VPI sont disponibles, centrés sur les intérêts des victimes, empreints de chaleur et de respect, tandis qu'une faible bienveillance se manifeste par des services froids, invalidants, voire revictimisants. L'équité renvoie à l'accessibilité des services face aux barrières économiques, linguistiques, géographiques ou identitaires que peuvent rencontrer les individus, ainsi qu'à la cohérence entre les politiques institutionnelles et les pratiques d'intervention. Enfin, la compétence désigne la capacité d'un service à offrir une intervention basée sur des données probantes, culturellement compétente et ajustée aux besoins des victimes, tandis qu'un service incompétent est décrit comme inefficace, mal formé ou inadéquat. Nowaskie et Sowinski (2018) ont d'ailleurs souligné l'importance de la compétence culturelle dans la qualité des services auprès des populations LGBTQIA+. Lorsque cette composante se révèle insuffisante, les bénéficiaires de services développeraient une méfiance à l'égard des institutions concernées (Santos *et al.*, 2023).

Bien que la violence entre partenaires intimes soit au cœur des préoccupations institutionnelles, il reste à déterminer dans quelle mesure l'offre de services actuelle répond aux besoins des personnes lesboqueers. Cette étude cherche à comprendre quels aspects du soutien influencent leur perception de la qualité des services, à travers le prisme du concept de confiance institutionnelle. À cette fin, nous posons la question suivante : quels sont les facteurs qui influencent la perception de la qualité du soutien chez les personnes lesboqueers victimes de violence entre partenaires intimes?

4.2 Méthodologie

4.2.1 Approche épistémologique et théorique

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur les expériences de soutien reçu par des personnes lesboqueers victimes de VPI. L'épistémologie de cette recherche est d'abord interprétative: la réalité sociale – par exemple, l'expérience du soutien vécue par les participant·es – est considérée comme coconstruite à travers les interactions entre les individus et leur environnement, notamment les institutions (Tracy, 2013). Cette posture implique une attention particulière à la manière dont les participant·es donnent sens à leur expérience de soutien ainsi qu'à leur investissement ou leur résistance face aux services. Notre approche s'inscrit également dans une épistémologie critique et une perspective féministe et queer. Les expériences de violence sont comprises comme étant influencées par les contextes sociopolitiques dans lesquels elles se déploient. Les rapports de pouvoir – qu'ils soient liés au genre, à l'orientation sexuelle, aux identités racialisées, à l'âge ou à la classe – sont considérés comme déterminants dans les trajectoires de recherche d'aide et dans les interactions avec les institutions.

4.2.2 Participant·es

L'échantillon est composé de deux groupes pour un total de 24 participant·es. Le premier groupe comprend 5 participant·es recruté·es spécifiquement dans le cadre de cette étude, tandis que le second groupe (n = 19) provient d'un projet de recherche plus large intitulé « Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux » (Roy *et al.*, 2024b). Les critères d'inclusion pour l'ensemble de l'échantillon sont les suivants : 1) s'identifier en tant que femme ; 2) avoir été victime de VPI dans le cadre d'une relation lesboqueer. L'étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains de l'UQAM et de l'Université Laval.

L'échantillon est constitué de 17 femmes cisgenres, 2 femmes *genderfluid*, 2 personnes non binaires, 1 femme queer, 1 femme en questionnement et 1 femme trans non binaire³³. En termes

³³ Il est important de noter que, parmi les participant·es, certain·es s'identifiaient à plusieurs identités de genre simultanément, faisant ainsi de l'identité de « femme » une parmi d'autres et non l'identité principale. Les

d'orientation sexuelle, il comprend 18 lesbiennes, 3 bisexuel·le et pansexuel·le, 2 personnes queer et 1 personne lesbienne et queer. En ce qui concerne le genre et l'orientation sexuelle des partenaires ayant exercé de la violence, il est constitué de 14 femmes cisgenres lesbiennes, 4 femmes cisgenres bisexuelles ou pansexuelles, 1 femme cisgenre hétérosexuelle, 1 femme trans, 1 personne non binaire pansexuelle et 3 femmes cisgenres dont l'orientation sexuelle n'est pas spécifiée³⁴. La distribution des âges des participant·es est la suivante : 7 personnes ont entre 20 et 29 ans, 8 entre 30 et 39 ans, 6 entre 40 et 49 ans et 3 entre 50 et 60 ans. La majorité des participant·es ont donc moins de 50 ans.

4.2.3 Méthode de collecte de données et procédure

Le premier groupe de participant·es a été recruté par le biais d'un appel à participation diffusé dans divers organismes offrant des services aux personnes lesboqueers, dont le Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ) et le Centre de solidarité lesbienne (CSL). Une compensation de 20 \$ a été offerte pour leur temps. Les entretiens, en visioconférence, ont été réalisés en 2022 par l'autrice de cet article, à l'aide d'un canevas d'entrevue semi-dirigé. Dès le début de l'entrevue, les valeurs guidant la recherche ont été partagées avec les participant·es et la chercheuse principale a mentionné son appartenance à la communauté concernée par l'étude. D'une durée de 60 à 90 minutes, ces entretiens portaient sur les parcours des participant·es au sein des services formels, à savoir les services professionnels en VPI offerts dans un cadre institutionnel ou communautaire. Ils visaient notamment à identifier les interventions qu'elles ont perçues comme aidantes, les obstacles rencontrés dans leur parcours ainsi que leurs suggestions d'amélioration des services. Une attention particulière a été portée aux liens entre ces expériences et leur identité sexuelle et de genre.

Le second groupe de données, provenant du projet de Roy et ses collègues (2024a), a été collecté en collaboration avec plusieurs organismes en diversité sexuelle et de genre. Les entretiens ont

formulations neutres et épiciènes seront privilégiées dans la présentation des résultats, tandis que le pronom « elles » sera utilisé au pluriel.

³⁴ Certain·es participant·es ont vécu des expériences de violence avec plus d'un·e partenaire ou dans des relations non dyadiques (par exemples, des relations polyamoureuses).

été réalisés en 2020 par des personnes formées aux méthodes qualitatives, à la VPI et aux réalités LGBTQIA+. D'une durée variant d'une à cinq heures (en moyenne trois heures), ces entretiens portaient sur l'expérience de la violence, l'identité sexuelle et de genre, les besoins en matière de VPI, les trajectoires de services et l'appréciation de ceux-ci. Bien que le projet de recherche inclut des personnes de différentes identités sexuelles et de genre, seuls les 19 entretiens avec des participant·es s'étant identifié·es comme lesbiennes ont été retenus pour les résultats de cet article. L'analyse de ces entrevues a porté spécifiquement sur les récits concernant les services formels, l'accueil, la satisfaction et les suggestions d'amélioration.

Après la transcription et l'anonymisation des données, les guides d'entretien des deux échantillons ont été comparés afin de s'assurer de leur compatibilité. Les données ont ensuite été importées dans NVivo 12 et traitées comme un corpus unique.

Une démarche fondée sur une épistémologie critique encourage les chercheur·euses à cultiver une posture réflexive, et ce, dès les entrevues. En ce qui concerne notre recherche, une écoute empathique ainsi qu'une attitude phénoménologique d'époché – soit de suspension du jugement – ont permis à la chercheuse de rester attentive aux manières dont les témoignages des participant·es pouvaient à la fois contredire ou valider ses aprioris. Cette réflexivité s'est prolongée dans l'analyse, qui constitue en elle-même une forme d'écoute.

4.2.4 Méthode d'analyse

Une analyse thématique réflexive a été réalisée selon la méthode Braun et Clarke (2006, 2012, 2019b). Cette méthode se distingue par sa flexibilité épistémologique, qui permet à la fois les postures critiques et interprétatives, ainsi que par l'exigence de réflexivité qu'elle impose à la chercheuse quant à son positionnement et ses biais (Braun et Clarke, 2012). Elle se prête particulièrement à l'exploration d'expériences comme la violence, car elle permet d'analyser avec détail le sens que donnent les participant·es à leur vécu tout en assurant une approche structurée à l'analyse et la réduction des données (Paillé et Mucchielli, 2016).

Tel que proposé par Braun et Clarke (2019) à l'égard des recherches féministes, la réflexivité n'a pas été conçue comme une étape isolée, mais comme un processus continu dans l'ensemble de la démarche. Elle invite notamment à s'interroger : quelles sont les voix portées par cette recherche,

à qui s'adressent-elles et dans quelles contraintes s'expriment-elles? Comment ces contraintes, par exemple certaines formes d'oppression, influencent-elles le sens que l'on tire de leurs propos? Il est à espérer que le travail de mise à distance de ses biais, en tant que chercheuse, aura permis de rendre au mieux compte de l'idiosyncrasie des participant·es.

Dans le cadre de cette thèse, cela s'est traduit concrètement par plusieurs occasions de mise en dialogue des analyses de la chercheuse avec d'autres regards. D'abord, les rétroactions issues des communautés lesboqueers et du milieu de la recherche ont été intégrées aux analyses, notamment par le biais de présentations des résultats préliminaires au Colloque en recherche lesbienne à Montréal, organisé par le Réseau des lesbiennes du Québec en mars 2024, ainsi qu'au Congrès de l'Institut du genre à Toulouse en juillet 2023. Ensuite, la soumission et la publication des résultats dans des revues féministes a permis de les diffuser dans des espaces alignés avec les valeurs de la recherche, mais également d'enrichir nos interprétations par la relecture de chercheur·euses partageant nos ancrages théoriques. Finalement, pour le premier échantillon, les participant·es ont été recontactées afin qu'elles puissent donner leur opinion sur les extraits utilisés et les résultats présentés dans les articles – non pas dans une visée de validation objective des interprétations, mais pour honorer leur rôle actif dans la production de savoirs qui les concernent.

La présente analyse a combiné une démarche inductive, où les codes ont été générés à partir du contenu des entretiens, et déductive, dans la mesure où certains concepts préexistants – liés à l'hétérocisnormativité, aux types de violences, à la structure des services ou à nos modèles théoriques, comme celui de Dixon-Woods (par exemple, jugement des professionnel·les) – ont orienté la catégorisation des données.

Notre travail a commencé par une lecture flottante des verbatims pour se familiariser avec les données et laisser émerger le sens des expériences décrites dans les entretiens. Une codification a ensuite été réalisée afin de refléter au plus près le vécu des participant·es. Ces codes (n = 486) ont été graduellement regroupés en thèmes (n = 11), selon les récurrences thématiques et les liens entre les récits.

Les onze thèmes identifiés ont été répartis en deux grandes catégories : les thèmes liés à la qualité du soutien reçu, et ceux portant sur l’accessibilité des services. La première catégorie, qui comprend quatre thèmes, porte sur la perception de la qualité du soutien, en particulier l’accueil, le soutien émotionnel, la sécurité de l’environnement et l’adaptation des interventions. Ces dimensions seront explorées dans le présent article. La seconde catégorie, qui fait l’objet d’un autre article, met en lumière les barrières structurelles à l’accès aux services et comprend les thèmes suivants : l’identification des besoins d’aide, la capacité à se repérer dans le système, la facilité d’accès aux services, la possibilité de se présenter et d’affirmer son admissibilité, le jugement de l’admissibilité par les professionnel·les, le refus des services par les bénéficiaires, ainsi que les contraintes liées aux structures de l’offre de service.

4.3 Résultats

À partir du premier axe de l’arbre thématique, quatre dimensions principales se dégagent en lien avec la qualité des services : un accueil initial ajusté et empathique, un soutien émotionnel et psychologique, un environnement de confiance et de sécurité et une intervention adaptée aux réalités lesboqueers.

4.3.1 Accueil initial ajusté et empathique

De nombreux·ses participant·es soulignent l’importance d’un accueil marqué par l’ouverture, la bienveillance, la compréhension et la reconnaissance de leur expérience dans l’établissement du lien. Harleen en témoigne lorsqu’elle décrit son premier contact avec les policier·ières. L’absence de préjugés perçue semble avoir favorisé l’appropriation de ce cadre institutionnel comme espace de soutien.

On m’a rassurée beaucoup. [...] C’était une femme enquêtrice qui a pris le dossier en main – elle m’a appelée et tout ça. J’ai été bien accueillie là-dedans. Je n’ai pas senti de malaise ou de préjugés parce que je suis gaie. Je n’ai senti rien de ça. (Harleen, femme cis, lesbienne, 60 ans)

Un autre élément crucial à l’accueil des victimes est l’aide apportée pour identifier la violence vécue. Le sentiment que les intervenant·es sont compétent·es pour nommer et comprendre la

violence aide les participant·es à donner du sens à leur vécu. Magalie témoigne de l'importance de cet accompagnement dans la mise en mots et l'intégration de son expérience :

[Une intervenante psychosociale dans un organisme communautaire] m'a beaucoup aidée [...] à démystifier, à voir dans quel genre de relation j'étais, à nommer les choses, puis à faire en sorte que j'arrête de me sentir coupable par rapport à ça. [...] Elle expliquait vraiment comment ça fonctionne la violence. (Magalie, femme cis, lesbienne en questionnement, 59 ans)

De même, une documentation adaptée aux réalités des personnes lesboqueers permet de dépasser les a priori sur la VPI telle qu'elle est souvent représentée dans les relations hétérosexuelles. Des outils de sensibilisation qui font écho à l'expérience spécifique des victimes sont particulièrement appréciés.

J'ai cherché en ligne, j'ai trouvé [un organisme LGBTQIA+]. J'ai regardé la documentation. Il y avait des exemples. J'étais comme « ah ouais, ça ressemble un peu à ça », tu sais, d'essayer de manipuler et tout. Les exemples me rejoignaient vraiment plus que ce que je voyais sur les autres sites. Fait que là, je me suis dit « je vais m'essayer, je vais appeler ». (Amélie, femme cis, lesbienne, 37 ans)

À l'inverse, certaines participant·es ont vécu, dès le premier contact, de l'invalidation, souvent liée à leur identité ou à des préjugés à l'égard des relations lesboqueers.

Mon histoire est nulle part. Quand j'ai appelé la police pour dire que ma blonde me séquestrait, la police est venue et nous a séparés. Puis, elle m'a dit « quand tu te chicanes avec ta coloc, va prendre une marche ». (Charlotte, femme genderfluid, bisexuelle et pansexuelle, 40 ans)

De manière similaire, Mélissa souligne que l'attitude des policier·ières témoignait d'une résistance à considérer cet épisode de violence comme sérieux et digne de leur intervention.

Eux autres [policiers], ils devaient se dire : « Bon. Elles ont appelé la police parce qu'elles se sont obstinées³⁵. » C'est ça que je sentais : « C'est une petite chicane, puis elles ont appelé la police pour régler ça ». On dirait qu'ils ne croyaient pas vraiment

³⁵ « S'obstiner » signifie ici « se disputer ». Une « chicane » signifie une « dispute ».

au fait qu'on en était venu aux coups et qu'il y avait eu d'autres coups avant. (Mélissa, femme cis, lesbienne, 34 ans).

4.3.2 Soutien émotionnel et psychologique

Le soutien émotionnel et psychologique s'est révélé être un facteur déterminant dans la qualité des services offerts aux victimes de VPI lesboqueer. Parmi les 24 participant·es, 17 ont mentionné avoir souhaité un accompagnement psychosocial.

[J]e me disais : « bon, je devrais peut-être aller voir une psychologue ». Parler à quelqu'un d'extérieur qui, sans jugement, pourrait m'aider à voir plus clair. [T]u sais, je pense qu'au final, ce dont j'aurais [eu] besoin, c'était une psychologue [...] juste pour m'écouter. (Sabrina, femme cis, lesbienne, 29 ans)

Lorsque les victimes y ont accès, nos résultats montrent que ce type de soutien est jugé pertinent s'il est marqué par l'écoute, la bienveillance et l'empathie des professionnel·les. Les participant·es disent alors pouvoir dépasser leur méfiance initiale et s'engager plus activement dans leur processus de rétablissement.

[L'intervenante communautaire] était vraiment accueillante et vraiment chaleureuse. Puis, elle se remet beaucoup en question, tu sais. C'est ça qui a [dissipé] ma peur initiale de « je ne pense pas que ça va m'aider ». Finalement, j'ai fait « ok, non, quand même, j'ai vraiment créé un bon lien avec elle ». (Amélie, femme cis, bisexuelle, 37 ans)

L'humilité et le savoir-être de la professionnelle semblent ici contribuer au lien de confiance. Parmi les interventions perçues comme les plus aidantes, plusieurs participant·es ont mentionné celles qui favorisent la prise de conscience de la violence.

Tu sais, après ma tentative de suicide, la psychologue avait comme mission, elle, de me brasser pour que je comprenne les choses plus rapidement, parce que mon rythme pour comprendre est quand même lent. (Anouck, femme cis, lesbienne, 33 ans)

Ce témoignage illustre cependant que les confrontations doivent avoir lieu dans un cadre d'intervention sensible aux besoins et au rythme du bénéficiaire de service.

Près de la moitié des participant·es (n = 10) ont toutefois mentionné avoir ressenti un manque de soutien émotionnel et psychologique. Plusieurs ont rapporté une aide insuffisante, une incitation à prendre des actions non désirées ou encore une posture perçue comme désintéressée de la part des professionnel·les, comme dans le cas de Sandie (femme queer lesbienne, 25 ans).

Intervieweur : Donc, quels besoins n'ont pas été répondus avec [Nom d'organisme]?

Sandie : Me sentir écoutée. Puis, sentir que ce qui se passe, en ce moment, c'est quand même une situation personnalisée et non une situation mécanique que tu peux résoudre en trois ou quatre mots. Tu sais, je sentais que mon histoire n'était pas prise en compte comme quelque chose qui m'appartient.

4.3.3 Environnement de confiance et de sécurité

Les résultats indiquent que des actions concrètes visant la sécurité physique et psychologique des victimes contribuent à leur bien-être. Ces actions concrètes incluent l'élaboration d'un plan de sécurité, de la protection physique ainsi que le partage d'outils pour mieux identifier et se protéger contre la violence psychologique.

Certain·es participant·es ont rapporté avoir bénéficié d'une prise en charge dans laquelle elles se sentaient protégé·es. Dans ces cas, une relation sécurisante avec un·e professionnel·le compétent·e est souvent synonyme d'une intervention de qualité.

Donc, elles [policières] m'ont prise presque d'affection. Elles faisaient des rondes supplémentaires près de chez moi, pour m'aider. J'avais le numéro de deux policières. Parce que je ne suis pas grande, je me sentais... Elles passaient à vélo dans la ruelle. Quand je revenais de l'épicerie, elles me suivaient de loin. (Anick, femme cis, lesbienne, 58 ans)

Dans ce témoignage, la surveillance proactive par les services policiers a favorisé un sentiment de sécurité chez la participante. À l'inverse, plusieurs participant·es ont souligné des manquements dans l'intervention des services.

Pour les démarches policières, un enquêteur m'avait laissé son numéro de téléphone et m'avait dit « si jamais elle revient à la maison ou quoi que ce soit appelle-moi, je vais être là, on va faire respecter les conditions ». Elle ne respectait jamais ses

conditions, puis elle n’a jamais eu de conséquences. Cela fait que je ne me sentais pas en sécurité. (Charlotte, femme *genderfluid*, bisexuelle et pansexuelle, 40 ans)

L’écart entre le soutien annoncé et celui réellement offert aggrave les inquiétudes et le sentiment d’impuissance des victimes. Mélissa, femme cis lesbienne de 34 ans, exprime quant à elle une frustration face à la quantité de preuves de violence qui lui était exigée par les services policiers.

[Les policier·ières] ne peuvent pas juste prendre action sur n’importe quoi, que n’importe qui dit. Mais quand je t’emmène autant de preuves, je ne devrais pas me battre contre toi pour te prouver vraiment que je dis ça. C’est pas une *joke* non plus ! (Mélissa, femme cis, lesbienne, 34 ans)

Dans certains cas, des situations de danger imminentes n’ont pas été adéquatement prises en charge pour assurer la sécurité de la victime. Maxim, une femme non binaire queer de 23 ans, relate l’absence de soutien de la part des services policiers face à des menaces de mort répétées de la part de son ex-partenaire.

Je devais être escortée [par des proches] au travail, c’était vraiment rendu épouvantable. Puis les policiers n’ont encore rien fait. Ils m’ont dit que ce n’était pas quelque chose qu’ils pouvaient faire, qu’ils ne pouvaient pas agir là-dessus parce qu’il n’y avait pas eu d’action de sa part. (Maxim, femme non binaire, queer, 23 ans)

Certain·es participant·es ont dit privilégier d’autres modes de soutien, parfois à la suite de mauvaises expériences dans le système judiciaire.

Le système de justice, il ne fait pas de justice. Je l’ai vécu à d’autres niveaux. J’ai fait des plaintes pour agression sexuelle d’un de mes chums³⁶, pis... Pas plus de justice. (Charlotte, femme *genderfluid*, bisexuelle et pansexuelle, 40 ans)

Certain·es participant·es préféraient une intervention axée sur la réparation et la reconnaissance de la situation de VPI et étaient moins intéressé·es par une approche punitive de la violence. Mélissa illustre cette approche en expliquant les raisons pour lesquelles elle ne souhaitait pas engager de poursuites.

³⁶ Petit ami.

Ça ne me tentait pas d'aller faire des démarches pour qu'elle paye un peu pour ses affaires³⁷. Ce n'était pas ça mon but. Mon but c'était que la situation se règle, puis que ça se normalise et qu'elle réalise que c'est inadéquat. (Mélissa, femme cis, lesbienne, 34 ans)

4.3.4 Une intervention adaptée aux réalités lesboqueers

L'accessibilité, la flexibilité et l'adaptabilité des services sont également des composantes clés dans la qualité du soutien reçu. De fait, un soutien qui fait preuve d'ouverture et qui ne minimise pas les relations lesboqueers facilite l'engagement dans les démarches d'aide. Les organismes LGBTQIA+ se distinguent d'ailleurs à cet égard dans nos résultats. Les participant·es ont souligné la capacité de ces organismes à établir un lien d'intervention sécurisant et à reconnaître les manifestations de violence spécifiques aux relations lesboqueers.

Ma travailleuse sociale [dans un organisme LGBTQIA+] est lesbienne. Je pense que le fait d'avoir des gens de la communauté comme intervenants, c'est sûr que ça a un impact. [...] Elle est capable de se mettre dans ma peau. (Béatrice, femme *genderfluid*, pansexuelle, 22 ans)

Cette fois-ci dans le secteur public, Anick met en avant l'importance de la flexibilité d'une travailleuse sociale.

Je suis tombée sur une travailleuse sociale extraordinaire. Puis, j'étais chanceuse. Elle était habituée d'avoir une communauté gaie et lesbienne. Elle était bien à l'aise avec ça. [...] En tout cas, elle m'a même aidée au-delà de son mandat, pendant presque deux ans et demi. Elle me disait savoir que je faisais ce qu'il fallait. (Anick, femme cis, lesbienne, 58 ans)

L'ajustement du cadre institutionnel aux besoins spécifiques d'Anick lui a offert un espace qui permettait de mettre des mots sur son vécu, sans contraintes. L'accès gratuit aux services communautaires en VPI a également été mentionné comme un élément facilitant le recours aux services, notamment lorsque les victimes vivent de la précarité financière liée à la VPI.

³⁷ « Payer pour ses affaires » signifie ici que l'autrice de violence subisse des conséquences légales pour la violence physique exercée.

Il y a tellement de gens qui ne sont pas au courant que [les] services sont gratuits. Je pense que ça fait une grosse différence, parce que [quand] tu quittes une relation, tu as quand même un bail à payer, une maison, une hypothèque. Le fait que les services soient gratuits dans la plupart des ressources [publiques et communautaires], ça doit être mis plus de l'avant. (Béatrice, femme *genderfluid*, pansexuelle, 22 ans)

Du côté des expériences négatives, plusieurs participant·es ont signalé un manque de flexibilité et une difficulté d'accès aux services, malgré leur gratuité au public. Le nombre limite de rencontres imposé par les institutions constituait également un obstacle pour certaines victimes, qui nommait le besoin d'un suivi sur le long terme pour aborder leur vécu de violence.

Dans le réseau [public], quand [les services en santé mentale sont] gratuits, il y a des limites de nombre de rencontres. Puis moi, ça m'a pris quasiment deux ans [pour que ma psychologue au privé] me demande [une question sur la violence vécue], puis qu'on parle de ça. Je ne voulais pas parler de ça. Fait que je n'aurais jamais parlé de [la situation de violence] si j'avais eu des rencontres dans le réseau, je pense. (Daphnée, femme cis, lesbienne, 32 ans)

Dix participant·es ont rapporté une inadéquation dans le soutien face à leurs réalités lesboqueers, notamment dans leurs démarches auprès de la police et des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Elles ont mentionné la peur et parfois l'expérience de discriminations et préjugés de la part des intervenant·es sur la base de leur apparence physique, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Parce que déjà, si on a du mal à reconnaître la violence chez les femmes, dans des ressources plus *straights*, je ne sais pas comment [les intervenant·es] voient ça eux. [M]ême chez beaucoup de féministes, c'est un gros problème d'aborder la violence au féminin. Disons qu'il y a des courants de pensée féministes qui rejettent carrément cette idée-là. (Ines, femme cis, lesbienne, 48 ans)

[Les policiers] n'avaient pas l'air trop inquiets par rapport à tout ça. Ils avaient l'air de trouver ça banal. [...] Ils avaient l'air de se dire : « Bon! Elles vont se calmer les filles, tu sais. Ça va se relaxer. » [...] J'ai senti que leur intervention était teintée. (Mélicia, femme cis, lesbienne, 34 ans)

Amélie souligne également que l'exclusion des femmes trans dans certaines maisons d'hébergement, sous prétexte qu'elles pourraient être perçues comme une menace pour d'autres résidentes, est un frein à ses démarches auprès de ces ressources. Elle souligne l'incohérence de

cet argument, rappelant que des femmes peuvent aussi être victimes de violence de la part d'autres femmes et que cette réalité est souvent ignorée :

T'sais comme, déjà les maisons d'hébergement là, qui n'acceptent pas les femmes trans, sous le prétexte que « Ah, mais là, c'est parce qu'il y a des femmes qui pourraient être déclenchées par le fait qu'elle a comme des « mains d'homme » ou whatever. » Puis là je suis comme : t'imagines-tu une femme qui a été victime d'une autre femme, comment qu'elle se sent bien entourée de femmes dans ton organisme ? T'sais, comme, franchement, c'est n'importe quoi comme argument, là. (Amélie, femme cis, lesbienne, 37 ans)

4.4 Discussion

Cet article cherche à identifier et à décrire les composantes du soutien qui contribuent à la qualité des services pour les victimes de VPI lesboqueers. Nos résultats soutiennent qu'il existe quatre dimensions déterminantes pour des services de qualité : un accueil initial ajusté et empathique, un soutien émotionnel et psychologique, un environnement de confiance et de sécurité et une intervention adaptée aux réalités lesboqueers. Les résultats révèlent que l'appréciation de la qualité du soutien est marquée d'un bon nombre d'expériences positives, mais également de limites importantes.

Deux constats principaux se dégagent de nos résultats. Premièrement, nous devons souligner l'importance d'une posture d'intervention caractérisée par la compétence culturelle, l'humilité et la bienveillance, et ce, dès l'accueil. Cette approche axée sur le savoir-être des prestataires demeure souvent sous-représentée dans les réflexions sur l'amélioration des services, alors qu'elle constitue pourtant un facteur clé à l'engagement des victimes lesboqueers dans les services. Dans un contexte marqué par des discriminations systémiques envers les femmes lesboqueers, le développement de ces compétences relationnelles auprès de cette population dans les services s'avère d'autant plus urgent.

Cette posture adéquate dès l'accueil initial peut mettre en place une relation positive entre les bénéficiaires et les services ou, au contraire, créer rapidement une rupture de confiance. Cette observation fait écho à ce que Kennedy et al. (2024) qualifient de bienveillance : la capacité d'un service à offrir un accueil chaleureux, empathique et centré sur les besoins des victimes. Nos

résultats indiquent que ce savoir-être est variable, à savoir dépendant de la sensibilité de chaque intervenant·e.

La notion d'adaptation des services aux réalités lesboqueers est non sans rappeler le concept de compétence culturelle. Le manque de compétence culturelle peut entraîner des interventions potentiellement dommageables pour les participant·es, comme dans l'exemple marquant cité plus haut d'un policier qui interprète à tort un épisode de violence comme une « chicane entre colocs ». Kennedy et al. (2024) soulignent que de telles démonstrations d'incompétence minent la confiance envers les services, ce qui est corroboré par nos résultats.

Plutôt que de viser une pleine maîtrise des réalités LGBTQIA+, plusieurs auteur·rices recommandent une formation culturelle fondée sur l'humilité (Pratt-Chapman *et al.*, 2022). Cette perspective soutient l'idée que des formations centrées sur la posture relationnelle et la réflexivité pourraient prévenir les interventions inadaptées (Rhoten *et al.*, 2021) et favoriseraient une meilleure compréhension des besoins spécifiques, quel que ce soit le genre ou l'orientation sexuelle de l'intervenant·e. (Nowaskie et Sowinski, 2018). Si ces recommandations peuvent sembler générales, elles revêtent une importance particulière à la lumière de nos résultats, surtout lorsqu'il s'agit de soutenir des personnes ayant été non seulement victimisées dans leur relation, mais aussi par les institutions censées les protéger.

Dans nos résultats, les victimes semblent se tourner vers les services avec l'espoir d'y être traitées avec respect; que leur relation soit prise au sérieux et que les violences vécues ne soient pas banalisées, même si elles ne correspondent pas aux normes hétérosexuelles. Comme l'a mentionné Béatrice, la connaissance des caractéristiques culturelles lesboqueers de son intervenante a été un atout pour établir un lien, puisqu'elle a senti que son contexte était mieux compris. Cependant, un niveau adéquat de compétence culturelle, tel que rapporté par nos participant·es, repose d'abord sur la capacité à reconnaître la VPI indépendamment du genre de l'agresseur – c'est-à-dire même lorsque celui-ci n'est pas un homme cisgenre – et à offrir de l'information adaptée aux réalités lesboqueers (par exemple, de la documentation en langage épïcène ou qui identifie les formes de violence liées à l'identité).

Notre deuxième constat porte sur la réponse judiciaire dans les situations de VPI, laquelle ne satisfait pas toujours les besoins exprimés par les victimes lesboqueers. D'autres formes de soutien, comme l'accompagnement psychosocial – évoqué par plusieurs participant·es – ou certaines approches de justice réparatrice, suggérées en filigrane, nous apparaissent plus alignées avec les besoins exprimés par les victimes lesboqueers.

Les institutions judiciaires bénéficient d'une moindre légitimité auprès des victimes, car elles peuvent être perçues comme vectrices de violence institutionnelle et d'hétérocisnormativité (Messing *et al.*, 2015). Cette méfiance s'inscrit dans un contexte historique de surveillance et de criminalisation des forces de l'ordre à l'égard des communautés LGBTQIA+ (Addington, 2020). La perception de ces institutions repose encore aujourd'hui sur cette faible équité perçue, c'est-à-dire l'incapacité des services à traiter les situations de manière juste et non discriminatoire à leur égard (Kennedy *et al.*, 2024). Owen et al. (2018) soulignent d'ailleurs que les personnes LGBTQIA+ considèrent fréquemment la police comme partielle ou incompétente.

Jennings-Fitz-Gerald et al. (2024) relèvent effectivement que l'évaluation des risques est souvent inadéquate chez les policiers, qui montrent une méconnaissance du contrôle coercitif dans les situations de VPI dans les relations LGBTQIA+. Le rapport *Rebâtir la confiance* du gouvernement du Québec (2020) met également en lumière les lacunes dans la reconnaissance de la VPI dans les communautés LGBTQIA+ et lesboqueers. L'absence de réponse concrète de la part des services policiers dans le cas de Maxim, qui a pourtant subi des menaces de mort répétées, et de Charlotte, qui constatait les bris de condition³⁸ de son ex-partenaire violent, témoigne de cette réalité. La méfiance des victimes révélerait donc de réels manquements institutionnels.

Certains récits viennent ceci dit nuancer ce constat. Un soutien compétent et respectueux de la part de la police a été rapporté par quelques participant·es, comme Annick, qui a indiqué que des policières effectuaient des rondes régulières pour assurer sa sécurité, ou Harleen, qui a reçu un accueil rassurant à sa première visite au poste de police. Notre analyse indique que, bien que la

³⁸ Les bris de condition désignent, au Québec, le non-respect des conditions judiciaires, telles que l'interdiction d'entrer en contact avec la victime ou de se rendre à proximité de celle-ci.

protection physique des victimes soit essentielle dans l'accompagnement de plusieurs cas de VPI, elle est néanmoins insuffisante face à leur besoin d'un soutien émotionnel et psychologique.

Nos résultats soulignent l'importance de ce type de soutien, en particulier sous la forme d'un accompagnement psychosocial. Ces constats font écho aux recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* (2020), qui appelle à un accompagnement psychosocial indépendamment du dépôt d'une plainte. Un accompagnement psychosocial par des professionnel·les formé·es contribue à limiter les risques de revictimisation et à soutenir le processus de rétablissement chez les personnes LGBTQIA+ (Brown et Herman, 2015). Scheer et Baams (2019) notent que les jeunes femmes lesbiennes ou bisexuelles, ainsi que la plupart des jeunes LGBTQIA+, consultent les services en santé mentale plus que n'importe quel autre service en VPI, qu'il soit judiciaire ou médical. Toutefois, les obstacles aux services en santé mentale sont nombreux : longues listes d'attente, coûts des séances au privé (particulièrement difficiles à assumer si la situation de violence a entraîné de la précarité financière), nombre limité de séances dans le réseau public. À l'instar de Béatrice, soulignons ici la gratuité des suivis psychosociaux offerts dans le réseau communautaire, qui permet aux victimes d'obtenir un soutien malgré des conditions matérielles parfois éprouvantes.

La littérature scientifique peut nous informer sur les meilleures approches d'intervention à la VPI. Les approches combinées incluant le soutien psychologique, la psychoéducation sur la violence et les groupes de soutien constituent les réponses les plus efficaces selon plusieurs méta-analyses et études empiriques (Arroyo *et al.*, 2017 ; Ogbe *et al.*, 2020 ; Paphitis *et al.*, 2022). Les interventions qui visent à restaurer le pouvoir d'agir, soit la capacité des victimes à reprendre le contrôle sur leur vie et leurs décisions, sont également citées pour leur pertinence (Micklitz *et al.*, 2023 ; Trabold *et al.*, 2020). Nos résultats appuient la nécessité d'explorer davantage ces avenues pour des services réellement adaptés aux besoins des personnes lesboqueers, dans un cadre universellement accessible.

Or, certains témoignages, comme celui de Mélissa, expriment le souhait que la violence vécue soit reconnue sans passer par le système judiciaire. Certaines approches émergentes cherchent à répondre à ce besoin de justice des victimes en proposant des alternatives au cadre judiciaire formel (Bornstein *et al.*, 2006). Par exemple, les approches de justice réparatrice en VPI visent à

créer des espaces sécuritaires de réparation et de responsabilisation des auteur·rices de violence au sein de la communauté. Ces approches s'inspirent de mouvements féministes intersectionnels qui veulent repolitiser les réponses à la VPI en adoptant une lecture critique des structures institutionnelles et des rapports de pouvoir qui les caractérisent (Balser et al., 2024; Barocas et al., 2020; Belknap et Grant, 2021); elles s'inscrivent ainsi dans un débat plus large sur les différentes conceptions féministes de la justice en matière de VPI.

D'un côté, les approches réformistes veulent rendre le système judiciaire plus accessible et adapté aux besoins des victimes (Möser et Tillous, 2020). Le *Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale*, qui sera implanté à l'échelle du Québec d'ici novembre 2026 (Cabinet du ministre de la Justice et procureur général du Québec, 2025) illustre cette volonté de réformer les services judiciaires de l'intérieur afin d'atténuer ses effets délétères sur les victimes, sans en remettre en question la structure.

De l'autre, les approches abolitionnistes, inspirées notamment par les travaux de Davis (2022), contestent la légitimité même des institutions policières et judiciaires. Elles revendiquent une justice qui n'expose ni les victimes ni l'auteur·rice de la violence à des formes de violence structurelle racistes, sexistes ou hétérocisnormatives (Arnold et Ake, 2013; Cissner et al., 2019; Messing et al., 2015). Elles mettent plutôt de l'avant l'amélioration globale des conditions d'existence – notamment un meilleur accès au logement, à l'éducation et aux soins de santé – comme fondement d'une réponse étatique réellement préventive et efficace (Davis et al., 2022), une considération que nous partageons.

Nos résultats montrent que la complexité des besoins exprimés par les victimes appelle à une diversité de types de soutien. Tant que la sécurité et le consentement des victimes sont au cœur des considérations, une diversification des réponses nous semble non seulement souhaitable, mais indispensable.

Cette étude présente certaines limites. D'abord, pour l'ensemble des services, les expériences ambivalentes ont été sous-représentées par souci de présenter de manière plus concise les éléments saillants de nos analyses. Par ailleurs, les témoignages critiques à l'égard des services communautaires, surtout LGBTQIA+, ont été moins rapportés, ce qui pourrait refléter une

meilleure adéquation de ces services avec les besoins des victimes lesboqueers. Toutefois, il est également possible que la collaboration entre nos projets de recherche et ces organismes pour le recrutement des participant·es ait freiné l'expression de critiques.

Par ailleurs, bien que notre approche soit ancrée dans une perspective féministe intersectionnelle, les dimensions du racisme, du validisme ou du statut migratoire n'ont pas été abordées de manière significative par les participant·es. L'échantillon étant majoritairement sans handicap, blanc et composé de citoyen·nes canadien·nes, cette étude ne permet pas une analyse des imbrications de ces oppressions, ce qui constitue une limite importante pour une compréhension pleinement intersectionnelle des parcours de soutien. Plusieurs chercheuses montrent d'ailleurs que les personnes LGBTQIA+ racisées victimes de VPI sont confrontées à une triple marginalisation dans les services (Hill et al., 2012; Simpson et Helfrich, 2014) – une réalité qu'il serait fort pertinent de mettre en lumière dans les recherches futures.

La combinaison de deux corpus recueillis à deux ans d'intervalle, malgré des guides d'entretien compatibles, pourrait avoir affecté la rigueur des résultats (Tracy, 2010). La variabilité entre l'intervieweur·euse ainsi que l'absence de certains repères contextuels affectent possiblement la restitution des témoignages. Enfin, notre ancrage dans une épistémologie critique, féministe et queer nous a amenés à considérer la VPI à travers le prisme des rapports sociaux de pouvoir, en particulier en ce qui a trait au genre, à la classe et à l'orientation sexuelle. Cette posture a enrichi l'analyse, mais a pu porter notre attention à certains éléments, comme la discrimination, au détriment d'autres dimensions, comme le sentiment de justice ressenti à travers les recours judiciaires.

Cette recherche a permis de mieux cerner les composantes d'un soutien de qualité pour les victimes de VPI lesboqueers, à savoir un accueil initial empathique, un soutien émotionnel et psychologique ainsi qu'un environnement d'intervention sécurisant et adapté aux réalités lesboqueers. Nos résultats montrent que la qualité des services ne repose pas uniquement sur la disponibilité des ressources, mais dépend également d'une posture d'intervention axée sur l'écoute et la compétence culturelle.

Par ailleurs, les limites de la réponse judiciaire indiquent la nécessité d'une plus grande diversité de formes de soutien aux victimes. L'accompagnement psychosocial semble aligné aux besoins des victimes et apprécié par celles-ci. Or, ce type de soutien demeure plus difficile d'accès, ce qui nous semble en décalage avec les besoins formulés par les personnes lesboqueers. Les approches communautaires, comme la justice réparatrice, mériteraient aussi d'être davantage considérées dans l'offre de services en VPI.

Le modèle proposé par Kennedy et al. (2024) a apporté une structure d'analyse pour réfléchir la qualité des services. Les trois dimensions de la confiance institutionnelle en VPI – bienveillance, compétence et équité – résonnent avec les récits de nos participant·es et nous permettent de préciser les composantes clés à mettre de l'avant dans l'amélioration des services.

Améliorer les services destinés aux victimes de VPI lesboqueers ne pourra se faire sans repenser les approches à l'intervention et les principes qui sous-tendent les services formels. Aussi bien intentionnés qu'ils soient, les prestataires de services ne peuvent compenser dans l'immédiat pour des inégalités structurelles comme la pauvreté, le racisme ou l'hétérocisnormativité, qui affectent tant les causes que les conséquences de la VPI. Cette complexité exige de reconnaître que ce sont les institutions qui doivent être profondément transformées pour pallier ces inégalités systémiques. À tout le moins, il est essentiel qu'elles s'adaptent aux réalités des victimes, plutôt que d'exiger que celles-ci s'adaptent à elles.

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

4.5 Références

- Addington, L. A. (2020). Police response to same-sex intimate partner violence in the marriage equality era. *Criminal Justice Studies*, 33(3), 213-230.
<https://doi.org/10.1080/1478601X.2020.1786277>
- Arnold, G., & Ake, J. (2013). Reframing the narrative of the battered women's movement. *violence against women*, 19(5), 557-578. <https://doi.org/10.1177/1077801213490508>
- Arroyo, K., Lundahl, B., Butters, R., Vanderloo, M., & Wood, D. S. (2017). Short-term interventions for survivors of intimate partner violence : A systematic review and meta-analysis. *Trauma, Violence, & Abuse*, 18(2), 155-171.
<https://doi.org/10.1177/1524838015602736>
- Badenes-Ribera, L., Frias-Navarro, D., Bonilla-Campos, A., Pons-Salvador, G., & Monterde-i-Bort, H. (2015). Intimate partner violence in self-identified lesbians : A meta-analysis of its prevalence. *Sexuality Research and Social Policy*, 12(1), 47-59.
<https://doi.org/10.1007/s13178-014-0164-7>
- Balser, S., Withrow, A., Johnson, L. R., & Duke Chaikin, C. (2024). Restorative justice in cases of intimate partner violence in the united states : A metasynthesis. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 105(3), 384-401.
<https://doi.org/10.1177/10443894231212546>
- Barocas, B., Avieli, H., & Shimizu, R. (2020). Restorative justice approaches to intimate partner violence : A review of interventions. *Partner Abuse*, 11(3), 318-349.
<https://doi.org/10.1891/PA-2020-0010>
- Belknap, J., & Grant, D. (2021). Domestic violence policy : A world of change. *Feminist Criminology*, 16, 382-395. <https://doi.org/10.1177/1557085120987610>
- Bermea, A. M., Eeden-Moorefield, B. van, & Khaw, L. (2019). Serving queer survivors of intimate partner violence through diversity, inclusion and social justice. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 31(4), 521-545. <https://doi.org/10.1080/10538720.2019.1653805>
- Bornstein, D. R., Fawcett, J., Sullivan, M., Senturia, K. D., & Shiu-Thornton, S. (2006). Understanding the experiences of lesbian, bisexual and trans survivors of domestic violence : A qualitative study. *Journal of Homosexuality*, 51(1), 159-181.
https://doi.org/10.1300/J082v51n01_08

- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Braun, V., & Clarke, V. (2012). Thematic analysis. Dans H. Cooper, P. M. Camic, D. L. Long, A. T. Panter, D. Rindskopf, & K. J. Sher (Éds.), *APA Handbook of research methods in psychology, Vol 2 : Research designs : Quantitative, qualitative, neuropsychological, and biological*. (p. 57-71). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/13620-004>
- Braun, V., & Clarke, V. (2019). Reflecting on reflexive thematic analysis. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 11(4), 589-597. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2019.1628806>
- Brown, T. N., & Herman, J. (2015). Intimate partner violence and sexual abuse among LGBT people (p. 32). Williams Institute. <https://escholarship.org/uc/item/1qs269pk>
- Cabinet du ministre de la Justice et procureur général du Québec. (2025). Lancement du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale dans le district judiciaire d'Iberville. CISION. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/lancement-du-tribunal-specialise-en-matiere-de-violence-sexuelle-et-de-violence-conjugale-dans-le-district-judiciaire-d-iberville-892480134.html>
- Calton, J. M. (2016). The Impact of Minority Stress on LGBTQ Individuals' Intentions to Seek Help for Intimate Partner Violence. George Mason University.
- Carvalho, A. F., Lewis, R. J., Derlega, V. J., Winstead, B. A., & Viggiano, C. (2011). Internalized Sexual Minority Stressors and Same-Sex Intimate Partner Violence. *Journal of Family Violence*, 26(7), 501-509. <https://doi.org/10.1007/s10896-011-9384-2>
- Cissner, A., Sasson, E., Hauser, R., Packer, H., Pennell, J., Smith, E., Desmarais, S., & Burford, G. (2019). Pathways to safety, accountability, healing, and well-being : A national portrait of restorative approaches to intimate partner violence.
- Clarke, V., & Braun, V. (2019). Feminist qualitative methods and methodologies in psychology : A review and reflection. *Psychology of Women and Equalities Section Review*, 2(1), 13-28. <https://doi.org/10.53841/bpspowe.2019.2.1.13>
- Collins, P. H. (1990). Black feminist thought : Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment (2e éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203900055>

- Corte, E., & Desrosiers, J. (2020). *Rebâtir la confiance : Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale*.
- Davis, A. Y., Dent, G., & Meiners, E. R. (2022). *Abolition. Feminism. Now*. Haymarket Books.
- Davis, K., & Glass, N. (2011). Reframing the heteronormative constructions of lesbian partner violence. Dans J. Ristock, *Intimate Partner Violence in LGBTQ Lives*. Routledge.
- Donovan, C., & Barnes, R. (2019). Domestic violence and abuse in lesbian, gay, bisexual and/or transgender (LGB and/or T) relationships. *sexualities*, 22(5-6), 741-750.
<https://doi.org/10.1177/1363460716681491>
- Donovan, C., & Barnes, R. (2020). Barriers to recognising domestic violence and abuse : power, resistance and the re-storying of 'mutual abuse'. Dans C. Donovan & R. Barnes (Éds.), *Queering Narratives of Domestic Violence and Abuse : Victims and/or Perpetrators?* (p. 97-124). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-35403-9_4
- Donovan, C., & Hester, M. (2014). *Domestic violence and sexuality : What's love got to do with it?* Policy Press.
- Dufour, K. (2013). L'intervention en contexte de violence conjugale au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de l'Outaouais. Dans S. Gauthier & L. Montminy, *Expériences D'intervention Psychosociale* (p. 117-131). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.1515/9782760536326-009>
- FMHF. (2020). *Expérience des femmes violentées dans le système de justice : Constats et pistes de solution*. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Furman, E., Barata, P., Wilson, C., & Fante-Coleman, T. (2017). "It's a gap in awareness" : Exploring service provision for LGBTQ2S survivors of intimate partner violence in Ontario, Canada. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 29(4), 362-377.
<https://doi.org/10.1080/10538720.2017.1365672>
- Gouvernement du Québec. (2018). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale* (p. 74). Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Québec. (2022). *Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance : Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027*. Gouvernement du Québec.

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/STR-strategie-violence-sexuelle-conjugale-2022-2027-maj2024-SCF.pdf>

Gouvernement du Québec. (2025). À propos du tribunal spécialisé. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/systeme-judiciaire/processus-judiciaire/tribunal-specialise-violence-sexuelle-violence-conjugale/a-propos>

Hill, N. A., Woodson, K. M., Ferguson, A. D., & Parks, C. W. (2012). Intimate partner abuse among african american lesbians : Prevalence, risk factors, theory, and resilience. *Journal of Family Violence*, 27(5), 401-413. <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9439-z>

INSPQ. (2025). Contexte de vulnérabilité : Personnes LGBT. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/personnes-lgbt>

Jaffray, B. (2021). Violence entre partenaires intimes : Expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, 2018. Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00005-fra.htm>

Jennings - Fitz - Gerald, E., Smith, C. M., Hilton, N. Z., Radatz, D. L., Lee, J., Ham, E., & Snow, N. M. (2024). A scoping review of policing and coercive control in lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer plus intimate relationships. *Sociology Compass*. <https://doi.org/10.1111/soc4.13239>

Karakurt, G., Koç, E., Katta, P., Jones, N., & Bolen, S. (2022). Treatments for female victims of intimate partner violence : Systematic review and meta-analysis. *Frontiers in Psychology*, 13. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.793021>

Kennedy, A. C., Prock, K. A., Adams, A. E., Littwin, A., Meier, E., Saba, J., & Vollinger, L. (2024). Can this provider be trusted? A review of the role of trustworthiness in the provision of community-based services for intimate partner violence survivors. *Trauma, Violence, & Abuse*, 25(2), 982-999. <https://doi.org/10.1177/15248380231168641>

Kirmayer, L. J. (2012). Rethinking cultural competence. *Transcultural Psychiatry*, 49(2), 149-164. <https://doi.org/10.1177/1363461512444673>

Kurbatfinski, S., Nixon, K., Marshall, S., Novick, J., McBride, D., & Letourneau, N. (2024). “That was terrifying!” : When 2SLGBTQQ+ individuals and rural women experiencing

intimate partner violence are stalked. AIMS Medical Science.
<https://doi.org/10.3934/medsci.2024020>

Laforest, J., Maurice, P., Bouchard, L. M., & Institut national de santé publique du Québec. (2018). Rapport québécois sur la violence et la santé.

Lalande, C., Gauthier, S., & Damant, D. (2019). Intervention sociojudiciaire en violence conjugale : État des connaissances. *Service social*, 65(1), 70-86. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1064591ar>

Laliga-Mollá, M., San Martín-Martínez, C., Coll-Planas, G., & Medina-Martín, R. (2025). Intimate partner violence in lesbian couples : A systematic review on the barriers to seeking help. *Journal of Lesbian Studies*, 29(1), 1-19. Crossref.
<https://doi.org/10.1080/10894160.2024.2346422>

Lorenzetti, L., Wells, L., Logie, C. H., & Callaghan, T. (2017). Understanding and preventing domestic violence in the lives of gender and sexually diverse persons. *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 26(3), 175-185. <https://doi.org/10.3138/cjhs.2016-0007>

Mayer, R. C., Davis, J. H., & Schoorman, F. D. (1995). An integrative model of organizational trust. *The Academy of Management Review*, 20(3), 709-734.
<https://doi.org/10.2307/258792>

Messing, J. T., Ward-Lasher, A., Thaller, J., & Bagwell-Gray, M. E. (2015). the state of intimate partner violence intervention : Progress and continuing challenges. *Social Work*, 60(4), 305-313. <https://doi.org/10.1093/sw/swv027>

Messinger, A. M. (2017a). What is LGBTQ Intimate partner violence (IPV)? Dans A. M. Messinger (Éd.), *LGBTQ Intimate Partner Violence : Lessons for Policy, Practice, and Research* (p. 0). University of California Press.
<https://doi.org/10.1525/california/9780520286054.003.0003>

Messinger, A. M. (2017b). Why does LGBTQ IPV happen? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1re éd., p. 95-127). University of California Press.
<https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.9>

Meyer, I. H. (2010). Identity, stress, and resilience in lesbians, gay men, and bisexuals of color. *The Counseling Psychologist*, 38(3), 442-454. <https://doi.org/10.1177/0011000009351601>

- Micklitz, H. M., Glass, C. M., Bengel, J., & Sander, L. B. (2023). Efficacy of psychosocial interventions for survivors of intimate partner violence : Protocol for a systematic review and meta-analysis. *BJPsych Open*, 9(1), e9. <https://doi.org/10.1192/bjo.2022.625>
- Moe, J. L., & Sparkman, N. M. (2015). Assessing service providers at lgbtq-affirming community agencies on their perceptions of training needs and barriers to service. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 27(3), 350-370. <https://doi.org/10.1080/10538720.2015.1051687>
- Möser, C., & Tillous, M. (2020). Avec, sans ou contre : Critiques queers/féministes de l'État. Éditions iXe.
- Nowaskie, D., & Sowinski, J. (2018). Primary care providers' attitudes, practices, and knowledge in treating lgbtq communities. *Journal of Homosexuality*, 66, 1927-1947. <https://doi.org/10.1080/00918369.2018.1519304>
- Ogbe, E., Harmon, S., Van Den Bergh, R., & Degomme, O. (2020). A systematic review of intimate partner violence interventions focused on improving social support and mental health outcomes of survivors. *PLOS ONE*, 15(6), e0235177. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0235177>
- Owen, S., Burke, T. W., Few - Demo, A. L., & Natwick, J. (2018). Perceptions of the police by lgbt communities. *American Journal of Criminal Justice*, 43, 668-693. <https://doi.org/10.1007/S12103-017-9420-8>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (4e ed). Malakoff : Armand Colin.
- Paphitis, S., Bentley, A., Asher, L., Osrin, D., & Oram, S. (2022). Improving the mental health of women intimate partner violence survivors : Findings from a realist review of psychosocial interventions. *PLoS ONE*, 17. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0264845>
- Pratt-Chapman, M. L., Eckstrand, K., Robinson, A., Beach, L., Kamen, C., Keuroghlian, A., Cook, S., Radix, A., Bidell, M. P., Bruner, D., & Margolies, L. (2022). Developing standards for cultural competency training for health care providers to care for lesbian, gay, bisexual, transgender, queer, intersex, and asexual persons : Consensus recommendations from a national panel. *LGBT Health*, 9, 340-347. <https://doi.org/10.1089/lgbt.2021.0464>

- Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes en violence conjugale. (2018).
Le devoir de protéger les femmes violentées : Augmenter le nombre de places en maisons d'hébergement.
- Rhoten, B., Burkhalter, J., Joo, R., Mujawar, I., Bruner, D., Scout, N., & Margolies, L. (2021).
Impact of an lgbtq cultural competence training program for providers on knowledge, attitudes, self-efficacy, and intentions. *Journal of Homosexuality*, 69, 1030-1041.
<https://doi.org/10.1080/00918369.2021.1901505>
- Ristock, J. (2001). Decentering heterosexuality : Responses of feminist counselors to abuse in lesbian relationships. *Women & Therapy*, 23(3), 59-72.
https://doi.org/10.1300/J015v23n03_05
- Ristock, J. (2002). No more secrets : Violence in lesbian relationships. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780203800799>
- Ristock, J. (2003). Exploring dynamics of abusive lesbian relationships : Preliminary analysis of a multisite, qualitative study. *American Journal of Community Psychology*, 31(3-4), 329-341. <https://doi.org/10.1023/A:1023971006882>
- Roy, V., Chamberland, L., Thibault, S., Medico, D., & Lavoie, K. (2024). Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ+ : Documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux. Université Laval, Université du Québec à Montréal, Université du Québec en Outaouais.
- Santos, C. M. S. G. D., Almeida, V. M. G. D., & Gomes, J. H. (2023). access to healthcare for the lgbtq population. *International Journal of Health Science*, 3(53), 2-13.
<https://doi.org/10.22533/at.ed.15935323180711>
- Scheer, J. R., & Baams, L. (2019). Help-seeking patterns among lgbtq young adults exposed to intimate partner violence victimization. *Journal of Interpersonal Violence*, 36, 8050-8069.
<https://doi.org/10.1177/0886260519848785>
- Schoorman, F. D., Mayer, R. C., & Davis, J. H. (2007). An integrative model of organizational trust : Past, present, and future. *Academy of Management Review*, 32(2), 344-354.
<https://doi.org/10.5465/AMR.2007.24348410>

- Simpson, E. K., & Helfrich, C. A. (2014). Oppression and barriers to service for black, lesbian survivors of intimate partner violence. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 26(4), 441-465. <https://doi.org/10.1080/10538720.2014.951816>
- Thibault, S., Pagé, G., & Boulebsol, C. (2022). Justice pour les femmes marginalisées victimes de violences sexospécifiques. Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal / Fédération des maisons d'hébergement pour femmes / Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale / Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle / Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.
- Trabold, N., McMahon, J., Alsobrooks, S., Whitney, S., & Mittal, M. (2020). A systematic review of intimate partner violence interventions : State of the field and implications for practitioners. *Trauma, Violence, & Abuse*, 21(2), 311-325. <https://doi.org/10.1177/1524838018767934>
- Tracy, S. J. (2010). Qualitative quality : Eight “big-tent” criteria for excellent qualitative research. *Qualitative Inquiry*, 16(10), 837-851. <https://doi.org/10.1177/1077800410383121>
- Tracy, S. J. (2013). *Qualitative research methods : Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact*. John Wiley & Sons, Incorporated. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=1120701>
- Turell, S. C., & Herrmann, M. M. (2008). « Family » support for family violence : Exploring community support systems for lesbian and bisexual women who have experienced abuse. *Journal of Lesbian Studies*, 12(2-3), 211-224. <https://doi.org/10.1080/10894160802161372>
- Workman, A., & Dune, T. (2019). A systematic review on lgbtiq intimate partner violence from a western perspective. *Journal of Community Safety and Well-Being*, 4(2), Article 2. <https://doi.org/10.35502/jcswb.96>
- Woulfe, J. M., & Goodman, L. A. (2018). Identity abuse as a tactic of violence in LGBTQ Communities : Initial validation of the identity abuse measure. *Journal of Interpersonal Violence*, 1(21), 22.

CHAPITRE 5

DISCUSSION GÉNÉRALE

Our enduring dependency on social and economic forms of support for life itself is not something we grow out of – it is not a dependency that converts to independence in time. When there is nothing to depend upon, when social structures fail or are withdrawn, then life itself falters or fails: life becomes precarious.

— Judith Butler, *The Force of Nonviolence* (2020, cité dans Kennedy et al., 2024, p. 1)

Cette thèse vise à mieux comprendre les expériences du soutien offert par les institutions publiques et les services communautaires aux personnes ayant vécu de la violence entre partenaires intimes au sein d’une relation lesboqueer. Adoptant une posture critique et féministe, cette recherche propose une analyse de la perception de la qualité du soutien et des obstacles à l’accès aux services.

La discussion se déploie en plusieurs temps. Nous débutons par une synthèse des résultats des deux articles qui composent cette thèse, ce qui nous permet d’aborder la question du soutien aux personnes lesboqueers victimes de VPI sous deux angles distincts. Le premier article s’intéresse à l’accès aux services en identifiant les obstacles qui freinent le recours à ceux-ci. Le second article porte sur la qualité perçue du soutien, en adoptant une approche centrée sur les interactions entre les victimes et les intervenant·es. Ensemble, ils permettent d’analyser les enjeux structurels, relationnels et symboliques qui influencent l’expérience de soutien. Sont discutés ensuite les constats émergeant d’une compréhension intégrative des résultats, notamment quant à la relation entre les victimes et les services, à l’adaptation du soutien pour le rendre plus inclusif et à la remise en question des logiques d’intervention en VPI. Nous y engageons un dialogue avec les cadres théoriques mobilisés dans l’ensemble de cette thèse.

La deuxième partie porte sur les apports de la recherche à l’avancement des connaissances scientifiques et propose cinq axes d’amélioration des pratiques professionnelles et institutionnelles. Enfin, nous revenons sur certaines limites de cette recherche et réfléchissons à quelques pistes de recherche futures.

5.1 Compréhension intégrative des résultats

5.1.1 Synthèse des résultats des articles

Le premier article, sur l'accessibilité des services, met en évidence trois constats dans ses résultats. D'abord, plusieurs participant·es peinent à se reconnaître comme victimes de VPI. Ensuite, lorsqu'elles envisagent de faire appel aux ressources, elles perçoivent les services comme étant inadaptés à leurs réalités. Finalement, elles expriment le désir d'avoir accès à des services spécialisés ou à des professionnel·les mieux formé·es aux réalités lesboqueers.

Le modèle d'accessibilité aux services de Mary Dixon-Woods (2006), central dans le premier article, propose l'idée que l'accès ne repose pas simplement sur l'existence d'un service, mais qu'il constitue plutôt un processus négocié entre l'individu, les professionnel·les et les institutions. La discussion de cet article illustre que, pour que les personnes lesboqueers puissent se juger admissibles aux services, il est nécessaire de combattre l'invisibilisation de leur vécu dans les discours dominants, notamment par plus de sensibilisation. De plus, l'évaluation des professionnel·les de leur situation est souvent influencée par des normes genrées qui affectent la reconnaissance de leur statut de victime — par exemple, le genre de l'auteur·rice de violence peut déterminer si la victime est perçue comme « crédible » ou non. Notre analyse identifie que certaines personnes lesboqueers hésitent à demander de l'aide, craignant un regard lesbophobe ou queerophobe sur leur vécu, rejettent une offre de soutien perçue comme inadéquate ou redoutent, voire ont déjà subi, des préjugés de la part des professionnel·les. Nous comprenons ces résistances comme le produit de conditions sociopolitiques.

Le dialogue entre les résultats et les composantes du modèle met en évidence certaines expériences problématiques vécues au sein des services, notamment en lien avec des enjeux de compétence culturelle chez certain·es intervenant·es. Par ailleurs, les données suggèrent que le faible nombre de services spécialisés en VPI auprès des populations LGBTQIA+ peut restreindre les options perçues par les participant·es. Ce phénomène peut les contraindre à fréquenter des services qu'elles jugent inadéquats — ou à y renoncer par manque de choix.

Ainsi, cet article met en évidence comment les choix faits en matière de sensibilisation, de formation et d'intervention auprès des victimes semblent avoir des répercussions considérables sur l'expérience de soutien dans les services. Bien que des politiques gouvernementales (Gouvernement du Québec, 1995, 2022a) reconnaissent les défis supplémentaires vécus par les victimes lesboqueers de violence, des lacunes persistent, notamment en ce qui concerne l'adaptation concrète des services aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre. Si le gouvernement souhaite combler ces lacunes, l'article souligne qu'il devra aller au-delà des intentions répétées depuis 1995 dans les politiques publiques en matière de VPI. Cela implique de bonifier la formation des intervenant·es œuvrant dans les services psychosociaux et judiciaires et de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation plus ciblées – que ce soit à l'égard des personnes lesboqueers ou, de manière plus inclusive, de l'ensemble de la diversité sexuelle et de genre. Cet article adopte un regard sur les enjeux liés à l'offre de services à un niveau plus macro, à l'instar du deuxième article, qui propose une réflexion centrée sur les pratiques d'intervention et l'adéquation des services avec les besoins des victimes.

Le deuxième article se penche sur les conditions qui influencent l'appréciation de la qualité des services, soulignant quatre dimensions étroitement liées à son appréciation par les victimes : un accueil ajusté et empathique, un soutien émotionnel et psychologique, un environnement de confiance et de sécurité ainsi qu'une intervention adaptée aux réalités des personnes lesboqueers. En s'intéressant aux éléments qui contribuent à une expérience jugée de qualité pour les participant·es, le modèle proposé par Angie C. Kennedy et al. (2024) est mobilisé pour éclairer les résultats à travers trois composantes de la confiance institutionnelle : la bienveillance, l'équité et la compétence. Ainsi, nous identifions que la perception d'une écoute empathique et sans jugement de la part des intervenant·es favorise la confiance des victimes envers les services ainsi que leur engagement auprès de ceux-ci. À l'inverse, les participant·es qui avait ressenti du jugement de la part des professionnel·les rapportaient vivre de la méfiance à l'égard des services, une méfiance qui nous semble enracinée dans plusieurs facteurs sociohistoriques. L'accès équitable à des services de qualité faisait également partie des considérations des participant·es, tant sur le plan de l'accessibilité financière que de l'adaptation aux réalités lesboqueers.

La compétence du personnel d'intervention, tant à reconnaître la violence et que dans l'usage d'un vocabulaire inclusif, influence également l'expérience subjective de la qualité des services.

En somme, la qualité de l'intervention semble se jouer dans la capacité du service – et par extension de l'intervenant·e – à établir une relation de confiance avec les bénéficiaires. On retrouve ici une problématique récurrente de cette thèse : sans confiance, l'accès reste théorique, même lorsque le service est en principe ouvert à toutes.

Notre analyse souligne donc l'importance de réfléchir les logiques d'intervention en termes de savoir-être et de compétence culturelle. Elle interroge également la qualité de la réponse judiciaire dans les situations de VPI, qui paraît parfois en décalage avec les besoins émotionnels et psychologiques exprimés par les victimes. Bien que cette réponse coexiste avec des formes de soutien psychosocial, telles que les interventions offertes dans les maisons d'hébergement, les CAVAC ou les centres de femmes, nos résultats suggèrent que ces approches gagneraient à être mieux adaptées et bonifiées pour répondre aux besoins de bienveillance, d'équité et de compétence des victimes, notamment par l'ajout ou le renforcement de services spécialisés répondant aux réalités lesboqueers en dehors des institutions judiciaires. L'article se conclut également sur des pistes de réflexion portant sur l'exploration d'approches alternatives au système judiciaire traditionnel.

Ainsi, les deux articles mettent en lumière l'importance des facteurs institutionnels et relationnels dans l'accès et la qualité des services. Les résultats indiquent que l'accès ne peut être compris sans tenir compte des rapports sociaux qui influencent l'intervention.

5.1.2 Constats

Les deux articles mettent en relation plusieurs constats d'analyses complémentaires. D'abord, la relation entre les services et les victimes, qu'elle soit marquée par la confiance ou, au contraire, par une perception négative de l'accessibilité et de la qualité du soutien, est clé dans l'expérience de soutien de ces dernières. Ensuite, les services nécessitent une adaptation pour contrer la stigmatisation des victimes lesboqueers au sein de ceux-ci. Enfin, les analyses invitent à réfléchir aux logiques qui sous-tendent l'offre de soins afin de mieux répondre aux besoins de ces victimes, notamment en bonifiant les approches psychosociales ou préventives de la violence. Les résultats indiquent que, lorsque ces adaptations font défaut, les limites dans l'accès à des ressources sensibles aux réalités lesboqueers peuvent conduire les victimes à se tourner vers des services ou

vers des acteur·rices du réseau en VPI qui ne sont pas nécessairement formés ou habilités à y répondre.

5.1.2.1 Importance de la relation entre les services et les victimes

Les résultats des deux articles montrent l'importance d'une posture empathique et non-jugeante des intervenant·es. Autrement dit – et cela semble être le résultat le plus important dans cette thèse – la qualité de la relation des victimes avec les services et les intervenant·es est centrale dans l'expérience de l'accessibilité et de la qualité des services. Ce lien, qu'il soit symbolique ou direct – comme entre les communautés lesboqueers et les services policiers, ou entre une personne et un organisme communautaire – est influencé par de nombreux facteurs, mais reste toujours au cœur de l'expérience des participant·es. Même l'absence de relation constitue une forme de relation.

C'est à la fois dans la relation directe, laquelle découle de la posture des intervenant·es, et dans le lien symbolique que les services entretiennent avec les communautés lesboqueers, que s'inscrivent les enjeux identitaires rapportés par les participant·es. Soulignons ici un phénomène récurrent dans les récits des participant·es : plusieurs d'entre elles ne se sentent pas « suffisamment victimes » pour accéder aux services. Certain·es doutent d'avoir assez souffert ou minimisent leur vécu, en partie parce qu'elles ne correspondent pas aux stéréotypes d'une victime, qui serait soumise, passive et hétérosexuelle. Elles se sentent ainsi contraintes de justifier leur douleur et de prouver leur légitimité, à la fois en termes de *souffrance*, en montrant qu'elles méritent de l'aide, et d'*identité*, en convainquant le prestataire de service que la VPI entre femmes ou entre personnes queers existe et n'est pas qu'une exception à la règle. Ce double fardeau reflète l'invisibilisation des relations lesboqueers, souvent perçues comme des non-relations. En ce sens, nos analyses suggèrent que les biais hétérocisnormatifs, en déterminant quelles sexualités, identités et formes de violence sont légitimes et « normales », ont une influence sur les services et sur l'appréhension des participant·es face à ceux-ci.

Comme le formule Elliott (1990, s.p.), « avant de pouvoir reconnaître la violence entre lesbiennes, il faut d'abord reconnaître les relations lesbiennes » [notre traduction] (Renzetti, 1992b). Alors que certaines études montrent que les préjugés entourant l'hypersexualité des hommes gais

tendent à occulter les dynamiques de violence qu'ils peuvent vivre (Kurbatfinski *et al.*, 2024a ; Messenger, 2017b), nous postulons qu'il y a plutôt un phénomène inverse quant aux relations lesbiennes. Les relations entre femmes, ou entre personnes lesbiennes, tendraient à être perçues comme dépourvues de véritable sexualité, donc d'intensité et de charge affective. Il en résulte une difficulté à les envisager comme des espaces potentiels de violence.

Ainsi, il peut être dérangent, voire confrontant, pour des intervenant·es de reconnaître la violence entre femmes – une posture qui se manifeste dans certains témoignages et qui est bien documentée dans la littérature (Baker et al., 2013 ; Martin et Kotian, 2023 ; Thibault, 2008). En niant la possibilité que des femmes puissent exercer de la violence, à cause du stéréotype qu'elles sont douces, compréhensives et tolérantes, on renforce la tension entre les représentations idéalisées des relations lesbiennes et les réalités vécues – des réalités qui méritent pourtant une reconnaissance et un accompagnement tout aussi soutenant. Cela influence la manière dont les intervenant·es se positionnent face aux situations qui dérogent des discours dominants sur la VPI, et perpétuent ainsi l'invisibilisation des victimes.

5.1.2.2 Nécessité d'adapter les services aux réalités lesbiennes

Cette invisibilisation s'accompagne également d'expériences de stigmatisation dans les services, ce qui nous amène à un deuxième constat, partagé par les deux articles : la nécessité d'offrir des formes de soutien véritablement adaptées aux réalités lesbiennes et de prévoir, à l'échelle institutionnelle, les ressources nécessaires pour garantir la compétence culturelle des services.

Dans cette perspective, la théorie du stress minoritaire (Meyer, 2003, 2010) éclaire les effets psychologiques de l'invisibilisation et de la stigmatisation des relations lesbiennes. Ces stressseurs s'ajoutent aux nombreuses autres inégalités vécues de manière chronique par les personnes marginalisées, en plus des stressseurs communs à l'ensemble de la population. Les discriminations subies dans les différentes sphères de leur vie alimentent l'idée que, face à la violence vécue, ni le système judiciaire ni les services psychosociaux ne les reconnaîtront comme victimes. En d'autres mots, suivant la théorie du stress minoritaire, les expériences répétées de stigmatisation, tout au long de la vie, peuvent engendrer une méfiance qui se répercute sur la perception des services, avant même d'y avoir recours. Cette posture de méfiance nous semble

relever non pas d'un déficit individuel, mais d'une réponse cohérente à un environnement sociopolitique hostile et invalidant. Cela nous invite à déplacer le regard du niveau individuel vers une responsabilisation des institutions qui produisent les conditions d'invisibilisation des réalités lesboqueers.

Plusieurs participant·es identifient les services communautaires LGBTQIA+ comme adaptés à leurs besoins, et ce, pour de multiples raisons : un langage plus inclusif, une écoute dénuée de jugement ou d'a priori, une meilleure compréhension des dynamiques relationnelles queers ainsi qu'un suivi souple et souvent gratuit. Bien que ces expériences ne soient pas uniformes au sein de l'échantillon et que les données ne nous permettent pas d'établir une comparaison systématique entre les services, ce qui n'était pas un objectif de la recherche, ces éléments semblent être clé dans les expériences de service jugées de qualité.

Ces caractéristiques pourraient d'ailleurs être envisagées comme des pistes d'amélioration pour d'autres milieux d'intervention, notamment dans les services policiers, où les expériences de soutien inadéquat semblent plus présentes chez les participant·es de notre échantillon, sans qu'une comparaison formelle ou quantitative puisse être établie. Rappelons, par exemple, les témoignages concernant des menaces de mort négligées ou des relations amoureuses réduites à une simple colocation par la police, ou encore des interventions marquées par des préjugés liés au physique de l'autrice de violence.

Ces expériences ne permettent pas de statuer sur la fréquence de ces interventions inadéquates ou leur représentativité de la qualité des services. Cependant, elles offrent un éclairage sur des dynamiques qui peuvent à première vue sembler exceptionnelles – le fruit d'un malheureux hasard ou de l'incompétence de quelques individus. Pourtant, elles nous semblent découler de présupposés hétérocisnormatifs, qui relèvent d'enjeux systémiques : 1) les relations entre femmes ne peuvent être violentes; 2) si elles le sont, ce n'est pas réellement dangereux pour la victime; 3) les personnes lesboqueers doivent se conformer aux normes de genre, sans quoi elles sont tenues responsables de ce qu'elles subissent. Ces présupposés transparaissent tant dans les discours recueillis que dans la littérature existante sur l'accès aux services. Ils nous semblent constituer un angle mort à la reconnaissance de la violence lesboqueer dans les pratiques d'intervention.

L'adaptation des services doit donc se traduire par un engagement clair des institutions à mieux former et sensibiliser leurs professionnel·les à déconstruire ces idées préconçues qui influencent implicitement leurs pratiques en contexte LGBTQIA+. Ces constats rejoignent les observations de Calton et al. (2016) et de Alhusen et al. (2010), qui identifient l'hétéronormativité comme une barrière majeure à l'accès aux services et soutiennent que l'inadéquation des services compromet l'intégrité physique et psychologique des victimes LGBTQIA+, en les privant d'un accompagnement susceptible de les aider à sortir de leur situation.

Notons que certain·es participant·es rapportent également des expériences positives au sein de services psychosociaux. Cela fait écho à notre premier constat et suggère que l'efficacité du soutien repose aussi sur la capacité des intervenant·es à adopter une posture d'humilité et à remettre en question leurs propres normes hétérocisnormatives. Comme le soulignent Pratt-Chapman et al. (2022), cette humilité est une composante essentielle du développement de la compétence culturelle dans les pratiques d'intervention et devrait être au cœur des formations. Quoique ces expériences puissent potentiellement relever de qualités individuelles des intervenant·es, nous considérons qu'elles s'inscrivent dans des contextes organisationnels qui favorisent l'adoption de telles postures. Il est alors pertinent d'examiner les conditions qui rendent ces postures possibles, comme la formation continue, les espaces de supervision et les orientations claires en matière de pratiques inclusives. Il est important de noter que la concrétisation de cette idée peut prendre des formes différentes selon les contextes, par exemple, dans les milieux policiers et judiciaires qui, a priori, n'ont pas le mandat d'offrir des interventions psychosociales.

Ce deuxième constat, bien qu'étroitement lié au premier, met en évidence la nécessité d'améliorer la cohérence entre les orientations des politiques gouvernementales en VPI au Québec et la prestation de services sur le terrain. Il insiste sur l'importance de soutenir les intervenant·es par la formation et la sensibilisation, plutôt que de compter sur leur initiative personnelle à se former. La section 5.2 *Apports empiriques et implications pratiques* abordera en détail les mesures à prendre. Se pose également la question de l'orientation de l'offre de services elle-même : quels services sont les plus pertinents et comment les structurer pour répondre adéquatement aux besoins des victimes lesboqueers?

5.1.2.3 Réflexions sur les orientations de l'offre de services en VPI

Dans la section précédente, nous avons abordé les violences vécues par les participant·es dans certains services communautaires, parfois marquées par un manque de compétence culturelle et une posture d'intervention inadéquate. Nous poursuivons ici la réflexion sur les violences institutionnelles dans leur ensemble et sur la manière dont différents systèmes peuvent contribuer à la banalisation des violences des personnes lesboqueers. Le système judiciaire constitue un exemple particulièrement marquant: plusieurs témoignages recueillis révèlent que l'intervention policière et judiciaire, peut, dans certains cas, renforcer la marginalisation ou donner l'impression que la violence est minimisée. Cela fait écho à plusieurs constats du rapport *Rebâtir la confiance* du gouvernement du Québec qui souligne le manque de formation des professionnel·les et les risques de victimisation secondaire au sein d'un parcours judiciaire (Gouvernement du Québec, 2022a).

Sur le plan théorique, certaines approches de l'abolitionnisme carcéral peuvent être mises en dialogue avec le féminisme intersectionnel en ce qu'elles partagent une attention aux rapports de pouvoir qui traversent les expériences de violence et les réponses qui y sont apportées des services. Par exemple, ces perspectives peuvent notamment se rejoindre sur l'idée que les systèmes d'oppression ne touchent pas tout le monde de la même manière – tout comme les systèmes judiciaires ne protègent pas toutes les victimes de façon équitable³⁹. Certaines y sont souvent peu crues, mal desservies, voire revictimisées. Au Québec, Aurélie Lanctôt (2024a, 2024b) soutient que les réponses judiciaires aux violences sexuelles tendent à reproduire les violences qu'elles prétendent combattre, en réduisant des problématiques structurelles à des comportements déviants plutôt qu'aux systèmes d'oppression que sont le patriarcat, l'hétéronormativité ou le racisme systémique. Dans le même esprit, Marlihan Lopez (2021) invite à penser les réponses à la violence non pas en termes de punition et d'exclusion, mais plutôt à travers les notions de soins communautaires, de solidarité et de dignité.

³⁹ Ces approches ne convergent pas nécessairement : le concept d'intersectionnalité met en lumière des angles morts du système judiciaire sans pour autant découler de l'approche abolitionniste ou inversement. Toutefois, certains rapprochements ont été faits au sein de certains courants féministes contemporains, notamment au sein des pensées féministes afrodescendantes qui articulent l'imbrication de violences structurelles avec une remise en question des prisons (Richie, 2012 ; Davis, 2003).

L'approche de l'abolitionnisme carcéral s'appuie sur les travaux de penseuses telles qu'Angela Davis, Ruth Wilson Gilmore, Joy James et Julia Sudbury, ainsi que sur des mouvements comme INCITE!, Women of Color Against Violence ou Black Lives Matter (Davis *et al.*, 2022 ; Kushner, 2019 ; Thibault *et al.*, 2022). Dans le contexte de la VPI, ces approches critiquent la judiciarisation comme réponse principale à la violence et prônent le recours à des approches communautaires à la justice. Plusieurs auteur·rices (Kaba, 2023 ; Maynard, 2017 ; Vitale, 2017) soutiennent que le système judiciaire accentue la marginalisation des personnes racisées, pauvres ou trans en les exposant à une violence étatique qui s'ajoute aux violences de classe, raciales et cisnormatives déjà subies. Cette violence institutionnelle s'observe notamment par la surreprésentation en milieu carcéral des personnes autochtones (42 % des admissions provinciales chez les femmes pour 5 % de la population) et des personnes issues de minorités visibles (17 %, dont plus de 61 % sont noires), ainsi que par la précarité des conditions des femmes et personnes trans ou non binaire incarcérées (Lanctôt, 2024a ; Ricordeau, 2019 ; Statistique Canada, 2022b ; Wang, 2020). À cet égard, la demande introductive d'action collective déposée par Louise Henry en 2024 met en lumière des conditions de détention particulièrement préoccupantes à l'établissement Leclerc à Laval, un centre de détention provincial pour femmes, où l'usage de fouilles à nu serait abusif, l'accès aux soins de santé inadéquat et les lieux de détention insalubres (Henry et Procureur général du Québec, 2024). Quant aux personnes trans, Dangaran (2021) rappelle qu'aux États-Unis, près de 30 % d'entre elles subissent des agressions sexuelles en prison, contre 4 % dans la population carcérale générale.

Étant donné le sujet de cette thèse, nous nous pencherons surtout sur les violences exercées par le système judiciaire à l'encontre des victimes. De nombreux rapports et articles, tant issus de la recherche académique que de travaux gouvernementaux, ont mis en lumière les manquements du système judiciaire à leur égard (Frenette *et al.*, 2018, 2022 ; Gouvernement du Québec, 2022a ; Thibault *et al.*, 2022). Par exemple, Frenette *et al.* (2018) documentent le manque de sensibilité des acteurs judiciaires et les pratiques culpabilisantes vécues par les femmes ayant dénoncé des violences conjugales ou sexuelles. Thibault *et al.* (2022), quant à elles, insistent sur les formes de discrimination spécifiques vécues par les femmes racisées, autochtones, LGBTQIA+ et en situation de handicap face à un système judiciaire hostile et peu adapté à leurs réalités.

Dans nos résultats, certaines personnes lesbiennes ayant eu recours au système judiciaire rapportent avoir effectivement été exposées à une double violence : d'une part, celle vécue dans la relation intime, d'autre part, celle découlant de leur contact avec les institutions judiciaires. Les pratiques stigmatisantes, comme des interventions policières empreintes de préjugés ou insensibles à leurs réalités, font partie des expériences recensées dans cette thèse. Toutefois, dans certains cas où l'intégrité physique des personnes était gravement menacée, notamment lorsqu'il y avait eu des menaces de mort explicites ou de la violence physique, certaines participant·es ont exprimé de la satisfaction quant à la protection que leur avait apporté une intervention policière. Cela dit, les données ne permettent pas de déterminer si le degré de danger perçu par les victimes influence leur appréciation des interventions, ni dans quelle mesure la perception du danger par les intervenant·es a eu un effet sur la qualité de leur intervention.

Cette tension soulève des discussions au sein des courants abolitionnistes. Néanmoins, la plupart des penseur·euses reconnaissent la nécessité d'une réponse immédiate pour mettre fin à des situations de violence, mais la distinguent d'une réflexion à plus long terme sur les structures sociales à mettre en place pour prévenir les relations violentes (Davis et al., 2022; Kaba, 2023). Dans cette perspective, comme le souligne Ruth Wilson Gilmore, l'abolition ne se définit pas uniquement par l'absence d'institutions punitives, mais par la présence de structures qui permettent aux individus et aux communautés de s'épanouir et de vivre en sécurité (Kushner, 2019). Ainsi, notre critique de la judiciarisation ne propose pas le démantèlement des réponses existantes, mais prône plutôt la construction, en parallèle, de capacités communautaires à répondre collectivement aux torts lorsqu'ils surviennent et à assurer la sécurité des personnes les plus marginalisées – des réponses qui, à terme, rendraient les systèmes judiciaires actuels obsolètes.

Le développement de ces réflexions pourrait à lui seul faire l'objet d'une thèse. Nos données nous permettent seulement d'observer un décalage entre les besoins des victimes et l'offre de services; néanmoins, soulignons qu'il existe des alternatives au système judiciaire, soit des modèles de justice réparatrice ou transformatrice, ayant entre autres pour outils des cercles de soutien communautaires ou des dialogues encadrés sur la reconnaissance des torts subis (Coker, 2021). Ces pratiques ont pour philosophie de répondre aux besoins des victimes et des communautés en favorisant la responsabilisation des auteur·rices de violence sans recourir à des

logiques punitives. Cependant, comme l'ont souligné Laurence Ingenito et Geneviève Pagé (2022), ces approches ont leurs limites. Par exemple, les processus de justice transformatrice exigent un investissement important des communautés, ce qui peut représenter un défi de taille lorsque les liens communautaires sont instables. De plus, ces dispositifs dépendent de l'engagement authentique des auteur·rices de violence dans un processus de responsabilisation (Roy et al., 2024a). De telles limites nous invitent à considérer ces alternatives comme des pratiques qu'il convient encore de développer et d'adapter à la complexité des situations auxquelles elles tentent de répondre.

Ces réflexions s'inscrivent dans le prolongement de celles proposées dans l'ouvrage *Abolition. Feminism. Now.* d'Angela Davis et de ses co-auteurs (2022), où l'abolition est comprise non seulement comme une critique du système pénal, mais est aussi investie comme un horizon politique visant des conditions de vie plus justes et équitables.

Il est difficile d'envisager un réel engagement envers la prévention des violences sans l'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées, ici la communauté lesbienne, mais également de l'ensemble de la population. Il est question ici de logements abordables, d'un meilleur accès aux soins en santé mentale et à l'éducation supérieure et des communautés au tissu social plus fort. Nos résultats en témoignent clairement : plusieurs facteurs liés aux conditions matérielles ont été identifiés comme des obstacles majeurs à l'accès aux services. L'accès aux soins en santé mentale, par exemple, demeure largement inégalitaire, limité à celles qui peuvent se permettre de consulter au privé ou d'attendre plusieurs mois, voire des années, pour des services dans le secteur public. Les ressources nécessaires à de tels changements pourraient notamment provenir d'un désinvestissement des sommes actuellement allouées à l'appareil judiciaire ou à ses réformes, question qui sera abordée dans une section subséquente.

En ce qui concerne les conditions matérielles des victimes de VPI lesbiennes, soulignons le désengagement progressif de l'État en matière de lutte contre la pauvreté, dans un contexte de néolibéralisation des services sociaux et des services en VPI (Flynn et al., 2018). Tel que souligné dans l'introduction de cette thèse, l'intervention en VPI répond de plus en plus aux impératifs de la néolibéralisation des problématiques sociales, par exemple en instrumentalisant le milieu communautaire et en le soumettant à des logiques de rentabilité pour assurer son

financement (Flynn *et al.*, 2018). En analysant l'évolution des politiques publiques québécoises en matière de VPI, nous observons un glissement préoccupant.

La *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* de 1995 adoptait une perspective structurelle et féministe et identifiait comme premier défi en lien avec la VPI l'amélioration de la qualité de vie des personnes et de la population. On y retrouvait explicitement l'objectif de « lutter contre l'isolement et la pauvreté » et de « renforcer l'action des communautés dans la mise en place de stratégies adaptées à leur réalité » (Gouvernement du Québec, 1995, p. 37). Ce cadrage ancré dans les conditions sociales de la violence a été mis de côté en 2004 dans le *Bilan de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, et il demeure absent dans la plus récente *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*. Bien que ce dernier plan prévoie des suppléments au loyer et certaines aides pour les femmes à faible revenu, ces mesures sont ponctuelles; les enjeux plus larges de pauvreté, de précarité financière et d'accès aux soins en santé mentale sont évacués des orientations stratégiques (Gouvernement du Québec, 2022a).

Il semble que l'État s'éloigne progressivement d'une approche préventive visant à éradiquer les causes structurelles de la violence et centre ses efforts sur l'amélioration du système judiciaire. En misant sur la judiciarisation, le problème tend à être individualisé – la violence entre partenaires intimes y est appréhendée comme un conflit entre individus dont l'État serait le médiateur. Même si les services sociaux restent présents dans l'offre globale, ils sont aussi soumis à des logiques néolibérales qui limitent leur accessibilité – une tendance observée dans plusieurs contextes, au-delà des frontières du Québec (Belknap et Grant, 2021). Bien que nos résultats ne permettent pas de porter directement la voix des victimes sur ces enjeux spécifiques, ils mettent en évidence l'importance accordée par plusieurs participant·es à un soutien centré sur l'écoute et l'accompagnement psychosocial. Il nous semble pertinent d'enjoindre le gouvernement à renforcer les formes d'intervention axées sur le soutien psychosocial et la prévention, une orientation qui dépasse la seule amélioration de la formation des intervenant·es et paraît plus en phase avec les besoins exprimés par les victimes.

En somme, nos résultats vont dans le sens de ce que plusieurs recherches ont déjà documenté : certains services semblent mal préparés à accueillir les réalités des personnes lesboqueers, que ce soit en raison d'un manque de formation, d'une inadéquation des approches ou de biais implicites qui traversent les pratiques. Les orientations actuelles de la lutte contre la VPI nous semblent nécessiter des ajustements afin de réellement défendre les intérêts des victimes et, plus largement, ceux des populations marginalisées. Dans la section suivante, nous approfondirons les retombées possibles de ces constats pour le système québécois.

5.2 Apports empiriques et implications pratiques

Cette recherche comble un vide dans la littérature en explorant l'expérience des personnes lesboqueers victimes de VPI face aux services de soutien. Elle propose un regard critique sur ceux-ci en mobilisant des modèles d'analyse qui nous permettent de mieux comprendre les différentes dimensions de la relation entre les institutions et les personnes qu'elles desservent. Cette analyse se situe tant sur le plan de l'accessibilité (se reconnaître comme admissible, être reconnu·e comme telle par les professionnel·les, avoir un accès direct à des ressources adéquates) que de la qualité (recevoir un soutien bienveillant, équitable et compétent).

Penser la violence dans les relations intimes exige d'ancrer cette violence dans les rapports de pouvoir sociopolitiques; des rapports qu'il nous revient de transformer collectivement. À tout le moins, il nous est nécessaire de reconnaître comment ces rapports structurent l'accès aux ressources et la reconnaissance même de la violence. Nous proposons ainsi une vision d'amélioration des services qui ne se limite pas à une adaptation, bien que nécessaire, mais qui appelle aussi à une transformation des logiques institutionnelles en matière de VPI.

À cet effet, les résultats de cette thèse permettent d'identifier cinq axes d'intervention prioritaires pour mieux répondre aux besoins des personnes lesboqueers victimes de violence dans les relations intimes. Ces recommandations s'adressent aux décideur·euses, mais également aux intervenant·es des milieux publics et communautaires qui travaillent auprès des victimes lesboqueers.

5.2.1 Axe 1 : Prévenir la violence entre partenaires lesboqueers en agissant sur ses causes structurelles

Les expériences décrites par les participant·es révèlent l'importance d'aborder la violence entre partenaires lesboqueers comme un phénomène qui s'inscrit dans des dynamiques structurelles, telle que l'hétéronormativité, la précarité financière, la stigmatisation des identités de genre et d'orientation sexuelle, ou encore l'isolement social. En ce sens, les politiques gouvernementales en matière de VPI doivent dépasser la simple mention des réalités des communautés LGBTQIA+ et mettre en place des mesures plus larges, telles que l'accès au logement, à des soins en santé mentale et à de l'éducation abordables pour tou·tes. La prévention doit dépasser le cadre individuel et s'appuyer sur une transformation des conditions sociales dans lesquelles s'ancrent les expériences de violence. Les violences dans les relations lesboqueers ne peuvent être comprises indépendamment des contextes sociaux et matériels qui pèsent sur les personnes : la précarité, l'isolement ou la stigmatisation contribuent à la fois à engendrer des situations de violence et à limiter les possibilités de recourir au soutien dont elles ont besoin pour y mettre fin.

Nous soutenons donc qu'il faut revenir à une prise en compte des conditions sociales de la violence, comme cela avait été proposé dans la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* de 1995 (Gouvernement du Québec, 1995), mais dont la place apparaît moins centrale dans les stratégies subséquentes. Concrètement, comme mentionné plus haut, cela rejoint les propositions formulées par les penseur·euses de l'abolitionnisme carcéral, en appelant à la mise en place de politiques garantissant un accès universel et gratuit aux ressources essentielles – logement, alimentation, soins de santé, éducation, transport – ainsi que des conditions de travail décentes (Davis *et al.*, 2022 ; Kaba, 2023). Ce sont les conditions de possibilité d'une véritable prévention de toute problématique sociale, dont la VPI. Il est également nécessaire d'investir dans la recherche sur les changements structurels capables de réduire durablement les taux de violence au sein des communautés les plus marginalisées.

5.2.2 Axe 2 : Déployer des campagnes de sensibilisation à l'échelle provinciale

Cette thèse a aussi pu mettre en lumière la double invalidation que vivent les victimes : d'une part, plusieurs participant·es doutent de leur légitimité à nommer ce qu'elles ont vécu comme de la

violence et, d'autre part, elles anticipent ou vivent des interventions inadéquates, voire retraumatisantes, de la part des services. Cette double injonction – prouver à la fois sa souffrance et la légitimité de sa relation amoureuse – constitue une expérience qui découle en partie d'un manque de sensibilisation aux réalités lesboqueers, tant dans les communautés qu'auprès des professionnel·les.

En ce sens, nous recommandons un meilleur financement des campagnes de sensibilisation sur les violences entre partenaires intimes LGBTQIA + afin d'améliorer la visibilité de ces réalités. Cette recommandation s'inscrit dans la continuité des orientations du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023–2028* (Gouvernement du Québec, 2023), qui prévoit le soutien de projets visant à mieux atteindre et soutenir les femmes de la diversité sexuelle et de genre, notamment par l'entremise du programme d'aide financière du Secrétariat à la condition féminine.

Les campagnes de sensibilisation contribuent à faire connaître ces réalités, tant auprès des personnes concernées que du grand public et peuvent agir sur le sentiment de légitimité des victimes. Soutenues par le gouvernement du Québec, ces initiatives devraient viser deux choses : diversifier les représentations des violences dans les relations intimes et faire connaître les ressources existantes. Leur élaboration gagnerait à se faire avec les organismes LGBTQIA+ afin d'assurer leur pertinence. Cela permettrait de valoriser l'expertise déjà présente, notamment au sein des services communautaires, et de reconnaître explicitement que les violences vécues par les personnes LGBTQIA+ sont des enjeux de santé publique à part entière, et non des réalités marginales.

5.2.3 Axe 3 : Renforcer la place du soutien psychosocial dans les interventions en matière de VPI

Si certaines participant·es se disent reconnaissantes d'avoir été protégées par une intervention policière en situation de danger, plusieurs y ont vécu de la discrimination : leurs inquiétudes pour leur sécurité n'étaient pas prises au sérieux, leurs relations étaient minimisées ou encore un manque d'accompagnement psychosocial s'est fait sentir dans leur trajectoire de plainte.

À la lumière de ces résultats, nous enjoignons les décideur·euses, chercheur·euses et intervenant·es à repenser la méfiance des personnes lesboqueers envers les services non pas comme un obstacle, mais comme un pont qu'il revient aux services de franchir. Les expériences de rejet et de stigmatisation témoignent d'une exclusion d'une partie de la population de services qui se veulent pourtant, en principe, universels. Ce changement de perspective passe d'abord par une responsabilisation des institutions, qui doivent s'engager à mieux comprendre les résistances à l'offre de soutien et, le cas échéant, à adapter cette offre en fonction des besoins exprimés par les victimes.

Dans le cadre de cette recherche, les personnes interrogées expriment un besoin marqué pour des interventions centrées sur l'écoute et l'accompagnement. Cet appel rejoint les constats formulés dans d'autres études sur les services de santé mentale et généraux, qui suggèrent que ces milieux peuvent être des espaces où les personnes LGBTQIA+ sont amenées à dévoiler leurs expériences de violence, parfois pour la première fois (Hill *et al.*, 2020). En effet, dans une étude menée auprès de 4 731 personnes LGBTQIA+ victimes de violences sexuelles ou conjugales en Australie, les services de santé mentale et de santé générale représentaient respectivement les premiers (18%) et troisièmes lieux (4%) de dévoilement, et plus du deux tiers des participant·es se sont senti·es soutenu·es par ces services⁴⁰ (Hill *et al.*, 2020 ; Lim *et al.*, 2023).

Dans cette optique, il nous semble essentiel de renforcer la place du soutien psychosocial, voire le prioriser dans l'allocation des ressources en VPI. Cela implique concrètement d'élargir l'offre de services communautaires et lui garantir un financement stable; renforcer les équipes de soutien psychosocial dans le réseau public en effectifs comme en compétences cliniques (par la formation continue comme celle prévue dans l'axe 4). Nous invitons également les décideur·euses à reconnaître pleinement l'expertise des intervenant·es du communautaire dans les approches sensibles aux réalités LGBTQIA+.

⁴⁰ Les services policiers était le deuxième lieu de dévoilement le plus fréquent (5,9 %).

5.2.4 Axe 4 : Former les professionnel·les non spécialisé·es et soutenir adéquatement les services spécialisés

Notre recherche révèle que l’invisibilisation des relations lesboqueers dans les discours sociaux et les politiques publiques en VPI joue un rôle dans la réticence de certaines victimes à recourir aux services; il en va de même pour la reconnaissance limitée des victimes par les services. Nos données suggèrent que les obstacles rencontrés à cet égard par les personnes lesboqueers dans leur parcours d’aide occupent une place importante dans leurs témoignages, ce qui nous porte à croire qu’ils ne relèvent pas de cas isolés. Elles suggèrent plutôt l’existence de dynamiques récurrentes liées à des normes hétérocisnormatives qui influencent à la fois les institutions, la perception que les personnes ont d’elles-mêmes en tant que victimes et la posture des intervenant·es.

Les récits recueillis évoquent que la qualité de l’accueil et de l’intervention repose sur une posture bienveillante et compétente de la part des professionnel·les; une posture qui pourrait être soutenue et renforcée par une formation spécifique sur les réalités LGBTQIA+ en matière de VPI. Il est essentiel que des formations soient offertes dans l’ensemble des réseaux concernés, soit dans les services sociaux, le système judiciaire et le réseau communautaire. Les thèmes à explorer incluraient notamment les manifestations et caractéristiques spécifiques de la violence entre partenaires lesboqueers, ainsi que l’importance d’adopter une posture d’humilité et d’ouverture auprès des populations LGBTQIA+, plutôt qu’une position d’expert·e. Elles devraient également permettre un travail réflexif sur les préjugés et les biais hétéronormatifs des intervenant·es ainsi qu’une sensibilisation aux discriminations vécues par les personnes lesboqueers, qui complexifient leurs expériences de violence et leurs démarches de soutien.

À ce titre, nous rejoignons les constats du rapport de Wassef et ses collègues (2025), issus d’une recherche qualitative menée auprès de 55 femmes et personnes lesbiennes, bissexuelles, pansexuelles et queers au Québec, qui souligne l’importance d’une formation obligatoire, continue et actualisée pour l’ensemble du personnel, visant à améliorer la qualité des soins. Bien que ce rapport s’adresse au système de santé, ses recommandations nous semblent cohérentes avec nos résultats dans le champ de la VPI.

5.2.5 Axe 5 : Explorer des formes de justice alternatives aux cadres traditionnels

Les données recueillies dans cette recherche soulignent les limites du système judiciaire à répondre aux besoins des victimes lesboqueers. Ce constat rejoint celui de plusieurs études (Guay, 2020 ; Maynard, 2017 ; Thibault *et al.*, 2022) qui dénoncent les limites des systèmes actuels à garantir un accès équitable à la justice aux personnes marginalisées. Dès lors, il apparaît nécessaire d'ouvrir des espaces de réflexion autour de modèles de justice alternatifs, tels que la justice réparatrice ou transformative. Ces approches invitent à repenser la manière de répondre à la violence : plutôt que de confier à l'appareil judiciaire la tâche de répondre à celle-ci, elles encouragent la participation active des communautés et des victimes à la construction de réponses transformatrices.

La mise en place du *Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale*, amorcée en 2022 et dont le déploiement est prévu à l'échelle du Québec d'ici 2026, suscite des réflexions sur les cadres actuels de justice (Gouvernement du Québec, 2025). Ce tribunal propose un encadrement psychosocial plus soutenu, des formations spécialisées pour les intervenant·es ainsi que divers aménagements pour réduire les risques de victimisation secondaire (par exemple, des espaces sécurisés qui évitent les rencontres entre l'auteur·rice de violence et la victime) (Gouvernement du Québec, 2025). Cette réforme pourrait effectivement bénéficier à de nombreuses personnes, notamment à celles qui sont plus à risque d'être retraumatisées par le système.

Quant aux personnes lesboqueers, cette réforme apparaît prometteuse en ce qu'elle répond à la recommandation quatre du rapport *Rebâtir la confiance*, qui appelle à « améliorer, adapter et étendre les services psychosociaux et judiciaires pour les personnes victimes appartenant à des groupes minoritaires, et plus particulièrement le soutien et l'accompagnement des membres des communautés LGBTQ+ [...] » (Corte et Desrosiers, 2020, p. 11). Il reste cependant à espérer que ces principes soient effectivement concrétisés dans la mise en œuvre de cette réforme.

Toutefois, elle s'inscrit toujours dans une logique qui positionne le système judiciaire traditionnel comme le principal vecteur de justice en matière de VPI. Soulignons le risque que cette institution, même réformée, ne remette pas fondamentalement en question les inégalités

structurelles qui désavantagent les personnes marginalisées – notamment les femmes autochtones, racisées ou en situation précaire, mais aussi les personnes lesboqueers. C’est pourquoi nous joignons notre voix aux recommandations de Thibault et al. (2022), dans leur rapport documentant l’accès à la justice pour les femmes marginalisées au Québec à partir des perspectives de 60 intervenant·es communautaires. Ce rapport propose notamment de reconnaître et de financer des mécanismes alternatifs de justice ancrés dans les communautés, tels que les pratiques de justice transformatrice, la médiation communautaire ou encore les cercles de guérison dirigés par des personnes concernées. Ces approches, tout en diversifiant les possibles réponses à la violence, permettent également de déplacer le regard vers la réparation, la responsabilisation collective et la prévention, plutôt que vers la judiciarisation des auteur·rices de violence.

5.3 Limites et réflexivité

Plusieurs limites liées à l’échantillon, au contexte et à la méthodologie doivent être soulignées. La première grande limite concerne la combinaison de deux échantillons en raison de difficultés de recrutement. Pour l’un des deux échantillons, la chercheuse a travaillé uniquement à partir des transcriptions anonymisées et ne disposait pas du contexte précis dans lequel les propos ont été dits ni du contenu non verbal des participant·es lors des entrevues. De plus, les différences entre les canevas d’entrevue ont pu introduire une certaine variabilité dans la manière dont les réponses sont formulées. Par exemple, le canevas d’entrevue du premier échantillon porte davantage sur les aspects positifs et négatifs du soutien, tandis que celui du second échantillon propose des questions à la fois plus larges sur le recours aux services. Ces éléments ont pu influencer l’orientation des témoignages quant aux expériences vécues dans les services.

De plus, notre échantillon est principalement concentré en milieu urbain, bien qu’une partie des participant·es provienne de plus petites villes ou de villages. Or, les personnes LGBTQIA+ vivant en région font face à des défis particuliers (Kurbatfinski et al., 2024b). Par exemple, elles peuvent être contraintes de consulter les mêmes intervenant·es que leur partenaire ou vivre un isolement plus important lorsqu’elles rompent les liens avec leur ex-partenaire auteur·rice de violence (Soares *et al.*, 2024). Ces réalités peuvent avoir une incidence sur le type de soutien reçu, sur la perception de sa qualité et de son accessibilité, ainsi que sur les barrières spécifiques à

l'accès aux services. Ainsi, un échantillon plus diversifié géographiquement aurait permis de produire des recommandations plus fines quant à l'adaptation des services selon le milieu de vie.

Le choix de limiter notre échantillon à des personnes s'identifiant comme femmes ne rend pas pleinement compte de la diversité de la communauté lesboqueer que nous souhaitions représenter. Il serait ainsi pertinent, dans les recherches futures, de se pencher spécifiquement sur le vécu des personnes trans pour mieux comprendre les enjeux spécifiques qu'elles vivent dans les services québécois. Bien que nos données ne nous aient pas permis d'approfondir suffisamment cette dimension en raison du petit nombre de participant·es trans dans l'échantillon, leur inclusion aurait enrichi l'analyse – tout comme cela aurait été le cas avec une meilleure représentation des personnes racisées et des membres des Premiers Peuples, qui vivent également des défis spécifiques (Ristock *et al.*, 2019 ; Simpson et Helfrich, 2014). Un échantillon plus diversifié sur ces plans aurait permis de mieux documenter leurs perceptions différenciées de la qualité et de la pertinence des ressources disponibles.

De plus, cette recherche présente des limites quant à l'analyse différenciée des services consultés. Ces limites découlent d'abord du fait que cela ne constituait pas un objectif en soi et que la méthodologie des recherches dont est issu l'échantillon n'avait pas été conçue en ce sens. Nous avons d'ailleurs fait le choix de produire des données moins précises et ciblées sur des organismes particuliers afin de protéger davantage l'anonymat des participantes. De plus, ces informations n'ont pas été systématiquement identifiées en raison du format des entrevues, ce qui rend difficile la distinction entre les différents types de services utilisés, les moments auxquels ils ont été mobilisés ainsi que les niveaux de satisfaction qui en ont résulté. L'absence de balises temporelles constitue une limite, dans la mesure où les institutions sont en constante évolution et ont pu modifier certaines pratiques entre le moment du vécu des violences et du recours au soutien, le moment de la collecte des données (2020) et celui de la publication de cette thèse (2026). Certaines conclusions pourraient en ce sens être nuancées.

Des informations plus détaillées sur les formes, la sévérité et la durée des violences auraient également enrichi l'interprétation des résultats. Toutefois, pour le premier échantillon, ces éléments n'ont pas été systématiquement documentés afin de limiter le poids psychologique pour les participantes de vivre et d'expliquer les violences vécues, alors que le sujet de la thèse se

concentre uniquement sur leur expérience de soutien – des expériences par ailleurs déjà assez éprouvantes à revivre pour le bien d’une entrevue. Les données disponibles reposent donc sur ce que les participantes ont choisi de partager spontanément, sans que cela ait été approfondi.

Le modèle de Dixon-Woods (2006) et de Kennedy (2024) ont permis une compréhension globale de l’accès et de la qualité du soutien offert. À certains moments, la théorie du stress minoritaire s’est également révélée utile pour appuyer notre analyse des résultats et mettre en lumière les obstacles vécus du point de vue des participant·es. Cependant, ce dernier modèle comporte aussi certaines limites – s’il permet de documenter les effets très concrets de la stigmatisation sur la santé mentale des individus, il peut tendre à psychologiser les enjeux et à invisibiliser les dimensions structurelles ou systémiques des problématiques en les ramenant à leur impact sur l’individu. Cela dit, la théorie du stress minoritaire a facilité l’exploration des enjeux plus spécifiquement identitaires qui sont ressortis des expériences des participant·es.

5.4 Pistes de recherche futures

Une première piste de recherche qui pourrait être explorée concerne le rôle des réseaux de soutien informels dans l’expérience de violence. Bien que l’objectif initial de cette recherche portait sur les services institutionnels et communautaires, plusieurs participant·es ont spontanément évoqué l’importance de leur entourage dans les moments de crise. Les réseaux de soutien étaient alors une ressource essentielle pour pallier les services formels jugés inadéquats ou trop peu accessibles. Dans d’autres témoignages, les dynamiques relationnelles propres aux communautés queers, comme le partage d’un même cercle social avec l’ex-partenaire, ont compliqué la recherche de soutien et ont mené à plus d’isolement. Comme le souligne Messinger (2017c), le fait de s’appuyer principalement sur le soutien informel peut s’avérer délicat lorsque ces liens sont eux-mêmes fragilisés par la situation de violence. De plus, le fait de pouvoir compter sur son réseau social dépend largement du niveau de dévoilement de l’orientation sexuelle (Calton *et al.*, 2016 ; Scheer et Baams, 2019). Pour aller plus loin, des recherches pourraient s’intéresser spécifiquement à la manière dont les personnes lesboqueer mobilisent leurs réseaux de soutien informels en contexte de violence, ou encore à comment les services peuvent intégrer le soutien informel dans leur approche.

Tel que souligné plus haut, il serait pertinent que de futures recherches se penchent sur l'expérience des personnes LGBTQIA+ dans le cadre du processus judiciaire au sein du *Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale*. Étant donné le déploiement récent du projet, peu de données existent à ce jour sur ses retombées et aucune ne porte sur la reconnaissance des réalités spécifiques aux personnes de la diversité sexuelle et de genre. Ce type de données contribuerait à mieux arrimer les initiatives gouvernementales aux réalités de l'ensemble des victimes et à tirer parti de la phase exploratoire du projet pour instaurer de bonnes pratiques.

Par ailleurs, une approche longitudinale permettant de suivre les trajectoires post-intervention proposerait un nouvel angle d'évaluation des services en VPI au Québec. On pourrait ainsi mieux comprendre les facteurs qui favorisent la reprise de pouvoir, la sortie de la violence ou, au contraire, la revictimisation. Une telle perspective permettrait également d'évaluer la pertinence des interventions en fonction de leurs retombées à moyen et long terme. Ces connaissances seraient particulièrement utiles pour bonifier les pratiques cliniques et les politiques publiques et les ajuster davantage aux besoins des victimes, lesquels évoluent au fil de leur processus.

CONCLUSION

L'objectif de cette thèse était d'identifier comment les personnes lesboqueers qui vivent de la violence entre partenaires intimes font l'expérience – ou non – des services publics et communautaires, et comment elles perçoivent le soutien reçu. Cette thèse souhaite visibiliser des réalités souvent en marge, tant de ces services publics que de la recherche universitaire. En documentant les expériences de personnes lesboqueers ayant vécu de la violence entre partenaires intimes, elle fait ressortir les défis liés à la recherche de soutien dans un système structuré par des logiques hétéronormatives et cisnormatives – défis exacerbés par le fait d'appartenir à un groupe minorisé.

Elle propose ainsi une réflexion sur la manière dont les institutions reproduisent, parfois malgré elles, des formes de violence à l'égard de ces personnes. Elle rappelle aussi que, malgré ces obstacles, les personnes lesboqueers développent des stratégies et s'organisent, notamment au sein de services communautaires. C'est dans ces pratiques que se dessinent des pistes de transformation qui pourraient inspirer la suite des actions publiques.

En s'appuyant d'abord sur une perspective centrée sur l'accessibilité des services (article 1), puis sur une perspective axée sur la perception de la qualité du soutien (article 2), cette thèse propose une analyse des dynamiques sociales qui influencent l'expérience des personnes lesboqueers dans les services.

Le premier article met en lumière les obstacles à l'accessibilité des services tels que vécus subjectivement par les participant·es. Il souligne une difficulté à se reconnaître comme victimes, la perception d'un manque d'adéquation entre les services offerts et leurs besoins, ainsi que la nécessité d'intervenant·es mieux formé·es et de ressources spécialisées. En mobilisant le modèle d'accessibilité de Dixon-Woods, l'article souligne combien l'accès aux services est un processus influencé par les normes sociales, notamment par les biais hétérocisnormatifs qui traversent les services. Le second article, quant à lui, analyse la perception de la qualité du soutien sous l'angle de la confiance institutionnelle. Il identifie quatre dimensions clés dans l'appréciation qu'ont les victimes d'une intervention : l'accueil, le soutien émotionnel, le sentiment de sécurité dans le

service et l'adaptation aux réalités lesboqueers. Une posture d'intervention bienveillante et empreinte de compétence culturelle de la part des intervenant·es apparaît, dans les témoignages recueillis, comme une condition essentielle au développement de la confiance envers l'institution – confiance qui semble elle-même favoriser une intervention perçue comme aidante. Ce second article plaide pour un renforcement des ressources psychosociales et une approche davantage préventive à la VPI.

Cela soulève néanmoins une question fondamentale : qu'entend-on par une intervention « efficace » en matière de VPI? Est-ce l'éradication des violences entre partenaires intimes, le sentiment de sécurité des victimes ou encore leur accès à la justice? À tout le moins, l'efficacité ne peut être uniquement définie par les institutions – plutôt doit-elle être envisagée à partir des besoins exprimés par les victimes.

Dans cette optique, notre analyse des témoignages des participant·es fait ressortir trois éléments majeurs. D'abord, la relation avec les services est au cœur de l'expérience de soutien, qu'il s'agisse de l'accueil ou de la relation symbolique avec l'institution. Cette relation est également marquée par des enjeux identitaires dans les témoignages, notamment le sentiment de ne pas être réellement une victime, en raison de normes hétérocisnormatives. En effet, plusieurs participant·es nomment sentir qu'elles ont non seulement à prouver qu'elles ont subi de la violence, mais aussi que de la violence peut se vivre dans une relation lesboqueer, un fardeau qui les décourage d'avoir recours aux services.

Ensuite, étant donné les expériences de discrimination rapportées par plusieurs participant·es dans leur parcours de soutien, nos résultats mettent en évidence qu'il persiste des limites dans l'adaptation des services aux victimes lesboqueers de VPI. Les expériences positives semblent plus fréquemment rapportées au sein des services communautaires LGBTQIA+ ou auprès d'intervenant·es perçu·es comme particulièrement sensibles, peu importe les services. Une formation aux réalités lesboqueers quant à la VPI nous semble donc particulièrement pertinente pour les professionnel·les non-spécialisé·es en matière de VPI ou auprès des populations LGBTQIA+. Les services communautaires spécialisés auprès de ces populations doivent bénéficier d'un soutien pérenne et voir leur présence renforcée à travers la province.

Finalement, la discussion générale questionne les approches en VPI qui conçoivent la judiciarisation comme le meilleur moyen pour restituer du pouvoir aux victimes. Plusieurs témoignages de participant·es illustrent, d'une part, la violence vécue dans la relation intime et, d'autre part, celle subie au sein du système judiciaire. Ces critiques rejoignent celles portées par les approches abolitionnistes, qui envisagent une transformation des réponses judiciaires en matière de VPI et des formes de justice alternatives.

Toutefois, il importe de reconnaître que des expériences de soutien inadaptées peuvent aussi survenir dans les services psychosociaux. En outre, la capacité des services à établir une relation de confiance et à reconnaître les réalités marginalisées est cruciale dans l'expérience subjective des victimes des services, peu importe le contexte. Ce constat souligne l'importance d'explorer davantage les approches communautaires et préventives.

Ces résultats ont plusieurs implications. Ils ouvrent des pistes de réflexion sur l'offre de services, tant en ce qui a trait à la formation des intervenant·es qu'à la reconnaissance des réalités LGBTQIA+. Plus fondamentalement, ils mettent en lumière qu'éradiquer la violence suppose d'abord de limiter la violence de dispositifs censés protéger les victimes. Nos conclusions appellent aussi à une réforme plus large des politiques publiques pour assurer à tou·tes des conditions matérielles d'existence viables.

Il faut toutefois reconnaître certaines limites. Cette recherche utilise deux échantillons distincts, ce qui pourrait introduire de la variabilité dans les résultats. De plus, malgré les efforts de recrutement, les personnes trans, racisées ou autochtones sont peu présentes dans l'échantillon; la diversité des identités représentées reste donc partielle et limite la portée de certaines analyses.

En ce sens, plusieurs pistes de recherche futures s'imposent. Il serait intéressant de mieux comprendre le rôle du soutien informel des proches dans les expériences de VPI des personnes lesboqueers, une composante qui a été nommée dans les entrevues. Il serait également pertinent d'étudier l'expérience de ces personnes au sein du *Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale*. Finalement, des recherches longitudinales permettraient de mieux comprendre l'évolution des besoins après un recours aux services et l'impact à moyen et long terme des services offerts au Québec.

Cette recherche contribue également à rendre plus visibles les besoins des victimes lesboqueers dans les milieux de recherche et d'intervention. Bien que leurs réalités soient parfois évoquées dans les différents plans d'action du gouvernement du Québec, leurs expériences et besoins spécifiques sont rarement pris en compte de manière concrète. Comme le souligne Messinger (2017a), cela ne signifie pas pour autant que les victimes lesboqueers devraient avoir accès à un nombre de ressources équivalent à celui des femmes hétérosexuelles ni que leurs droits devraient primer sur ceux des autres. Il s'agit plutôt de reconnaître la réalité de leur souffrance et les obstacles spécifiques auxquels elles font face, pour réduire ces obstacles selon un principe d'universalisme proportionné, c'est-à-dire selon une approche où des mesures universelles sont offertes à tou·tes, mais modulées selon les besoins spécifiques de certains groupes. Cela implique des changements concrets dans l'ensemble des services, afin que les victimes lesboqueers ne dépendent pas uniquement de quelques intervenant·es bien formé·es ou des rares ressources spécialisées pour faire face à une violence malheureusement très prévalente.

Notre étude ne se limite pas à rendre visibles les besoins des victimes lesboqueers : elle invite aussi à repenser le problème même que les services cherchent à résoudre. Les témoignages des participant·es suggèrent qu'une partie du problème réside dans la manière dont la violence est définie par des normes hétérocentrées. Au lieu de seulement adapter des services pensés pour d'autres réalités, il nous faut construire une intervention à partir d'une compréhension intersectionnelle de la violence, et ce, au sein des services dans le contexte québécois.

En somme, cette thèse contribue à l'avancement des connaissances sur les violences entre partenaires intimes lesboqueers et invite à une réflexion critique sur les réponses institutionnelles qui leur sont proposées. Elle réaffirme l'importance d'une approche sensible aux rapports de pouvoir et aux conditions matérielles d'existence. Elle appelle à ce que les institutions publiques s'engagent à réduire les inégalités d'accès auxquelles font face les populations marginalisées, notamment les communautés lesboqueers. Elle revendique également une transformation des pratiques d'intervention afin qu'elles ne soient plus stigmatisantes ou discriminantes à l'égard des victimes lesboqueers de violence.

Cette thèse est née de la volonté de faire de la recherche un outil de justice sociale. Une telle posture nous semble indispensable pour assurer aux communautés lesboqueers des formes de soutien ancrées dans leurs besoins et dans leurs luttes.

ANNEXE A

CANEVAS D'ENTREVUE – ÉCHANTILLON I

Question de recherche : quelle est l'expérience de contact avec les institutions publiques et les services communautaires ainsi que la perception du soutien reçu par les femmes victimes de VPI au sein d'une relation lesboquer ?

Objectif principal : Mieux comprendre l'expérience du soutien reçu des institutions publiques et des services communautaires (l'accès et la qualité du soutien reçu) par les femmes victimes de violence au sein d'une relation lesboquer.

Sous-objectifs :

1. Décrire le soutien reçu par ces femmes au sein des institutions publiques et des services communautaires;
2. Décrire la qualité et l'accessibilité perçues de ce soutien par ces femmes.
3. Mieux comprendre et décrire les barrières et facilitants à l'accès aux services en VPI pour les femmes victimes au sein d'une relation lesboquer;

Déroulement

-
1. Installation et présentation
 2. Explication de l'étude et de ses objectifs
 3. Explication du déroulement
 4. Anonymat et confidentialité, les limites
 5. Formulaire de consentement et questionnaire sociodémographique

6. Amorce

7. Entrevue et remerciements

Amorce

Bonjour. Mon nom est Gabrielle Rioux, je suis étudiante au doctorat en psychologie à l'UQAM. Je fais ma thèse de doctorat sur les expériences des femmes victimes de VPI dans le cadre d'une relation lesboqueer. Je m'intéresse plus particulièrement au soutien reçu pendant la période où vous avez vécu de la violence jusqu'à aujourd'hui.

Sachez que je fais cette recherche en ayant pour assises des valeurs féministes et décoloniales. J'espère que cette recherche sera un espace sécuritaire pour vous. Dans cette optique, n'hésitez pas à me faire signe à tout moment si vous ne vous sentez plus à l'aise ou si mes questions vous dérangent.

Questions de l'entrevue

1. Pouvez-vous me parler un peu de vous – ce que vous faites, ce que vous aimez, etc.
(question d'amorce)
2. Pouvez-vous me raconter ce qui s'est passé pour vous à partir du moment où vous avez été victime de VPI ? Je vais peut-être vous arrêter pour vous demander des précisions.
3. **Quel soutien avez-vous reçu de la part de votre entourage?
 - a. Comment ces personnes t'ont-elles aidées? (si soutien il y a eu) *(question de relance)*
 - b. Comment auriez-vous aimé qu'ils et elles vous aident? *(question de relance)*

- c. Comment vous êtes-vous senti face au soutien obtenu (ou non)? (*question de relance*)
4. **Pouvez-vous me raconter quelles ont été vos contacts avec les institutions en lien avec la violence que vous avez vécue (médecins, travailleurs et travailleuses sociaux, intervenant.e.s communautaires, policiers et policières, avocat.e.s)?
 - a. Comment ces personnes t'ont-elles aidées? (si soutien il y a eu) (*question de relance*)
 - b. Comment auriez-vous aimé qu'ils et elles vous aident? (*question de relance*)
 - c. Comment vous êtes-vous senti face au soutien obtenu (ou non)? (*question de relance*)
5. ** Y a-t-il des éléments qui ont rendu plus difficile le fait de recevoir de l'aide ? Si oui, lesquelles?
6. ** Quels ont été les éléments qui ont facilité le fait de recevoir de l'aide ?
7. ** Croyez-vous que votre orientation sexuelle a eu un impact sur l'aide que vous avez reçue ? Si oui, en quoi?
8. **Croyez-vous que le fait d'habiter dans une ville (ou un village, ou une petite ville, selon la participante) a eu un impact sur l'aide que vous avez reçue? Si oui, en quoi?
9. Pouvez-vous me dire quelles ont été vos motivations à participer à cette recherche?
(*question de conclusion*)

Thèmes à amener :

- Connaissance des ressources
- L'hétéronormativité dans les services

- Les difficultés d'accès aux services
- Soutien de l'entourage par rapport à la VPI
- Le vécu de VPI
- Les relations avec les professionnels
- L'offre de service

**Si ce n'est pas abordé naturellement par les participant·es.

ANNEXE B
QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE – ÉCHANTILLON I

Veillez remplir ce questionnaire avant de débiter l'entrevue. Les réponses à ces questions sont confidentielles et serviront à mieux identifier nos participant-es. Toutes les questions sont facultatives et les réponses peuvent être multiples.

Quel est votre âge? _____

Quelle est votre identité de genre ? _____

Quelle est votre orientation sexuelle ? _____

Quelle est l'identité de genre du partenaire avec qui vous avez vécu une situation de la VPI ?

Sentez-vous un sentiment d'appartenance envers une communauté culturelle ? Si oui laquelle (ou lesquelles)? _____

De quels organismes communautaires avez-vous déjà reçu des services?

Dans quelle municipalité vivez-vous? :

ANNEXE C
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ÉCHANTILLON I

Vous êtes invité·e à participer à une recherche menée par une étudiante au doctorat en psychologie de l'UQAM. Cette étude s'adresse à toute femme ayant vécu de la violence entre partenaires intimes dans le cadre d'une relation lesboqueer. Avant d'accepter de participer à ce projet, veuillez prendre le temps de lire et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Par ailleurs, pour toute clarification ou question, nous vous invitons à entrer en contact, aux coordonnées mentionnés plus bas, avec la chercheure principale du projet.

L'objectif principal de cette recherche est de mieux comprendre l'expérience de contact avec les services (qualité, accessibilité) et la perception du soutien reçu pour les femmes victimes de VPI dans le cadre d'une relation lesboqueer. Si vous acceptez les conditions énoncées ici, vous vous engagez à participer à une entrevue d'une durée de 60 à 90 minutes. La plupart des questions seront ouvertes et certaines porteront sur votre vécu de violence. Votre participation à cette étude est tout à fait volontaire et vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez aussi refuser de répondre à certaines questions ou vous retirer de l'étude en tout temps. Peu importe la décision que vous prendrez, celle-ci n'aura aucun impact sur vos relations avec quiconque.

Une contribution de 20\$ par entrevue sera offerte, afin de vous dédommager pour votre temps.

L'entrevue se déroulera par Zoom et celle-ci sera sécurisée par un mot de passe. L'entrevue sera enregistrée uniquement au niveau de l'audio, afin de permettre une retranscription de l'entretien.

Les données seront par la suite anonymisées et entreposées de manière sécurisée. Il se peut que dans la diffusion des résultats, la chercheure utilise des citations de l'entrevue. Ces extraits

pourraient être utilisés dans des articles scientifiques ou dans un résumé de recherche. Tous les extraits seront anonymisés et permettront en aucun cas d'identifier qui que ce soit.

En participant, sachez également que vous contribuerez à l'avancement des connaissances en psychologie. Votre participation à cette étude ne comporte pas de risque majeur pour votre santé. Cependant, il se peut que certaines émotions difficiles puissent être ravivées. Une feuille avec des ressources d'aide vous sera remise afin de vous aider si l'entretien vous met en difficulté.

Les informations seront traitées de manière strictement confidentielle et anonyme. Un pseudonyme vous sera attribué et seul·es la responsable de l'étude et son directeur de thèse auront accès à ces informations. Iels s'engagent à respecter la confidentialité des renseignements recueillis. En cas de préjudice lié à votre participation à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheur·euses ou les établissements de leur responsabilité civile et professionnelle. Pour des questions additionnelles sur le projet, vous pouvez contacter l'étudiante chercheure (Gabrielle Rioux) à l'adresse suivante : rioux.gabrielle.2@courrier.uqam.ca

Lorsque vous signez ce document, vous confirmez avoir lu et compris le contenu du présent formulaire. Vous certifiez que vous avez eu l'occasion de contacter l'équipe de recherche afin de poser toutes les questions concernant ce projet de recherche. Vous certifiez qu'on vous a laissé le temps voulu pour réfléchir et que vous êtes au courant que vous pourriez vous retirer de cette étude en tout temps.

Signature de la personne participante

Date

Signature de la chercheure

Date

Résultats de recherche

Acceptez-vous d'être contacté·e suite à l'analyse des résultats afin que la chercheure principale valide avec vous ses résultats et les extraits de texte utilisés ? De cette manière, vous aurez votre mot à dire sur la formulation des résultats de la recherche.

☐ Oui ☐ Non

Si oui, par quel moyen serait-il préférable de vous rejoindre : _____

ANNEXE D
FEUILLE DE RESSOURCES – ÉCHANTILLON I

Interligne : ligne d'aide pour les personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité de genre

1 (888) 505-1010

SOS Violence conjugale

1 800 363-9010

24 heures sur 24 / 7 jours sur 7

CAVAC (centre d'aide aux victimes d'actes criminels)

1 866 LE CAVAC (1 866 532-2822)

CALACS (centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)

Aide psychosociale : 1-877-717-5252

Aide en urgence 24/ 7 : 1-888-933-9007 (géré par le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal)

Suicide action Montréal

1-866-277-3553

Centre d'aide de Bordeaux (psychothérapie à tarif adapté)

514 374-3445 / www.centredaidedebordeaux.com

Organisme Stella: organisme par et pour travailleuses du sexe

514 285-8889 / <https://chezstella.org/>

Juripop (Services juridiques gratuits pour les victimes de violences sexuelles et d'harcèlement au travail)

1 (844) 447-4767

Elssa Martinez – Psychothérapeute et travailleuse sociale, LGBTQIA+ positive

psychotherapeutemontreal.ca / info@psychotherapeutemontreal.ca

514-561-4132

Anne Villeneuve, M.Ps. - Psychologue

514 999-6093 / avilleneuve.psychologue@gmail.com

ANNEXE E

CANEVAS D'ENTREVUE - ÉCHANTILLON II



Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux.
Roy et al., Agence de la santé publique du Canada 2019-2023

GUIDE D'ENTREVUE AUPRÈS DES LESBIENNES (1^{RE} ÉTAPE DU PROJET)

Formulaire de consentement

Présentation de l'intervieweuse : elle précise son prénom, le pronom et l'accord utilisés. Si la participante à l'entrevue s'identifie ensuite d'elle-même à un genre et pronom, l'intervieweuse peut féminiser/masculiniser les questions.

L'intervieweuse remercie la participante, explique la recherche, fait la lecture des explications et procède à la signature du formulaire de consentement.

Mise en contexte du présent projet de recherche :

Comme on vient de le voir dans le formulaire de consentement, le but de ce projet de recherche est de mieux comprendre l'expérience des lesbiennes qui ont subi ou exercé de la violence dans un contexte de relation intime ou amoureuse avec une femme. Cette entrevue complètera trois principaux thèmes, soit :

- 1) L'expérience de violence, vécue ou exercée, en contexte de relations intimes et amoureuses
- 2) Votre expérience en tant que lesbienne
- 3) Vos besoins et vos expérience d'accès aux services

Déroulement de l'entrevue :

Cette entrevue durera environ entre deux heures et deux heures trente. Je vous rappelle que vous pouvez en tout temps choisir de ne pas répondre à certaines questions, demander de prendre une pause ou mettre fin à votre participation à l'étude sans craindre aucun préjudice.

Dans cette entrevue, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions. Mon souhait étant que nous discussions de votre expérience à partir de votre point de vue. Il est aussi possible que je me réfère parfois à un guide d'entrevue pour m'assurer qu'on aborde certains thèmes liés à la recherche et pour relancer la discussion au besoin. Avez-vous des questions avant de commencer? Bien, merci. Alors commençons.

1
Ce projet Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+ : Documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval – phase 1.1 : No d'approbation 2019-328 / 1.1-12-2019.

Thème 1 : L'expérience de violence, vécue ou exercée, en contexte de relations intimes et amoureuses	
Questions principales	Questions complémentaires selon le déroulement de l'entrevue
1.1 Si on est là aujourd'hui, c'est que vous considérez avoir vécu de la violence dans une relation intime ou amoureuse. Dans un premier temps, nous parlerons de votre relation pour revenir ensuite sur le thème de la violence. Donc, pour commencer, pouvez-vous me parler un peu de cette relation?	Si la personne évoque plus d'une relation, lui demander, pour les prochaines questions, de mettre l'accent sur la relation la plus importante pour elle. Préciser avec la personne si elle avait une seule partenaire. Ajuster les questions au besoin (mettre au pluriel les termes si nécessaire). Est-ce que la relation est toujours en cours? [à partir de cette réponse, ajuster le temps des verbes pour la suite de l'entrevue] Comment vous êtes-vous rencontrés? Comment décrieriez-vous les débuts de la relation? Est-ce que vous habitez ensemble ou avez-vous déjà habité ensemble? Si oui, comment en êtes-vous venue à prendre cette décision? En quoi cette relation est significative pour vous? Est-ce que votre entourage et l'entourage de ta partenaire sont au courant de votre relation? Si oui, quelles sont leurs réactions? Si non, pourquoi? Quelles sont les répercussions sur votre relation? Comment décrieriez-vous votre partenaire (ex. : personnalité)? Sur le plan de l'orientation sexuelle? De votre identité ou expression de genre? Est-ce que votre partenaire s'identifie ainsi? Quelles sont vos ententes concernant l'exclusivité ou la non-exclusivité relationnelle et sexuelle? Comment se sont négociées ces ententes? Est-ce que ces ententes vous conviennent à tous les deux? Qu'est-ce qui fonctionne bien entre vous? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien? Comment se prennent les décisions? Lorsqu'il y a un désaccord, comment réglez-vous le différend? Est-ce qu'il y a eu des périodes de pauses ou des périodes de remise en question dans la relation?

	Si la relation est terminée : Qu'est-ce qui a amené la séparation? Qui a initié la séparation? Est-ce que l'autre partenaire était en accord avec la décision? Comment avez-vous vécu cette période? Comment votre partenaire a-t-elle vécu cette période? Maintenant, comment décririez-vous votre relation actuellement ? (ex. : absence de contacts, relation d'amitié, connaissance)
1.2 Maintenant, pouvez-vous me parler un peu plus de la violence vécue dans cette relation?	C'est quoi pour vous de la violence? Comment la violence se manifeste-t-elle? Pouvez-vous me donner des exemples ? Vous m'avez parlé de violence [nommer le type de violence selon ce que la personne aura dit, ex. : violence physique], quelles étaient les autres manifestations [donner des exemples au besoin selon ce que la personne aura dit : violence psychologique, verbale, économique, sexuelle, homophobe, cyberviolence] Comment la violence s'est-elle installée? Dans quel contexte ou à quels moments se produit cette violence ? Comment réagissiez-vous quand il y avait des incidents de violence (avant et pendant)? Comment réagissiez-vous après? Comment ça se passe entre vous après un épisode de violence ? Si la personne s'en tient au fait (ex : « Après un épisode de violence, je m'en vais »), explorer avec elle les émotions ressenties (avant, pendant, après). Comme la violence a-t-elle évolué dans le temps? Est-ce qu'il y a eu des transformations (ex. : nouvelles manifestations, gravité, fréquence)? Est-ce que vous avez observé des répétitions ou des patterns au fil du temps? Quand avez-vous pris conscience qu'il s'agissait de violence ?

	Comment expliquez-vous ou comprenez-vous cette violence? [explorer les facteurs de risque personnels, liés au partenaire, à la relation, à l'environnement] Quelles ont été les conséquences? (sur vous, sur la relation, etc.). Est-ce que la violence a eu des impacts sur votre réseau social? (ex. : conflits de loyauté si ami.e.s commun.e.s, restriction ou évitement de certaines activités) Avez-vous senti des tensions dans votre cercle social liées à ton expérience de violence ? Avez-vous déjà eu peur pour votre vie ou d'être blessée?
1.3 Vous venez de me parler de la violence que vous avez vécue dans votre relation. On sait qu'il y a des particularités lorsqu'il y a un ou des enfants dans l'environnement immédiat.	Est-ce qu'il y a un enfant présent dans votre vie ou votre quotidien? Est-ce que vous avez, ou votre conjointe (ou conjointe antérieure) a, des enfants? [Ajuster les questions si la personne a plus d'un enfant. Si la personne n'a pas d'enfant, passer à la question suivante.] Si oui : Quels sont vos liens de parentalité et ceux de votre partenaire avec l'enfant? Quels sont les statuts et la reconnaissance de chaque partenaire? Quel âge a-t-il? En avez-vous la garde complète ? Si non, quelles en sont les modalités? Est-ce que la violence dont vous m'avez parlé se produisait en présence de l'enfant ou est-ce que l'enfant en a pu être témoin ?
1.4 Si la personne a décrit des victimisations : On vient de parler de différents aspects de votre relation, particulièrement de la violence subie. Je vous pose une question délicate à savoir si vous pensez avoir aussi exercé des comportements, des gestes, des paroles ou autre qui auraient pu être interprétés	Si la personne répond à l'affirmative : Pouvez-vous me donner des exemples? Comment votre violence se manifestait-elle (formes et manifestations)? À quel moment avez-vous pris conscience qu'il s'agissait de la violence ? Explorer ensuite comment la violence s'est installée, contexte dans lequel se produit la violence, transformation dans le temps, conséquences (sur elle, sur ta partenaire, sur la relation), stratégies pour éviter le recours à la violence, comment comprenez-vous cette violence, comment ça se passait après un épisode de violence et comment vous sentiez-vous après un épisode de violence.

comme de la violence, que ce soit envers votre partenaire ou les enfants?	Vérifier à quelle période de la relation ou de la séparation
1.5 Avant de passer au prochain thème, j'aimerais savoir si vous avez déjà vécu de la violence dans votre famille, à l'école, dans une relation amoureuse antérieure.	Explorer les expériences de victimisation vécues et les liens que la personne fait avec la violence vécue dans sa relation intime et amoureuse.

Thème 2 : Ton expérience en tant que lesbienne	
Questions principales	Questions complémentaires selon le déroulement de l'entrevue
2.1 La présente recherche se centre sur la violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+. Pour bien en comprendre les particularités, j'aimerais maintenant qu'on aborde votre expérience en tant que membre de ces populations.	Pouvez-vous me parler de votre orientation sexuelle? Comment cela se vit pour vous? Est-ce qu'il en a toujours été ainsi? Avez-vous déjà parlé de votre orientation à des personnes de votre entourage? Si oui, comment avez-vous vécu vos dévoilements ultérieurs? Vous sentez-vous acceptée ou reconnue par votre entourage? Comment se sont vécues vos premières expériences relationnelles (ex : fréquentations, amoureuses, sexuelles)? Comment qualifieriez-vous votre identité ou expression de genre? Comment vous sentez-vous au quotidien avec votre orientation sexuelle? Avec votre identité ou expression de genre? Sentez-vous des jugements d'autrui, des regards désobligeants, une indifférence, une acceptation? Est-ce que vous avez eu à traverser des défis ou des difficultés en tant que lesbienne ou au regard de votre identité ou expression de genre? Si oui : Comment faites-vous face aux difficultés/défis que vous venez tout juste de me nommer? Adaptez-vous parfois vos façons d'être et d'agir? Est-ce qu'il y a des moments, des circonstances ou des personnes à qui vous ne parlez pas de votre orientation sexuelle? De votre identité ou expression de genre? De façon plus spécifique, pouvez-vous nous donner des exemples de discrimination ou de stigmatisation vécue liées à votre orientation sexuelle, que ce soit dans votre vie personnelle, dans votre famille, aux études ou au travail? Liées à votre identité ou expression de genre? Comment vous êtes-vous adaptée dans ces situations?

2.2. Si on revient à votre relation, est-ce que votre partenaire connaissait votre orientation sexuelle et/ou votre identité de genre et/ou expression de genre?	Faites-vous des liens entre votre orientation sexuelle ou celle de votre partenaire et la violence dont nous parlons plus tôt ? Avec votre identité ou expression de genre ou celles de votre partenaire? En quoi est-ce que votre orientation sexuelle ou celle de votre partenaire a pu influencer ou jouer dans l'expérience de violence dont nous parlons plus tôt ? Votre identité ou expression de genre ou celles de votre partenaire? (Au besoin seulement, donner un ou deux exemples, ex: dévoilement forcé, dénigrement, refus de reconnaissance de l'identité ou de l'orientation, etc.)
--	---

Thème 3 : Besoins et accès aux services	
Questions principales	Questions complémentaires selon le déroulement de l'entrevue
3.1 Par rapport à la violence que vous avez vécue avec votre partenaire et dont nous avons parlé vous êtes-vous confiée à vos proches au sujet de la violence?	À qui en avez-vous parlé? Dans quel contexte en avez-vous parlé? Comment avez-vous parlé de la situation? [explorer si la violence a été directement abordée ou non] Comment ces personnes ont-elles réagi? Comment auriez-vous voulu qu'elles réagissent? Considérez-vous que vous avez reçu du soutien de leur part? Pourquoi? Quelle forme de soutien? À quel moment vous-êtes vous confiée?
Si la personne dit ne pas s'être confiée : Pour quelles raisons n'avez-vous pas abordé cette question avec vos proches ?	
3.2 Avez-vous fait des démarches d'aide plus formelles (ex. : ressources communautaires, services de santé et services sociaux, services policiers)?	À quel moment avez-vous demandé de l'aide? Qu'est-ce qui vous a décidé à demander de l'aide? Qu'est-ce qui vous a aidé à demander de l'aide? Connaissez-vous les différentes ressources d'aide ? Étiez-vous à l'aise de les solliciter ? De quel type de ressource d'aide s'agissait-il? S'agissait-il des ressources spécialisées (ex. : liées à la diversité sexuelle ou de genre, à la violence) ou encore plus généraliste (CLSC, hôpitaux, etc.)? Aviez-vous fait appel aux services policiers? Qu'est-ce qui vous a décidé de faire appel, ou non, aux services policiers? Est-ce que vous utilisez actuellement des services? Si oui, lesquels? Pouvez-vous me parler de vos expériences? Comment qualifieriez-vous l'accueil qu'on vous a fait?

	Avez-vous dévoilé votre orientation sexuelle aux ressources auprès desquelles vous avez fait une démarche d'aide? Votre identité de genre? Comment les personnes ont-elles réagi? Avez-vous eu le sentiment que votre réalité de personne de la diversité sexuelle ou de genre a été comprise par ces ressources? Vous sentiez-vous à l'aise de parler des comportements violents que vous avez subis ou exercés? Si non, pourquoi? Vous sentiez-vous à l'aise de parler de votre relation avec votre partenaire? Si non, pourquoi? Quelle est votre appréciation des services reçus? Avez-vous eu l'impression d'être parfois « référée » d'un service à un autre? Avez-vous eu le sentiment que les services étaient adaptés à vos besoins? Pourquoi? Est-ce que les services ont répondu à vos besoins? Si oui, pourquoi? Si partiellement ou non, quels besoins n'ont pas été répondus? Avez-vous fait des recherches sur Internet? Si oui, qu'avez-vous trouvé comme ressources? Est-ce que ces ressources ont été aidantes?
Si la personne n'a pas fait de démarches d'aide :	Pourquoi? Qu'est-ce qui vous rendait inconfortable avec la demande d'aide? Avec les services? Avec les recherches sur Internet? Quels sont les services que vous auriez aimé recevoir, mais dont vous n'as pas pu bénéficier lorsque vous en aviez besoin?
3.3 Selon vous, sur la base de votre expérience, qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour améliorer les services offerts aux lesbiennes qui vivent de la violence?	Avez-vous des idées pour améliorer ou adapter les services? Qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour que les personnes professionnelles des services actuels comprennent et répondent adéquatement aux besoins des lesbiennes qui subissent ou exercent des comportements violents?

Thème 4 : Questions sociodémographiques et conclusion

Nous arrivons maintenant vers la fin de l'entrevue. J'ai donc eu l'occasion de vous poser plusieurs questions sur la violence. Est-ce que votre vision de la violence a évolué ou non depuis le début de l'entrevue? Si oui, de quelle façon?

Avant de terminer, j'aurais quelques questions à vous poser sur votre situation personnelle afin de nous permettre de dresser un portrait des personnes ayant participé la recherche.

4.1 Quel est votre lieu de naissance ? *Si pays autre que le Canada : Spécifiez le pays d'origine, date d'arrivée, ainsi que le statut de résident.*

4.2 À quel groupe ethnoculturel vous identifiez-vous?

4.3 Quel est votre âge ?

4.4 *Si cela n'a pas été précisé avant dans l'entrevue : à quel genre vous identifiez-vous?*

4.5 Quel est votre lieu de résidence actuelle? *Spécifiez si adresse permanente ou non et ville*

4.6 Quel est votre statut civil au regard de l'impôt?

4.7 Vous considérez-vous en relation actuellement?

4.8 Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété ?

4.9 Quelle est votre occupation actuelle?

4.10 Dans quelle tranche votre revenu annuel brut personnel se situe-t-il ?

a) Moins de 9 999\$

b) 10 000\$ à 19 999\$

c) 20 000\$ à 29 999\$

- d) 30 000\$ à 39 999\$
- e) 40 000\$ à 49 999\$
- f) Plus de 50 000\$

4.11 Quelles sont vos croyances spirituelles ou religieuses? Avez-vous une pratique spirituelle ou religieuse? Si oui, laquelle ou lesquelles?

4.12 Faites-vous actuellement [ou avez-vous fait] l'objet d'une plainte ou d'une condamnation au criminel pour une affaire de violence conjugale? Si oui, pouvez-vous m'en dire plus?

4.13 Faites-vous actuellement [ou as-tu déjà fait] l'objet d'une ordonnance du Tribunal de la jeunesse (LPJ) ou d'une mesure volontaire en vertu de la LPJ? Si oui, pouvez-vous m'en dire plus?

4.14 Pouvez-vous me dire la façon dont vous avez entendu parler de ce projet de recherche? Qu'est-ce qui vous a motivé à participer au projet ?

Avant que l'on se quitte : Nous avons parlé aujourd'hui de plusieurs choses qui peuvent avoir été difficiles. Comment vous sentez-vous?

Si à la suite de l'entrevue, vous ressentez le besoin d'être soutenue, vous pouvez contacter une ou l'autre des ressources inscrites sur la liste remise lors de la signature du formulaire de consentement.

Y a-t-il des sujets que vous jugez importants et qui n'ont pas été abordés dans cette entrevue?

Avez-vous des commentaires à formuler à propos de l'entrevue?

Remerciements.

ANNEXE F

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ÉCHANTILLON II



Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux.
Roy et al., Agence de la santé publique du Canada 2019-2023

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Présentation

Cette étude s'intitule : Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux - Phase 1.1.

Cette recherche est menée par Valérie Roy de l'Université Laval dans le cadre d'une subvention de l'Agence de la santé publique du Canada. L'équipe est composée de cinq chercheur.e.s universitaires (V. Roy, U. Laval, L. Chamberland – UQAM, S. Thibault – UQO, D. Medico – UQAM et K. Lavoie – U. Laval), de trois organismes partenaires (RÉZO – Santé et mieux être des hommes gais et bisexuels, cis et trans, Centre de solidarité lesbienne, Conseil québécois LGBT), ainsi que sept organismes collaborateurs (Interligne, COCQ-SIDA, Réseau des lesbiennes du Québec, MIELS Québec, MAINS Bas-St-Laurent, la Coalition des groupes jeunesse LGBT+ et Violence Info).

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, nous vous demandons de prendre le temps de lire les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugez utiles à votre compréhension lors de la présentation de ce document.

Nature de l'étude

La violence vécue dans les relations intimes et amoureuses est encore méconnue et très peu documentée chez les lesbiennes, gais, bisexuels, bisexuelles, pansexuels et pansexuelles, personnes trans ou non binaires, queer, bispirituels et bispirituelles (LGBTQ2+), particulièrement au Québec. Si l'on souhaite outiller le personnel d'intervention en santé et des services sociaux, des connaissances sur la problématique sont d'abord essentielles à développer. Ces connaissances doivent notamment tenir compte des aspects spécifiques à chaque population LGBTQ2+, qui sont souvent occultés dans les recherches. Ce projet vise ainsi à mieux comprendre la violence dans les relations intimes et amoureuses chez les LGBTQ2+, afin de soutenir l'intervention auprès de ces populations. De façon plus spécifique, le projet vise à documenter les expériences de violence vécue (subie ou exercée) dans les relations intimes et amoureuses chez les LGBTQ2+, ainsi que leurs répercussions sur la santé de ces populations. Le projet est réalisé en différentes phases :

- Phase complétée : la violence vécue par les gais
- Phases en cours :
 - o La violence vécue par les lesbiennes
 - o La violence vécue par les personnes trans ou non binaires
 - o La violence vécue par les bisexuels, bisexuelles, pansexuels et pansexuelles.

Le projet vise aussi à faire ressortir les besoins de différentes populations LGBTQ2+, à élaborer des outils d'intervention pour ces populations et à former le personnel d'intervention en santé et des services sociaux à la violence dans les relations intimes et amoureuses chez les LGBTQ2+.

Déroulement de la participation

La participation à cette recherche implique que vous participiez à une entrevue individuelle d'une durée d'environ 2h00 à 2h30. L'entrevue portera sur trois principaux thèmes soit :

- 1) L'expérience de violence, vécue ou exercée, en contexte de relations intimes et amoureuses
- 2) Votre expérience en tant que lesbienne
- 3) Tes besoins et votre expérience d'accès aux services

Initiales _____



Quelques questions porteront aussi sur vos caractéristiques personnelles et sociales (ex. : âge, lieu de résidence). L'entrevue sera enregistrée (audio seulement). Les entrevues pourront aussi servir pour les travaux d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs réalisés dans le cadre du présent projet. Ces étudiants auront toutefois seulement accès aux transcriptions anonymisées.

Avantages, inconvénients et risques possibles liés à la participation

Votre participation à cette étude t'offre quelques avantages, dont une occasion de :

- ✓ Donner votre point de vue pour contribuer à améliorer les connaissances sur la violence vécue par les lesbiennes dans les relations intimes et amoureuses et les services qui leur sont offerts
- ✓ Réfléchir à vos relations intimes et amoureuses.
- ✓ Réfléchir, discuter et partager votre point de vue sur la violence dans les relations intimes et amoureuses chez les lesbiennes.

Il y a peu de risques liés à votre participation. Votre participation à la recherche implique toutefois de partager vos points de vue et votre expérience personnelle, parfois à propos d'événements difficiles qui peuvent susciter des réactions émotives. Si vous ressentez un malaise, n'hésitez pas à en parler avec la personne qui réalise l'entrevue. Je vous remets à l'instant une liste de ressources que vous pourrez contacter dans l'éventualité où vous ressentez le besoin d'être soutenue à la suite de l'entrevue. Les inconvénients à votre participation concernent le temps nécessaire à l'entrevue et le déplacement qu'elle implique. Si vous choisissez que l'entrevue se déroule dans les locaux d'un organisme que vous fréquentez, il est possible que les membres du personnel sachent que vous participez à l'étude. Par contre, ceux-ci n'auront pas accès au contenu de votre entrevue.

Compensation

À la fin de l'entrevue, vous recevrez une compensation financière de 50\$ pour votre participation, et ce, même si vous décidez de ne pas compléter l'entrevue.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Vous avez par ailleurs le droit de ne pas répondre à certaines questions, demander une pause et demander à ce que certains extraits de l'entrevue ne soient pas transcrits ou analysés, et ce, toujours sans préjudice. Finalement, sachez que les données seront détruites si vous désirez vous retirer de l'étude, à moins que vous permettiez à l'équipe de recherche de les conserver et de les analyser.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements obtenus dans le cadre de la recherche :

- Dans toutes les activités subséquentes à la collecte de données (ex. : analyse des résultats, conférences, publications), votre nom et tous les autres noms que vous citerez au cours de l'entrevue (incluant ceux d'individus, d'organismes ou de lieux) qui pourraient permettre éventuellement de vous identifier, même indirectement, seront remplacés par des pseudonymes. Les documents seront codifiés et seules les chercheur.e.s et le personnel de soutien auront accès aux données brutes. Le contenu intégral de l'entrevue ne sera jamais communiqué à qui que ce soit; seules les données agrégées et codifiées pourront être communiquées. Par exemple, les

Initiales _____

2

organismes partenaires et collaborateurs pourraient avoir accès à des documents de travail (ex. : résumé des principales idées émises lors des entrevues) sans que les participantes ne soient identifiées. De plus, les organismes partenaires et collaborateurs signeront un formulaire d'engagement à la confidentialité.

- Le matériel de recherche sera gardé, sous clé, dans un classeur situé dans le bureau de Valérie Roy à l'Université Laval et sur les serveurs sécurisés de l'Université Laval. Les formulaires de consentement seront gardés, sous clé, dans un second classeur, au bureau de Valérie Roy. La clé de code sera gardée dans le dossier informatique sécurisé «partage» de la Faculté des sciences sociales et seulement Valérie Roy et le personnel de soutien y auront accès.
- Tout le matériel de recherche sera détruit cinq ans après la fin du projet de recherche, approximativement en mai 2029.
- La confidentialité est assurée à l'intérieur des limites prescrites par les lois québécoises et canadiennes.

Pour des renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec :

Mme Valérie Roy, professeure à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, au 418-656-2131, poste 405884 ou à l'adresse suivante : valerie.roy@tsc.ulaval.ca

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

Consentement écrit ou verbal

Si vous êtes en mesure de compléter par écrit le présent formulaire, vous pouvez apposer vos initiales au bas de chaque page, indiquer ci-après votre nom, ajouter votre signature et la date, puis le retourner par courriel à la personne qui a communiqué avec vous. Si vous préférez, vous pourrez donner votre consentement de façon verbale au début de l'entrevue : il sera alors consigné sur un enregistrement audio indépendant de l'entrevue pour favoriser la confidentialité.

Je (nom et prénom de la participante) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ2+ : Documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux – phase 1.1 ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. En tant que participante, je suis satisfaite des explications, précisions et réponses que l'intervieweuse m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature de la participante

Date

Si vous souhaitez obtenir la capsule narrée (vidéo) qui sera produite à la fin du projet pour présenter les résultats généraux de la recherche et si vous jugez cette mesure sécuritaire, veuillez indiquer l'adresse courriel à laquelle nous pourrions vous le faire parvenir (ou la donner verbalement) :

Initiales _____



J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche à la participante. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension de la participante. De plus, je m'engage à préserver la confidentialité des propos qui seront tenus par les participantes et plus largement, à respecter ce qui a été convenu dans le présent formulaire.

Signature de la chercheuse ou de la personne qui la représente

Date

Plainte ou critique

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée :

Bureau de l'ombudsman
Pavillon Alphonse-Desjardins
Université Laval
2325, rue de l'Université, local 3320
Québec (Québec)
G1V 0A6
Téléphone : 418 656-3081
Ligne sans frais : 1 866 323-2271
info@ombudsman.ulaval.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : No d'approbation 2019-328 Phases 1.1 et 1.2 A-1 / 12-05-2020

Initiales _____

4

RÉFÉRENCES

- Addington, L. A. (2020). Police response to same-sex intimate partner violence in the marriage equality era. *Criminal Justice Studies*, 33(3), 213-230.
<https://doi.org/10.1080/1478601X.2020.1786277>
- Albertín Carbó, P. (2017). Abriendo puertas y ventanas a una perspectiva psicosocial feminista: Análisis sobre la violencia de género. [Opening doors and windows to a psychosocial feminist perspective: Analysis about gender violence.]. *Psicoperspectivas*, 16(2), 79-90.
<https://doi.org/10.5027/psicoperspectivas-Vol16-Issue2-fulltext-1021>
- Alhusen, J. L., Lucea, M. B. et Glass, N. (2010). Perceptions of and experience with system responses to female same-sex intimate partner violence. *Partner abuse*, 1(4), 443-462.
<https://doi.org/10.1891/1946-6560.1.4.443>
- Antebi-Gruszka, N. et Scheer, J. R. (2021). Associations between trauma-informed care components and multiple health and psychosocial risks among lgbtq survivors of intimate partner violence. *journal of mental health counseling*, 43(2), 139-156.
<https://doi.org/10.17744/mehc.43.2.04>
- Arnold, G. et Ake, J. (2013). Reframing the narrative of the battered women's movement. *violence against women*, 19(5), 557-578. <https://doi.org/10.1177/1077801213490508>
- Arroyo, K., Lundahl, B., Butters, R., Vanderloo, M. et Wood, D. S. (2017). Short-term interventions for survivors of intimate partner violence: a systematic review and meta-analysis. *Trauma, Violence, & Abuse*, 18(2), 155-171.
<https://doi.org/10.1177/1524838015602736>
- Asselin-Mailloux, S. (2020). Violence entre partenaires intimes et maisons d'hébergement : Qu'en est-il des femmes trans*? [Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa].
<https://ruor.uottawa.ca/items/aae9635f-367b-4102-91a8-99b2b2e897f3>
- Badenes-Ribera, L., Frias-Navarro, D., Bonilla-Campos, A., Pons-Salvador, G. et Monterde-i-Bort, H. (2015). Intimate partner violence in self-identified lesbians: a meta-analysis of its prevalence. *sexuality research and social policy*, 12(1), 47-59.
<https://doi.org/10.1007/s13178-014-0164-7>

- Baker, N. L., Buick, J. D., Kim, S. R., Moniz, S. et Nava, K. L. (2013). Lessons from examining same-sex intimate partner violence. *sex roles*, 69(3), 182-192.
<https://doi.org/10.1007/s11199-012-0218-3>
- Balsam, K. F. (2001). Nowhere to hide: lesbian battering, homophobia, and minority stress. *Women & Therapy*, 23(3), 25-37. https://doi.org/10.1300/J015v23n03_03
- Balsam, K. F. et Szymanski, D. M. (2005). Relationship quality and domestic violence in women's same-sex relationships: the role of minority stress. *Psychology of Women Quarterly*, 29(3), 258-269. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2005.00220.x>
- Balser, S., Withrow, A., Johnson, L. R. et Duke Chaikin, C. (2024). Restorative justice in cases of intimate partner violence in the united states: a metasynthesis. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 105(3), 384-401.
<https://doi.org/10.1177/10443894231212546>
- Barnes, R. (2011). 'Suffering in a silent vacuum': Woman-to-woman partner abuse as a challenge to the lesbian feminist vision. *Feminism & Psychology*, 21(2), 233-239.
<https://doi.org/10.1177/0959353510370183>
- Barocas, B., Avieli, H. et Shimizu, R. (2020). Restorative justice approaches to intimate partner violence: a review of interventions. *Partner Abuse*, 11(3), 318-349.
<https://doi.org/10.1891/PA-2020-0010>
- Basow, S. A. et Thompson, J. (2012). Service providers' reactions to intimate partner violence as a function of victim sexual orientation and type of abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(7), 1225-1241. <https://doi.org/10.1177/0886260511425241>
- Béchar, J.-P. (2016). Chapitre 2. Vers une synthèse interprétative critique. Dans *Penser la formation en gestion : Repères pour l'enseignement supérieur* (p. 37-54). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.2865>
- Belknap, J. et Grant, D. (2021). Domestic violence policy: a world of change. *feminist criminology*, 16, 382-395. <https://doi.org/10.1177/1557085120987610>
- Bergeron, M.-A. (2022). « Pour lesbiennes seulement » : la revue comme praxis révolutionnaire. Le cas d'Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui. *Analyses: Revue de littératures franco-canadiennes et québécoise*, 16(1), 41. <https://doi.org/10.7202/1088497ar>

- Bermea, A. M., Eeden-Moorefield, B. van et Khaw, L. (2019). Serving queer survivors of intimate partner violence through diversity, inclusion and social justice. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 31(4), 521-545. <https://doi.org/10.1080/10538720.2019.1653805>
- Bermea et Henderson, T. (2024). The need for affirming health care among lgbtq+ survivors of intimate partner violence. *Global Journal of Human-Social Science*, 33-44. <https://doi.org/10.34257/GJHSSCVOL24IS5PG33>
- Bermea et van Eeden-Moorefield, B. (2024). Conceptualizing johnson's typology of intimate partner violence in queer relationships. *Journal of Family Violence*, 39(1), 105-117. <https://doi.org/10.1007/s10896-023-00494-x>
- Bilge, S., Collins, P. H. et Maistre, J. (2023). *Intersectionnalité: Une introduction*. Amsterdam.
- Bilodeau, P. (2024). L'emploi de règles en maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec : une analyse foucaldienne des relations de pouvoir [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Bornstein, D. R., Fawcett, J., Sullivan, M., Senturia, K. D. et Shiu-Thornton, S. (2006). Understanding the experiences of lesbian, bisexual and trans survivors of domestic violence: A qualitative study. *Journal of Homosexuality*, 51(1), 159-181. https://doi.org/10.1300/J082v51n01_08
- Bourne, A., Amos, N., Donovan, C., Carman, M., Parsons, M., Lusby, S., Lyons, A. et Hill, A. O. (2023). Naming and recognition of intimate partner violence and family of origin violence among LGBTQ communities in australia. *Journal of Interpersonal Violence*, 38(5-6), 4589-4615. <https://doi.org/10.1177/08862605221119722>
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Braun, V. et Clarke, V. (2012). Thematic analysis. Dans H. Cooper, P. M. Camic, D. L. Long, A. T. Panter, D. Rindskopf et K. J. Sher (dir.), *APA Handbook of research methods in psychology*, Vol 2: Research designs: Quantitative, qualitative, neuropsychological, and biological. (p. 57-71). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/13620-004>

- Braun, V. et Clarke, V. (2019). Reflecting on reflexive thematic analysis. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 11(4), 589-597.
<https://doi.org/10.1080/2159676X.2019.1628806>
- Braun, V. et Clarke, V. (2021). One size fits all? What counts as quality practice in (reflexive) thematic analysis? *Qualitative Research in Psychology*, 18(3), 328-352.
<https://doi.org/10.1080/14780887.2020.1769238>
- Brown, T. N. et Herman, J. (2015, 1er novembre). Intimate Partner Violence and Sexual Abuse among LGBT People. Williams Institute. <https://escholarship.org/uc/item/1qs269pk>
- Bryant, B. (2018). Therapists' Experiences of Domestic Violence among African American Lesbians [Ph.D.].
<https://www.proquest.com/docview/2029901122/abstract/AED1C25B28D941E8PQ/1>
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge Kegan & Paul.
- Butler, J. (2020). *The Force of Nonviolence: An Ethico-Political Bind*. Verso.
- Cabinet du ministre de la Justice et procureur général du Québec. (2025). Lancement du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale dans le district judiciaire d'Iberville. CISION. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/lancement-du-tribunal-specialise-en-matiere-de-violence-sexuelle-et-de-violence-conjugale-dans-le-district-judiciaire-d-iberville-892480134.html>
- Calton, J. M. (2016). *The Impact of Minority Stress on LGBTQ Individuals' Intentions to Seek Help for Intimate Partner Violence* [George Mason University].
- Calton, J. M., Cattaneo, L. B. et Gebhard, K. T. (2016a). Barriers to Help Seeking for Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and Queer Survivors of Intimate Partner Violence. *Trauma, Violence, & Abuse*, 17(5), 585-600. <https://doi.org/10.1177/1524838015585318>
- Campo, M. et Tayton, S. (2015). Intimate partner violence in lesbian, gay, bisexual, trans, intersex and queer communities. Child Family Community Australia - Australian Government.

- Cannon, C. (2015). Illusion of Inclusion: The Failure of the Gender Paradigm to Account for Intimate Partner Violence in LGBT Relationships. *Partner Abuse*, 6(1), 65-77.
<https://doi.org/10.1891/1946-6560.6.1.65>
- Cannon, C. et Buttell, F. (2016). Policy Discussions on LGBTQ Intimate Partner Violence in North America. *An Analysis of Contemporary Social Welfare Issues*.
<https://doi.org/10.5772/64965>
- Cares, A. C., Haselschwerdt, M. L., Hardesty, J. L. et Few-Demo, A. L. (2024). After All This Time: Clarifying Misconceptions and Charting Clear Directions for the Next 25 Years of Johnson's Typology. *Journal of Family Violence*, 39(1), 1-8.
<https://doi.org/10.1007/s10896-023-00669-6>
- Carvalho, A. F., Lewis, R. J., Derlega, V. J., Winstead, B. A. et Viggiano, C. (2011). Internalized Sexual Minority Stressors and Same-Sex Intimate Partner Violence. *Journal of Family Violence*, 26(7), 501-509. <https://doi.org/10.1007/s10896-011-9384-2>
- Centre de Solidarité Lesbienne. (2025). Mission et historique. Centre de Solidarité Lesbienne.
<https://www.solidaritelesbienne.qc.ca/mission-et-historique/>
- Chanady, T., Pécoul-Cabanes, I. et Fontaine, E. (2025). État des lieux des communautés lesbiennes, lesbiennes et saphiques au Canada en 2024 [Rapport de recherche]. Réseau des Lesbien(ne)s du Québec. <https://rlq-qln.ca/media/pages/publications/enjeux-et-realites-des-identites-lesbiennes/ac1870709f-1741115176/2024-02-rap-violences-systemiques.pdf>
- Chambre des communes du Canada. (2024, 12 juin). Projet de loi C-332, Loi modifiant le Code criminel (contrôle coercitif d'un partenaire intime) (3^e lecture). Assemblée des Communes du Canada. <https://www.parl.ca/documentviewer/fr/44-1/projet-loi/C-332/troisieme-lecture?col=2>
- Cissner, A., Sasson, E., Hauser, R., Packer, H., Pennell, J., Smith, E., Desmarais, S. et Burford, G. (2019). Pathways to Safety, Accountability, Healing, and Well-Being A National Portrait of Restorative Approaches to Intimate Partner Violence.
- Clarke, V. et Braun, V. (2019). Feminist qualitative methods and methodologies in psychology: A review and reflection. *Psychology of Women and Equalities Section Review*, 2(1), 13-28.
<https://doi.org/10.53841/bpspowe.2019.2.1.13>

- Clavel, C. B. F., Brunson, L. et Saïas, T. (2024). Expériences d'établissement au Québec de mères réfugiées originaires du Moyen-Orient ayant un enfant entre 0 et 5 ans [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. <http://www.archipel.uqam.ca/17738/>
- Coker, D. (2021). Restorative approaches to intimate partner violence and sexual harm. *Ohio State Journal on Dispute Resolution*, 36(5).
- Collins, P. H. (1990). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (2e éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203900055>
- Combahee River Collective. (1977). The combahee river collective statement. https://americanstudies.yale.edu/sites/default/files/files/Keyword%20Coalition_Readings.pdf
- Comité canadien sur les violences faites aux femmes. (1993). *Un nouvel horizon : éliminer la violence, atteindre l'égalité*.
- Conseil du statut de la femme. (2024). Féminicide - Définition [Gouvernement du Québec]. Conseil du statut de la femme. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/bibliotheque-des-violences-faites-aux-femmes/feminicide/>
- Corte, E. et Desrosiers, J. (2020). *Rebâtir la confiance : rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale*.
- Côté, I., Lapierre, S. et Frénette, M. (2025). Introduction : Le contrôle coercitif: c'est quoi? Dans S. Lapierre, I. Côté et M. Frenette (dir.), *Contrôle coercitif* (1^e éd., p. 15-36). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/jj.24653183.5>
- Côté, I. et Lavoie, K. (2018). La reconnaissance de l'homoparenté au Québec. Lorsque les stratégies de mobilisation de la communauté rencontrent l'avant-gardisme de l'État. *Revue des politiques sociales et familiales*, 126(1), 21. https://doi.org/10.3406/caf_2431-4501_2018_num_126_1_3260
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *The University of Chicago Legal Forum*, 140, 139-167.
- Dangaran, D. (2021). Abolition as lodestar : Rethinking prison reform from a trans perspective. *Harvard Journal of Law & Gender*, 44(1).

- Davis, A. Y., Dent, G. et Meiners, E. R. (2022). *Abolition. Feminism. Now.* Haymarket Books.
- Davis, A. Y. (2003). *Are Prisons Obsolete?* Seven Stories Press.
- Davis, K. (2008). Intersectionality as buzzword: A sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful. *Feminist Theory*, 9(1), 67-85.
<https://doi.org/10.1177/1464700108086364>
- Davis, K. et Glass, N. (2011). Reframing the heteronormative constructions of lesbian partner violence. Dans J. Ristock, *Intimate Partner Violence in LGBTQ Lives*. Routledge.
- Demczuk, I. et Remiggi, F. W. (1998). *Sortir de l'ombre: histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*. VLB.
- de Vries, K. M. (2015). Transgender people of color at the center: Conceptualizing a new intersectional model. *Ethnicities*, 15(1), 3-27. <https://doi.org/10.1177/1468796814547058>
- Dillon, G., Hussain, R., Loxton, D. et Rahman, S. (2013). Mental and physical health and intimate partner violence against women: A review of the literature. *International Journal of Family Medicine*, 2013. <https://doi.org/10.1155/2013/313909>
- Dixon-Woods, M., Kirk, D., Agarwal, S., Annadale, E., Arthur, T., Harvey, J., Hsu, R., Katbamna, S., Olsen, R., Smith, L., Riley, R. et Sutton, A. (2005). Vulnerable groups and access to health care: A critical interpretive review. National Co-ordinating Centre for NHS Service Delivery and Organisation.
- Dixon-Woods, M., Cavers, D., Agarwal, S., Annandale, E., Arthur, A., Harvey, J., Hsu, R., Katbamna, S., Olsen, R., Smith, L., Riley, R. et Sutton, A. J. (2006). Conducting a critical interpretive synthesis of the literature on access to healthcare by vulnerable groups. *BMC Medical Research Methodology*, 6(1), 35. <https://doi.org/10.1186/1471-2288-6-35>
- Dobash, R., Kelly, L. et Radford, J. (1998). *Sexual violence against women and girls: An approach to an international overview* (p. 53-76). SAGE Publications, Inc.
<https://doi.org/10.4135/9781452243306.n3>
- Donovan, C. et Barnes, R. (2019). Domestic violence and abuse in lesbian, gay, bisexual and/or transgender (lgb and/or t) relationships. *Sexualities*, 22(5-6), 741-750, Sage UK: London, England. <https://doi.org/10.1177/1363460716681491>

- Donovan, C. et Barnes, R. (2020a). Barriers to recognising domestic violence and abuse: Power, resistance and the re-storying of 'mutual abuse'. Dans C. Donovan et R. Barnes (dir.), *Queering Narratives of Domestic Violence and Abuse: Victims and/or Perpetrators?* (p. 97-124). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-35403-9_4
- Donovan, C. et Barnes, R. (2020b). Help-seeking among lesbian, gay, bisexual and/or transgender victims/survivors of domestic violence and abuse: The impacts of cisgendered heteronormativity and invisibility. *Journal of Sociology*, 56(4), 554-570. <https://doi.org/10.1177/1440783319882088>
- Donovan, C. et Hester, M. (2014). *Domestic violence and sexuality: What's love got to do with it?* Policy Press.
- Dorais, M. et Gervais, M.-J. (2018). *Documenter la problématique des violences sexuelles commises envers les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT)*. Université Laval.
- Dorlin, E. (2019). *Se défendre*. La Découverte.
- Dufour, K. (2013). L'intervention en contexte de violence conjugale au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de l'Outaouais. Dans S. Gauthier et L. Montminy, *Expériences D'intervention Psychosociale* (p. 117-131). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.1515/9782760536326-009>
- Ehlke, S. J., Braitman, A. L., Dawson, C. A., Heron, K. E. et Lewis, R. J. (2020). Sexual minority stress and social support explain the association between sexual identity with physical and mental health problems among young lesbian and bisexual women. *Sex Roles: A Journal of Research*, No Pagination Specified-No Pagination Specified. <https://doi.org/10.1007/s11199-019-01117-w>
- Elliott, P. (1990). Introduction. Dans P. Elliott, *Confronting Lesbian Battering*. Minnesota Coalition for Battered Women.
- Esterberg, K. G. (1997). *Lesbian and bisexual identities: Constructing communities, constructing selves*. Temple University Press. <https://hdl.handle.net/2027/heb34622.0001.001>
- Federici, S. (2017). *Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive* (2e édition). Entremonde ; Senonevero.

- Feugé, É. A., Chamberland, L., Kamgain, O. et Dumas, J. (2017). Les femmes moins bien servies que les hommes ? Évaluation des services sociaux et de santé offerts aux minorités sexuelles. *Service social*, 63(2), 99-113. <https://doi.org/10.7202/1046502ar>
- Flynn, C., Couturier, P., Gagnon, C., Maheu, J., Fedida, G., Lafortune, L., Monastesse, M. et Cousineau, M.-M. (2018). Violence conjugale et intervention féministe au Québec – les défis d’une pratique subversive dans un contexte de politiques néolibérales. *Nouvelles Questions Féministes*, 37(2), 47-63. <https://doi.org/10.3917/nqf.372.0047>
- Flynn, C., Damant, D. et Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d’une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43. <https://doi.org/10.7202/1029260ar>
- FMHF. (2020). Expérience des femmes violentées dans le système de justice : constats et pistes de solution. Fédération des maisons d’hébergement pour femmes.
- Ford, C. L., Slavin, T., Hilton, K. L. et Holt, S. L. (2013). Intimate partner violence prevention services and resources in los angeles: Issues, needs, and challenges for assisting lesbian, gay, bisexual, and transgender clients. *Health Promotion Practice*, 14(6), 841-849. <https://doi.org/10.1177/1524839912467645>
- Fonte, D. et Lelaurain, S. (2024). IV. Épistémologies du positionnement, subjectivités et travail d’interprétation. Dans *Épistémologies féministes et psychologie* (p. 113-159). Hermann. <https://shs.cairn.info/epistemologies-feministes-et-psychologie--9791037031877-page-113>
- Francis, L., Loxton, D. et James, C. (2017). The culture of pretence: a hidden barrier to recognising, disclosing and ending domestic violence. *Journal of Clinical Nursing*, 26(15-16), 2202-2214. <https://doi.org/10.1111/jocn.13501>
- Franklin, C. A., Goodson, A. et Garza, A. D. (2019). Intimate partner violence among sexual minorities: Predicting police officer arrest decisions. *Criminal Justice and Behavior*, 46(8), 1181-1199. <https://doi.org/10.1177/0093854819834722>
- Frenette, M., Boulebsol, C., Chagnon, R., Lapierre, S. et Lampron, È.-M. (2022). Femmes victimes de violence et système judiciaire: constats et réflexions autour d’une recherche partenariale entre universitaires et groupes de femmes. Dans C. Boulebsol, M.-M. Cousineau, C. Deraiche, M. Fernet, C. Flynn, S. Genest, E. Jimenez et J. Maheu (dir.), *Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale* (1re éd., p. 413-430). Presses de l’Université du Québec. <https://www.jstor.org/stable/j.ctv2f1smt.27>

- Frenette, M., Boulebsol, C., Lampron, È.-M., Chagnon, R., Dubé, M.-M. C. M., Lapierre, S. et Sheehy, E. (2018). Femmes victimes de violence et système de justice pénale : expériences, obstacles et pistes de solution. Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement québécois des CALACS, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Furman, E., Barata, P., Wilson, C. et Fante-Coleman, T. (2017). "It's a gap in awareness": Exploring service provision for LGBTQ2S survivors of intimate partner violence in Ontario, Canada. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 29(4), 362-377.
<https://doi.org/10.1080/10538720.2017.1365672>
- Gerstenberger, C., Stansfield, R. et Williams, K. R. (2019). Intimate partner violence in same-sex relationships: An analysis of risk and rearrest. *Criminal Justice and Behavior*, 46(11), 1515-1527. <https://doi.org/10.1177/0093854819871984>
- Gouvernement du Québec. (1995). Prévenir dépister contrer: la violence conjugale; politique d'intervention en matière de violence conjugale. Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2018). Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale. Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Québec. (2020). Rebâtir la confiance : le Comité transpartisan accueille avec enthousiasme les recommandations du Comité d'experts. Gouvernement du Québec.
<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/rebatir-la-confiance-le-comite-transpartisan-accueille-avec-enthousiasme-les-recommandations-du-comite-dexperts>
- Gouvernement du Québec. (2021). Ressources d'aide - Homophobie et transphobie. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-et-soutien/homophobie-transphobie/ressources-daide/>
- Gouvernement du Québec. (2022a). Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance : Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027. Gouvernement du Québec.
<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/STR-strategie-violence-sexuelle-conjugale-2022-2027-maj2024-SCF.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2022b). Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes – 2022-2027. Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec. (2023). Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028. Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec. (2025). À propos du tribunal spécialisé. Gouvernement du Québec.
<https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/systeme-judiciaire/processus-judiciaire/tribunal-specialise-violence-sexuelle-violence-conjugale/a-propos>

Guay, E. (2020). Les inégalités ethnoraciales face au système de justice pénale et la démocratie : une analyse du cas canadien. *Lien social et Politiques*, (84), 223-238.
<https://doi.org/10.7202/1069451ar>

Guillaumin, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes. *Questions Féministes*, (2), 5-30. <https://www.jstor.org/stable/40619109>

Harden, J., McAllister, P., Spencer, C. M. et Stith, S. M. (2022). The dark side of the rainbow: queer women's experiences of intimate partner violence. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(1), 301-313. <https://doi.org/10.1177/1524838020933869>

Hardesty, J. L., Oswald, R. F., Khaw, L. et Fonseca, C. (2009). Lesbian/bisexual mothers and intimate partner violence: Help seeking in the context of social and legal vulnerability. *Violence Against Women*, 17(1), 28-46. <https://doi.org/10.1177/1077801209347636>

Hart, B. (1986). Lesbian battering : An examination. Dans K. Lobel, *Naming the violence: speaking out about lesbian battering* (p. 173-189). Seal Press.

Hassouneh, D. et Glass, N. (2008). The influence of gender role stereotyping on women's experiences of female same-sex intimate partner violence. *Violence Against Women*, 14(3), 310-325. <https://doi.org/10.1177/1077801207313734>

Hatzenbuehler, M. L. (2009). How does sexual minority stigma "get under the skin"? A Psychological mediation framework. *Psychological bulletin*, 135(5), 707-730.
<https://doi.org/10.1037/a0016441>

Henry, L. et Procureur général du Québec. (2024, 30 octobre). Demande introductive d'instance de l'action collective. Cour supérieure du Québec, chambre des actions collectives.
<https://www.tribunaux.qc.ca>

Hill, A. O., Bourne, A., McNair, R., Carman, M. et Lyons, A. (2020). Private lives 3: The health and wellbeing of LGBTIQ people in Australia., (ARCSHS Monograph Series No. 122).

- Hill, N. A., Woodson, K. M., Ferguson, A. D. et Parks, C. W. (2012). Intimate partner abuse among african american lesbians: Prevalence, risk factors, theory, and resilience. *Journal of Family Violence*, 27(5), 401-413. <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9439-z>
- Ingenito, L. et Pagé, G. (2022). La justice transformatrice, une alternative au système carcéral ? Dièses. <https://dieses.fr/la-justice-transformatrice-une-alternative-au-systeme-carceral>
- INSPQ. (2025). Contexte de vulnérabilité : personnes LGBT. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/personnes-lgbt>
- INSPQ. (2024). Les dévoilements de violence sexuelle sur les médias sociaux. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/devoilement/medias-sociaux>
- Institut du Genre. (2025). Présentation de l'institut du genre. Institut du Genre. https://institut-du-genre.fr/qui_sommes_nous/presentation/
- Inter-Val 1175. (2026). À propos. Inter-Val 1175. <https://www.inter-val.ca/fr/a-propos>
- Jaffray, B. (2021). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, 2018. Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00005-fra.htm>
- Jakubiec, B. A. E., Pang, C. et Seida, K. (2023). Expériences et besoins en matière d'accès aux soins de santé des femmes, des personnes trans et non binares LBQ au Canada [Rapport de recherche]. Egale Canada. https://egale.ca/wp-content/uploads/2023/10/FR-Action-Through-Connection-Report_Final.pdf
- Jennings-Fitz-Gerald, E., Smith, C. M., Hilton, N. Z., Radatz, D. L., Lee, J., Ham, E. et Snow, N. M. (2024). A scoping review of policing and coercive control in lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer plus intimate relationships. *Sociology Compass*. <https://doi.org/10.1111/soc4.13239>
- Johnson, M. P. (2008). A typology of domestic violence: Intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence. Hannover : Northeastern University Press.

Johnson, M. P. (2011). The differential effects of intimate terrorism and situational couple violence: Findings from

the national violence against women survey, *Journal of Family Issues*, 26 (3), 322–349.

Jordan, S. P., Mehrotra, G. R. et Fujikawa, K. A. (2020). Mandating inclusion: critical trans perspectives on domestic and sexual violence advocacy. *Violence Against Women*, 26(6-7), 531-554. <https://doi.org/10.1177/1077801219836728>

Kaba, M. (2023). *En attendant qu'on se libère: Vers une justice sans police ni prison*. Rue Dorion.

Karakurt, G., Koç, E., Katta, P., Jones, N. et Bolen, S. (2022). Treatments for female victims of intimate partner violence: Systematic review and meta-analysis. *Frontiers in Psychology*, 13. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.793021>

Kelly, J. B. et Johnson, M. P. (2008). Differentiation among types of intimate partner violence: Research update and implications for interventions. *Family Court Review*, 46(3), 476-499. <https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2008.00215.x>

Kelly, L. (1987). The continuum of sexual violence. Dans J. Hanmer et M. Maynard (dir.), *Women, Violence and Social Control* (p. 46-60). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1007/978-1-349-18592-4_4

Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du Genre*, 66(1), 17-36. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>

Kennedy, A. C., Prock, K. A., Adams, A. E., Littwin, A., Meier, E., Saba, J. et Vollinger, L. (2024). Can this provider be trusted? A review of the role of trustworthiness in the provision of community-based services for intimate partner violence survivors. *Trauma, Violence, & Abuse*, 25(2), 982-999. <https://doi.org/10.1177/15248380231168641>

Kingsbury, M. et Findlay, L. (2024). *La santé mentale et l'accès au soutien chez les jeunes 2ELGBTQ+*. Statistique Canada.

Kirmayer, L. J. (2012). Rethinking cultural competence. *Transcultural Psychiatry*, 49(2), 149-164. <https://doi.org/10.1177/1363461512444673>

Kurbatfinski, S., Letourneau, N., Marshall, S., McBride, D., Novick, J., Griggs, K., Perrotta, A., Daye, M., McManus, C. et Nixon, K. (2024a). Myths and misconceptions of intimate

partner violence among sexual and gender minorities: A qualitative exploration. *Frontiers in Sociology*, 9, 1466984. <https://doi.org/10.3389/fsoc.2024.1466984>

Kurbatfinski, S., Nixon, K., Marshall, S., Novick, J., McBride, D. et Letourneau, N. (2024b). “That was terrifying!”: When 2SLGBTQQ+ individuals and rural women experiencing intimate partner violence are stalked. *AIMS Medical Science*. <https://doi.org/10.3934/medsci.2024020>

Kushner, R. (2019, 17 avril). Is prison necessary? Ruth wilson gilmore might change your mind. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2019/04/17/magazine/prison-abolition-ruth-wilson-gilmore.html>

La Débrouille. (2025). À propos. La Débrouille. <https://www.ladebrouille.ca/apropos>

Laforest, J., Maurice, P., Bouchard, L. M. et Institut national de santé publique du Québec. (2018). Rapport québécois sur la violence et la santé.

Lalande, C. (2018). Intervention sociojudiciaire en violence conjugale au Québec : représentations professionnelles des intervenantes qui en font l’expérience. <http://hdl.handle.net/1866/21785>

Lalande, C., Gauthier, S. et Damant, D. (2019). Intervention sociojudiciaire en violence conjugale : état des connaissances. *Service social*, 65(1), 70-86. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1064591ar>

Laliga-Mollá, M., San Martín-Martínez, C., Coll-Planas, G. et Medina-Martín, R. (2025). Intimate partner violence in lesbian couples: A systematic review on the barriers to seeking help. *Journal of Lesbian Studies*, 29(1), 1-19. <https://doi.org/10.1080/10894160.2024.2346422>

Lamble, S. (2009). Unknowable bodies, unthinkable sexualities: Lesbian and transgender legal invisibility in the toronto women’s bathhouse raid. *Social & Legal Studies*, 18(1), 111-130.

Lancôt, A. (2024a). Dérouler le fil des logiques carcérales : un portrait de la population carcérale. Ligue des Droits et libertés. <https://liguedesdroits.ca/un-portrait-de-la-population-carcerale/>

Lancôt, A. (2024b). Personne ne s’excusera: Affranchir la justice féministe de la violence de l’État. Atelier 10.

- Lane-Steele, L. (2011). Studs and protest-hypermasculinity: The tomboyism within black lesbian female masculinity. *Journal of Lesbian Studies*, 15(4), 480-492.
<https://doi.org/10.1080/10894160.2011.532033>
- Lapierre, S. et Côté, I. (2014). Quand une contribution proféministe risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antiféministe.
- Lapointe, V. (2023). La mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane canadienne (1960-2019) [Thèse de doctorat, Université d'Ottawa].
- Lehavot, K. et Simoni, J. M. (2011). The impact of minority stress on mental health and substance use among sexual minority women. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 79(2), 159-170. <https://doi.org/10.1037/a0022839>
- Leisenring, A. (2006). Confronting "Victim" Discourses: The Identity Work of Battered Women. *Symbolic Interaction*, 29(3), 307-330. <https://doi.org/10.1525/si.2006.29.3.307>
- Lejbowicz, T. (2022). Les écarts de déclaration de violences conjugales entre les femmes lesbiennes, bisexuelles et hétérosexuelles. *Population*, 77(4), 615-644.
<https://doi.org/10.3917/popu.2204.0615>
- Les 3 sex*. (2023). Te reconnais-tu? Tu peux faire mieux. Choisis la non-violence. Les 3 sex*. <https://les3sex.com/fr/tereconnaistu>
- Lesieux, É., Rinfret-Raynor, M. et Brodeur, N. (2014). Le développement des services d'aide en maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec, de 2004 à 2009. Dans *Responsabilités et violences envers les femmes* (p. 259-273). Presses de l'Université du Québec.
- Lewis, R. J., Milletich, R. J., Derlega, V. J. et Padilla, M. A. (2014). Sexual minority stressors and psychological aggression in lesbian women's intimate relationships: The mediating roles of rumination and relationship satisfaction. *Psychology of Women Quarterly*, 38(4), 535-550. <https://doi.org/10.1177/0361684313517866>
- Lie, G.-Y. et Gentlewarrier, S. (1991). Intimate violence in lesbian relationships: Discussion of survey findings and practice implications. *Journal of Social Service Research*, 15(1-2), 41-59. https://doi.org/10.1300/J079v15n01_03

- Lim, G., Lusby, S., Carman, M. et Bourne, A. (2023). LGBTQ victim-survivors' experiences and negotiations of service worker and service system discrimination. *Journal of Family Violence*. <https://doi.org/10.1007/s10896-023-00554-2>
- Lim, G., Lusby, S., Carman, M. et Bourne, A. (2024). On the structural conditions shaping implementation of lesbian, gay, bisexual, transgender and queer (LGBTQ)-inclusive practices within intimate partner services in australia. *Journal of Family Violence*. <https://doi.org/10.1007/s10896-023-00629-0>
- Lobel, K. (1986). *Naming the violence: Speaking out about lesbian battering*. Seal Press.
- Lopez, M. (2021). L'abolitionnisme carcéral est une lutte féministe. À bâbord ! *Revue sociale et politique*, (87), 55-57. <https://www.erudit.org/fr/revues/babord/2021-n87-babord06184/96370ac/resume/>
- Lorenzetti, L., Wells, L., Logie, C. H. et Callaghan, T. (2017). Understanding and preventing domestic violence in the lives of gender and sexually diverse persons. *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 26(3), 175-185. <https://doi.org/10.3138/cjhs.2016-0007>
- Machado, C. M. (2019). *In the Dream House: A Memoir*.
- Mackenzie, M., Conway, E., Hastings, A., Munro, M. et O'Donnell, C. (2013). Is 'candidacy' a useful concept for understanding journeys through public services? A critical interpretive literature synthesis. *Social Policy & Administration*, 47(7), 806-825. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.2012.00864.x>
- Marchand, I., Corbeil, C., Bigaouette, M. et Olivier-d'Avignon, G. (2022). Décliner l'intervention féministe intersectionnelle en maison d'hébergement: les savoirs d'intervention et les défis d'application. Dans C. Boulebsol, M.-M. Cousineau, C. Deraiche, M. Fernet, C. Flynn, S. Genest, E. Jimenez et J. Maheu (dir.), *Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale* (1re éd., p. 65-82). Presses de l'Université du Québec. <https://www.jstor.org/stable/j.ctv2f1smtp.10>
- Martin, M. et Kotian, A. (2023). The broken promises of the lesbian utopia: Woman to woman intimate partner abuse. *HPHR Journal*, (49). <https://doi.org/10.54111/0001/xx1>
- Mayer, R. C., Davis, J. H. et Schoorman, F. D. (1995). An Integrative model of organizational trust. *The Academy of Management Review*, 20(3), 709-734. <https://doi.org/10.2307/258792>

- Maynard, R. (2017). *Policing black lives: State violence in canada from slavery to the present*. Fernwood Publishing.
- Mehan, H. (2002). Le constructivisme social en psychologie et en sociologie. *Sociologie et sociétés*, 14(2), 77-96. <https://doi.org/10.7202/001492ar>
- Messing, J. T., Ward-Lasher, A., Thaller, J. et Bagwell-Gray, M. E. (2015). The state of intimate partner violence intervention: Progress and continuing challenges. *Social Work*, 60(4), 305-313. <https://doi.org/10.1093/sw/swv027>
- Messinger, A. M. (2017a). Conclusions: Where do we go from here? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1re éd., p. 195-198). University of California Press. <https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.12>
- Messinger, A. M. (2017b). How can we improve government responses? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1re éd., p. 169-194). University of California Press. <https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.11>
- Messinger, A. M. (2017c). How can we improve nongovernmental responses? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1re éd., p. 128-168). University of California Press. <https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.10>
- Messinger, A. M. (2017d). What is LGBTQ intimate partner violence (IPV)? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1re éd., p. 61-94). University of California Press. <https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.8>
- Messinger, A. M. (2017e). What is LGBTQ intimate partner violence (IPV)? Dans A. M. Messinger (dir.), *LGBTQ Intimate Partner Violence: Lessons for Policy, Practice, and Research* (p. 0). University of California Press. <https://doi.org/10.1525/california/9780520286054.003.0003>
- Messinger, A. M. (2017f). Why does LGBTQ IPV happen? Dans *LGBTQ Intimate Partner Violence* (1re éd., p. 95-127). University of California Press. <https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1j2n8sf.9>
- Meyer, I. H. (2003). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay, and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychological bulletin*, 129(5), 674. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.129.5.674>

- Meyer, I. H. (2010). Identity, stress, and resilience in lesbians, gay men, and bisexuals of color. *The Counseling Psychologist*, 38(3), 442-454. <https://doi.org/10.1177/0011000009351601>
- Micklitz, H. M., Glass, C. M., Bengel, J. et Sander, L. B. (2023). Efficacy of psychosocial interventions for survivors of intimate partner violence: protocol for a systematic review and meta-analysis. *BJPsych Open*, 9(1), e9. <https://doi.org/10.1192/bjo.2022.625>
- Ministère de la Sécurité publique. (2024). Criminalité au Québec — Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2022.
- Moe, J. L. et Sparkman, N. M. (2015). Assessing service providers at lgbtq-affirming community agencies on their perceptions of training needs and barriers to service. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 27(3), 350-370. <https://doi.org/10.1080/10538720.2015.1051687>
- Morrow, S. L. (2005). Quality and trustworthiness in qualitative research in counseling psychology. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 250-260. <https://doi.org/10.1037/0022-0167.52.2.250>
- Möser, C. et Tillous, M. (2020). Avec, sans ou contre: critiques queers/féministes de l'État. Éditions iXe.
- Neale, J. (2023). Identity erasure: women's experiences of living with domestic violence and abuse. *Journal of Gender-Based Violence*, 7(2), 271-287. <https://doi.org/10.1332/239868021X16757857695474>
- New Directions in the Humanities Research Network. (2025). About the New Directions in the Humanities Research Network. <https://thehumanities.com/about>
- Nowaskie, D. et Sowinski, J. (2018). Primary care providers' attitudes, practices, and knowledge in treating lgbtq communities. *Journal of Homosexuality*, 66, 1927-1947. <https://doi.org/10.1080/00918369.2018.1519304>
- Ogbe, E., Harmon, S., Van Den Bergh, R. et Degomme, O. (2020). A systematic review of intimate partner violence interventions focused on improving social support and mental health outcomes of survivors. *PLOS ONE*, 15(6), e0235177. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0235177>
- OMS. (2021). Violence against women. OMS. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>

- Owen, S., Burke, T. W., Few - Demo, A. L. et Natwick, J. (2018). Perceptions of the police by lgbt communities. *American Journal of Criminal Justice*, 43, 668-693.
<https://doi.org/10.1007/S12103-017-9420-8>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016a). Chapitre 7. L'examen et l'analyse phénoménologiques des données d'entretien. U, 4e éd., 143-159. <http://www.cairn.info/analyse-qualitative-en-sciences-humaines-et-social--9782200614706-page-143.htm>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016b). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e ed). Malakoff : Armand Colin.
- Paphitis, S., Bentley, A., Asher, L., Osrin, D. et Oram, S. (2022). Improving the mental health of women intimate partner violence survivors: Findings from a realist review of psychosocial interventions. *PLoS ONE*, 17. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0264845>
- Parry, M. M. et O'Neal, E. N. (2015). Help-seeking behavior among same-sex intimate partner violence victims: An intersectional argument. *criminal justice*, 16(1), 51-67.
- Parsons, J. T., Antebi-Gruszka, N., Millar, B. M., Cain, D. et Gurung, S. (2018). Syndemic conditions, hiv transmission risk behavior, and transactional sex among transgender women. *AIDS and behavior*, 22(7), 2056-2067. <https://doi.org/10.1007/s10461-018-2100-y>
- Patton, M. Q. (1990). *Qualitative evaluation and research in psychology* (2nd ed). Sage.
- Payne, E. et Smith, M. (2014). LGBTQ kids, school safety, and missing the big picture: how the dominant bullying discourse prevents school professionals from thinking about systemic marginalization or . . . Why we need to rethink lgbtq bullying. *QED: A Journal in GLBTQ Worldmaking*, 0, 1-36. <https://doi.org/10.1353/qed.2013.0012>
- Peitzmeier, S. M., Malik, M., Kattari, S. K., Marrow, E., Stephenson, R., Agénor, M. et Reisner, S. L. (2020). Intimate partner violence in transgender populations: Systematic review and meta-analysis of prevalence and correlates. *American Journal of Public Health*, 110(9), e1-e14. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2020.305774>
- Ponterotto, J. G. (2005). Qualitative research in counseling psychology: A primer on research paradigms and philosophy of science. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 126-136. <https://doi.org/10.1037/0022-0167.52.2.126>

- Pratt-Chapman, M. L., Eckstrand, K., Robinson, A., Beach, L., Kamen, C., Keuroghlian, A., Cook, S., Radix, A., Bidell, M. P., Bruner, D. et Margolies, L. (2022). Developing standards for cultural competency training for health care providers to care for lesbian, gay, bisexual, transgender, queer, intersex, and asexual persons: Consensus recommendations from a national panel. *LGBT Health*, 9, 340-347. <https://doi.org/10.1089/lgbt.2021.0464>
- Queyroi, I. (2021). *Des bleus sur l'arc-en-ciel : Archéologie des dynamiques de violence dans le couple lesbien* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/99fc8753-d87c-4d89-aedb-9e51fb516f15>
- Richie, B. E. (2012). *Arrested justice: Black women, violence, and america's prison nation*. NYU Press.
- Register, S. E. (2018). Maybe it's just different with girls: A social-ecological analysis of intimate partner violence in female-on-female relationships. *International Social Science Review*, 94(2), 1-27. <https://www.jstor.org/stable/90024886>
- Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes en violence conjugale. (2018). *Le devoir de protéger les femmes violentées : augmenter le nombre de places en maisons d'hébergement*.
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. (2023, 8 mars). *Contrôle coercitif : un nouvel outil pour soutenir les femmes victimes de violence conjugale*. Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. <https://maisons-femmes.qc.ca/controle-coercitif-un-nouvel-outil-pour-soutenir-les-femmes-victimes-de-violence-conjugale/>
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec. (2025). *Des priorités féministes pour le budget du Québec : mémoire du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 du gouvernement du Québec*. https://reseautablesfemmes.qc.ca/wp-content/uploads/2025/02/Memoire-prebudgetaire_RTRGFQ_2025-2026.pdf
- Renzetti, C. (1988). Violence in lesbian relationships. *Journal of Interpersonal Violence*, 3, 381-399. <https://doi.org/10.1177/088626088003004003>
- Renzetti, C. (1992a). Correlates of abuse i: dependency, jealousy, and the balance of power. dans *violent betrayal: Partner abuse in lesbian relationships*. SAGE Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781483325767>

- Renzetti, C. (1992b). Toward a better understanding of lesbian battering. Dans *Violent Betrayal: Partner Abuse in Lesbian Relationships*. SAGE Publications, Inc.
<https://doi.org/10.4135/9781483325767>
- Renzetti, C. (1992c). *Violent betrayal: Partner abuse in lesbian relationships*. SAGE Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781483325767>
- Renzetti, C. (1998). Violence and abuse in lesbian relationships: Theoretical and empirical issues. Dans R. Bergen, *Issues in Intimate Violence* (p. 117-128). SAGE.
- Reuter, T. R., Newcomb, M. E., Whitton, S. W. et Mustanski, B. (2017). Intimate partner violence victimization in lgbt young adults: Demographic differences and associations with health behaviors. *Psychology of violence*, 7(1), 101-109.
<https://doi.org/10.1037/vio0000031>
- RéQEF. (2026). Le continuum des violences. Réseau québécois en études féministes.
https://reqef.uqam.ca/wp-content/uploads/Pole-Vio_capsule3_v4.pdf
- Rhoten, B., Burkhalter, J., Joo, R., Mujawar, I., Bruner, D., Scout, N. et Margolies, L. (2021). Impact of an lgbtq cultural competence training program for providers on knowledge, attitudes, self-efficacy, and intentions. *Journal of Homosexuality*, 69, 1030-1041.
<https://doi.org/10.1080/00918369.2021.1901505>
- Rich, A. (1980). Compulsory heterosexuality and lesbian existence. *Signs: Journal of women in culture and society*, 5(4), 631-660.
- Ricordeau, G. (2019). *Pour elles toutes: femmes contre la prison*. Lux éditeur.
- Ristock, J. (2001). Decentering heterosexuality: Responses of feminist counselors to abuse in lesbian relationships. *Women & Therapy*, 23(3), 59-72.
https://doi.org/10.1300/J015v23n03_05
- Ristock, J. (2002). *No more secrets: Violence in lesbian relationships*. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780203800799>
- Ristock, J. (2003). Exploring dynamics of abusive lesbian relationships: Preliminary analysis of a multisite, qualitative study. *American Journal of Community Psychology*, 31(3-4), 329-341.
<https://doi.org/10.1023/A:1023971006882>

- Ristock, J., Zoccole, A., Passante, L. et Potskin, J. (2019). Impacts of colonization on Indigenous Two-Spirit/LGBTQ Canadians' experiences of migration, mobility and relationship violence. *Sexualities*, 22(5-6), 767-784. <https://doi.org/10.1177/1363460716681474>
- Rollè, L., Giardina, G., Caldarera, A. M., Gerino, E. et Brustia, P. (2018). When intimate partner violence meets same sex couples: A review of same sex intimate partner violence. *Frontiers in Psychology*, 9, 1506. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.01506>
- Rondeau, G., Sirois, G., Cantin, S. et Roy, V. (2001). Le profil des tables de concertation intersectorielle en matière de violence conjugale au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 14(1), 31-47. <https://doi.org/10.7202/008323ar>
- Roulston, K. et Choi, M. (2018). Qualitative Interviews. Dans U. Flick (dir.), *The SAGE Handbook of Qualitative Data Collection* (p. 233-249). SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781526416070>
- Roy, V., Brodeur, N. et Angele, R. (2024a). La responsabilisation des auteurs de violence conjugale: définition et stratégies d'intervention issues des savoirs d'expérience d'intervenantes et intervenants québécois. *Criminologie, Forensique et Sécurité*, 2(1). <https://doi.org/10.26034/la.cfs.2024.4442>
- Roy, V., Chamberland, L., Thibault, S., Medico, D. et Lavoie, K. (2024b). Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux. Université Laval, Université du Québec à Montréal, Université du Québec en Outaouais.
- Roy, V., Fournier, C., Thibault, S., Tudeau, M. et Dumont-Blais, A. (2024c). Factors shaping gay men's experience of intimate partner violence: An ecological view. *Journal of Homosexuality*, 71(8), 1945-1969. <https://doi.org/10.1080/00918369.2023.2217515>
- Roy, V., Gagné, S., Thibault, S., Angele, R. et Fournier, C. (2024d). « Je n'avais personne d'autre qu'elle » : facteurs influençant la violence entre partenaires intimes chez les personnes de la diversité sexuelle et de genre. *Travail social*, 70(1), 245-270. <https://doi.org/10.7202/1117809ar>
- RQCALACS. (2025). Rapport annuel 2024-2025. Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

- Ruti, M. (2017). *The ethics of opting out: Queer theory's defiant subjects* (p. 264 Pages). Columbia University Press.
- Santiago-Delefosse, M., Bruchez, C., Gavin, A. et Stephen, S. L. (2015). Critères de qualité des recherches qualitatives en sciences de la santé. À propos d'une analyse comparative de huit grilles de critères de qualité en psychiatrie/psychologie et en médecine. *L'Évolution Psychiatrique*, 80(2), 375-399. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2014.12.004>
- Santonniccolo, F., Trombetta, T. et Rollé, L. (2021). The help-seeking process in same-sex intimate partner violence: a systematic review. *Sexuality Research and Social Policy*, 20, 391-411. <https://doi.org/10.1007/s13178-021-00629-z>
- Santos, C. M. S. G. D., Almeida, V. M. G. D. et Gomes, J. H. (2023). Access to healthcare for the lgbtq population. *International Journal of Health Science*, 3(53), 2-13. <https://doi.org/10.22533/at.ed.15935323180711>
- Scheer, J. R. et Baams, L. (2019). Help-seeking patterns among lgbtq young adults exposed to intimate partner violence victimization. *Journal of Interpersonal Violence*, 36, 8050-8069. <https://doi.org/10.1177/0886260519848785>
- Scheer, J. R. et Mereish, E. H. (2021). Intimate partner violence and illicit substance use among sexual and gender minority youth: The protective role of cognitive reappraisal. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(21-22), 9956-9976. <https://doi.org/10.1177/0886260519881001>
- Scheer, J. R., Pachankis, J. E. et Bränström, R. (2022). Gender-based structural stigma and intimate partner violence across 28 countries: A population-based study of women across sexual orientation, immigration status, and socioeconomic status. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(11-12), NP8941-NP8964. <https://doi.org/10.1177/0886260520976212>
- Scheper-Hughes, N. et Bourgois, P. (2004). Introduction: Making sense of violence. Dans *Violence in War and Peace: An Anthology* (p. 1-32). Blackwell Publishing.
- Schoorman, F. D., Mayer, R. C. et Davis, J. H. (2007). An integrative model of organizational trust: past, present, and future. *Academy of Management Review*, 32(2), 344-354. <https://doi.org/10.5465/AMR.2007.24348410>
- Scodellaro, C., Trachman, M. et Balhan, L. (2024). Les violences sexuelles dans les vies des gays et des bisexuels. *Configurations, dissémination et orientations intimes. Population*, 79(1), 75-109. <https://hal.science/hal-04679779>

- Sedgwick, E. K. (1990). *Epistemology of the Closet*. University of California Press.
- Simpson, E. K. et Helfrich, C. A. (2014). Oppression and barriers to service for black, lesbian survivors of intimate partner violence. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 26(4), 441-465. <https://doi.org/10.1080/10538720.2014.951816>
- Soares, E. E., Jackson, K. T., Mantler, T. et Oudshoorn, A. (2024). Women's experience of obtaining health and social services following intimate partner violence: Lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer relationships in rural communities. *Sexual and Gender Diversity in Social Services*, 36(2), 208-230. <https://doi.org/10.1080/10538720.2023.2252752>
- Sokoloff, N. et Dupont, I. (2005). Domestic violence at the intersections of race, class, and gender. *violence against women*, 11, 38-64. <https://doi.org/10.1177/1077801204271476>
- Sorenson, S. B. et Thomas, K. A. (2009). Views of intimate partner violence in same- and opposite-sex relationships. *Journal of Marriage and Family*, 71(2), 337-352. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2009.00602.x>
- Souza, D. de, Silva, M. A. et Beiras, A. (2021). Violence in intimate relationship between women. Integrative literature review. *Revista Interamericana de Psicología/Interamerican Journal of Psychology*, 55(2), e1556. <https://doi.org/10.30849/ripijp.v55i2.1556>
- Spencer, C. M., Mallory, A. B., Cafferky, B. M., Kimmes, J. G., Beck, A. et Stith, S. (2017). Mental health factors and intimate partner violence perpetration and victimization: a meta-analysis. *Psychology of Violence*, 9. <https://doi.org/10.1037/vio0000156>
- Stark, E. (2007). *Coercive control: How men entrap women in personal life* (p. xii, 452). Oxford University Press.
- Statistique Canada. (1993). *Enquête sur la violence envers les femmes*.
- Statistique Canada. (2019). *La violence entre partenaires intimes de même sexe, affaires déclarées par la police au Canada, 2009 à 2017 : faits saillants*. Centre canadien de la statistique juridique, 2(85), 34.
- Statistique Canada. (2022a). *Caractéristiques du travail et caractéristiques économiques des personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles au Canada*. Statistique Canada.

Statistique Canada. (2022b). Statistiques sur les services correctionnels pour les adultes et les jeunes, 2020-2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220420/dq220420c-fra.htm>

Statistique Canada, S. C. (2021). Recensement de la population de 2021. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?lang=F&topic=10&dguid=2021A000224>

Subirana-Malaret, M., Gahagan, J. et Parker, R. (2019). Intersectionality and sex and gender-based analyses as promising approaches in addressing intimate partner violence treatment programs among lgbt couples: A scoping review. *cogent social sciences*, 5(1), 1644982. <https://doi.org/10.1080/23311886.2019.1644982>

Thibault, S. (2008). *Les représentations sociales de la violence conjugale chez les couples de lesbiennes: points de vue d'actrices sociales qui contribuent à leur construction* [thèse de doctorat, Université McGill]. eScholarship@McGill. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/6w924g208>

Thibault, S., Pagé, G. et Boulebsol, C. (2022a). Justice pour les femmes marginalisées victimes de violences sexospécifiques. Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal / Fédération des maisons d'hébergement pour femmes / Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale / Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle / Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

Thibault, S., Tudeau, C., Roy, V. et Fournier, C. (2022b). Chapitre 16 : Expériences d'hommes gais victimes de violence dans leurs relations intimes ou amoureuses. Dans *Regards sur les hommes et les masculinités* (p. 417-436). Presses de l'Université Laval. <https://www.degruyterbrill.com/document/doi/10.1515/9782763755519-018/html?srsId=AfmBOoo3aUv7lWhSingESE0jKsXkvvnzh4SeW4xUPTVt7ITc60v8bBSY>

Trabold, N., McMahon, J., Alsobrooks, S., Whitney, S. et Mittal, M. (2020). A systematic review of intimate partner violence interventions: State of the field and implications for practitioners. *Trauma, Violence, & Abuse*, 21(2), 311-325. <https://doi.org/10.1177/1524838018767934>

Tracy, S. J. (2010). Qualitative quality: eight “big-tent” criteria for excellent qualitative research. *Qualitative Inquiry*, 16(10), 837-851. <https://doi.org/10.1177/1077800410383121>

- Tracy, S. J. (2013). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact*. John Wiley & Sons, Incorporated.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=1120701>
- Tsai, A. C., Kohrt, B. A., Matthews, L. T., Betancourt, T. S., Lee, J. K., Papachristos, A. V., Weiser, S. D. et Dworkin, S. L. (2016). Promises and pitfalls of data sharing in qualitative research. *Social science & medicine* (1982), 169, 191-198.
<https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2016.08.004>
- Turell, S. C. (2000). A descriptive analysis of same-sex relationship violence for a diverse sample. *Journal of Family Violence*, 15(3), 281-293. <https://doi.org/10.1023/A:1007505619577>
- Turell, S. C. et Herrmann, M. M. (2008a). "Family" support for family violence: exploring community support systems for lesbian and bisexual women who have experienced abuse. *Journal of Lesbian Studies*, 12(2-3), 211-224. <https://doi.org/10.1080/10894160802161372>
- Turell, S. C. et Herrmann, M. M. (2008b). « Family » support for family violence: exploring community support systems for lesbian and bisexual women who have experienced abuse. *Journal of lesbian studies*, 12(2-3), 211-224. <https://doi.org/10.1080/10894160802161372>
- Uguay, M. (2005). *Journal*. Boréal.
- Ummak, E., Toplu-Demirtaş, E. et Aracı-İyiyaydın, A. (2023). Internalized heterosexism and exposed psychological intimate partner violence: Experiences of lesbian and bisexual women in turkey and denmark. *Violence and Victims*, 38(2), 213-233.
<https://doi.org/10.1891/VV-2021-0128>
- Ummak, E., Turken, S. et Akin, D. (2024). Understanding intimate partner violence among ethnic and sexual minorities: Lived experiences of queer women in norway. *Violence Against Women*, 30(5), 1274-1299. <https://doi.org/10.1177/10778012221147912>
- Vaillancourt, J. (2022). *Archives lesbiennes: d'hier à aujourd'hui*. Les Éditions saphiques du RLQ. 2 vol.
- Vitale, A. S. (2017). *The end of policing*. Verso.
- Walters. (2009). *Invisible at every turn an examination of lesbian intimate partner violence* [Georgia State University]. <https://doi.org/10.57709/1234631>

- Walters. (2011). Straighten up and act like a lady: A qualitative study of lesbian survivors of Intimate Partner Violence. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 23(2), 250-270. <https://doi.org/10.1080/10538720.2011.559148>
- Wang, J. (2020). *Capitalisme carcéral*. Éditions de la Rue Dorion.
- Wassef, K., Brazeau, C., Pécoul-Cabanes, I., Chanady, T. et Ferlatte, O. (2025). Pour un système de soins inclusif envers les femmes et personnes lesbiennes, bissexuelles, pansexuelles et queers au Québec [Rapport de recherche]. Qollab.
- Wathen, C. N., MacGregor, J. C. D., Burd, C., Naeemzadah, N., Ogunpitan, Y. A. et Canie, J. (2025). A scoping review of intimate partner violence research in canada. *Trauma, Violence, & Abuse*, 26(1), 73-85. <https://doi.org/10.1177/15248380241275979>
- Wittig, M. (1980). La pensée straight. *Questions Féministes*, (7), 45-53. <http://www.jstor.org/stable/40619186>
- Wittig, M., Wittig, G., Rothenberg, M. et Stephenson, M. (1970). Combat pour la libération de la femme. *L'Idiot international*, (6), 13-16.
- Workman, A. et Dune, T. (2019). A systematic review on lgbtiq intimate partner violence from a western perspective. *Journal of Community Safety and Well-Being*, 4(2), 22-31. <https://doi.org/10.35502/jcswb.96>
- World Health Organization. (2013). Global and regional estimates of violence against women: prevalence and health effects of intimate partner violence and nonpartner sexual violence. World Health Organization.
- Woulfe, J. M. et Goodman, L. A. (2018). Identity abuse as a tactic of violence in lgbtq communities: Initial validation of the identity abuse measure. *Journal of Interpersonal Violence*, 1(21), 22.
- Yelle, Thérèse (2022). « Les images de sensibilisation à la violence conjugale produites au Québec entre 1995 et 2021 : critique féministe de stratégies visuelles multiples » Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en histoire de l'art.
- Yoshihama, M. et Bybee, D. (2011). The life history calendar method and multilevel modeling: Application to research on intimate partner violence. *Violence Against Women*, 17(3), 295-308. <https://doi.org/10.1177/1077801211398229>